

LA DUCHESSE DE CHEVREUSE

PAR LOUIS BATIFFOL.

PARIS - HACHETTE - 1914

AVANT-PROPOS.

BIBLIOGRAPHIE.

CHAPITRE PREMIER. — MARIE DE ROHAN, DUCHESSE DE LUYNES.

CHAPITRE II. — LE MARIAGE DE CHEVREUSE.

CHAPITRE III. — BUCKINGHAM.

CHAPITRE IV. — L'AFFAIRE DE CHALAIS

CHAPITRE V. — EXIL EN LORRAINE. L'AMOUR DE CHÂTEAUNEUF.

CHAPITRE VI. — LA FUITE EN ESPAGNE. 1637.

CHAPITRE VII. — EN ANGLETERRE. MADAME DE CHEVREUSE ET RICHELIEU.

CHAPITRE VIII. — MORT DE LOUIS XIII. RENTRÉE DE MADAME DE CHEVREUSE.

CHAPITRE IX. — DANS LES INTRIGUES DE LA FRONDE.

CHAPITRE X. — LA RETRAITE ET LA MORT.

AVANT-PROPOS

IL paraîtra sans doute téméraire d'écrire une vie de la duchesse de Chevreuse après l'ouvrage réputé de Victor Cousin (*Madame de Chevreuse*, 1862, in-18°). Si nous nous sommes décidé à traiter de nouveau le sujet, c'est qu'il nous a semblé que Victor Cousin n'avait pas connu nombre de documents susceptibles de renouveler sur bien des points la biographie de la célèbre ennemie de Richelieu ; qu'il n'avait peut-être pas tiré tout le parti possible des textes qu'il publiait en appendice de son livre, — textes pour quelques-uns desquels il existe des copies plus étendues et plus correctes que celles qu'il a utilisées ; — enfin qu'arrêté par des scrupules étrangers aux droits de la critique, il avait cru devoir dissimuler certains côtés fâcheux de l'existence de son héroïne pour tracer d'elle un portrait plus flatteur.

Nous avons repris les documents ; nous avons recherché les textes nouveaux ; nous avons analysé de plus près les sentiments de Mme de Chevreuse. Ainsi nous croyons être parvenu à donner une impression davantage vivante d'un des personnages les plus représentatifs de la noblesse du XVIIe siècle. S'il est vrai qu'un des principaux éléments de l'histoire soit l'action qu'exercent les individus, ou pris isolément, et soumis alors aux variations de tempéraments instables, ou groupés en foules et suivant dans ce cas les mouvements contradictoires que produisent les phénomènes collectifs de [contagion mentale](#), une étude psychologique, comme celle-ci, apporte à l'intelligence d'un temps une contribution plus précise que des exposés généraux, même brillants. Cette contribution, on la trouvera également dans la peinture des personnages qui vont évoluer autour de Mme de Chevreuse. Nous nous sommes efforcé de faire revivre ces personnages, — par exemple Louis XIII et Richelieu — avec leurs physionomies propres, telles qu'elles résultent des documents et non telles que le roman, le théâtre ou la légende les ont transformées. De la sorte cette biographie se rattache d'une autre manière à l'histoire générale ; elle l'éclairé ; elle l'explique. Après s'être occupé de guerres, de négociations, d'institutions, d'aperçus philosophiques ou économiques, l'histoire doit s'appliquer à faire connaître [la vie](#) d'autrefois, dans sa réalité immédiate et positive. Michelet a prononcé le mot qui conviendrait à ce genre, celui de [résurrection](#).

Le reproche que l'on fait à ces sortes de [résurrections](#) est de paraître fantaisistes ou [romanesques](#), la vérité ayant ainsi le tort de ressembler à son imitation. Le reproche est justifié lorsque l'auteur, non contenu par une discipline scientifique, croit devoir ajouter aux textes, jugés insuffisants, ce que lui suggère une imagination capricieuse. Le devoir du critique, au contraire, est de restreindre le plus possible la part de la conjecture et de rechercher, choisir, mettre en œuvre un assez grand nombre de documents pour pouvoir retracer, uniquement grâce à eux, la suite des faits dans leur enchaînement réel et avec l'ordre continu qui est la condition de l'intérêt d'une œuvre composée. C'est ce que nous avons cherché à réaliser.

Le cadre de cet ouvrage ne comportait pas l'indication des sources au bas des pages. Nous avons eu soin de signaler dans le courant du récit les témoignages auxquels nous avons recours ; nous avons précisé dans un appendice nos références ; par des citations suffisamment explicites nous avons tâché de montrer que nous ne dépassions pas les affirmations des contemporains.

Quelque allure **imaginative** que semblera, par endroits, avoir le prescrit récit, on reconnaîtra qu'il suit exactement les sources. Avant d'être un **art de conter** l'histoire est **une méthode** de trouver, critiquer et grouper les textes.

L. B.

BIBLIOGRAPHIE

EN dehors du livre de Victor Cousin (*Mme de Chevreuse*, Paris, 1862, in-18°) il existe de E. Meaume une *Mme de Chevreuse* manuscrite demeurée inachevée (Bibl. de Nancy, ms. 1401, 87 feuillets).

CHAPITRE PREMIER : MARIE DE ROHAN

Les sources de ce chapitre sont assez nombreuses : Manuscrits : Bibl. nat., mss fr. 4587, 17341, n. a. fr. 4334, 24426, 24320 : *Discours de l'Amour* ; fr. 17345, 4330, 4876, 3722 : *Lettres de Louis XIII* ; Clair, 375 ; pour les ambassadeurs italiens : mss ital. 1771, 1772, 1775, 1777, 1778 ; Arch. nat., L. 397 ; les Ambassadeurs d'Espagne, Arch. nat., K. 1476, n° 79, 1716 ; 1477, n° 3 ; 1479, n° 21, ensuite, Arch. nat., E 78 c et Arch. des Aff. Étrang. Fr. 775 ; pour le Journal d'Héroard, B. n. fr. 4025 et 4027.

Imprimés : Bautru, *l'Onozandre ou le grossier, satyre*, dans le *Cabinet satyrique*, 1633 (Cf. Fournier, *Var. hist. et litt.*, IV, 338) ; Malherbe, *Œuvres*, éd. Lalanne, t. I, et III ; Pontchartrain, *Mém.*, éd. Michaud ; Fontenay-Mareuil, *Mém.*, éd. Michaud ; Estrées, *Mém.*, éd. Bonnefon ; Souvigny, *Mém.*, éd. de Contenson, t. I ; Retz, *Mém.*, éd. Feillet, t. II et IV ; Brienne, *Mém.*, éd. Petitot, t. XXXV ; Lenet, *Mém.*, éd. Michaud ; Monglat, *Mém.*, éd. Petitot, t. L ; Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. I ; La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; Rohan, *Mém.*, éd. Michaud ; Bassompierre, *Journal*, éd. Chantérac, t. II et III ; Richelieu, *Mém.*, éd. Michaud, t. I ; Tallemant des Réaux, éd. P. Paris, t. I, II, et IV ; *la Vérité prononçant ses oracles sans flatterie*, dans *Choix de Mazarinades*, éd. Moreau, t. II ; Mazarin, *Lettres*, éd. Ravenel ; Bentivoglio, *Lettere*, 1863, t. I et II ; E. Charavay, *Collection de lettres autographes du règne de Louis XIII*, 1873 ; Zeller, *le Connétable de Luynes*, 1879 ; du même, *Richelieu et les ministres de Louis XIII*, 1880.

CHAPITRE II : LE MARIAGE DE CHEVREUSE

Manuscrits : B. n. fr. 26355, 4587 ; 28236, 3722, 4149 (Lettres du roi d'Angleterre) ; Clair. 378 ; ital. 1778. Bibl. de la Chambre des députés, mss 242 et 347, Arch. des Aff. Étrang., Fr. 775, 780.

Imprimés : Pontchartrain, *Mém.*, éd. Michaud ; *Pièces du procès de Henri de Tallrand comte de Chalais, décapité en 1626*, Londres 1781, dans Laborde, *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV* ; Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. P. Paris, t. I, II et III ; Malherbe, *Œuvres*, éd. Lalanne, t. III ; Loisel, *Thrésor de l'histoire générale de nostre temps*, Paris, 1626 ; Bassompierre, *Journal*, éd. Chantérac, t. II et III ; Fontenay-Mareuil, *Mém.*, éd. Michaud ; Brienne, *Mém.*, éd. Petitot, t. XXXV ; Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. VIII ; *Mercur françois*, t. XI, 1625 ; Androuet du Cerceau, *les Plus excellens bastimens de France*, 1576, t. II ; *Inventaire sommaire des Arch. dép. de Seine-et-Oise. Série E : État de la France*, 1656 ; Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII* ; C. Sauvageot, *Monographie de Chevreuse*, 1874.

CHAPITRE III : BUCKINGHAM

Manuscrits : Bibl. de la Chambre des députés, ms. 242 ; Arch. des Aff. Étrang., Fr. 246.

Imprimés : Fontenay-Mareuil, *Mém.*, éd. Michaud ; La Porte, *Mém.*, éd. Petitot, t. LIX ; Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. P. Paris, t. I et II ; Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. I ; Leveneur de Tillières, *Mém. inédits*, éd. Hippeau, 1862 ; La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; Richelieu, *Mém.*, éd. Michaud, t. I ; Brienne, *Mém.*, éd. Petitot, t. XXXV ; *Mercure français*, 1625 ; Bois d'Annemets, *Mém. d'un favori de M. le duc d'Orléans*, 1668 ; Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. II et VII ; *les Magnificences royales faites en Angleterre à l'arrivée et réception de la Reine*, Paris, 1625, in-12° ; *Relation véritable de tout ce qui s'est passé à Douvre*, Paris, 1625, in-12° ; des textes donnés en appendice par V. Cousin, *Mme de Chevreuse*.

CHAPITRE IV : L'AFFAIRE DE CHALAIS

Manuscrits : Arch. des Aff. Étrang., Fr. 246 ; Bibl. de la Chambre des députés, ms. 242 ; Canaut, *Vie d'Ornano*, B. n., fr. 18628, 22224, 23990 ; pour le procès de Chalais, B. n., Dupuy 480, Moreau 779 ; Arch. des Aff. Étrang., Fr. 782 ; Bibl. de Carpentras, ms. 1826.

Imprimés : Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. I ; Richelieu, *Mém.*, éd. Michaud, t. I ; Fontenay-Mareuil, *Mém.*, éd. Michaud ; Aubéry, *Mém. pour servir à l'histoire du cardinal de Richelieu*, 1660, t. I ; La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; N. Goulas, *Mém.*, éd. Constant, t. I ; Gaston d'Orléans, *Mém.*, éd. Michaud ; Rohan, *Mém.*, éd. Michaud ; Bois d'Annemets, *Mém.*, 1668 ; H. de Campion, *Mém.*, éd. Moreau, 1857 ; La Porte, *Mém.*, éd. Petitot, t. LIX ; Bassompierre, *Journal*, éd. Chantérac, t. III ; surtout *Pièces du procès de Henri de Talleraud comte de Chalais, décapité en 1626*, Londres, 1781, dans Laborde, *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV* ; Cousin, *Mme de Chevreuse* (copie de documents importants concernant l'affaire des Vendôme) ; Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. II et VII ; Hay du Chastelet, *l'Innocence justifiée*, 16,1, dans *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire* ; *Relation de ce qui s'est passé dans le procès de Chalais*, dans Bois d'Annemets, *Mém.* ; *Apologie pour le maréchal d'Ornano*, ibid. ; E. de Balincourt, *Alphonse d'Ornano, gouverneur du Pont-Saint-Esprit*, 1895.

CHAPITRE V : EXIL EN LORRAINE

Manuscrits : Arch. des Aff. Étrang., Fr. 246 ; Anglet. 45 ; B. n. fr. 3843. Nous avons cité la correspondance de Châteauneuf et de Mme de Chevreuse d'après la copie faite en plus grande partie par Charpentier et que le possesseur actuel de ce précieux document, M. Gabriel Hanotaux, a bien voulu amicalement nous confier. Cette copie offre deux fois plus de lettres et plus correctement écrites que la copie que Cousin a eu entre les mains.

Imprimés : Richelieu, *Mém.*, t. I ; N. Goulas, *Mém.*, éd. Constant, t. I ; Brienne, *Mém.*, éd. Petitot, t. XXXV ; La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. P. Paris, t. I ; *Combat à la barrière, fait en cour de Lorraine le 14 février en l'année présente 1627, représenté par les discours et poésies du sieur Henry Humbert, enrichi des figures du sieur Jacques*

Callot. Dédié à Mme la duchesse de Chevreuse, Nancy, 1627, in-4° ; La Porte, Mém., éd. Petitot, t. LIX ; Mme de Motteville, Mém., éd. Riaux, t. I, III, et IV ; Rohan, Mém., éd. Michaud ; Monglat, Mém., éd. Petitot, t. XLIX ; Fontenay-Mareuil, Mém., éd. Michaud ; Guy Patin, Lettres, éd. Réveillé-Parise, t. I ; Pontchartrain, Mém., éd. Michaud ; Retz, Mém., éd. Feillet, t. III ; Journal de M. le cardinal duc de Richelieu qu'il a fait durant le grand orage de la Cour en l'année 1630 et 1631, 1648 ; Cousin, Mme de Chevreuse, appendice ; Avenel, Lettres de Richelieu, t. II, III, et IV ; Beauchamp, Louis XIII, 1902 ; d'Haussonville, Histoire de la réunion de la Lorraine à la France, t. I.

CHAPITRE VI : LA FUITE EN ESPAGNE

Manuscrits : Bibl. nat. n. a., fr. 4334, fr. 26355 (Lettres de Craft et toute la correspondance avec Bruxelles) ; Arch. des Aff. Étrang., Fr. 86, 826, 827 — *Relation du voyage que Boispiillé a fait pour chercher Mme de Chevreuse* et Enquête Vignier. V. Cousin n'a publié que quelques extraits de cette enquête [*Mme de Chevreuse*, appendice] d'après une copie très abrégée de la collection Dupuy de la B. n.

Imprimés : La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; La Porte, *Mém.*, éd. Petitot, t. LIX ; Richelieu, *Mém.*, éd. Michaud, t. III ; Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. I ; Monglat, *Mém.*, éd. Petitot, t. XLIX ; Tallemant des Réaux, éd. P. Paris, t. I ; Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. V ; Beauchamp, *Louis XIII* ; le P. Griffet, *Histoire de Louis XIII*, 1758, t. III.

CHAPITRE VII : EN ANGLETERRE

Manuscrits : Bibl. nat., n. a. fr. 6293 ; Cinq-Cents Colbert, 46 ; n. a. fr. 4334, en entier. Ces deux derniers manuscrits contiennent les lettres relatives à la négociation de Richelieu avec Mme de Chevreuse. Le second est une copie faite par Monmerqué sur les originaux appartenant à la Société des bibliophiles français. V. Cousin a reproduit quelques-unes de ces lettres d'après, dit-il, une copie de la B. n. dont il donne une cote inexistante, et qui n'est pas les deux textes en question ; Arch. des Aff. Étrang., Fr. 828, 830 ; Anglet, 47 (très important), 48 (à compléter par quelques lettres données par Cousin).

Imprimés : La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. I ; *Mercure français*, 1638 ; Richelieu, *Mém.*, t. II et III ; Bassompierre, *Journal*, t. IV ; H. de Campion, *Mém.*, éd. Moreau, 1858.

CHAPITRE VIII : MORT DE LOUIS XIII

Manuscrits : Pour les mémoires de la Châtre, nous avons utilisé en même temps que le texte imprimé, une copie plus correcte que M. Jean Hanoteau, qui en est détenteur, a bien voulu nous prêter ; Bibl. nat., fr. 17341, 4138 ; Dupuy 631 (188) ; Arch. des Aff. Étrang., Fr. 848 et 858.

Imprimés : N. Goulas, *Mém.*, éd. Constant, t. I et II ; Mazarin, *Lettres*, éd. Ravenel ; La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; La Châtre, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI ; Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. I ; Retz, *Mém.*, éd. Feillet, t. I et II ; Guy Patin, *Lettres*, éd. Réveillé-Parise, t. II ; Lenet, *Mém.*, éd. Michaud ; *Gazette*, 1643 ; H. de Campion, *Mém.*, éd. Moreau ; Estrées, *Mém.*, éd.

Bonnefon ; O. Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, éd. Chéruef, t. I ; Retz, *Mém.*, éd. Feillet, t. II ; Mlle de Montpensier, *Mém.*, éd. Petitot, t. XL ; Guy Joly, *Mém.*, éd. Michaud ; Montrésor, *Mém.*, éd. Petitot, t. LIV ; Mazarin, *Lettres*, éd. Chéruef et d'Avenel, 1872-1906, 9 vol. in-4° ; Mazarin, *Carnet publié d'après l'original*, par Luzarches, Tours, 1893 ; cf. Cousin, *Mme de Chevreuse*, appendice ; Villefore, *Vie de la duchesse de Longueville*, 1639, t. I.

CHAPITRE IX : LA FRONDE

Manuscrits : Bibl. nat., fr. 4209 ; Arch. des Aff. Étrang., Fr. 871, 872, 881, 887.

Imprimés : Retz, *Mém.*, éd. Feillet, t. II, III et IV ; Jean Vallier, *Journal*, éd. de Vaissière, t. I ; Guy Joly, *Mém.*, éd. Michaud ; Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. II et III ; M. Molé, *Mém.*, éd. Champollion, t. III et IV ; N. Goulas, *Mém.*, éd. Constant, t. III ; O. Lefèvre d'Ormesson, *Mém.*, éd. Chéruef, t. I et II ; La Rochefoucauld, *Mém.*, éd. Petitot, t. LI et LII ; Monglat, *Mém.*, éd. Petitot, t. L ; duchesse de Nemours, *Mém.*, éd. Michaud ; *l'Amazone française au secours des Parisiens ou l'approche des troupes de Mme la duchesse de Chevreuse*, 1649 ; Galette, 1649 ; Mlle de Montpensier, *Mém.*, éd. Petitot, t. XLI ; Lenet, *Mém.*, éd. Michaud ; Mazarin, *Lettres*, éd. Ravenel ; Mazarin, *Lettres*, éd. Chéruef et d'Avenel ; Colbert, *Lettres, instructions et mémoires*, éd. Clément, t. I ; Villefore, *Vie de Mme de Longueville*, 1639, t. I ; Gourville, *Mém.*, éd. Lecestre, t. I ; Conrart, *Mém.*, éd. Michaud ; Chéruef, *Hist. de France pendant la minorité de Louis XIV*, 1879, t. III et IV ; du même, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, 1882, t. I ; le comte de Laigue, *la Mission à Bruxelles du mari de conscience de la duchesse de Chevreuse*, dans *Rev. d'hist. diplomatique*, 1912 ; *Rev. gén. de Bruxelles*, 1911, n° 5 et 6 ; 1912, n° 1, 2, 3.

CHAPITRE X : LA RETRAITE

Manuscrits : Arch. des Aff. Étrang., Fr. 828, 840, 881, 891, 896 ; Anglet. 47, 48 ; Bibl. nat., fr. 20477 ; sur les affaires et procès de la famille, fr. 17341, 17345 ; n. a. fr. 4334, fr. 18470 (*Mémoire de ce qui s'est passé entre M. et Mme de Chevreuse pour l'exécution de leur séparation de biens et des différends qu'ils ont encore à présent*), fr. 28237, 4587 ; Cinq-Cents Colbert, 46 ; Bibl. de la Chambre des députés, ms. 347.

Imprimés : Mme de Motteville, *Mém.*, éd. Riaux, t. III et IV ; Guy Joly, *Mém.*, éd. Michaud ; Colbert, *Lettres*, éd. Clément, t. I, et VII ; *Remarques faites sur la lettre de M. Arnauld, envoyée à Mme la duchesse de Chevreuse* (par Pean de la Coullardière), Paris, 1655, in-4° ; Retz, *Mém.*, éd. Feillet, t. IV ; Gourville, *Mém.*, éd. Lecestre, t. I ; Mlle de Montpensier, *Mém.*, éd. Petitot, t. XLII et XLIII ; Mazarin, *Lettres*, éd. Chéruef et d'Avenel et éd. Ravenel ; Saint-Simon, *Mém.*, éd. Chéruef, t. II, IX, et XVI ; Monglat, *Mém.*, éd. Petitot, t. L ; Guy Patin, *Lettres*, éd. Réveillé-Parise, 1846, t. II et III ; Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. P. Paris, t. I ; Monglat, *Mém.*, éd. Petitot, t. XLIX ; Avenel, *Lettres de Richelieu*, t. VI ; Richelieu, *Mém.*, éd. Michaud, t. III ; Bussy Rabutin, *Hist. amoureuse des Gaules*, éd. Poitevin, 1857, t. I ; O. Lefèvre d'Ormesson, *Mém.*, éd. Chéruef, t. II ; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III ; V. Cousin, Mme de Sablé ; sur Gagny, abbé Lebeuf, *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1883, t. II ; Eug. Dubois, *Notice sur Gagny* dans le *Bullet. paroissial de Gagny*, 1909, 1910.

CHAPITRE PREMIER. — MARIE DE ROHAN, DUCHESSE DE LUYNES.

VERS le milieu du XIXe siècle on pouvait voir encore à Paris, au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue de Béthizy, une vieille demeure dont les restes de décoration élégante révélaient l'habitation de quelque notable famille d'autrefois. Au fond d'une cour, devenue, à la suite des temps, délabrée et minable, s'élevait une façade de briques à chaînages de pierre, surmontée d'un comble aigu : les fenêtres, grillées au rez-de-chaussée, étaient encadrées, aux deux étages, de pilastres à chapiteaux ioniques. L'édifice datait de la Renaissance. Après avoir appartenu, pendant le XVIe siècle, au chancelier de France Antoine du Bourg et avoir été loué à l'amiral de Coligny, qui avait été assassiné dans la maison à la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, l'hôtel s'était trouvé acheté en 1617 par un important seigneur : Hercule de Rohan, duc de Montbazon, pair et grand veneur de France. Sauval raconte que M. de Montbazon fit réparer et décorer les bâtiments, qu'il mit sur la porte en lettres d'or l'inscription *Hôtel de Montbazon*, qu'il déploya dans sa demeure un luxe démesuré. Le caractère un peu exigü de l'édifice, tel qu'on le voyait avant qu'il ne fut démoli en 1853, rend difficilement explicable le déploiement de pareille somptuosité. Dès le règne de Louis XIV, le logis n'était plus qu'une auberge ; il avait vu auparavant quelques beaux jours.

C'était en effet un grand personnage que M. le duc de Montbazon. Issu d'une famille qui datait de douze cents ans, — disait un mémoire rédigé par un de ses membres sous Henri III, — descendait des premiers rois de Bretagne, était alliée *aux plus grands monarques de l'Europe, à tous les plus grands princes de la chrétienté* ; tenait à la famille royale, et, de mâle en mâle, depuis plus de mille ans, avait pu conserver *le rang et le mérite du premier tige et auteur*, M. de Montbazon, par sa haute stature, son aspect imposant, une figure large et vigoureuse, représentait dignement la race. Troisième fils de Louis de Rohan, prince de Guéméné, il devait d'être duc au décès d'un frère aîné en faveur duquel le roi Henri III avait érigé la terre tourangelle de Montbazon en duché. Du coup. Hercule de Rohan avait aussi épousé la petite fiancée de ce frère défunt, Madeleine de Lenoncourt.

Les contemporains s'accordent à dire qu'il était simple d'esprit. On le trouvait surtout brutal. Bautru, qui a écrit contre lui un libelle mordant intitulé *l'Onozandre ou le grossier, satyre*, plein de railleries amères, le tournait en ridicule, ne le désignant que du nom de *prince des butors, prince de Béthizy* — allusion à l'hôtel de la rue de Béthizy. — Ainsi qu'il convenait à un grand seigneur du temps, M. de Montbazon, par surcroît, était de mœurs cavalières. On l'accusera plus tard, lorsqu'il sera gouverneur de Paris, de sortir en grand appareil, -entouré de gardes à cheval, afin d'aller *crapuler*. Venant souvent à Montbazon, sur les bords de l'Indre, à trois lieues de Tours, ou plutôt tout auprès, à l'agréable château de Couzières, qu'il affectionnait beaucoup, il eut pour certaine fille de Tours, nommée Louise Roger, une passion qui divertit toute la province. Par un juste retour des choses, sa femme, Madeleine de Lenoncourt, dit-on, le trompa.

S'il devint grand personnage, c'est qu'avec son nom, son titre, et l'éclat de sa famille, il fut fidèle au roi dans un temps où la fidélité était une vertu rare. Il avait suivi la fortune d'Henri de Navarre. Henri IV, monté sur le trône, lui avait voulu du bien. On racontait parmi les siens qu'au moment de la naissance du

dauphin, qui devait être plus tard Louis XIII, M. de Montbazon, se trouvant dans l'appartement de la reine, à Fontainebleau, Henri IV était sorti de la chambre à coucher de Marie de Médicis afin de présenter à la cour le petit prince qui venait de naître et, avisant M. de Montbazon, lui avait dit, en mettant l'enfant entre ses bras : **Voilà un pesant fardeau : il était besoin d'un Hercule pour le porter !** M. de Montbazon se trouvait aux côtés de Henri IV lorsque celui-ci fut assassiné par Ravallac en 1610. Il était demeuré auprès de la régente Marie de Médicis qu'il avait défendue durant les guerres civiles qui suivirent. On l'avait chargé de missions de confiance : il s'en était acquitté avec zèle.

Pour la peine, on le combla d'honneurs. Après lui avoir donné la lieutenance du roi en Normandie et le gouvernement de Picardie, on le fit, en 1619, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, puis grand veneur de France : c'était un des seigneurs les plus en vue de la cour.

Il s'était marié deux fois. De sa première femme, la petite fiancée de son frère, morte en 1602, à dix-neuf ans, après quatre ans de mariage, il avait eu deux enfants. Vingt-six ans après, âgé de soixante ans, il se remariait avec une **belle demoiselle** de dix-huit ans, dit Souvigny, Marie d'Avaujour de Bretagne, fille de Charles, comte de Vertus, qu'il alla prendre dans un couvent où la jeune personne voulait se faire religieuse : superbe créature, grande, forte, au teint blanc, aux cheveux noirs, au nez un peu gros, à la bouche enfoncée, pleine de prestance et de tempérament : la célèbre Mme de Montbazon de la régence d'Anne d'Autriche.

L'aîné des enfants du premier lit était un garçon, Louis VII de Rohan, prince de Guéméné, le second était une fille : c'est cette fille qui sera Marie-Aimée de Rohan, plus tard, par son premier mariage, duchesse de Luynes et, par son second, duchesse de Chevreuse !

Marie-Aimée de Rohan naquit en décembre 1600, deux ans après son frère, venu au monde le 5 août 1598. On lui donna le même nom qu'avait jadis porté, sous Henri II, une grand'tante, Marie de Rohan-Guéméné, amie du connétable de Montmorency. Elle ne connut pas sa mère, disparue deux ans après sa naissance. Son enfance fut abandonnée. Le genre d'éducation qu'elle reçut n'était pas de nature à la prédisposer à la vertu.

S'il est vrai que Madeleine de Lenoncourt, n'ayant pas encore vingt ans, eut déjà trompé son mari, elle témoignait d'un tempérament qu'on retrouvera assez développé chez sa fille. Le père n'était pas en état de corriger par des qualités contraires de si fâcheuses tendances. Sous l'effet de cette double hérédité, Marie de Rohan manifesta de bonne heure une coquetterie charmante et une légèreté dangereuse. Élevée avec un père qui ne s'avisait pas de lui donner de bons conseils si tant est qu'il ne lui fournit pas de mauvais exemples, laissée à des gouvernantes dépourvues d'autorité, elle n'eut personne pour amender en elle ce que la nature avait mis d'incertain. Entre Couzières, où elle allait souvent, et Paris où elle habitait, Marie de Rohan connut une vie à peu près indépendante, faite de plaisirs, de fantaisies et de libertés.

Pour compagnon, elle avait son frère. Ils auront des procès plus tard ensemble : enfants, ils s'entendaient très bien. Laid, petit, agrémenté d'une figure grimaçante de myope qui n'y voit pas, les traits irréguliers et courts, le visage contourné, Guéméné n'était pas séduisant : on lui trouvait une tête **d'arracheur de dents**. Mais il avait beaucoup d'esprit. Tout ce qu'il disait était plaisant. Marie

de Rohan, rieuse et moqueuse, s'accommoda d'un frère qui répondait si bien à ses goûts : ils ne se quittèrent pas. Au dire de Tallemant des Réaux les gens s'étonnaient **que le fils et la fille de M. de Montbazou eussent tant d'esprit !**

Ainsi grandit Marie de Rohan, en enfant gâtée, dans une atmosphère de gaieté et d'insouciance. De principes et de préjugés, elle n'en eut guère. Elle était pourtant de son siècle. Consciente de la situation de sa famille, de celle qu'avait acquise son père, elle savait ce qu'on lui devait et n'oubliera jamais qui elle était. Mais les préoccupations d'honneur ne l'arrêteront pas. En fait de sentiments religieux, elle aura ceux qui convenaient à une femme de son rang et elle sera sincère : pas plus que l'honneur, la religion ne l'a contenue.

Jeune fille, on remarqua de bonne heure en elle les charmes qui devaient faire son succès si longtemps. Elle était jolie, fine, distinguée. Son visage mince, d'un ovale pur, offrait de ces traits délicats et aristocratiques qui sont le propre d'une vieille race de cour. La bouche bien faite présentait des lèvres vermeilles et engageantes qui expliquent en partie les passions qu'elle a suscitées. Les narines ouvertes et mobiles trahissaient le tempérament de la mère. Sous un front pur et des cils blonds élevés, le regard surtout attirait un regard réservé, d'une pénétration mystérieuse, jeune, vivant, à la fois troublant et spirituel, attachant et railleur. Les cheveux étaient blonds, soyeux, la taille svelte, le corps souple, pas très grand, bien proportionné ; l'ensemble extrêmement élégant, gracieux et féminin.

Partout où elle a passé, Marie de Rohan a provoqué des passions sans nombre. Jeunes et vieux, gentilshommes, bourgeois ou paysans, tous ceux qui l'ont approchée, se sont sentis émus. Elle écrivait elle-même : **Je crois que je suis destinée pour l'objet de la folie des extravagants !** Il semblait que de sa personne se dégagât comme un parfum capiteux qui troublât les cœurs des plus rassis. Louis XIII et Richelieu ont été un instant surpris. Étrange pouvoir fascinateur ! Peu de femmes du XVIIe siècle ont exercé à ce point sur leurs contemporains une séduction aussi décisive.

Elle s'en rendait compte : elle ne fit rien pour la diminuer. Elle s'abandonnera à ses amours, avec une insouciance amusée et distraite. C'est qu'elle était très bonne. Puis elle aimait aimer et être aimée. Il importait peu que l'objet de son amour changeât elle demeurait fidèle à celui qu'elle avait choisi, dans le temps où elle acceptait ses hommages. **Il n'étoit pas difficile, a dit quelqu'un, qui l'a bien connue, de lui donner de partie faite un amant, mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement et fidèlement. Elle nous a avoué, à Mme de Rhodes et à moi, que, par un caprice, se disoit-elle, de la fortune, elle n'avoit jamais aimé le mieux ce qu'elle avoit estimé le plus, à la réserve, toutefois, ajoutoit-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à sa passion, que l'on pourroit dire éternelle, quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche ne lui donnât quelquefois des distractions ; mais elle en revenoit toujours avec des emportements qui les faisoient trouver agréables.**

Ensuite Marie de Rohan adorait s'amuser. Partout où elle a passé elle a laissé le souvenir exquis d'un être de joie. Sa bonne humeur avait raison de l'ennui des milieux les plus maussades. **Elle égaie notre cour si fort,** écrivait de Londres, lord Montaigu, au commandeur de Souvré, en 1638, **que vous ne la trouverez pas moins plaisante que celle de Turin.** Sa conversation vive, semée de reparties promptes, témoignait d'une acuité d'esprit qui a été souvent relevée par Richelieu dont elle faisait le désespoir. Choyée dans tous les lieux où elle a paru, à la cour, d'abord, au moins au début, avant Richelieu, en Lorraine, ensuite, où

elle fut reçue comme une reine, à Londres, surtout, où la famille royale de Charles Ier et Henriette-Marie ne pouvaient la quitter, et où les seigneurs anglais, à l'envi, l'entouraient de leur admiration, Marie de Rohan fit le bonheur de tous. On s'explique le mot de Fontenay-Mareuil : Rien n'étoit quasi impossible à une femme aussi belle et avec autant d'esprit que celle-là !...

Avait-elle du jugement ? Ses lettres, nombreuses, griffonnées d'une écriture désordonnée et difficile, ne donnent pas beaucoup de renseignements. Elles révèlent une nature sincère, maîtresse d'elle-même, contenue, le plus souvent d'une précision d'affaires assez froide et sans grande effusion de cœur. Mme de Chevreuse a écrit un *Discours de l'amour* demeuré manuscrit : le texte, assez bref, n'est qu'un vague commentaire de Montaigne : il ne nous apprend rien. Où nous pouvons mieux la suivre, c'est dans ses intrigues.

Esprit actif et remuant, dit Monglat, la dame du royaume la plus convaincue de factions, affirme Retz, Mme de Chevreuse a fait de l'intrigue l'occupation favorite de toute sa vie. Nul n'a porté à un si haut degré qu'elle, l'art d'imaginer des complications, de les étendre, de les enchevêtrer, de les rendre redoutables, pour aboutir, grâce à ses relations au dehors et à la puissance d'une séduction personnelle qu'elle exerçait sur les souverains et les hommes d'État, à créer des dangers politiques qui ont été une grosse préoccupation du cardinal de Richelieu. L'auteur d'une mazarinade parue en 1652 : *La Vérité prononçant ses oracles*, analysait ainsi l'activité de Mme de Chevreuse : Tout le monde sait qu'elle a donné le branle à plusieurs grands mouvements et qu'elle a été l'intelligence de plusieurs grands desseins : le malheur est qu'on ne lui en attribue pas un de bon. On dit qu'elle remue beaucoup, mais qu'elle n'établit jamais une affaire. On dit qu'elle mêle bien une intrigue, mais qu'elle ne peut jamais la démêler. On dit qu'elle sort fort bien d'un labyrinthe, mais non pas sans s'engager d'abord dans un autre. On dit qu'elle brouille bien et, c'est tout dire. L'auteur conclut que Mme de Chevreuse était un esprit brouillon et inconsideré : les faits justifient assez bien cette appréciation.

Sur un point cet auteur se trompe, c'est lorsqu'il attribue l'activité de Mme de Chevreuse à l'intérêt personnel. Saint-Simon a dit également : Les intrigues, suivant l'étoile de la maison de Rohan, étoient utiles à cette maison. Mme de Chevreuse n'était pas intéressée. Mme de Motteville, qui l'a beaucoup pratiquée la trouvait plutôt distraite, pleine de chimères, obéissant moins à la raison qu'à des passions fugitives. Marie de Rohan n'était ni égoïste, ni ambitieuse. Si elle intrigua toute sa vie, ce fut par divertissement et par dévouement à ceux qu'elle aimait. Je lui ai ouï dire à elle-même, ajoutait Mme de Motteville, que jamais l'ambition ne lui avoit touché le cœur, mais que son plaisir l'avoit menée, c'est-à-dire qu'elle s'étoit intéressée dans les affaires du monde seulement par la considération de ceux qu'elle avoit aimés. Retz, allant plus loin, disait : Si la duchesse de Chevreuse fut venue dans un siècle où il n'y eut point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il put y en avoir. Peut-être en d'autres temps plus calmes, Mme de Chevreuse eut-elle, en effet, dépensé son activité en œuvres pacifiques et bienfaisantes. Vivant à une époque où, de par sa situation sociale et ses relations princières, elle était en mesure d'exercer une action politique, et étant galante, vive, hardie, entreprenante, pouvoit, comme le dit La Rochefoucauld, se servir de tous ses charmes, pour réussir dans ses desseins, elle s'y est essayé. Le malheur est qu'elle a fait tort à toutes les causes et à tous ceux qu'elle a servis : La France n'a été calme, écrivait Mazarin, que quand elle n'étoit pas là. L'effort continu que pareille existence suppose, rend disproportionnés les résultats insignifiants qui ont été obtenus.

Dès qu'elle eut atteint ses dix-sept ans, son père, soucieux de se débarrasser d'elle, songea à la marier. Un hasard heureux allait faire contracter à Marie de Rohan une union brillante, profitable et inattendue.

C'était le moment — 1617 — où Louis XIII ayant mis fin, par l'exécution de Concini, à la régence de sa mère Marie de Médicis, avait pris en main la direction de son État. Il avait alors pour favori Honoré d'Albert, plus tard duc de Luynes. Grand, mince, assez joli de figure, l'air très doux et charmant de manières, M. de Luynes était un modeste gentilhomme du Comtat Venaissin, âgé de trente-neuf ans, qui devait son élévation, un peu brusque, à l'attachement très vif qu'éprouvait pour lui Louis XIII. Louis XIII l'avait accablé d'honneurs. Il avait poussé l'affection jusqu'à vouloir lui faire épouser sa propre sœur naturelle, Mlle de Vendôme. Mais celle-ci refusait : elle jugeait M. de Luynes un parti insuffisant ; elle s'était mis en tête d'épouser le duc du Maine. Luynes, qui avait un caractère craintif, inquiet de cette résistance, redoutant d'attirer l'inimitié des Vendôme ou du duc du Maine, pensa sortir de cette situation délicate en se mariant rapidement ailleurs. C'est alors qu'il jeta son dévolu sur Marie de Rohan. Marie de Rohan était fort séduisante. Sa famille, très riche, disait-on, était une des plus grandes du royaume. Louis XIII consentit. Le comte de la Rocheguyon alla faire la demande. M. de Montbazon n'hésita pas. Ses affaires étaient embrouillées. La considération que M. de Luynes appartenait à une race moins illustre que la sienne était largement compensée par la perspective des profits sans nombre que procurerait à Marie de Rohan et à sa famille l'honneur d'une alliance avec le favori du roi. La jeune femme se trouverait dans une situation chaque jour grandissante à mesure que s'élèverait la fortune de M. de Luynes. Il accepta. La jeune fille ne fit pas d'objection. La différence d'âge, à cette époque, entre grands seigneurs, n'avait pas d'importance.

On discuta le contrat. M. de Montbazon promit tout ce qu'on voulut : 200.000 livres de dot : les notaires convinrent qu'il paierait 50.000 livres comptant la veille des épousailles ; 100.000 un an après ; le surplus deux ans ensuite ; plus les intérêts des sommes non versées ; en outre, 10.000 livres de rente annuelle à prendre sur les biens de la mère et de la grand'mère de la fiancée. D'un procès intenté par Mme de Chevreuse à son père trente ans après, il résulte que M. de Montbazon ne paya jamais ni les 200.000 livres, ni les intérêts et que la part de Marie Cle Rohan sur les biens de sa mère et de sa grand'mère ne valait pas 10.000 livres de rente. Mais M. de Luynes n'était pas très regardant. D'ailleurs, dans les grandes familles du temps pareilles aventures étaient fréquentes. Le mariage fut décidé.

Avant qu'il ne fut célébré, M. de Luynes donna à Marie de Rohan un premier témoignage de sa faveur. Il ne sera duc et pair qu'en août 1619. De par les coutumes de la cour de France, Mme de Luynes, femme d'un simple gentilhomme, ne pouvait s'asseoir devant la reine, tandis que les duchesses et même les filles des autres branches de Rohan avaient droit à un tabouret. Luynes fit décider que sa fiancée aurait le même privilège que les autres Rohan, c'est-à-dire un tabouret, et que ce privilège la suivrait après son mariage. Personne ne protesta. M. de Montbazon fut enchanté.

Il n'y eut pas de grandes cérémonies. Le lundi 11 septembre 1617, dans l'appartement de la reine, au Louvre, devant le roi et quelques seigneurs de la cour, fut procédé aux fiançailles que bénit l'archevêque de Tours, Bertrand d'Eschaux. Deux jours après, le mercredi 13, le mariage proprement dit était

célébré à cinq heures du matin, devant un petit nombre de témoins, dans la chapelle de la reine, située au coin de l'ancien Louvre, du côté du Pont-Neuf. Louis XIII, qui s'était levé à trois heures et demie du matin, vint prendre Luynes dans sa chambre, le conduisit à la chapelle où le même archevêque de Tours unit les nouveaux époux. Le soir, Luynes donnait un grand souper, puis emmenait sa jeune femme au château de Lésigny-en-Brie.

Vieille demeure à tourelles, modeste d'apparence, Lésigny-en-Brie était une dépouille d'Éléonora Galigai, femme de Concini, que Luynes venait de se faire donner, il y avait quelques semaines à peine. Il aimait beaucoup cette terre ; il l'embellira ; il y fera des frais tels que l'opinion l'accusera d'y avoir dilapidé les deniers de l'État. En y conduisant la nouvelle Mme de Luynes, il ne se doutait guère que, trente-deux ans après, au cours de guerres civiles suscitées en partie par elle, ce château serait brûlé détruisant pour l'histoire et ses papiers et sa correspondance !

A Paris, M. de Luynes acheta pour sa femme l'hôtel de la Vieuville, bâti par l'architecte Clément Métezeau, rue Saint-Thomas du Louvre, sur l'emplacement actuel de la place du Carrousel. Il le paya 175000 livres, l'agrandit, le décora ; ce sera plus tard l'hôtel de Chevreuse.

Épouse de M. de Luynes, Marie de Rohan pouvait prétendre à la cour à une place exceptionnelle. On la fit nommer superintendante de la maison de la reine. Anne d'Autriche et la future Mme de Chevreuse dont les vies allaient être si étroitement mêlées ensemble pendant près d'un demi-siècle, pour le malheur de toutes deux, se rencontraient !

Elles avaient le même âge, dix-sept ans. De taille moyenne, mince, avec de beaux yeux au regard un peu court, les cheveux blonds, abondants, frisés et bouclés, la peau blanche, la bouche petite et **vermeille**, Anne d'Autriche passait **pour une des grandes beautés de son siècle**, disait-on, avec exagération sans doute, car elle avait le nez gros, les yeux un peu grands, et le teint douteux. Mais le tour du visage était exquis, le front bien fait, la taille seyante. Pour l'intelligence, elle laissait à désirer : sans être sotte, elle manquait de souplesse ; elle parlait peu ; ses idées étaient rares. Indolente et paresseuse comme une Espagnole qu'elle était, ayant un fonds de coquetterie suffisant pour la faire jouer avec le danger, sinon pour l'exposer à s'y abandonner, elle était une enfant d'une insouciance tranquille et passive, prête à rire, un peu superficielle et sans grand caractère. Marie de Rohan, **jolie, friponne, éveillée**, ainsi que dit Tallemant des Réaux, arrivait près d'elle avec tout ce qu'il fallait pour exercer une détestable influence sur elle en la séduisant de sa vivacité impétueuse et de son entrain endiable.

Le premier abord fut froid. Anne d'Autriche n'aimait pas M. de Luynes. **Elle avoit**, disait-elle à l'ambassadeur d'Angleterre Herbert de Cherbury, **toutes les raisons possibles de le détester**. Elle subit la femme du favori avec regret, uniquement parce que le roi le voulait. Peu à peu elle allait s'accoutumer à elle. La communauté des âges et des sentiments amènera l'entente ; l'entente conduira à la sympathie, puis à l'amitié. Marie de Rohan déploya toutes les ressources de son esprit fertile afin de gagner la princesse auprès de laquelle elle était destinée à vivre. Elle multiplia les attentions ; elle lui donnait à souper, prenait une part active aux ballets dans lesquels la souveraine dansait ; surtout l'amusait de sa conversation enjouée et légère. Nous avons des renseignements sur le genre de

cette conversation. Elle passait les bornes permises. L'éducation de Mme de Luynes avait contribué, le fond de la nature aidant, à porter le goût de la jeune femme vers les propos et les contes grivois. Chalais interrogé plus tard, au moment de son procès, dira, avec quelque sévérité peut-être : *Toute la conversation de la dite dame ne consistoit qu'en des actions licencieuses, riottes, coquetteries et jurer Dieu.* Tout au moins surprendra-t-on Mme de Luynes faisant lire à la jeune reine des ouvrages d'un caractère libre. Anne d'Autriche s'amusa de ces divertissements. Elle le regrettera plus tard ; elle dira à Mme de Motteville : *qu'elle ne connoissoit pas alors les dangers qui se rencontrent dans la société des personnes remplies de passions et de vanité.* Mais à mesure, s'établissait entre elle et sa surintendante une de ces intimités d'autant plus étroites qu'Anne d'Autriche — on le lui a beaucoup reproché — un peu distante et hautaine pour le commun des courtisans, se laissait aller à l'égard de ceux qui l'approchaient de près à une familiarité que l'on trouvait excessive.

Faveurs, dons, dignités, tout vint bientôt consacrer l'affection de la reine pour sa surintendante. C'était en décembre 1618 que Mme de Luynes avait été nommée *superintendante de la maison et finances de la reine, chef de son conseil* ; elle avait dix-huit ans ! La charge comportait de grandes prérogatives : commander dans l'appartement de la reine, recevoir les serments de tous les officiers de la maison, présenter à la souveraine sa serviette, *tenir sa pelote, lui donner la chemise, servir la reine à table, dans le carrosse et le logement*, tous privilèges qu'on appelait *des honneurs*. La dame d'honneur — personnage venant après la surintendante et qui était la duchesse de Montmorency, veuve du connétable de Montmorency, respectable personne de cinquante ans — ayant trouvé mauvais qu'on mît au-dessus d'elle une enfant qui n'était même pas duchesse, protesta et quitta la cour : on la laissa partir. La reine allait donner à Mme de Luynes bien d'autres marques publiques de son amitié.

Seize mois après son mariage, Marie de Rohan mettait au monde une fille. Elle voulut la fiancer tout de suite à quelque grand personnage. Anne d'Autriche l'aida. Ensemble elles firent choix d'un prince de la maison de Lorraine, M. de Joyeuse, fils du duc de Guise. Le contrat stipula que M. de Luynes donnerait à sa fille 600.000 livres, le duc de Guise à son fils la terre de Joyeuse et 25.000 francs de rente. Le roi et la reine firent cadeau à la petite fiancée de 100.000 livres. L'enfant était trop jeune et l'avenir incertain : le mariage ne se fera jamais.

Le 25 décembre 1620, Mme de Luynes mettait au monde un fils. Anne d'Autriche vint veiller toute la nuit sa surintendante. Au matin, les cloches sonnèrent. Louis XIII, qui était à ce moment à Calais avec M. de Luynes, voulut apprendre à l'heureux père son bonheur par des salves de coups de canon tirés au château de la ville. Il donna 8000 écus à celui qui lui apporta la nouvelle. Il voulut que le baptême se fit avec somptuosité. Il octroya à cet effet 80.000 francs. L'église où eut lieu la cérémonie religieuse et l'hôtel de Luynes où se déroulèrent les fêtes furent ornés avec profusion. Il y eut des banquets, des comédies, des ballets : princes, princesses, seigneurs et grands affluèrent. Le roi fut parrain, Marie de Médicis marraine et le cérémonial suivi fut le même que s'il s'agissait d'un dauphin de France. Rarement couple de favoris avait joui auprès d'un ménage royal — le mari auprès du roi, la femme auprès de la reine — d'attentions plus remarquées.

Le cardinal de Richelieu, dans ses *Mémoires*, accuse Mme de Luynes d'avoir abusé de cette faveur en exerçant sur l'esprit d'Anne d'Autriche une action

lamentable. Elle a été la perte de la reine, dit-il, dont le bon sens naturel a été forcé par ses mauvais exemples ; elle s'est emparée de l'esprit de la souveraine, l'a gâté, a détourné la princesse du roi et de ses devoirs ; elle a désuni le couple royal !

Sous une forme moins sévère, Mme de Motteville articule la même accusation : Le malheur de la reine, écrit-elle, a été de n'avoir point été assez aimée du roi son mari et d'avoir été forcée d'amuser son cœur ailleurs en le donnant à des dames qui en avoient fait mauvais usage et qui, dans ses premières années, au lieu de la convier à rechercher les occasions de lui plaire et à désirer d'en être considérée, l'en éloignèrent autant qu'il leur fut possible afin de la posséder davantage. Mme de Motteville semble atténuer la responsabilité de Mme de Luynes en la faisant partager par d'autres personnes de l'entourage de la reine. Les reproches de Richelieu subsistent parce que Mme de Luynes, en réalité, a été le centre et l'âme de ce groupe.

Ce groupe se composait de : la sœur du duc de Luynes, Antoinette de Luynes, mariée à un certain Barthélemy du Vernet, et dont on avait fait la dame d'atour d'Anne d'Autriche, jeune femme inconsistante et superficielle ; de Mlle de Verneuil, fille naturelle d'Henri IV, aussi folle tête qu'il y en eut à la cour, disait Tallemant des Réaux ; surtout de la princesse de Conti, Louise Marguerite de Lorraine, fille du duc Henri de Guise tué à Blois, veuve du prince de Conti, singulière créature — elle avait quarante-trois ans — d'une liberté de propos et de conduite notoire, qui a beaucoup contribué à entraîner Mme de Luynes dans les aventures sentimentales et a détruit en elle tout ce qui pouvait y subsister de scrupules. La princesse de Conti, écrivait sévèrement Louis de Marillac à Richelieu, le 29 avril 1622, a été la m... des amourettes de Mme de Luynes, qui se traitoient du vivant du connétable. Dans ses lettres chiffrées, Louis XIII ne désignait Mme de Conti que du pseudonyme de *le péché*.

La cour sut bientôt que le cercle intime d'Anne d'Autriche, grâce à Mme de Luynes, était une réunion fort gaie où se tenaient les propos les plus vifs. On chuchotait en riant quelques-uns de ces propos : cela tournait au scandale. Les personnes bien intentionnées s'alarmèrent. Le nonce Corsini raconte, dans une de ses lettres, comment on vint le trouver pour le prier d'agir auprès du confesseur d'Anne d'Autriche afin de faire cesser la cause de ces bruits. Beaucoup de dames, et des principales, écrit-il, vivent licencieusement en présence de la reine, et n'imposant aucune retenue à leur langue dans leur conversation, ne contiennent point leurs aspirations dans les limites de la modestie et de la convenance. On m'a fait entendre qu'il convient à mon office de trouver quelque moyen pour porter remède à ces inconvénients afin que le bruit n'en parvienne pas aux oreilles du roi, ce qui lui ferait peut-être croire le mal plus grand qu'il n'est. J'ai été prié d'agir en sorte que la reine comprenne combien elle s'expose. Je me résous à entretenir de cette affaire le confesseur de la reine, en usant, bien entendu, de la plus grande précaution : car je sais avec quelle délicatesse il faut toucher à certaines matières. L'intervention n'aboutit pas. Les choses vinrent au point que M. de Montbazou, lui-même, se crut obligé d'aller raconter à Louis XIII que sa fille, Mme de Luynes, donnait à lire à la reine le Cabinet satyrique, ou recueil parfait des vers piquants et gaillards de ce temps, ouvrage plein de poésies risquées. A la longue, pareille éducation ne pouvait qu'efficacement agir sur une nature indolente déjà prédisposée à ce qu'Anne d'Autriche appelait la galanterie.

La reine, écrivait Mme de Motteville, n'a pas fait difficulté de me raconter qu'étant jeune, elle ne comprenoit pas que la belle conversation, qui s'appelle l'honnête galanterie, où on ne prend aucun engagement particulier, pût jamais être blâmable, non plus que celle que les dames espagnoles pratiquent dans le palais. Elle avait en la personne de la duchesse de Luynes une favorite qui se laissoit entièrement occuper de ces vains amusements. Par les divertissements que Mme de Luynes proposa à la reine, elle lui communiqua autant qu'elle put son humeur galante et enjouée pour faire servir les choses les plus sérieuses et de la plus grande conséquence de matière à leur gaieté et à leurs plaisanteries. Un de ces sujets de plaisanterie fut l'amour. On s'amusa des intrigues des autres ; puis, de proche en proche, on s'avisa de donner à Anne d'Autriche des amoureux.

Jeune et jolie, la reine ne pouvait pas manquer de provoquer des passions. On les suscita : on les encouragea pour s'en divertir. Une des premières, fut celle du vieux duc de Bellegarde, grand écuyer, ancien compagnon d'Henri IV, fort galant homme et d'anciennes manières. Mme de Luynes et la princesse de Conti le remplirent d'espoir. Tout le monde riait, Louis XIII le premier. Nous avons deux chansons de Malherbe sur cet amour. M. de Bellegarde était ridicule. Un autre sentiment eut pu être plus dangereux : celui du duc de Montmorency, le brillant et sympathique grand seigneur qui mourra en 1632 à trente-sept ans, sur l'échafaud de Toulouse. Il avait bonne mine, quoiqu'il louchât ; il était élégant et magnifique. Il s'éprit de la reine. Heureusement pour la princesse que le cœur de Montmorency était en même temps occupé par la belle marquise de Sablé. Anne d'Autriche le sachant, fit semblant de ne pas remarquer les attentions du duc. La reine, écrira Mme de Motteville, m'a fait l'honneur de me dire qu'elle n'avoit jamais fait de réflexion sur les sentiments que le duc de Montmorency pouvoit avoir pour elle et qu'elle n'avoit remarqué et pris tout ce que disoit la voix publique de lui que comme un tribut qu'elle croyoit être dû par tout le monde à sa beauté, étant persuadée que cette passion avoit été médiocre à son égard. En réalité, Anne d'Autriche avait été un peu émue. Mme de Luynes et l'entourage s'essayeront bientôt dans une tentative autrement périlleuse, celle du duc de Buckingham. En attendant, sans le vouloir ou en le voulant, Mme de Luynes allait menacer de bien autre manière l'union du ménage royal.

Froid de tempérament et vertueux par principe, Louis XIII était loin d'être insensible. Au mois de juillet 1617 la cour avait déjà remarqué que la beauté d'une des filles d'honneur de la reine, Mlle de Maugiron, ne le laissait pas indifférent : le roi aimait à causer avec la jeune fille, à la regarder. Inquiète, Anne d'Autriche s'était empressée de marier sa fille d'honneur le plus rapidement possible, au loin, en Dauphiné, en lui donnant 10.000 écus de dot ; Louis XIII n'avait rien dit. En décembre 1618 on observa avec surprise que le prince manifestait quelque intérêt pour Mme de Luynes. Était-il attiré par la grâce troublante de la jeune femme, ou était-ce en considération de M. de Luynes qu'il se montrait prévenant à l'égard de Marie de Rohan ? Le nonce Bentivoglio se posait la question dans une de ses lettres et ne concluait d'ailleurs à rien de grave ou d'inquiétant. La reine semblait toutefois s'être aperçue du sentiment de Louis XIII ; elle en souffrait. L'année suivante, 1619, ce fut l'ambassadeur d'Espagne, Giron, qui crut à nouveau constater quelque émotion chez le roi au sujet de Mme de Luynes. Louis XIII allait voir bien souvent la femme de son favori, s'attardait dans ses conversations avec elle, la contemplait longuement. Anne d'Autriche, qui l'avait remarqué aussi, se taisait encore. La surintendante y

mettait-elle quelque coquetterie ? S'était-elle aperçue de l'émotion du roi, l'avait-elle provoquée, l'encourageait-elle ? La reine ne le supposait pas. Mais, peu à peu, les assiduités du prince auprès de Mme de Luynes s'accusaient davantage. Anne d'Autriche, désolée, finit par s'en ouvrir à l'ambassadeur d'Espagne. Celui-ci mandait à Madrid les confidences que la princesse était venue lui faire. La reine de France, disait-il, très affectée, avouait **qu'elle était la plus malheureuse femme du monde, la plus abandonnée et misérable de toutes**. L'ambassadeur tâchait de la rassurer : lui affirmant qu'elle exagérait, lui recommandant d'agir avec prudence. Et cependant, de son côté, incertain, il écrivait que ses soupçons paraissaient se confirmer. Le nonce, à son tour, se préoccupait : il estimait que le chagrin de la reine provenait moins de la jalousie que du dépit de se voir méprisée par le roi. Après quelques hésitations, il s'était décidé à questionner le confesseur du prince, le Père Arnoux : mais celui-ci avait répondu de la pureté des sentiments du roi. Louis XIII se rendait-il compte lui-même de l'émotion qu'il éprouvait ? Et cependant tous les témoignages s'accordaient. L'envoyé vénitien, Contarini, racontait comme quoi en janvier 1621, le roi revenant de Calais après la naissance du fils du duc de Luynes, et rentrant au Louvre, était à peine allé faire une courte visite à la reine, puis s'était rendu à l'appartement de Mme de Luynes, afin de voir la duchesse qu'il avait trouvée dans son lit, et avait embrassé l'enfant qui venait de naître avec une **très tendre affection**. A tout instant, par la suite, Louis XIII allait souper chez Mme de Luynes. Les courtisans se racontaient en plaisantant, comment pendant le siège de Montauban en 1621, Louis XIII, qui logeait avec Luynes dans le château assez étroit de Piquecos, avait envoyé la reine et sa suite habiter Moissac ; de temps à autre, Anne d'Autriche venait voir le roi ; elle arrivait le matin, repartait le soir. Or, un jour, la duchesse de Luynes qui accompagnait la reine avait exprimé le désir de demeurer à Piquecos : **Mais il n'y a pas de lit ?** avait fait Anne d'Autriche. **Oh !** aurait répondu étourdiment Mme de Luynes, **le roi n'en a-t-il pas un ?** Tout le monde jasait. Bassompierre, dans son *Journal*, assure que le roi avait **une extrême passion pour Mme la connétable**. En réalité l'histoire allait tourner court. Tallemant des Réaux, qui n'est pas bienveillant pour Louis XIII, affirme que Louis XIII **n'eut jamais l'esprit de faire le connétable de Luynes c...** **Il eut pourtant fait plaisir à tout le monde, ajoute-t-il gaillardement, et elle en valoit bien la peine**. Vertueux, timide et peu entreprenant, le roi n'eut pas osé. Plus exactement, ses sentiments à l'égard du ménage de Luynes s'étaient modifiés.

Malgré les quelques lettres banales de convenance écrites par le roi à la mort inopinée du duc de Luynes, en décembre 1621, il n'y a pas de doute que la disparition du favori a précédé une disgrâce que tous les témoignages s'accordent à reconnaître comme devant être inévitable. Grisé par les honneurs dont le souverain avait consenti à le combler, Luynes, devenu duc et connétable, avait affecté des manières autoritaires dont Louis XIII avait fini par être excédé. Le sentiment, plutôt physique, qu'éprouvait le roi pour son ami, était destiné à disparaître avec la personne de Luynes. Celui-ci mort, Louis XIII éprouva contre la mémoire de son favori un dépit et une rancœur, faits de colère et d'humiliation. La famille, et surtout la duchesse, allaient subir les effets de cette antipathie irritée.

Au fond, si le roi avait pu être un instant troublé par la grâce de Mme de Luynes, il n'avait jamais estimé celle-ci. Esprit sérieux et réfléchi, il voyait bien le genre d'influence que la duchesse exerçait sur la reine ; il en avait conçu un mécontentement qui n'attendait que les circonstances pour se manifester. Vers la fin de la vie du connétable, les relations de Mme de Luynes avec le duc de

Chevreuse, prince de Lorraine, frère de la princesse de Conti, ayant paru des plus suspects, Louis XIII, dans un accès de mauvaise humeur contre Luynes, avait osé dire à celui-ci que M. de Chevreuse était amoureux de sa femme, et Bassompierre, auquel le prince rapportait le propos, était surpris de l'accent d'animosité avec lequel le roi ajoutait : *J'ai eu grand plaisir à me venger d'elle et à faire déplaisir à lui*. Sur son lit de mort, à Longuetille, près Monheurt, aux bords de la Garonne, Luynes ayant recommandé au prince la duchesse et ses enfants, Louis XIII avait promis de ne pas les abandonner. Mais le connétable disparu, les véritables sentiments du roi se révélèrent.

De retour à Paris, après la campagne dans le Midi au cours de laquelle Luynes était mort, Louis XIII n'alla pas voir Mme de Luynes. La jeune femme était sur le point d'accoucher ; le roi lui fit signifier qu'elle eût à quitter le Louvre, parce qu'il ne convenait pas, disait-il, qu'elle demeurât dans le palais royal, pour cette circonstance, honneur réservé aux seules princesses du sang. Sur des observations qui lui furent faites, et d'ailleurs Mme de Luynes devant continuer à loger au Louvre à titre de surintendante de la maison de la reine, le roi consentit à rapporter son ordre, mais il fit changer la surintendante d'appartement et la reléqua dans un endroit écarté et obscur. Mme de Luynes mit au monde une fille. Le roi tarda à aller lui faire une visite. *Il n'a usé vis-à-vis d'elle*, disait l'ambassadeur vénitien, *d'aucune démonstration de tendresse*. La sœur du connétable, Mme du Vernet, avait été priée de quitter le Louvre. Louis XIII ordonna aux frères de Luynes de n'avoir plus à paraître au conseil et de déloger aussi du palais royal : ils obéirent. Ceux qu'on appelait *les restes du connétable*, sentant leur règne fini, acceptaient silencieusement la retraite. Il n'en fut pas de même de Marie de Rohan.

Un instant surprise de sa disgrâce, Mme de Luynes s'était ressaisie. Contre la mauvaise humeur du roi, elle avait un refuge, Anne d'Autriche, dont elle restait la surintendante. Satisfaite, au fond, d'avoir vu disparaître le connétable, la reine s'était attachée plus que jamais à l'amitié de Mme de Luynes. Elle avait des peines. Sa belle-mère, Marie de Médicis, réconciliée avec le roi son fils après la mort du favori, était revenue, brouillant le ménage royal de son humeur jalouse, envahissante et désordonnée. Anne d'Autriche confiait ses douleurs à Mme de Luynes. *Toute la consolation de la reine*, écrit Mme de Motteville, *étoit la part que la duchesse de Luynes prenoit à ses chagrins*. Mais en même temps qu'elle consolait Anne d'Autriche, la surintendante continuait à la distraire par les plaisirs habituels de sa société dissipée. De jeunes seigneurs s'en mêlaient. Les courtisans parlaient à nouveau du cercle trop libre de la reine, des conversations peu châtiées qui s'y tenaient. Inquiets, les ministres chargèrent le nonce Corsini d'intervenir encore auprès du confesseur d'Anne d'Autriche. *Ils m'ont prié*, écrivait le nonce le 23 février 1622, *de faire entendre à la reine régnante que quelques seigneurs de mauvaises mœurs tiennent avec des dames de la cour, qui n'en ont pas de meilleures, des discours licencieux qui passent les bornes de la décence et du respect, ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses en exposant la reine à la médisance des gens de salon et à celle de ses peuples*. On désire qu'elle éloigne d'elle la princesse de Conti, Mlle de Verneuil, la veuve du connétable. Je tâcherai de me servir pour cela le plus adroitement que possible de son confesseur. Louis XIII était au courant. De jour en jour son irritation croissait contre la duchesse. Un dernier incident allait faire éclater l'orage.

A ce moment, mars 1622, après plusieurs années de vaine attente, la reine croyait pouvoir donner bientôt un dauphin à la France. Ce n'était pas la première fois : les espérances précédentes s'étaient toutes évanouies au grand chagrin du roi. On avait recommandé à la princesse les plus extrêmes précautions : elle devait éviter la moindre imprudence, se ménager. Les choses suivaient normalement leur cours et les médecins comptaient sur le succès tant souhaité, lorsque, une fois de plus, l'espoir de tout le royaume fut déçu, et cela par la faute de Mme de Luynes.

Le lundi 14 mars 1622, la princesse de Condé recevant chez elle, dans son appartement du Louvre, le soir après souper, — ce qu'on appelait [tenir le lit](#) — la reine s'était rendue à la réunion, accompagnée de la surintendante et de Mlle de Verneuil, La soirée avait été brillante : princesses et dames de la cour s'y étaient trouvées en nombre, avec beaucoup de seigneurs. Sur le tard, après minuit, Anne d'Autriche se décida à rentrer dans son appartement. Elle avait à traverser la grande salle du Louvre, au premier, servant de salle des pas-perdus et de salle de fêtes — notre salle Lacaze. — Au bout de la salle se trouvait la petite marche d'une estrade, sur laquelle on mettait le trône du roi, sous un dais, aux jours de grande cérémonie. Mme de Luynes eut l'imprudente idée de faire courir la reine en la tenant sous le bras avec Mlle de Verneuil. A la marche du trône, Anne d'Autriche buta et tomba : elle éprouva une vive douleur. On la coucha : deux jours après, le mercredi 16, sur les trois heures de l'après midi, [les espérances](#) étaient dissipées !

La cour éprouva une vive affliction. Des ambassadeurs vinrent présenter des compliments de condoléances. On ne dit rien à Louis XIII qui, le dimanche suivant, jour des Rameaux, 20 mars, partait pour Orléans et le Midi. On attribua l'indisposition de la reine à une cause quelconque.

Mais à Orléans, le 25, il fallut bien mettre le roi au courant. Il eut une violente colère faite de la déception du roi et du père, de la douleur du mari et de l'exaspération du souverain. Les sanctions allaient promptement suivre. Un gentilhomme de la chambre, M. de la Folaine, fut envoyé à Paris avec trois lettres, une pour Mme de Luynes, une pour Mlle de Verneuil et la troisième pour la reine. A Mme de Luynes, Louis XIII disait : [Ma cousine, ayant reconnu qu'il est du bien de mon service de régler à l'avenir la maison de la reine d'autre sorte qu'elle n'a été par le passé, j'ai estimé ne le pouvoir si bien faire qu'en la forme et par le moyen que vous dira le sieur de la Folaine que j'en voie pour vous faire entendre ma volonté.](#) Cette volonté était que Mme de Luynes quittât immédiatement la cour. Mlle de Verneuil était également chassée : on la confiait à la duchesse d'Angoulême. A la reine, Louis XIII écrivait : [Le soin que je dois avoir qu'il y ait bon ordre en votre maison m'a fait résoudre d'y apporter du changement qui ne sera que pour un plus grand bien comme vous reconnôtrez par le temps. J'envoie la Folaine vous faire entendre sur cela ma volonté, laquelle je vous prie d'effectuer au plus tôt et de vous rendre aussi prompte à me donner le contentement que j'en attends que je vous crois disposée à me faire recevoir tout celui que je me suis promis de vous. Pas un mot affectueux, le billet était sec.](#)

Ces mesures, et surtout la forme avec laquelle elles étaient notifiées, produisirent sur la reine et son entourage l'effet que l'on peut imaginer. Anne d'Autriche fut froissée. [La reine, écrira Mme de Motteville, qui se jugeoit elle-même et qui se connoissoit sans tache, ne trouvoit pas qu'elle fut traitée comme elle méritoit de l'être. L'orgueil humain qui règne toujours trop fortement dans](#)

l'âme des grands, la rendoit en sa propre cause un juge favorable et sentant la disgrâce de Mme de Luynes comme un outrage qu'elle avoit de la peine à supporter, elle faisoit voir qu'elle ne comprenoit pas assez, qu'il faut que les volontés d'un mari soient à une honnête femme des lois qu'elle doit observer. Anne d'Autriche envoya son écuyer, M. de Putange, à Orléans avec une lettre dans laquelle elle manifestait au roi son affliction profonde : elle protestait avoir toujours tenu sa maison comme il le fallait ; elle suppliait le prince de lui dire quelle faute avait commise Mme de Luynes afin que, d'elle-même, elle put prendre les résolutions nécessaires ; elle terminait en assurant d'ailleurs, qu'elle obéirait à tout ce que le roi voudrait lui commander.

Déjà préoccupé de la santé de sa femme, Louis XIII se radoucit : il répondit le 27 mars : *Je n'ai point entendu, ordonnant autre demeure que celle du Louvre à ma sœur de Verneuil et à ma cousine la connétable de Luynes de leur en interdire l'entrée ni vous ôter la liberté de les voir.* Mais ce ne serait que rarement. Anne d'Autriche envoya de nouveau Putange, puis M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, pour insister. Louis XIII s'impatientait. La reine pria M. de Montbazon d'aller trouver le roi qui était parti pour Blois : M. de Montbazon fut mal reçu. Elle envoya M. de Verneuil, le duc de Guise, le duc de Chevreuse. Louis XIII n'y tint plus. Le 15 avril, il commandait au président Jeannin d'aller notifier à la reine sa décision dernière : *J'écris à la reine, lui disait-il, pour lui faire entendre ma volonté : c'est qu'absolument je ne veux plus qu'elle voie la connétable de Luynes, que parfois et rarement. A cette fin vous lui présenterez ma lettre que je vous prie d'accompagner de vos bons et salutaires avis afin qu'elle se conforme du tout à ma volonté.* C'était le dernier avertissement. De la part du roi, le président Jeannin donna trois jours à Mme de Luynes pour quitter la cour, sinon elle s'exposait aux pires mesures. Il fallait obéir. Anne d'Autriche céda.

Ainsi Mme de Luynes était chassée ! On disait que sa charge de surintendante allait lui être enlevée pour être donnée à Mme de Montmorency. Veuve, sans soutien, sans appui, puisque la reine elle-même n'était pas en mesure de la défendre, objet de l'antipathie du roi qui ne pouvait plus la souffrir, Marie de Rohan ne se trouvait donc avoir été élevée si haut par son mariage avec le connétable de Luynes que pour tomber plus bas dans l'éclat et la soudaineté d'une chute retentissante ! Mais elle était femme de ressources : elle ne capitulerait pas, elle résisterait : elle allait trouver le moyen de tenir tête au roi et d'avoir raison de la mauvaise fortune !

CHAPITRE II. — LE MARIAGE DE CHEVREUSE.

DEPUIS qu'au début du siècle précédent un cadet de la maison régnante de Lorraine — alors en pays germanique — était venu s'établir en France pour chercher aventure et qu'après de signalés services rendus à François Ier, ce cadet, Claude de Lorraine, comte d'Aumale, avait été fait duc de Guise, le prestige et la puissance de la famille des Guise avaient grandi de génération en génération. Des huit garçons et quatre filles de Claude, l'aîné avait été le brillant duc François de Guise, homme de guerre incomparable, un des meilleurs capitaines du XVI^e siècle, assassiné près d'Orléans par Poltrot de Méré ; les cadets avaient été les cardinaux de Lorraine et de Guise, conseillers écoutés des rois Valois ; la sœur, devenue reine d'Ecosse, avait été la mère de Marie Stuart, qu'on avait mariée au roi de France François II. Ainsi, branche cadette d'une maison étrangère, apparentée à la famille royale par le mariage de Marie Stuart ; frères et oncles de la reine, les Guise, à la seconde génération, étaient déjà au-dessus des plus grandes familles françaises. A la troisième génération ils avaient manqué devenir rois. Tout le monde se rappelait encore, vers 1620, comment le fils du duc François, Henri de Guise, le héros populaire balafré, devenu chef de la ligue créée sous Henri III afin de défendre la religion menacée par la faiblesse du roi, avait acquis une autorité sans égale dans le royaume et avait si bien mené la lutte contre le souverain trop disposé à accepter pour successeur le huguenot Henri de Navarre, qu'on avait agité la question de savoir si les États généraux ne devraient pas mieux l'appeler à la couronne que de prendre pour roi un protestant. Henri III redoutant d'être détrôné et même tué, effrayé de l'omnipotence menaçante du duc, avait fait assassiner celui-ci à Blois en 1588.

Des cinq enfants qu'avait laissés Henri de Guise, l'aîné, Charles, était un homme de peu de valeur ; le second, Louis, entré dans les ordres, fait cardinal de Guise et archevêque de Reims, paraissait d'une moralité douteuse ; le quatrième, François, chevalier de Guise, se distinguera sous Louis XIII par des duels retentissants trop semblables à des assassinats ; la fille était cette princesse de Conti dont la réputation était si compromise ; le troisième fils était Claude de Lorraine d'abord prince de Joinville, puis duc de Chevreuse.

Ce duc de Chevreuse n'était pas sans quelque mérite. Nous avons un joli portrait de lui, enfant, par Léonard Gaultier. La figure allongée, le front élevé et légèrement proéminent rappellent Henri de Guise ; la physionomie est fine et distinguée ; le bas du visage élégant ; jeune homme, le prince était séduisant, gracieux, plein de race. La figure se modifiera plus tard. La guerre, l'exercice du commandement lui donneront une apparence mâle et vigoureuse. Vers 1622, âgé de quarante-cinq ans, c'était un seigneur de bonne mine, fort, avec des traits larges et accusés, le physique d'un homme d'action : seulement l'œil calme et le regard accommodant révélaient un être au caractère facile, disposé à accepter son sort, plein de résignation et d'insouciance avec une nuance de simplicité naïve. Gaston d'Orléans disait à Chalais : *M. le duc de Chevreuse est sans foi, mol et adonné à ses aises*. Il le comprenait mal. Avec *de l'esprit passablement*, comme dit Tallemant des Réaux, M. de Chevreuse était, dans la vie ordinaire, un esprit faible et pusillanime.

Sur le champ de bataille, au contraire, il était très brave. Rallié à Henri IV après la conversion de celui-ci au catholicisme, il s'était vaillamment conduit à ses

côtés. On citait ses prouesses pendant les sièges de la Fère et d'Amiens où il avait sauvé la vie au maréchal de Biron, enveloppé, et l'avait ramené, couvert lui-même de sang et de plaies. Pour la valeur, disait Tallemant, on n'en avait jamais vu une plus de sang-froid. A la paix, M. de Chevreuse était allé guerroyer contre les Turcs. Lorsqu'il n'avait plus eu d'infidèle, de huguenot ou d'Espagnol à pourfendre, il s'était battu en duel. Bretteur émérite, il s'était fait remarquer par son humeur ardente et provocante avec d'autres seigneurs de son âge : Schomberg, Termes, Sommerive, Saint-Luc, Pompignan, tous jeunes gens à la mode, danseurs de ballets accomplis. Henri IV avait dû intervenir bien des fois afin de l'empêcher d'aller sur le pré. Ainsi qu'il convenait, à un homme possédant cette humeur et une auréole pareille, Claude de Lorraine avait eu auprès des dames tous les succès possibles.

Par un hasard malheureux, il s'était surtout amouraché des maîtresses d'Henri IV, fâcheuse rencontre : d'abord de la comtesse de Moret, — pour la peine le roi l'avait prié d'aller faire un voyage en Angleterre, puis l'avait mis en quarantaine au château de Marchais, chez son frère le duc ; — ensuite de la marquise de Verneuil — cette fois, Chevreuse ayant manqué, à cette occasion, de tuer le duc de Bellegarde, un soir, rue de la Cerisaie, au Marais, Henri IV, furieux, avait parlé de lui couper le cou. — Tout le monde connaissait la liaison de Claude de Lorraine avec Mme de Villars, femme du gouverneur du Havre ; avec Angélique Paulet, célèbre chanteuse du temps ; surtout avec la maréchale de Fervaques, une veuve, qui n'était plus toute jeune, se trouvait fort enflammée pour lui et, sous prétexte qu'il lui avait promis de l'épouser, le laissait dilapider sa fortune. L'aventure décisive allait être celle de Mme de Luynes.

Marie de Rohan et lui s'étaient beaucoup vus à la cour ; ils se rencontraient chez la princesse de Conti, la sœur de M. de Chevreuse. Il eut été surprenant que Claude de Lorraine, dans ce milieu peu difficile, ne remarquât pas la troublante beauté de Mme de Luynes et, habitué aux succès, ne tournât pas autour de la jeune duchesse. Devinant les sentiments de son frère, Mme de Conti facilita les entrevues. M. de Luynes vivait encore. Séduite par le nom, le prestige et la gloire de Claude de Lorraine, entraînée d'ailleurs par les conseils de Mme de Conti, la duchesse de Luynes s'abandonna. On comprend le mot que disait Louis de Marillac à Richelieu traitant la princesse de Conti de m..... des amourettes qui se traioient du vivant du connétable.

Bientôt la liaison de Marie de Rohan et de M. de Chevreuse fut connue de toute la cour. Suivant l'usage le mari, seul, l'ignorait. M. de Chevreuse demeurait dans les meilleurs termes avec lui : J'ai lu à M. de Luynes, écrivait Rucellaï à Chevreuse, la lettre que vous lui écrivez et lui ai fait porter les protestations d'amitié et de service que vous lui faites : il en est très content et vous honore et estime chèrement. Dans un moment d'humeur, Louis XIII, nous l'avons vu, avait fini par faire allusion devant son favori, à la conduite de sa femme et comme, à ce propos, Bassompierre osait dire au roi que c'estoit péché que de mettre ainsi mauvais ménage entre le mari et la femme le prince avait répondu en souriant : Dieu me le pardonnera, s'il lui plaît ! Il savait bien que ce secret n'en était un pour personne.

Lorsque Luynes fut mort, en décembre 1621, les deux amoureux s'affichèrent sans vergogne. On les vit publiquement ensemble. Ce fut la fable de la cour. Mme de Luynes, disgraciée en avril 1622, comprit qu'elle n'avait qu'un seul moyen de se tirer d'embarras et de faire rapporter la décision du roi, c'était d'épouser M. de Chevreuse !

Suivant les règles en effet de la cour de France, un prince lorrain n'était pas français : il n'avait pas de place dans la hiérarchie de la noblesse du royaume ; aux cérémonies publiques **on n'y avait point d'égard**, disaient les textes. Tout au plus, dans l'appartement du roi et de la reine lui accordait-on, par déférence, quelques avantages particuliers. Mais, s'il parvenait à se faire donner un titre ducal français, sa situation alors était entièrement modifiée. Il ne cessait pas, en principe, d'être étranger, seulement, son titre vérifié et enregistré au Parlement, il se trouvait lié au roi de France par un serment, soumis à la juridiction des cours souveraines du royaume, à même de figurer à son rang dans l'ordre de la noblesse française, et par suite, en un sens, régnicole. Ceux qui étaient dans cet état incertain, jouissaient donc à la fois et des égards dus à leur titre ducal et de la considération que comportait leur situation de princes étrangers apparentés à une famille régnante de l'Europe. Les Guise étaient dans ce cas. On les ménageait. Par surcroît, l'appréhension que causait depuis un demi-siècle leur puissance politique — plus ou moins persistante, croyait-on — inspirait aux rois de France et à leurs gouvernements beaucoup de prudence à l'égard d'une lignée de personnages qui avaient été sur le point de détrôner un successeur de saint Louis. Les Guise, ensuite, étaient apparentés à la famille royale ; la sœur du duc de Chevreuse, Mme de Conti, étant cousine du roi, princesse du sang.

Personnellement Claude de Lorraine jouissait auprès du roi d'une considération toute spéciale due aux services qu'il avait rendus et à sa fidélité au souverain. Il était resté du côté de Marie de Médicis pendant les troubles de la régence, et du côté de Louis XIII durant les guerres civiles causées par les révoltes des grands et de la reine-mère après 1617. **La diligence que vous avez apportée aux affaires de Sa Majesté**, lui écrivait en 1620 Rucellai, de la part du prince, **a affermi extrêmement ici l'estime de votre personne et comme vous avez été parmi peu de grands qui ont servi le roi et que parmi ce peu là vous avez fait valoir uniquement votre service, ainsi assurez-vous que dorénavant, vous serez plus privilégié.**

Épouser M. de Chevreuse, c'était donc, pour Mme de Luynes, entrer dans une famille qui la couvrirait de tous les privilèges juridiques, moraux, ou politiques dont elle jouissait. C'était devenir la femme d'un seigneur considéré et ménagé. On n'oserait pas la frapper ; elle aurait derrière elle pour la défendre la maison des Guise et ses ramifications nombreuses, cabale puissante ! On ne pourrait pas maintenir son exclusion de la cour, la princesse de Conti, devenue sa belle-sœur, interviendrait. Puis n'était-ce pas pour Mme de Luynes réaliser un magnifique rêve ! Elle serait alliée à une famille étrangère régnante, apparentée au roi d'Angleterre qui traitait le duc de Chevreuse en ami. M. de Chevreuse était **très haut et très illustre prince Monseigneur Claude de Lorraine, pair, grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant général pour le roi au bas et haut Auvergne**. Les courtisans lui donnaient du **Monseigneur**, le traitaient de **Votre Altesse** ; Marie de Médicis l'appelait **mon neveu** ; lorsqu'il voyageait, on le recevait dans les cours étrangères avec des honneurs spéciaux dus aux membres de famille quasi souveraines ; à Londres, par exemple, il mangeait **à la chambre du lit** du roi, insigne faveur ! Au Louvre, il avait sa chambre, au-dessus de celle de Louis XIII. On le disait très riche : il recevait une pension annuelle de 40.000 livres du roi qui lui donnait en plus, de temps à autre, des dons d'argent par 12 et 15.000 livres ! Tout récemment, en 1621, à la mort du duc du Maine, il avait été gratifié de la charge de grand chambellan, second **office domestique de la couronne**, signe de la confiance et de l'estime entières que le roi avait pour lui : sa faveur était éclatante.

Il ne s'était jamais marié : jadis, il avait voulu épouser Mlle de Vendôme, fille naturelle d'Henri IV ; mais le duc du Maine s'étant mis sur les rangs, il n'avait pas insisté. Un instant il avait songé à Mlle du Maine : les négociations avaient été poussées assez loin, puis rompues. Mme de Luynes avait toutes facilités pour se faire épouser par lui.

Avait-il été question déjà de mariage entre eux ? Mme de Luynes l'affirmera. M. de Chevreuse paraîtra l'ignorer. Il est vraisemblable que des propos avaient été échangés sans que rien de définitif eût été conclu.

Dans les trois jours qui suivirent la sommation apportée par Jeannin de quitter la cour, Marie de Rohan envoya un gentilhomme de ses amis à M. de Chevreuse. M. de Chevreuse n'était pas à Paris : il faisait un pèlerinage à Notre-Dame de Liesse, près de Laon, avec MM. de Liancourt, de Blainville, Zamet et Fontenay-Mareuil. Le gentilhomme trouva M. de Chevreuse à Soissons et lui expliqua l'objet de sa démarche. Mme de Luynes ne faisait nul mystère qu'elle avait reçu l'ordre de s'en aller de la cour et qu'elle ne voyait d'autre moyen d'éviter la disgrâce que d'épouser le duc de Chevreuse. Elle pria M. de Chevreuse de consentir à cette union et de prévenir le roi, **personne ne doutant, ajoutait-elle, que l'ordre de Sa Majesté ne se changeât en sa considération.** Il fallait seulement se hâter car **si elle étoit sortie du Louvre, la chose se réparerait plus difficilement.**

M. de Chevreuse surpris, hésita. Il questionna d'abord le gentilhomme pour savoir ce qui avait motivé la disgrâce de Mme de Luynes. Que s'était-il passé ? Il demanda ensuite conseil à ses compagnons de voyage. Fontenay-Mareuil, qui était présent, nous raconte dans ses Mémoires que chacun dissuada le duc : sa propre situation, lui dit-on, pourrait être compromise ; il allait au-devant d'ennuis certains ; après tous les bienfaits qu'il avait reçus du roi, notamment cette charge de grand chambellan accordée naguère, c'était manquer au souverain que d'épouser une personne qui était désagréable à Sa Majesté. M. de Chevreuse estima le raisonnement juste et répondit au gentilhomme qu'il ne pouvait accéder au désir de Mme de Luynes.

Il rentra à Paris ; il vint voir Mme de Luynes : c'était une imprudence. Il avait compté sans le pouvoir de séduction de la jeune femme. Celle-ci l'enveloppa, insista ; il faiblit. Elle redoubla ses prières : il se soumit. Pour plus de sûreté, elle lui déclara qu'elle allait elle-même écrire au roi afin de lui annoncer, séance tenante, son mariage, et, suivant l'usage, solliciter son autorisation : il n'eut pas la force de résister.

Au reçu de la lettre de Mme de Luynes, Louis XIII manifesta une vive colère. Son premier mouvement fut de refuser l'autorisation. On le raisonna. Après tout, lui expliqua-t-on, ce serait un cas de conscience que d'empêcher deux personnes, déjà notoirement compromises ensemble, de ne pas se marier. Si Sa Majesté voulait maintenir Mme de Luynes hors de la cour, il y aurait toujours quelque moyen d'y parvenir ; si elle préférait ménager M. de Chevreuse, on **découdrait** doucement, sans rien rompre, et la dignité du roi serait sauve. Louis XIII se laissa convaincre.

Seulement, avant même qu'il n'eut fait connaître sa décision, il apprenait que Mme de Luynes, n'attendant pas sa réponse, et passant outre, avait fait célébrer immédiatement son mariage. Craignait-elle un refus ? Ne redoutait-elle pas plutôt que M. de Chevreuse, faible et irrésolu, ne changeât d'opinion ? La cérémonie avait eu lieu le 20 avril, en petit comité, rapidement : c'était quatre

mois après la mort du connétable de Luynes. Je ne sais ce que cela produira, écrivait Marillac à Richelieu en lui annonçant la nouvelle. Tout le monde se moquait. Louis XIII fut extrêmement irrité. Le roi est grandement offensé de la connétable et de M. de Chevreuse, mandait le même Marillac à Richelieu, et en a conçu une grande haine ; il dit que personne des parents n'a voulu signer au contrat. Mais le fait était accompli. Que faire, sinon subir ce qu'on ne pouvait plus empêcher ? Quelques jours après, conformément au protocole, Louis XIII envoyait la lettre de félicitations d'usage aux nouveaux époux ; la cour joignit ses compliments. Peut-être y avait-il quelque ironie, dans les félicitations de chacun. Au jugement de tous, c'était Mme de Luynes qui était la mieux partagée : elle se trouvait acquérir beaucoup de gloire en épousant, toute veuve qu'elle était du connétable, un prince de la maison de Lorraine !

Personne des parents, avait dit Louis XIII, n'a voulu signer au contrat. Il se trompait en partie. Nous avons ce contrat. Au moins pour la famille de Chevreuse, seize parents consentirent à apposer leurs noms au bas de l'acte, et des plus qualifiés : le frère du marié, le duc de Guise ; son oncle, le duc de Nemours ; ses cousins Charles de Gonzague et le comte d'Harcourt ; sa tante, la princesse douairière de Condé ; sa cousine, la princesse de Condé ; sa mère, Catherine de Clèves, veuve du Balafré ; puis, la princesse de Conti, la jeune duchesse de Guise et quatre cousines, les duchesses de Mercœur, de Longueville, d'Elbeuf et de Vendôme. C'est du côté de Mme de Luynes que les abstentions se produisirent. Personne ici, en effet, ne voulut signer ; le père lui-même, M. de Montbazou, dans l'hôtel duquel les notaires dressaient l'acte, rue de Béthizy, avait envoyé procuration.

Aux termes de ce contrat, les nouveaux époux se mariaient sous le régime de la séparation de biens patrimoniaux. Marie de Rohan versait à la communauté 300.000 livres. En retour, M. de Chevreuse assurait, après lui, à sa veuve, un douaire de 10.000 livres de rente à prendre sur le duché de Chevreuse, plus la jouissance du château de Dampierre, meublé selon sa qualité pour l'habitation, avec les basses-cours, les jardins et les canaux. Si Mme de Chevreuse se remariait, elle renonçait à Dampierre. Les deux conjoints se donnaient l'un à l'autre tout ce qu'ils avaient acquis jusqu'à ce jour en dehors de leurs patrimoines et spécifiaient que chacun d'eux, de leur côté, paieraient leurs dettes respectives ; la précaution était loin d'être superflue.

On fut assez frappé, dans le public, que Marie de Rohan qui n'avait reçu de son père, au moment de son premier mariage que 200.000 livres de dot — et encore la somme n'avait-elle pas été versée — en donnât 300.000 à M. de Chevreuse. Par le contrat, écrivait Marillac à Richelieu le 26 avril, la mariée donne aux enfants qui proviendront de ce mariage tous ses biens généralement quelconques à l'exclusion de ceux du premier. Les procès qui se dérouleront plus tard montreront que cette donation de 300.000 livres était fictive. Les enfants du connétable de Luynes possédaient d'ailleurs la fortune de leur père. Ils n'avaient pas besoin de leur mère : ils lui viendront même en aide aux heures difficiles.

Dans les lettres de félicitation qu'il avait envoyées aux nouveaux époux, Louis XIII n'avait pas fait allusion à l'ordre qu'il avait donné à Marie de Rohan de quitter la cour. Celui-ci n'était donc pas rapporté. Force était d'attendre et, pour le nouveau ménage, de s'éloigner de Paris jusqu'à ce que la question eut été clairement réglée. Le mariage célébré, le 20 avril, Mme de Chevreuse emmena son mari le 21 à Lésigny-en-Brie. Les bienheureux amants, écrivait Marillac, sont allés louer Dieu de leurs prospérités dans la chapelle de Lésigny et prendre

possession ensemble de cette maison que le défunt leur avait préparé sans y penser. G'est la risée de toute la cour ! Puis M. de Chevreuse conduisit sa femme au château de Dampierre afin de lui faire les honneurs de son duché de Chevreuse. Marie de Rohan prenait possession de la terre dont elle allait illustrer le nom et d'un château qu'elle devait tant aimer où elle devait vivre si longtemps, et passer de si longues heures de joie ou de tristesse !

Ancienne seigneurie jadis petite et modeste, la terre de Chevreuse, d'abord érigée en baronnie, avait été transformée en duché par le roi François Ier en 1545, au profit du duc et de la duchesse d'Étampes. Le Parlement avait refusé l'enregistrement des lettres d'érection sous le prétexte que la seigneurie de Chevreuse n'était pas assez importante. C'était en effet une tradition des juristes de la couronne que le titre de duc, le plus considérable de France, ne devait être appliqué à une terre que si celle-ci, par sa valeur, justifiait ce privilège, et si, par le total de ses revenus, elle permettait à son possesseur de faire largement figure de grand seigneur à la cour. Après la duchesse d'Étampes, le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, frère du duc de Guise, avait acheté Chevreuse, agrandi la terre, puis avait demandé à Henri II de renouveler l'érection de la baronnie en duché. Henri II avait consenti en 1555. Cette fois, le Parlement avait enregistré. Du cardinal, le duché de Chevreuse était passé à son neveu, le duc Henri de Guise, le Balafre, et après l'assassinat de celui-ci à Blois, à son fils aîné, le duc Charles de Guise. Henri IV avait souvent répété au duc Charles que s'il transmettait Chevreuse à un de ses frères, il ajouterait au duché la pairie. En 1606, Charles avait passé la terre à son frère, Claude de Lorraine, prince de Joinville ; Henri IV avait oublié sa promesse ; Louis XIII l'avait tenue en 1612. Ici encore, le Parlement avait fait des résistances. Il ne cédera qu'en 1627.

Une terre féodale comprenait deux sortes de revenus : le revenu du domaine personnel du seigneur, possédé en propre, affermé par lui ou exploité directement ; les revenus féodaux constitués par l'ensemble des redevances et droits que payaient au seigneur féodal les habitants du territoire de la seigneurie ou des fiefs dépendant de la seigneurie. Au XVI^e siècle la seigneurie de Chevreuse comprenait, avec le bourg de Chevreuse, les terres, fiefs et seigneuries de Maurepas Damvilliers, Maincourt et quelques autres. Dampierre, à ce moment, n'en faisait pas partie. La seigneurie dépendait de l'évêque de Paris auquel le baron de Chevreuse prêtait foi et hommage. Le cardinal de Lorraine avait ajouté à Chevreuse la seigneurie de Meudon, la sieurie de Dampierre, les fiefs de Saclay, de Cottigny, et était parvenu ainsi à grouper un domaine représentant 6000 livres tournois de revenus. Lorsque le Parlement, le 10 mai 1555 avait alors accepté d'ériger Chevreuse en duché, il avait stipulé n'admettre provisoirement ce chiffre de 6000 livres de revenu qu'à condition que le nouveau duc de Chevreuse le porterait à 10.000. En juillet 1564, le même cardinal de Lorraine avait obtenu des lettres patentes de Charles IX qui substituaient le roi de France à l'évêque de Paris, comme seigneur immédiatement supérieur de la terre de Chevreuse. Les ducs suivants avaient augmenté Chevreuse ; Claude de Lorraine l'augmentera de telle sorte que vers le milieu du XVII^e siècle, la terre était estimée valoir quelques six ou sept millions de francs de nos jours, Marie de Rohan avait raison ; M. de Chevreuse paraissait très riche.

On fit à la nouvelle duchesse une magnifique réception. Entouré de ses vieilles murailles, l'antique petit bourg de Chevreuse, tranquille et propre, comme tous ces bourgs de l'Île-de-France, s'étendait aux pieds de la Madeleine et de l'ancien

château fort du moyen âge, là où il est encore aujourd'hui. On disait : [La ville et château de Chevreuse](#), les [manants et habitants](#). Aux terres et fiefs dont se composait le reste du duché de Chevreuse, au XVIIe siècle, s'étaient ajoutés : Villepreux et les paroisses circonvoisines, Choisel, au bout du parc actuel de Dampierre, le château de Becquencourt, et au domaine propre du seigneur, les terres de la Tuilerie, des Mousseaux, de la Mare aux Buis, les moulins de Tan, du Pont-de-Beauce.

Tout le personnel qui administrait le domaine : — des officiers de justice, un bailli, siégeant à Chevreuse, secondé d'un greffier et d'un tabellion : des juges locaux dans divers endroits, rendant, pour les affaires ne dépassant pas un certain taux, des sentences dont on appelait au bailli de Chevreuse et de celui-ci au Parlement de Paris ; pour les bois, assez considérables, nécessitant des gardes particuliers auxquels incombait le devoir de surveiller, d'exploiter ces bois et de juger les délits forestiers, [capitaines de chasse et grueries](#) ou gruyers, — tous vinrent présenter leurs devoirs à Mme de Chevreuse.

En carrosse, Mme de Chevreuse parcourut bourgs et villages. On lui montra les domaines de son mari. Les populations la fêtèrent. L'endroit qui devait le plus la séduire était celui dont elle était destinée à faire sa résidence, Dampierre, dans la jolie vallée de l'Yvette.

Le château de Dampierre n'était pas, à ce moment, l'édifice magnifiquement ordonné que l'on voit aujourd'hui, et qui a été bâti par Mansard en 1680. Construit au XVIIe siècle par un trésorier de France et embelli par le cardinal de Lorraine, il offrait au regard un ensemble de constructions de la Renaissance, basses, couvertes de tuiles, flanquées de tours, le tout en briques rouges, chaînage de pierre, groupé autour de plusieurs cours de dimensions diverses. Des fossés pleins d'eau l'entouraient. L'effet était pittoresque ; les hauts combles aigus, les souches de cheminées élancées, les longues fenêtres ornées de motifs de décoration à enroulements de pierre sculptée coupant les toitures, donnaient aux bâtiments un aspect varié et seyant. Pour le temps, le château était modeste.

De la route traversant perpendiculairement le vallon, entre un grand étang, qui subsiste encore, et le château, on accédait à la porte d'entrée, pavillon au comble aigu, percé de trois fenêtres. L'avant-cour était petite, entourée de quelques bâtiments d'exploitation peu élevés, suivie, vers l'est, d'une basse-cour plus grande, environnée de communs dont il reste une grande salle à solives apparentes précédée d'une porte qui n'est pas sans caractère. A droite, dans l'avant-cour, s'ouvrait, derrière un pont-levis, la seconde entrée du château, — pavillon d'un étage surmonté d'un comble aigu à la Henri IV ; — puis la cour intérieure, très simple, rectangulaire, encadrée seulement de bâtiments à simples rez-de-chaussée, sauf vers l'ouest où s'élevait un étage donnant du côté de l'étang ; au fond était la porte du logis, cintrée, un peu basse, sans ornement, et dans ce corps central du château, à gauche, la grande salle, belle pièce à poutres et solives apparentes, à haute cheminée de pierre monumentale, éclairée de six fenêtres. Le reste du logis se composait de pièces d'habitation et de service.

Au delà du corps d'hôtel, vers le midi, s'étendait un parterre rectangulaire, à compartiments de fleurs, qu'entourait un portique bordé extérieurement du fossé plein d'eau. Un autre parterre plus vaste, également à compartiments et celui-ci enveloppé d'un canal, complétait le jardin dans la direction de Chevreuse. Il n'y avait pas de parc ; tout autour se succédaient des bois, des terres labourées, des

prés, des [garennnes](#), des vignes. Ce qui frappait était l'abondance de l'eau courante, on disait : [les pourpris, jardins, étangs, canaux : fontaines de Dampierre](#). Dans ce cadre de bois et de verdure, Dampierre paraissait une habitation charmante, agreste, faite pour la retraite au milieu du calme et de la solitude des champs.

Mme de Chevreuse prit goût au site : elle aima ces constructions intimes et ramassées ; la vue du grand étang, la promenade sous ces portiques qui encadraient le parterre et rappelaient les plus belles résidences du siècle précédent, Gaillon, par exemple, l'enchantèrent. A son instigation, son mari, s'intéressa à Dampierre. Ne voulant pas s'engager dans des constructions nouvelles, — il n'était pas bâtisseur — il décida de prolonger les parterres et de les entourer d'un vaste parc. C'est lui qui a créé le grand parc de Dampierre. Il procéda en opulent seigneur peu soucieux des réclamations des menues gens et de la dépense. Il acheta les terres qui lui étaient nécessaires, d'autorité, sans s'embarrasser de transactions délicates. Il poussa jusqu'aux paroisses voisines de Senlis et Choisel, à trois quarts de lieue. Il n'était pas le seul de son temps à agir de la sorte. [Il fit son parc, expliquait Tallemant, à la manière du bonhomme d'Angoulême, à Grosbois ; il enferma les terres du tiers et du quart](#). Afin de calmer les protestations, il promit des clefs du parc à toutes les personnes lésées ; il n'en donna aucune. Un [capitaine du château de Dampierre, secondé de l'intendant de la maison de Monseigneur le duc de Chevreuse et gruyer du dit lieu](#), était chargé de la garde et de l'entretien du domaine.

Mais quelque agrément que put présenter Dampierre, ses bois et son duché, il n'était pas dans la pensée de la nouvelle duchesse de s'y éterniser. Où en était-elle avec le roi ? Pouvait-elle ou non rentrer à la cour ? Elle s'adressa à sa nouvelle belle-sœur, la princesse de Conti, afin de le savoir.

Auteur indirect de son mariage, celle-ci devait à son frère et à son amie de les aider à sortir d'une situation incertaine. La princesse de Conti, seule, aurait eu peut-être quelque peine à réussir : elle sollicita le concours de Bassompierre.

Bassompierre était à ce moment fort en crédit auprès de Louis XIII ; il suivait le roi dans la campagne de 1622 contre les huguenots du midi, très écouté, toujours favorablement accueilli. Louis XIII aimait la compagnie du beau gentilhomme, gai, jovial, spirituel, déferent et dévoué ; il le nommera maréchal de France en août. Or Bassompierre était amoureux de la princesse de Conti dont il sera l'amant fidèle durant près de trente années. Il accepta les ouvertures que lui fit Mme de Conti. La cour fut vite au courant des tentatives essayées pour ramener Mme de Chevreuse. On appela l'affaire [la cabale des dames](#). Les gens informés doutaient du succès. [Bassompierre, écrivait Marillac à Richelieu, n'a que de la subtilité et de l'effronterie ; la princesse de Conti se trouvera appuyée de sa faveur comme de ses jambes après ses couches : cette faveur est plus grêle que ses jambes ne furent tremblantes](#). Il se trompait : Bassompierre avait d'excellents moyens d'aboutir.

En fait, la situation de M. de Chevreuse n'avait pas été aussi compromise qu'on aurait pu le croire par son mariage : elle était trop forte. En guerre avec les huguenots, Louis XIII ne se souciait pas de provoquer les grands du royaume. Le souvenir des guerres civiles suscitées par eux depuis sept ou huit années était encore trop présent à son esprit pour que les ministres ne conseillassent pas au roi des ménagements nécessaires. Les Guise comptaient parmi les groupes de

seigneurs les plus influents ; toute une clientèle les suivait ; leur renom était encore capable de soulever des partisans : M. de Chevreuse avait bénéficié de ces circonstances. Personnellement il était toujours en faveur pour des motifs tels que la faute de son mariage, sans l'assentiment du roi, et avec une jeune femme en disgrâce auprès du prince, n'était pas si particulièrement grave qu'elle pût contrebalancer les raisons de son crédit. A ce moment même, Louis XIII se servait de lui et avait besoin de lui. Depuis longtemps la cour de France tâchait de marier la jeune sœur du roi, Henriette-Marie, avec le fils du roi d'Angleterre, le futur Charles I^{er}. Il s'y trouvait de grandes difficultés. Les négociations avaient été plusieurs fois interrompues. M. de Chevreuse, en relations amicales avec le roi d'Angleterre, son parent, servait d'intermédiaire officieux. On comptait sur lui. Ce n'était pas le moment de lui tenir rigueur d'un mariage dans lequel, d'ailleurs, il avait été plutôt victime de la souple habileté de Mme de Luynes que décidé à offenser Louis XIII.

Bassompierre sonda le terrain. M. de Chevreuse pouvait-il venir se présenter au roi, — qui poursuivait en Guyenne la campagne contre les protestants ? — La réponse fut favorable. Un mois après son mariage avec Mme de Luynes, le 20 mai 1622, le duc de Chevreuse arrivait devant Saint-Émilion, près de Libourne, où Louis XIII parvenait à la suite de la soumission de Royan.

Il fut bien accueilli. Louis XIII ne parut pas se souvenir de son mariage et ne lui en parla pas. La faveur du roi était aussi entière que jamais. Elle l'était au point que huit jours après, le 27 mai, M. de Chevreuse était nommé grand fauconnier de France ! Il n'était personne qui ne conclut que l'affaire de Marie de Rohan ne se trouvât en bonne voie. M. de Chevreuse justifiait la sympathie du prince par la façon dont il se conduisait : nul ne se battait plus vaillamment que lui : en juin, à l'attaque de Négrepelisse, il se mettait en tête des enfants perdus — colonne volante d'attaque — et avec Bassompierre et Praslin s'élançait le premier à l'assaut : il avait manqué être tué. Louis XIII sollicitait ses opinions, le priait d'assister aux conseils de guerre, écoutait ses avis. Il eut été difficile de souhaiter situation plus sûre. Alors, de concert avec Bassompierre, Chevreuse osa parler au roi de sa femme et demander au prince un mot qui permît à Marie de Rohan de rentrer à la cour. Aux premières ouvertures, il fut rabroué. Louis XIII était ombrageux. Il fallait attendre. On savait que dans le Conseil les ministres s'opposaient vivement au retour de Mme de Chevreuse, sauf M. de Puisieux, favorable pour des raisons personnelles. Du 20 mai au 3 juillet, Chevreuse et Bassompierre entreprirent un siège prudent, méthodique, progressif. Il était difficile à Louis XIII de résister indéfiniment. Au bout de six semaines, les solliciteurs aboutissaient. Louis XIII consentait à ce que la duchesse de Chevreuse reprît sa place auprès de la reine, conservât ses charges, y compris la surintendance : mais ce n'était qu'en considération de M. de Chevreuse qu'il pardonnait à Marie de Rohan. *Affectionnant comme je fais mon cousin le duc de Chevreuse, écrivait-il à Anne d'Autriche, je suis bien aise que ma cousine sa femme vienne.* Il ne manquera aucune occasion de spécifier que tout ce qu'il fait pour Mme de Chevreuse, c'est en raison du mari qu'il l'accorde. La liquidation de la succession de M. de Luynes ayant été assez compliquée — il avait fallu faire appel au roi pour obtenir de lui qu'il laissât tomber dans l'actif de cette succession des deniers du connétable trouvés à la citadelle d'Amiens —, Louis XIII avait prêté la main à cette liquidation pourvu que l'argent disponible fût donné directement à M. de Chevreuse comme à compte des 300.000 livres versées dans la communauté par la duchesse sa femme. *A présent que l'on m'a fait entendre,* écrivait Louis XIII à M. de Chaulnes, frère de M. de Luynes, *que les*

droits de la communauté qu'avait ma cousine la duchesse de Chevreuse avec feu mon cousin le connétable son mari, sont liquidés, j'ai bien voulu vous faire savoir que conservant ce qui appartient à ses enfants des deniers qui ont été trouvés dans ma citadelle d'Amiens de la succession de mon dit cousin le connétable, vous pouvez, sans difficulté quelconque, rendre à mon cousin le duc de Chevreuse ce qui lui est acquis au moyen de son mariage. Les devoirs qu'il rend près de moi pour me contenter et bien servir me font aider à l'accommodement qu'il s'en est promis de ses affaires. Combien était précaire pour Marie de Rohan la rentrée à la cour avec de pareilles dispositions du roi !

Sans bruit elle revint à Paris ; modestement, elle reprit sa place auprès d'Anne d'Autriche. Dès les premiers jours elle allait éprouver les effets de la mauvaise humeur de Louis XIII.

Tant que le duc de Luynes avait vécu, la vieille connétable de Montmorency, dame d'honneur d'Anne d'Autriche, n'avait plus protesté de ce qu'on eût mis comme surintendante de la maison de la reine une toute jeune femme : elle s'était contentée de ne pas revenir à la cour et d'abandonner son service. M. de Luynes mort, sa famille disgraciée, et sa veuve dans une situation incertaine, elle se décida à réclamer. Son beau-fils, le duc de Montmorency, prit fait et cause pour elle : il exposa que lorsque Mme de Montmorency avait été nommée dame d'honneur, on lui avait promis de ne pas rétablir la charge de surintendante, afin de ménager sa dignité. La nomination de Mme de Luynes avait été contraire aux engagements pris. Il fallait rapporter cette nomination. Mme de Chevreuse se défendit. Deux ans auparavant, Louis XIII eut fait taire Mme de Montmorency. Cette fois, il affecta de ne désirer que ce qui était équitable. Un commissaire fut chargé d'examiner les pièces, et de présenter son rapport au Conseil qui statuerait.

La sentence fut que les deux dames renonceraient simultanément à leurs fonctions. Cette décision mécontenta tout le monde. L'arrêt, écrivait Bassompierre, est le pire que l'on eût su donner, attendu que les deux parties seront offensées, et ces parties étaient deux si grandes maisons comme celles de Lorraine et de Montmorency ! Pour calmer cette émotion, Louis XIII promit au duc de Chevreuse de le dédommager : il le nomma premier gentilhomme de sa chambre, charge laissée vacante depuis la mort du duc de Luynes. C'était le duc, non la duchesse qu'il indemnisait. La surintendance de la reine fut supprimée et Mme de Lannoy nommée dame d'honneur.

Mme de Chevreuse se consola. Pour n'avoir plus de fonctions dans la maison d'Anne d'Autriche, elle ne demeurait pas moins près de la souveraine et son amie : elle la voyait constamment, avait repris auprès d'elle l'intimité de naguère, toujours vive, enjouée, aimée de l'entourage de la princesse. En somme, sauf l'antipathie du roi, elle avait réussi à sauver sa situation. Dans un sens, cette situation était même meilleure : Marie de Rohan n'était plus l'épouse d'un favori du roi, venu de loin, sans doute monté très haut, mais capable de tomber très vite. Entrée dans une famille princière étrangère, traitée d'altesse, elle était davantage à l'abri des coups de la fortune. Une circonstance solennelle allait consacrer aux yeux des courtisans et du public le rang éminent où elle était remontée.

Après de pénibles négociations, le mariage d'Henriette-Marie avec le prince de Galles devait aboutir. Les princes anglais désiraient vivement cette union : les

lettres qu'ils écrivaient à M. de Chevreuse en font foi. Ils témoignaient de leur gratitude au duc pour le zèle qu'il montrait à faire réussir l'affaire. Malgré les déboires répétés, M. de Chevreuse poussait le gouvernement de Louis XIII à ne pas renoncer à ce projet, imaginé par Henri IV, caressé depuis longtemps par Marie de Médicis. En relations étroites avec les ambassadeurs d'Angleterre, il écrivait à Londres. De Londres, on lui répondait. Le ministre et favori du roi Jacques Ier, interprète des sentiments du roi son maître et de ceux de son fils, le prince de Galles, le duc de Buckingham, assurait M. de Chevreuse de son affection entière, l'invitait à venir en Angleterre, lui envoyait, en attendant, des cadeaux, en avril 1620, trois beaux chevaux de selle. Si ce n'étoit le désir que j'ai, lui disait-il, de donner quelques arrhes de ma passion à votre service, j'eusse attendu votre venue pour choisir parmi tout ce qui est à moi ce qui eût été plus agréable pour vous donner du plaisir à la promenade. Et M. de Chevreuse, heureux de participer à une œuvre de cette importance, pressait les ministres de Louis XIII, les engageait à ne pas tant insister sur les conditions qu'ils croyaient devoir imposer, tâchait de dissiper les malentendus. Nous ne savons, lui écrivait le roi Jacques Ier le 24 juillet 1624, si nous devons plus priser la constance de votre affection ou la bonté et franchise de votre contribution en faveur de cette négociation si nécessaire pour la chrétienté, si propre pour les deux couronnes, si égale pour les personnes. Et bien que l'assurance que nous avons nous ôte l'occasion de vous prier de continuer vos bons offices, nous ne pouvons nous contenir d'estimer votre entremise et vous en remercier. Le prince de Galles joignait ses protestations de reconnaissance à celles de son père : Vous êtes mon cher ami, mandait-il à M. de Chevreuse, et journellement vous m'en rendez des témoignages. Rendez-moi tous les bons offices que la proximité de mon sang envers vous requiert. S'il épousait Henriette-Marie, il entendait ne la recevoir que de la main de M. de Chevreuse ; il prierait M. de Chevreuse de lui amener lui-même sa fiancée : Je serai plus aise, disait-il, de recevoir cette douce princesse de vous comme son conducteur que d'une autre personne que ce soit. Et Chevreuse, touché de cette amitié, de cette confiance des princes anglais, leur répondait par des offres ardentes de dévouement : Mon sang et ma vie, écrivait-il, ne sont pas un trop faible remerciement.

Ce fut à l'automne de 1624 qu'après mille discussions le mariage fut décidé. Le prince de Galles devait venir en France épouser Henriette-Marie et la ramener à Londres. Mais Jacques Ier étant mort sur ces entrefaites, le nouveau roi, Charles Ier, dut ne pas quitter son royaume. Suivant les usages, la cérémonie du mariage aurait donc lieu à Paris, où le roi d'Angleterre serait représenté par un personnage qu'il désignerait et auquel il donnerait procuration d'épouser en son lieu et place la princesse française. Le personnage désigné fut, comme il avait été promis, M. de Chevreuse.

M. de Chevreuse accepta avec effusion. Sa lettre de réponse était pleine d'une joie débordante. Après la cérémonie, il devrait accompagner la nouvelle épouse en Angleterre : Mme de Chevreuse suivrait. Les solennités du mariage qui allaient se dérouler dans un cadre de magnificence, occuper toute la cour, attirer le populaire, étaient destinées à concentrer les regards sur l'heureux duc. Honneurs, égards, tout allait s'adresser à celui qui par une fiction diplomatique était assimilé au roi d'Angleterre. Mme de Chevreuse allait participer à cet éclat et à cette fortune.

Le matin du 8 mai 1625, jour fixé pour les fiançailles, les deux ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre, les comtes de Carlisle et de Holland, escortés de nombreux gentilshommes, venaient prendre solennellement M. de Chevreuse

dans sa chambre du Louvre et le conduire à la chambre du roi où Louis XIII attendait, entouré de la famille royale, des princes du sang, des grands seigneurs et des ministres. Le duc portait un costume noir à bandes couvertes de diamants, les fers ou aiguillettes ornées de pierres précieuses. Henriette-Marie, présente, était habillée d'une robe de toile d'argent et d'or semée de fleurs de lis, et rehaussée de perles. Le chancelier de France donna lecture du contrat de mariage ; on transcrivit au bas la procuration envoyée à M. de Chevreuse par le roi d'Angleterre, puis le roi, Henriette-Marie, les reines, le duc de Chevreuse et les ambassadeurs signèrent. Sur quoi le cardinal de La Rochefoucauld, grand aumônier de France bénit les fiançailles : le duc de Chevreuse faisait fonction de fiancé.

Le dimanche ii eut lieu le mariage même à Notre-Dame de Paris. L'église avait été tendue de belles tapisseries rehaussées d'or et d'argent, provenant des collections royales ; devant le grand portail s'élevait un large échafaud recouvert de tentures, relié à l'entrée du chœur de l'église par un plancher en pente douce, et à l'archevêché, vieux bâtiment du moyen âge, situé sur le bras méridional de la Seine, par une galerie couverte, en bois, sur laquelle devait défilier le cortège. A neuf heures du matin, Henriette-Marie était amenée à l'archevêché. A onze heures, un carrosse de la reine portant les comtes de Carlisle et de Holland, allait prendre le duc de Chevreuse à son hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre pour le conduire également à l'archevêché. En attendant, entraient à Notre-Dame et y prenaient place toutes les autorités de l'État : Parlement en robe rouge, Chambre des comptes. Cour des Aides, prévôt des marchands, échevins, officiers de tout ordre et de toutes juridictions. Le roi devait, avec la cour, princes, princesses, ducs, seigneurs et dames, en grand habit, venir prendre la fiancée pour la mener à l'église. Il n'arriva qu'à quatre heures et demie du soir. A cinq heures, le cortège se mettait en marche. En tête, après le grand maître de la maison du roi et le grand maître des cérémonies, entouré de gentilshommes, apparaissait, entre MM. de Carlisle et de Holland, le duc de Chevreuse, superbement habillé d'un costume de drap noir et de toile noire, portant une écharpe couverte de roses de diamant et une toque de velours noir ornée d'une enseigne de diamants. Puis s'avançaient : le capitaine de la porte du Louvre, les Cent-Suisses des gardes du corps, des hautbois, tambours et trompettes, les chevaliers du Saint-Esprit, sept hérauts d'armes, trois maréchaux de France, ducs et pairs, des princes et Louis XIII, revêtu d'un habit brodé d'or et d'argent, tenant par la main Henriette-Marie que Gaston d'Orléans tenait de l'autre main, la longue traîne de la fiancée portée par les princesses de Condé et de Conti, la comtesse de Soissons. Les reines suivaient, également en grand costume en longue traîne, Marie de Médicis entre deux écuyers, Anne d'Autriche entre le duc d'Uzès et le marquis de Mauny, après quoi Mlle de Montpensier, la duchesse de Guise et, à sa place, Marie de Rohan, entre deux seigneurs de la cour, sa traîne portée par un écuyer. La douairière et la duchesse d'Elbeuf terminaient.

Le cortège défila lentement, au son des instruments, au bruit des cloches qui sonnaient, aux acclamations de la foule. Il s'arrêta sur l'échafaud. Le roi d'Angleterre étant huguenot, son mariage ne pouvait pas avoir lieu dans l'église : on y procéda sur cette estrade extérieure ; Louis XIII et Monsieur remirent leur sœur au duc de Chevreuse ; le cardinal de la Rochefoucauld prononça les prières liturgiques de la bénédiction du mariage ; et le cortège reprit sa marche pour entrer dans Notre-Dame où, au chœur, M. de Chevreuse et les deux ambassadeurs anglais ayant fait leur révérence au roi quittèrent l'église.

La messe fut dite — à cette heure tardive — par le cardinal de la Rochefoucauld. L'office terminé et le duc de Chevreuse étant revenu prendre son rang, à la porte du chœur, le cortège regagna l'archevêché.

Le soir, dans la grande salle de ce même archevêché, eut lieu un magnifique festin. Louis XIII y assistait. Près de lui étaient : à sa droite, Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Monsieur ; à sa gauche, Henriette-Marie, le duc de Chevreuse, Holland et Carlisle, Mme de Chevreuse. Suivant la coutume, les plus grands seigneurs de la cour servaient les personnes royales et des gentilshommes les autres convives. Paris était illuminé ; des feux de joie brûlaient aux carrefours ; des coups de canon, des décharges de boîtes retentissaient sur la place de Grève. La fête, des plus brillante, consacrait aux yeux des courtisans l'exceptionnelle importance de M. et Mme de Chevreuse.

Le sort de Marie de Rohan était conjuré. Elle pouvait reprendre sa vie d'autrefois. Dans l'intimité de la reine, sa gaieté primesautière, son humeur légère, toute au plaisir et aux aventures pouvaient se donner libre cours. A nouveau elle entretenait Anne d'Autriche de ce qui occupait son propre esprit : les galanteries. Mieux, même, elle allait tâcher d'entraîner la reine dans une intrigue de cœur des plus dangereuse : treize jours, en effet, après le mariage d'Henriette-Marie, le 24 mai 1625, arrivait à Paris pour venir chercher la nouvelle souveraine de la Grande-Bretagne, de la part du roi d'Angleterre, son ministre tout-puissant, le jeune et séduisant duc de Buckingham !

CHAPITRE III. — BUCKINGHAM.

DES divers ambassadeurs anglais auxquels le duc et la duchesse de Chevreuse avaient eu affaire au cours des négociations engagées pour le mariage d'Henriette-Marie, celui avec lequel les relations avaient été les plus étroites s'était trouvé être le comte de Holland. Henri Rich, d'abord lord Kensington, puis comte de Holland, appartenait à l'illustre famille des Warwick. Il jouera un rôle dans la révolution d'Angleterre et mourra sur l'échafaud. Envoyé en France dès le printemps de 1624 par le roi Jacques Ier afin de presser les pourparlers, il s'était fait adjoindre, comme second ambassadeur extraordinaire, le comte de Carlisle.

Jeune encore, bien fait, fort élégant, Holland avait ce qu'il fallait pour plaire. Tallemant des Réaux trouve à sa beauté *je ne sais quoi de fade*, dit-il, et la Porte estimera dans ses *Mémoires* que *quoique un des plus beaux hommes du monde, Holland était efféminé*. Holland fut très bien accueilli à l'hôtel de Chevreuse.

Cet hôtel, dont il sera souvent question dans la suite, était celui qu'avait acheté le duc de Luynes à sa jeune femme rue Saint-Thomas du Louvre, et qui, laissé par le connétable à sa veuve, avait été vendu au duc de Chevreuse en mars 1622. Sur la rue Saint-Thomas, entre la rue du Doyenné et la rue Saint-Honoré, une grande porte monumentale, ornée de pilastres, de statues, de trophées, décorée de vantaux en bois sculpté garnis de médaillons à personnages, s'ouvrait sur une cour intérieure carrée de ce joli style français de la première moitié du XVIIe siècle, héritier des meilleures œuvres de la Renaissance. L'architecte Métezeau s'était inspiré du Louvre de Lescot : entre les fenêtres, des pilastres encadraient des niches ornées de statues surmontées de bandeaux plats et d'entablements ; plus haut, des fenêtres à frontons de pierre sculptée coupaient les combles. L'ensemble était riant. Un grand jardin s'étendait du côté du couchant, jusqu'à la rue Saint-Nicaise, où il était terminé par une grille. De ce côté, la façade, composée d'un corps central flanqué de deux pavillons élevés, avait belle apparence. Entre le Louvre et les Tuileries, dans un quartier tranquille, au milieu du réseau de petites rues qui couvraient la place actuelle du Carrousel, l'hôtel passait pour une des habitations les plus agréables et les plus luxueuses de la ville.

D'abord amené par la question du mariage qu'il avait à traiter, le comte de Holland n'avait pas tardé à se rendre de plus en plus fréquemment chez le duc de Chevreuse pour un autre motif. L'éclat de la jeune femme qui remplissait la maison de sa gaieté ne l'avait pas laissé indifférent. Son cœur se prit. Mme de Chevreuse ne sut pas résister. Holland a été, plus que M. de Chevreuse, son premier et véritable amour. M. de Châteauneuf avouait quelques années plus tard que le jeune Anglais avait été *l'homme que Mme de Chevreuse avoit le plus aimé et qu'elle aimoit toujours*. On invita Holland. Ce fut à l'hôtel de Chevreuse une suite ininterrompue de fêtes, de parties, de rendez-vous. Le mari ne voyait rien. Anne d'Autriche, constamment avec Mme de Chevreuse, fut vite au courant. Elle s'amusa de l'aventure : on la prit pour confidente. Holland, admis au Louvre, eut de longues conversations avec la reine et Mme de Chevreuse. C'est au cours de ces conversations qu'il fut question de Buckingham.

Holland était l'ami de Buckingham. Il ne tarissait pas d'éloges sur le compte du favori du roi d'Angleterre : l'homme, disait-il, le plus séduisant du royaume, *jeune, libéral, audacieux*, ne comptant pas ses succès et qui ayant su captiver et

le roi de la Grande-Bretagne, Jacques Ier, et son fils, Charles Ier, jouissait d'un pouvoir étrange. Cet empire venait de ses qualités : brillant, souple, possédant un regard fascinateur, des lèvres souriantes et sensuelles, doux, enveloppant et à la fois hautain, passionné, violent, Buckingham était propre à troubler les imaginations les moins sensibles. Anne d'Autriche, intéressée, écoutait avec attention ; elle questionnait. C'est alors que vint à l'esprit de Mme de Chevreuse et de Holland l'idée aventureuse de ménager une intrigue entre la reine de France et le duc anglais : tous deux, princesse et favori, étaient jeunes, agréables et propres à se plaire ; on amènerait leurs esprits au degré d'émotion voulu ; Buckingham viendrait ensuite, pour une cause quelconque, à Paris, et la nature ferait le reste. Le projet à peine conçu parut plaisant à exécuter ; Holland et Mme de Chevreuse s'y donnèrent à cœur joie. Afin d'honorer leur passion, écrivait La Rochefoucauld, ils firent dessein de former une liaison d'intérêt et de galanterie entre la reine et le duc de Buckingham, bien que ceux-ci ne se fussent jamais vus.

Mme de Chevreuse s'y prit adroitement. Mme de Chevreuse m'a dit, écrivait Mme de Motteville, me contant les égarements de sa jeunesse, qu'elle forçoit la reine à penser à Buckingham, lui parlant toujours de lui et lui ôtant les scrupules qu'elle en avoit. Des portraits furent montrés. Le travail fut difficile. J'ai encore ouï dire à Mme de Chevreuse, ajoutait Mme de Motteville, et avec exclamations sur ce sujet, qu'il étoit vrai que la reine avoit l'âme belle et le cœur bien pur et que malgré le climat où elle avoit pris naissance, où, comme je l'ai dit, le nom de galant est à la mode, elle avoit eu toutes les peines du monde à lui faire prendre quelque goût à la gloire d'être aimée.

De leur côté, Holland et Carlisle faisaient agir en Angleterre. On parlait à Buckingham. Assez satisfait de lui-même pour croire qu'aucune créature ne pût lui résister, Buckingham était flatté à l'idée d'émouvoir la reine de France. Il avait déjà vu Anne d'Autriche, quoi qu'en dise La Rochefoucauld. Se rendant incognito en Espagne au cours de l'année 1623 pour accompagner le prince de Galles — on agitait la question à ce moment d'un mariage entre celui-ci et une infante — il était passé par Paris : sans se faire connaître, il avait pu assister à un ballet donné au Louvre, où un sous-gouverneur du roi, M. de Préaux, qui ignorait sa qualité, l'avait assez bien placé pour qu'il pût à loisir contempler Anne d'Autriche laquelle paraissait avec tant d'éclat dans ces fêtes de cour brillantes. Le souvenir de la fraîche beauté de la princesse lui était demeuré présent à l'esprit.

D'ailleurs, depuis longtemps déjà, comme par un vague pressentiment, il cherchait, au moyen d'attentions, à attirer la sympathie de la souveraine, J'ose vous supplier, écrivait-il au duc de Chevreuse le 26 avril 1620, de prendre la peine de vouloir jeter les yeux sur huit chevaux de carrosse que j'envoie à la reine et commander qu'on les présente à quelque heure où vous vous y rencontrerez, afin que sous les ailes de votre autorité, le blâme que mérite cette hardiesse puisse être caché : c'est une protection que j'attends de votre faveur. Sachant qu'on lui préparait maintenant les voies, il entra vivement dans le dessein proposé. Sincèrement ou non, il s'éprit. Anne d'Autriche fut mise au courant : elle parut touchée. L'aventure la divertissait. Elle ne voyait encore ni la portée, ni les conséquences que pourrait avoir cette intrigue. Par les conseils de Mme de Chevreuse, dit Mme de Motteville, la reine n'avoit pu éviter, malgré la pureté de son âme, de se plaire aux agréments de cette passion [de Buckingham], dont elle recevoit en elle-même quelque légère complaisance qui flattoit plus sa gloire qu'elle ne choquoit sa vertu. Ainsi se préparait de part et d'autre un sentiment que l'absence, sous l'effet de l'imagination adroitement séduite,

entretenait et dont une rencontre devait précipiter l'éclosion. Restait à amener cette rencontre.

Le mariage d'Henriette-Marie décidé, Holland et Carlisle proposèrent de faire venir Buckingham en France afin de régler les derniers détails du contrat. L'ambassadeur de Louis XIII en Angleterre, M. Leveneur de Tillières, écrivait : *Les ambassadeurs d'Angleterre en France demandent que Buckingham vienne à Paris afin qu'il paraisse avoir terminé ce mariage et que l'honneur lui en demeure.* Le roi d'Angleterre acceptait gaiement.

Le cardinal de Richelieu était alors ministre. Contrairement à l'opinion courante qui veut que, dès la première heure, le cardinal ait été le maître du gouvernement, Richelieu, à cette date, n'était qu'un conseiller, donnant des avis, fort écoutés d'ailleurs, mais ne disposant pas des affaires de l'État. La question du voyage de Buckingham à Paris fut agitée au Conseil. Elle laissait chacun assez perplexe. On demanda à l'ambassadeur de France à Londres son sentiment. Ce sentiment était défavorable. M. Leveneur de Tillières mettait en avant que Buckingham avait un caractère *chaud et altier*, qu'il y avait des articles du mariage sur lesquels *il se cabreroit*. M. de Tillières était au courant de l'intrigue qui se préparait entre le favori du roi d'Angleterre et Anne d'Autriche : il n'en parlait pas ; il supposait, comme il l'expliquera plus tard dans ses *Mémoires*, *que cette intelligence qui se formoit entre la reine et le duc était connue et que, le sachant, on en devoit bien prévoir les inconvénients !* En réalité le conseil du roi, semble-t-il, ignorait. De son château de Limours, où il résidait à ce moment, assez souffrant, Richelieu écrivait que le voyage de Buckingham n'était certainement pas souhaitable, mais qu'il fallait le subir de crainte d'indisposer le ministre du roi d'Angleterre et par là de gêner la situation. Marie de Médicis tenait beaucoup au mariage anglais pour sa fille ; elle insistait afin qu'on ne fit rien de nature à le retarder. Louis XIII résistait, comme par obscure prescience. Les tergiversations permirent de gagner du temps ; le mariage fut conclu sans Buckingham. Mais alors Holland et Carlisle demandèrent que le duc vînt en France chercher la nouvelle reine d'Angleterre ; il profiterait du voyage pour traiter diverses questions politiques. Il était impossible d'éluder. A Paris, on accepta. Quelques jours donc après la cérémonie de Notre-Dame, le gentilhomme anglais, redouté des uns, impatientement attendu des autres, arrivait.

Georges Villiers, duc de Buckingham, avait alors trente-trois ans. D'origine modeste, issu d'une famille normande, élevé dans sa jeunesse en France où il avait appris la langue, il était venu de bonne heure à la cour du roi d'Angleterre où Jacques Ier l'avait distingué l'avait aimé et, en peu de temps, avait assuré sa fortune. *Grand, de bonne mine, d'esprit agréable, magnifique, libéral, aimant les honnêtes gens*, il semblait, écrit Fontenay-Mareuil, *fort bon pour la cour*. On vantait surtout sa prestance ; il était bien découplé, svelte, vigoureux. *C'était l'homme du monde, écrivait la Porte, le mieux fait et de la meilleure mine ; il parut à la cour avec tant d'agrément et de magnificence qu'il donna de l'admiration au peuple, de la joie et quelque chose de plus aux dames, de la jalousie aux galants et encore plus aux maris.*

De graves défauts le déparaient : fier de ses succès, il était très fat. On le trouvait vaniteux à l'excès. Fontenay-Mareuil le jugeait *si léger et si vain qu'il n'estoit nullement propre pour les grandes affaires et moins encore pour la guerre*. Il s'est montré politique fantasque, violent, absolu, apportant dans toutes

les négociations un esprit brouillon et inconsidéré. Richelieu qui, dans ses *Mémoires*, expose les difficultés inextricables que lui causa la conduite du ministre anglais, le traite de fou. Ses entreprises sans raison, dit-il, furent exécutées avec malheur, mais elles ne laissoient pas de nous mettre en grand péril et de nous faire beaucoup de mal, la folie enragée d'un ennemi étant plus à craindre que sa sagesse, d'autant que le fou n'agit pas d'un principe commun avec les autres hommes. La faveur de Charles Ier pour Buckingham ne s'explique que par un jugement insuffisant du souverain et une légèreté d'esprit chez le prince analogue à celle de son favori.

Le 24 mai 1625, au soir, Buckingham arrivé en poste, faisait son entrée à Paris, accompagné du comte de Montgommery et d'une suite peu nombreuse de seigneurs anglais. En même temps qu'il venait, comme le disait le *Mercure*, pour requérir Sa Majesté très chrétienne de l'acheminement de l'épouse de son roi et de se fier en la personne de ce duc pour sa conduite, il se proposait de préciser le sens de certains articles du contrat de mariage, puis de discuter deux questions de politique générale : celle d'empêcher la France de faire la paix avec l'Espagne et celle de préparer une alliance entre la France et l'Angleterre au sujet des affaires d'Allemagne.

Comme il était convenable, étant donné les relations amicales des Chevreuse avec la cour anglaise et particulièrement avec Buckingham, le ministre descendit à l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre. Ainsi l'avait décidé Louis XIII. Le roi ignorait-il encore ce qui se tramait entre Mme de Chevreuse et Buckingham ? On peut le croire.

Le gouvernement, décidé à ne pas brusquer le duc afin d'obtenir de lui différentes concessions auxquelles il tenait, avait résolu de se montrer aimable. Buckingham fut reçu courtoisement : Louis XIII, la reine mère, Richelieu, lui donnèrent audience. L'instant attendu des initiés était la rencontre entre le duc et Anne d'Autriche.

Elle eut lieu dans les appartements de la reine, au Louvre. Buckingham savait d'avance qu'il trouverait la princesse à son gré. Anne d'Autriche, émue de ce qu'on lui avait dit du séduisant gentilhomme et informée des sentiments qu'il éprouvait pour elle, se sentait attirée vers Buckingham par une vive et inexplicable sympathie. Mis en présence l'un de l'autre, il se produisit ce qu'on pouvait prévoir. La reine, écrit La Rochefoucauld, parut à Buckingham encore plus aimable que son imagination ne le lui avoit représentée, et lui parut à la reine l'homme du monde le plus digne de l'aimer. Par un phénomène spontané, il y eut entre eux comme une reconnaissance de deux êtres qui se découvraient l'un pour l'autre une tendresse infinie. Buckingham, dit Leveneur de Tillières, fut vu de la reine régnante avec une grande joie qui n'était pas sur le visage seulement, mais qui pénétrait jusqu'au cœur. Tout de suite s'établit entre eux une sorte d'intimité, comme s'ils se connaissaient depuis longtemps. L'assurance de Buckingham et l'inexpérience de la reine aidant, cette intimité se transforma en familiarité. Dès le premier jour, écrit Leveneur de Tillières, la liberté entre eux fut aussi grande que s'ils se fussent connus depuis longtemps. L'humeur audacieuse de la part du duc de Buckingham en fut cause et de celle de la reine régnante. L'entourage d'Anne d'Autriche était surpris. La duchesse de Chevreuse tranquillisait la reine, l'assurant que de simples propos, avec des intentions droites et un fond irréprochable, ne pouvaient prêter matière à des scrupules de conscience injustifiés. Certainement, remarquait M. de Tillières, dans les effets de cette passion tout étoit honnête, mais les apparences n'en valoient rien et

ladite dame reine se conduisoit en cette rencontre comme font beaucoup d'autres femmes sur la croyance qu'elles ont et qu'elle croyoit avoir elle-même, ou qu'elle prenoit par le conseil d'autrui qu'il importoit peu de donner de mauvaises apparences, pourvu que le fond en fut bon et innocent et que, les conservant, elle satisferoit à Dieu et au monde, ce que je ne crois pas. D'après Mme de Chevreuse et M. de Tillières, il n'y avait donc que des apparences. D'une autre manière et plus lestement, la princesse de Conti confirmait cette impression en déclarant que **de la ceinture aux pieds, elle répondoit au roi de la vertu de la reine.**

La vie d'ailleurs d'Anne d'Autriche, au Louvre, était tellement remplie, de la première heure du jour à la dernière, sa personne si entourée par de nombreux domestiques ou son service d'honneur, elle était si en vue dans son grand appartement, au premier, attenant au cabinet et à la chambre du roi, qu'il lui eût été bien malaisé de tromper les regards attentifs de tant de curieux aux aguets. Le cardinal de Retz raconte dans ses *Mémoires* une histoire étrange, agrémentée par lui de détails scabreux, qu'il prétend tenir de Mme de Chevreuse et qui se serait passée entre Buckingham et Anne d'Autriche, prétend-il, dans le jardin du Louvre dit aujourd'hui de l'Infante. La reine, d'après lui, aurait donné rendez-vous à Buckingham dans ce jardin, la nuit. Mme de Chevreuse aurait accompagné la princesse, puis se serait éloignée laissant les deux amoureux ensemble : au bout de quelque temps, elle aurait entendu un bruit insolite et bizarre **comme d'une lutte** ; elle serait accourue et elle aurait trouvé la reine fort troublée, Buckingham à genoux devant elle : Anne d'Autriche aurait repris fébrilement le chemin de sa chambre, répétant avec colère que **tous les hommes étoient brutaux et insolents**. Le lendemain, elle aurait fait demander au duc anglais par Mme de Chevreuse s'il était sûr qu'elle ne courût pas risque de donner un faux Dauphin à la France.

Cette histoire n'est pas vraisemblable. De tous les endroits du Louvre qu'auraient pu choisir Buckingham et Anne d'Autriche pour éviter d'être vus, celui-là eut été certainement le dernier qui, placé sous plus de soixante fenêtres du palais — celles de l'appartement du roi, de la reine, de Marie de Médicis, des grands seigneurs, des pièces servant au personnel d'Anne d'Autriche, celles enfin de la salle des Pas-perdus ou passage fréquenté qu'était la galerie d'Apollon d'aujourd'hui — eut permis à la cour entière de surprendre l'inconduite de la souveraine. Nul autre que Retz, d'ailleurs, ne fait allusion à cette scène. Les critiques s'accordent pour penser que le cardinal confond avec un incident qu'on a raconté comme étant analogue, qui se serait passé peu après à Amiens : il le transforme seulement en l'aggravant.

Durant le temps très court — une semaine, — que Buckingham resta à Paris, la suite ininterrompue de fêtes, de réceptions, de soupers dont on accabla le ministre anglais, absorbèrent, en réalité tout son temps. Richelieu donna un grand dîner qui fit du bruit par sa splendeur. **On n'entendoit la nuit, dit le *Mercur*, que des canonnades des coups de boîte, et le matin que le récit des festins.** Un grand concert fut organisé à l'hôtel de Rambouillet, rue Saint-Thomas du Louvre, tout contre l'hôtel de Chevreuse, dans lequel on fit entendre à Buckingham la célèbre chanteuse du temps, Mlle Paulet. Ce n'était guère qu'au cours de ces réceptions que le duc pouvait rencontrer Anne d'Autriche et s'approcher d'elle. Il lui parla ; nous savons qu'il lui déclara sa passion. De son côté, agitée, la jeune reine ne savait que répondre ; Buckingham insistait. La reine finit par laisser entendre qu'elle n'était pas indifférente : elle confiait plus tard à Mme de Motteville avoir avoué à Buckingham **que si une honnête femme**

avoit pu aimer un autre homme que son mari, il auroit été le seul qui lui auroit pu plaire. Elle croyait avoir un penchant pour lui. Le duc, ajoutait Mme de Motteville, a été la personne du monde dont j'ai ouï dire à la reine le plus de bien. Ses vœux avoient été reçus avec quelque sentiment de complaisance ; la reine n'en faisait point un secret.

Mais au milieu d'une cour désœuvrée qui avait bientôt deviné ce qui se passait, — les gestes, les regards, les apartés trop confiants, les conversations tendres avaient éclairé beaucoup de gens, — il était difficile que Louis XIII, la reine mère, les ministres ne fussent pas informés de ce qui était le sujet des conversations de toute la cour. Le roi éprouva un chagrin profond. Il était froid, réservé il se contentait. Seulement, d'un commun accord avec les ministres, il décida de hâter le départ de Paris de Buckingham. La mesure fut unanimement approuvée. On ne pouvoit dissimuler, écrit Brienne, la joie que l'on avoit de se défaire de cet étranger présomptueux et de le renvoyer dans son pays. Sur les deux points essentiels objets de la visite du ministre, le gouvernement éluda rapidement : le débat concernant les articles du mariage avait donné lieu à des discussions vives : mais, quelque désir qu'on eût à Paris de ménager l'Angleterre, la nécessité s'imposait de ne pas prolonger davantage une situation pénible pour le roi : on écourta. Les continuelles familiarités et entrevues entre le duc et la reine régnante devenaient excessives. Chacun voyait bien, dit Tillières, que l'affection de la reine alloit tous les jours croissant et les apparences empirant, ce qui faisoit enrager le roi son mari et la reine, sa belle-mère. Le départ d'Henriette-Marie fut fixé au 2 juin avec l'espoir que le duc de Buckingham s'éloignant, toutes ces affections cesseroient. En somme, s'il avait pu s'assurer des sentiments bienveillants de la reine à son égard, Buckingham n'était pas parvenu au succès qu'il avait espéré : trop d'obstacles, dans une cour trop nombreuse, avaient empêché le tête-à-tête souhaité. Peut-être que durant le voyage qu'on allait entreprendre pour conduire la nouvelle reine d'Angleterre à Boulogne, les circonstances, au milieu des hasards de gîtes de fortune, seraient plus favorables.

Conformément en effet aux usages de la cour, la famille royale devait accompagner la jeune reine d'Angleterre pendant son voyage en France. Louis XIII la conduirait jusqu'à Compiègne, les reines — Marie de Médicis et Anne d'Autriche — Monsieur, frère du roi, jusqu'à Boulogne, une suite de gentilshommes français jusqu'à Londres. Les précautions furent immédiatement prises pour qu'Anne d'Autriche se trouvât le moins possible avec Buckingham et, en tous cas, fut toujours très entourée. Le 2 juin, après avoir fait ses adieux à ceux qu'elle laissait, Henriette-Marie quittait le Louvre à cinq heures du soir, montée dans une litière de velours rouge brodée d'or, portée par deux mulets couverts de housses de velours rouge, escortée des compagnies d'archers de Paris à cheval, de 500 bourgeois, également à cheval, de tous les officiers de la ville : prévôt des marchands, échevins, quarteniers ; c'était le privilège des gens de Paris d'escorter une fille de France mariée à l'étranger et quittant le royaume. Buckingham l'accompagnait. Les reines n'étaient pas là ; elles étaient parties par une autre route suivies d'un grand nombre de princesses, de dames, de seigneurs en voiture ou à cheval. Les deux cortèges ne se retrouveraient qu'à Montdidier. A moitié chemin de Saint-Denis, les Parisiens laissèrent la reine d'Angleterre ; celle-ci, le soir, couchait à Stains ; le lendemain à Compiègne, puis à Montdidier, où, le 6 juin, Marie de Médicis et Anne d'Autriche la rencontraient ; la plus grande partie de la cour était présente : deux compagnies de gardes du

corps faisaient escorte, augmentées de détachements du régiment des Suisses de la garde du roi. Louis XIII avait gagné Fontainebleau.

L'entrée solennelle à Amiens eut lieu le 7. Le roi avait recommandé qu'on rendît à sa sœur les mêmes honneurs qu'à lui-même. Le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, accueillit la princesse, entouré de la noblesse du pays, 300 cavaliers ; cinq mille bourgeois d'Amiens armés et groupés en compagnies faisaient la haie. Le premier échevin, en robe violette, fit une harangue dans le style officiel du temps : *Madame, quand le soleil se lève, nous voyons toutes choses nous rire ; le ciel se pare de mille vives couleurs, les oiseaux dégoisent leur petit ramage pour saluer son beau jour et la terre émaille son sein verdoyant de mille fleurs emperlées. Ainsi quand vous nous faites l'honneur d'entrer en cette ville, nous vous en ouvrons les portes et celles de nos yeux et de nos cœurs.* Au bruit des trompettes, des tambours, des coups de canons et des arquebusades, le cortège pénétra dans la ville, alla à la cathédrale célébrer un *Te Deum*, puis on installa la reine d'Angleterre au palais épiscopal. Des fêtes suivirent : bals, repas magnifiques. Marie de Médicis s'étant trouvée indisposée — un rhume, disait-on — le séjour se prolongea. Ce retard comblait les vœux de Buckingham.

Il était plus brillant que jamais. Bois d'Annemets, qui le vit à ce moment raconte dans ses *Mémoires* combien le duc cherchait à éblouir : *Il faut avouer*, dit-il, *qu'il portoit le plus bel habillement et mieux assorti qui se verra jamais.* Le ministre anglais ne paraissait que couvert de perles et de diamants. Dans les réceptions, collations, grands dîners, il étonnait par sa magnificence. Mais quelques mots à peine échangés çà et là avec la reine, des regards : c'était tout ce qu'il avait obtenu. Partirait-il ainsi de France ? Des instructions sévères semblaient avoir été données à l'entourage : l'écuyer Putange ne quittait pas Anne d'Autriche, le *porte manteau* la Porte veillait, d'autres dames, des serviteurs gardaient. Mme de Chevreuse et Holland allaient fournir l'occasion cherchée.

Anne d'Autriche n'était pas descendue dans le palais épiscopal avec sa belle-sœur. On lui avait donné une demeure spacieuse dont le jardin, assez grand, s'étendait le long de la Somme. Ce jardin était très agréable : toutes les personnes de la cour présentes à Amiens le connaissaient et venaient s'y promener. Un soir, Mme de Chevreuse vint voir la reine, accompagnée de Buckingham et du comte de Holland. Le ciel était clair et le temps très doux. On proposa d'aller faire une promenade dans le jardin. Anne d'Autriche accepta. Buckingham conduisait la reine ; Mme de Chevreuse avait pris le bras de Holland. A quelques pas derrière suivaient Putange, la Porte, quelques dames. Comme par mégarde, Holland et Mme de Chevreuse s'arrangèrent pour laisser la reine et Buckingham les distancer. Ils contenaient la suite. L'endroit était solitaire. Buckingham parla. Il fut tendre et pressant. Anne d'Autriche inquiète s'arrêta et s'assit : les dames la rejoignirent. Au bout de quelques instants la reine reprit la promenade. Holland et Mme de Chevreuse l'isolèrent encore. Le moment était propice : grâce à cette demi-solitude, dans l'obscurité croissante, l'émotion que causait à la jeune femme ce tête-à-tête où Buckingham reprenait ses déclarations de plus en plus ardentes, achevait de troubler à mesure la princesse. Buckingham crut, audacieux comme il l'était, que l'heure était venue de brusquer. Il se trouvait, à cet instant, au détour d'une allée, derrière des massifs qui l'enveloppaient : personne ne pouvait les voir. Il se décida. Que se passa-t-il ?

Ici il y a deux versions. Pour Tallemant des Réaux et Retz — lequel seulement place le fait à Paris — il se serait produit une scène violente et complète : ce récit, écho de conversations complaisantes des courtisans qui brodèrent à plaisir, ne tient pas devant la discussion. La reine, en effet, a poussé un cri : à ce cri tout le monde est accouru. Si la reine n'avait pas crié, la suite, qui était à trop peu de distance l'aurait rejointe avant que Buckingham eut eu le temps de réaliser ses desseins. Si elle a crié, c'est qu'elle ne cédait pas. En réalité, la Porte qui était présent, La Rochefoucauld qui a été informé par les témoins oculaires, Mme de Motteville à qui la reine a tout conté, nous donnent une explication concordante qui nous éclaire suffisamment.

A la faveur de l'obscurité, écrit la Porte, le duc de Buckingham s'émancipa fort insolemment jusqu'à vouloir caresser la reine qui en même temps fit un cri auquel tout le monde accourut. Un soir, dit la Rochefoucauld, que la reine se promenait dans son jardin, ils se trouvèrent seuls ; le duc de Buckingham était hardi et entreprenant, l'occasion était favorable et il essaya d'en profiter avec si peu de respect que la reine fut contrainte d'appeler ses femmes. Mme de Motteville atténue encore davantage : On en a fort parlé, dit-elle [de cette scène], mais ce fut fort injustement car je sais d'elle-même [de la reine] qui m'a fait l'honneur de me le confier sans nulle façon que, dans un détour d'allée où une palissade les pouvait cacher au public, la reine, dans cet instant, surprise de se voir seule et *apparemment importunée par quelque sentiment trop passionné du duc de Buckingham* s'écria et appelant son écuyer le blâma de l'avoir quittée. Ainsi la scène se devine : elle fut rapide, osée, banale : le commentaire en serait dans le mot de la princesse de Conti ajoutant à son affirmation qu'elle répondrait de la vertu de la reine *de la ceinture aux pieds*, le correctif qu'elle n'en dirait pas autant *de la ceinture en haut* !

C'était de la part de Buckingham bien peu connaître Anne d'Autriche. Par curiosité de jeunesse, étourderie d'enfant, caprice ou vanité de jolie femme, la petite reine pouvait se laisser aller à un sentiment nouveau pour elle, peu gâtée jusque-là, et vouloir s'approcher d'un plaisir défendu qu'elle ne connaissait pas : mais ce sentiment n'était pas assez fort, elle était trop froide de tempérament, elle avait trop le souci de sa dignité pour que la réalité brutale d'un geste extérieur, trop brusque, maladroit, ne vînt pas la rappeler à ce qu'elle se devait et donner corps aux scrupules latents de sa conscience. Buckingham avait commis une sottise !

Lorsque tout le monde, attiré par le cri, arriva près de la reine, on trouva le duc anglais décontenancé : il n'avait rien de mieux à faire qu'à disparaître : il recula et s'effaça dans la nuit. Les personnes présentes questionnèrent. Anne d'Autriche, embarrassée, balbutiait. Après quelques mots, d'un commun accord, on convint de ne rien ébruiter. Il fallait que le roi ignorât tout.

Marie de Médicis toutefois fut mise au courant. Le premier résultat de l'aventure fut que prétextant son indisposition qui ne cessait pas, et dont on ne pouvait prévoir la fin, la reine mère décida le départ immédiat d'Henriette-Marie pour Boulogne accompagnée seulement de Monsieur. Le 16 juin, la reine d'Angleterre quittait Amiens. Anne d'Autriche, en carrosse, était tenue d'aller avec elle jusqu'à deux lieues en dehors de la ville. Elle accompagna sa belle-sœur, puis arrivée au point qu'elle ne devait pas dépasser, lui fit ses adieux. A ce moment, Buckingham s'approcha de son carrosse afin de prendre congé d'elle. Anne d'Autriche, qui ne l'avait pas revu depuis la scène du jardin, fut très froide. Le duc, troublé, se pencha sur les rideaux de la voiture comme pour prononcer

quelques mots : il pleurait et cherchait à dissimuler ses larmes. La reine demeura impassible. La princesse de Conti, qui était près d'elle, lui reprochera ce qu'elle appellera **sa cruauté**. Buckingham s'inclina et partit : il était plus amoureux que jamais, désolé de son échec, humilié de sa folie et désespéré de l'antipathie qu'il croyait constater maintenant à son égard chez la reine.

Le cortège d'Henriette-Marie gagna Abbeville, Montreuil, parvint à Boulogne où la reine devait s'embarquer. Une tempête sévissait : il fallait attendre ; les navires que le roi d'Angleterre envoyait afin de prendre sa femme n'étaient pas encore arrivés. Une chaloupe atterrit apportant un courrier pour la cour. Mme de Chevreuse et le comte de Holland suggérèrent à Buckingham, sous prétexte d'affaire politique à traiter avec la reine mère, d'aller porter lui-même les dépêches à Amiens. Il reverrait Anne d'Autriche : peut-être son éloignement avait-il modifié les impressions de la princesse. Le duc partit en poste à cheval ; d'un trait il parvenait à Amiens.

Il alla voir Marie de Médicis : la reine mère, toujours souffrante, était au lit. Elle accueillit le ministre anglais avec un peu de surprise. Buckingham expliqua sa venue, puis exprima le désir de se présenter à Anne d'Autriche. Celle-ci, qui avait été saignée le matin et s'était alitée, manifesta un vif étonnement : **Encore revenu !** dit-elle ; **je pensais que nous en étions délivrés !** Elle fit répondre qu'elle ne recevait pas. Buckingham insista : la reine mère, disait-il, lui avait bien donné audience étant au lit. La dame d'honneur, Mme de Lannoy, vint expliquer elle-même à Buckingham **qu'il ne plairoit pas au roi que la reine permît l'entrée de sa chambre à des hommes dans le temps que Sa Majesté était encore au lit.** Buckingham en référa à Marie de Médicis : celle-ci lassée de ses instances finit par répondre aux objections de Mme de Lannoy : **Pourquoi donc ? Je le fais bien moi-même !** Il n'y avait plus qu'à céder. Mme de Lannoy s'arrangea pour que la chambre d'Anne d'Autriche fût pleine de monde au moment où le ministre anglais viendrait : les princesses de Gondé et de Conti étaient dans la ruelle. Buckingham ayant pénétré, s'avança vers le lit, se mit à genoux, prit la main d'Anne d'Autriche, puis éclata en sanglots : la scène était pénible. Mme de Lannoy fit remarquer au duc qu'il n'était pas d'usage à la cour de France qu'on parlât ainsi à la reine, à genoux : elle offrait un siège. Buckingham répondit qu'il n'était pas français, qu'il n'avait pas à observer les lois du royaume. Anne d'Autriche demeurait glaciale. Tout le monde était gêné. L'entrevue ne pouvait pas durer. Buckingham se retira. Il reprit la route de Boulogne, froissé, meurtri : il était résolu à trouver une raison quelconque de revenir le plus tôt possible en France, quitte à y engager et compromettre la politique de son roi.

De proche en proche, cependant, le récit de l'affaire d'Amiens, que, malgré les résolutions prises de garder le silence, tous les courtisans se racontaient à l'envi, était parvenu jusqu'aux oreilles du roi à Fontainebleau. Par dignité, Louis XIII se tut. Avertie que son fils savait tout, Marie de Médicis crut devoir prendre la défense de sa belle-fille : il ne s'était rien passé de grave, affirmait-elle, le roi n'avait pas le droit de suspecter la conduite de sa femme : **La reine mère ne pouvoit s'empêcher de rendre témoignage de la vérité et d'assurer que tout cela n'étoit rien et que quand la reine auroit voulu mal faire, il lui auroit été impossible, y ayant tant de gens autour d'elle qui l'observoient et qu'elle n'avoit pu empêcher que le duc de Buckingham n'eût de l'estime et même de l'amour pour elle.** Elle rapportoit, de plus, quantité de choses de cette nature qui lui étoient arrivées dans sa jeunesse. Ces raisons, quoique incontestables, n'éteignoient pas la jalousie du roi.

Mais tout au moins, si Louis XIII ne voulait rien dire à Anne d'Autriche ou à Buckingham, il ne laisserait pas impunis ceux qui auraient dû veiller sur la reine et dont la négligence avait causé l'incident qui s'était produit. Il s'en prit aux hommes. Dans le jardin d'Amiens se trouvaient avec la reine : l'écuyer Putange, le [porte manteau](#) la Porte, le premier médecin Ripert, un gentilhomme, M. de Jars, un domestique nommé Datel. Le 20 juillet au matin, — les reines étaient venues rejoindre le roi à Fontainebleau — le confesseur de Louis XIII, le P. Séguiran, se rendait chez Anne d'Autriche et lui annonçait de la part du prince que toutes ces personnes étaient chassées de la cour. La reine fut très affectée. Elle ne protesta pas : elle se borna à faire répondre au roi [qu'elle le supplioit de nommer tous ceux qu'il vouloit ôter d'auprès d'elle afin que ce ne fût plus à recommencer](#). Elle donna de l'argent aux disgraciés : elle devait bientôt les reprendre à son service.

En ce qui concernait Buckingham, le parti de Louis XIII était pris : jamais le ministre anglais ne reparaitrait en France ! Toutes les tentatives que fera le duc à cet effet dans l'avenir demeureront vaines. Buckingham tâchera de se concilier Richelieu qui continuait à le ménager : Richelieu refusera de faire fléchir sur ce point la volonté du roi : [Ni l'éloignement de Buckingham, écrit Leveneur de Tillières, ne diminueoit les affections qu'il avoit pour la reine régnante, ni ses extravagances ne l'empêchoient de croire qu'il pouvoit revenir en France et contenter sa passion. Comme il savoit que le seul moyen de l'obtenir étoit l'appui du cardinal de Richelieu, il lui fai-soit souvent des compliments par lettres, et le cardinal qui vouloit venir à bout des desseins qu'il avoit de ruiner les huguenots, les recevoit quelquefois avec grandes civilités, mais d'autres fois avec mépris. En novembre 1625, sur une nouvelle tentative que fit Buckingham, le secrétaire d'État de La Ville aux Clercs écrivait à Richelieu de la part de Louis XIII : Le roi continue dans les mêmes pensées et ne peut consentir que le duc de Buckingham vienne](#). Dans les premiers temps du jeune ménage royal anglais, lorsqu'une mésentente cruelle brouillera entre eux Charles Ier et Henriette-Marie, celle-ci, très malheureuse, voudra venir en France chercher quelque consolation auprès de la reine sa mère. Buckingham proposera de la laisser aller à Paris à condition de l'accompagner. Louis XIII aimera mieux refuser à sa sœur l'autorisation qu'elle demande plutôt que de revoir le gentilhomme abhorré. Mme de Chevreuse combinera avec Buckingham mille détours : M. de Lamothe-Houdancourt, évêque de Mende, grand aumônier à Londres d'Henriette-Marie, écrira à Richelieu le 2 août 1626 : [Pembrock m'a dit qu'on étoit convenu avec Mme de Chevreuse, les dames \[la princesse de Conti et autres\] et les galants \[Buckingham et le comte de Holland\] que deux fois l'année on passeroit la mer sous prétexte de raccommoder le roi et la reine d'Angleterre et que la reine mère, dans la crainte que sa fille \[Henriette-Marie\] ne fût maltraitée, leur donneroit cette liberté. Comme ils jugent qu'ils pourront être traversés par le cardinal, ils songent à le perdre](#). Louis XIII tiendra bon. Mme de Chevreuse continuera à parler à Anne d'Autriche de Buckingham et Holland à entretenir Buckingham d'Anne d'Autriche ; les deux amoureux ne se reverront plus ! Pour beaucoup, l'attitude hostile à l'égard de la France de Buckingham en 1627, son alliance avec les huguenots révoltés et sa descente à l'île de Ré seront les effets de son dépit : Mme de Motteville insinue [qu'il ne brouilla les deux couronnes que pour revenir en France par la nécessité d'un traité de paix](#).

En attendant, le dimanche 22 juin 1625, à midi, la reine Henriette-Marie, que Buckingham de retour d'Amiens était venu rejoindre à Boulogne, s'embarquait à

bord du grand vaisseau anglais le Prince qui, au milieu d'une magnifique escadre de 200 navires, allait la conduire en Grande-Bretagne. D'après son contrat de mariage, le chiffre, la qualité et le rang des Français qui devaient l'accompagner avaient été fixés. Sous les ordres d'un grand aumônier, M. de Lamoignon-Houdancourt, évêque de Mende, cousin de Richelieu, personnage jeune encore, ardent, qui dans une correspondance fort suivie avec le cardinal, tiendra très exactement la cour de France au courant de ce qui se passera à la cour d'Angleterre, quarante ecclésiastiques, gentilshommes, secrétaires, écuyers, valets de chambre, musiciens, médecins et une dizaine de femmes, dames et femmes de chambre français, devaient se rendre à Londres avec la jeune souveraine ; ils suivaient. A ce personnel s'ajoutaient trois ou quatre ambassadeurs ordinaires et extraordinaires : le comte Leveneur de Tillières, le comte d'Effiat, père de Cinq-Mars, le duc de Chevreuse, plus tard Brienne. On avait donné à M. de Chevreuse des instructions. Sa mission consistait à la satisfaction du contrat et à la cérémonie du mariage lequel ne devait avoir rien de religieux, c'est-à-dire de protestant. Quelques dames venaient avec les ambassadeurs ; la comtesse de Tillières, la comtesse de Sipièrre, jeune femme aimable, qui mourra bientôt, très regrettée, enfin la duchesse de Chevreuse. Tout d'abord le duc n'avait pas voulu emmener sa femme ; il prétextait que la duchesse étant dans un état intéressant, devait éviter de voyager. Mme de Chevreuse avait tant prié et pleuré qu'il avait fallu lui céder. Holland ne la quittait plus.

Le vaisseau sur lequel était Henriette-Marie, un des plus grands qui se voient sur l'océan — trois étages — avait été aménagé avec tout le luxe du temps : il offrait trois salles de plain-pied ornées de tapisseries de haute lice, recouvertes d'or. Henriette-Marie craignant le mal de mer, un orchestre de luths, de violes et autres instruments délicats qu'accompagnait un chœur de belles voix, avait été embarqué pour la distraire et empêcher les incommodités du voyage. La traversée dura vingt-quatre heures. Le navire arrivé en vue de la côte anglaise, en face de Douvres, fut salué de salves de coups de canon ; les acclamations de la foule amassée sur le rivage, mêlées au bruit des trompettes et des clairons, accueillirent la nouvelle reine. Henriette descendit à terre. Elle fut reçue dans un pavillon de charpente où les parfums, les cassolettes et toutes les senteurs les plus agréables lui firent changer l'air de la mer trop grossier en une agréable douceur.

Le lendemain, à dix heures, Charles Ier arrivait : la fleur de la noblesse de son royaume l'escortait. Le jour suivant, le nouveau ménage partait pour Cantorbéry, et de là gagnait Londres. Une épidémie décimait la ville : six cents personnes, disait-on, mouraient tous les jours. L'entrée solennelle de la nouvelle reine dans sa capitale fut brève et sans éclat. Un parlement ayant été convoqué afin de confirmer les conditions du mariage, le roi d'Angleterre donna à cette occasion un grand dîner suivi d'un bal où figurèrent M. et Mme de Chevreuse. Puis, à cause de l'épidémie, Charles Ier alla habiter son château de Hampton-Court, hors de Londres ; il avait fixé pour résidence à M. et Mme de Chevreuse le château de Richmond, à trois milles de là.

Les débuts du ménage royal anglais étaient pénibles. La première entrevue de Charles Ier avec sa femme, qui était si maigre, si chétive d'apparence, peu jolie, avait été médiocre. La jeune reine n'avait éprouvé de sa rencontre avec son mari qu'une impression attristante. Elle s'était acheminée vers Londres chagrinée, mélancolique. Charles Ier s'était irrité. Il y avait eu entre les deux époux des mots aigres. Buckingham avait envenimé les rapports en exigeant que la reine

prît auprès d'elle sa femme, sa sœur, sa nièce, à la place de Françaises : les ambassadeurs de Louis XIII étaient intervenus. Parlant de son mari à M. de Tillières, la reine avouait **qu'elle avoit été trompée sur lui quant à l'esprit**. Elle pleurait. Buckingham lui reprochait alors son humeur, répétant qu'elle devait être gaie avec le roi, sinon qu'elle serait malheureuse. Tout s'en ressentit. Le roi d'Angleterre se mit à persécuter les catholiques comme pour se faire pardonner par son peuple d'avoir épousé une princesse de la religion romaine et d'avoir accepté près d'elle un évêque et nombre de prêtres catholiques. Cette persécution était contraire aux engagements pris avec la cour de France. La cour de France protesta. Louis XIII envoya M. de Blainville exprimer son mécontentement. Blainville fut mal reçu. Buckingham offrit de se rendre à Paris afin de régler les difficultés. Louis XIII refusa de le voir. Les violences à l'égard d'Henriette-Marie et des catholiques redoublèrent. L'évêque de Mende écrivait à Richelieu en août 1625 : **On n'a pas de plus grand ennemi que Buckingham ; il tâche de mettre mal la reine dans l'esprit du roi ; la reine, d'un autre côté, ne fait pas ce qu'elle peut pour gagner le roi ; elle ne le voit point ou ne le voit que malgré elle. Buckingham est un esprit dangereux**. On s'en prit aux Français qui entouraient la jeune reine : les Anglais dressèrent des réquisitoires contre eux, surtout contre les ecclésiastiques. La situation était difficile. Le gouvernement de Louis XIII, embarrassé, tergiversait, faute de pouvoir trouver un moyen efficace d'obtenir satisfaction. Richelieu mandait à l'évêque de Mende : **qu'il pleuroit avec des larmes de sang l'état malheureux de la reine d'Angleterre**.

Or tandis que Louis XIII ne savait que résoudre, et que ses ambassadeurs à Londres, notamment M. de Chevreuse, s'ingéniaient à trouver des accommodements, Mme de Chevreuse fournissait au roi de France, déjà importuné, bien d'autres sujets d'irritation et de colère.

Les Chevreuse avaient été bien accueillis à Londres. En même temps qu'on les installait à Richmond, on leur avait donné une demeure en ville, l'hôtel de Danemarck. M. de Chevreuse faisait l'admiration des Anglais par sa magnificence : on le voyait toujours brillant de diamants et de pierreries, ne sortant qu'avec des **mulets couverts des plus belles housses qui se pussent voir**. Mme de Chevreuse était très fêtée. Sa joie et son entrain plaisaient infiniment dans un milieu où les autres Français ne réussissaient guère. Le comte de Holland était toujours avec elle. Grâce aux modes de toilettes du temps, amples, étoffées, enveloppantes, la jeune duchesse dissimulait sa situation intéressante qui d'ailleurs lui seyait en donnant à sa beauté une fraîcheur et un éclat incomparable. Buckingham la fréquentait beaucoup ; à eux trois, avec Holland, ils formaient une société des plus agréable dont l'intimité s'accrut de jour en jour. On finit par jaser.

L'évêque de Mende, dans sa correspondance, accuse nettement Holland d'avoir donné part à Buckingham de ses faveurs auprès de Mme de Chevreuse : **Mme de Chevreuse, écrit-il, demeure tous les jours cinq ou six heures, enfermée avec Buckingham : Holland lui a lâché sa prise**. De fait, Mme de Chevreuse avouera plus tard avoir beaucoup aimé Buckingham. Sa correspondance avec Anne d'Autriche était-elle cause des assiduités du ministre anglais près d'elle, ou sa grâce, sa facilité, avaient-elles suggéré à Buckingham la fantaisie de la compter au nombre de ses passades ? Ce fut un spectacle étrange ! Holland offrait à Mme de Chevreuse de venir faire ses couches chez lui ; il ne garderait, disait-il, qu'un petit appartement pour son usage personnel dans sa maison. Mme de Chevreuse allait passer des semaines entières chez Buckingham, seule, dans sa résidence. M. de Chevreuse semblait toujours ne rien voir ni ne rien comprendre. En raison

des rapports hostiles de Buckingham avec Henriette-Marie, Mme de Chevreuse n'allait presque plus chez la reine d'Angleterre ; elle vivait à l'écart des Français. Écrivant à Marie de Médicis en France, elle ne lui donnait que de bonnes nouvelles du jeune ménage royal.

Alors l'évêque de Mende, outré, dénonçait à Richelieu le scandale que causaient Mme de Chevreuse par sa conduite, et son mari par sa faiblesse : **Je suis honteux, écrivait-il, des impudences de Mme de Chevreuse et de la simplicité du mari !** Il avait cherché à empêcher Mme de Chevreuse d'aller faire ses couches chez le comte de Holland : **Honteux, disait-il, de ce que M. de Chevreuse ne l'étoit point [honteux], je lui ai donné à entendre qu'on se piqueroit [à Paris] si elle ne logeoit dans sa maison. C'est une farce publique et qui ne sert qu'à déshonorer l'État. Quand on eut voulu tout perdre, on n'en pouvoit choisir de pire.** Le gouvernement français s'était flatté par le mariage anglais et les conditions imposées en faveur des catholiques, entre autres l'envoi d'un personnel d'ecclésiastiques à Londres, de procurer quelque avantage à la religion romaine en Angleterre : vraiment, on aboutissait à un résultat bien contraire ! **Il semble, disait crûment l'évêque de Mende, que ces femmes soient venues ici pour établir des b..... plutôt que la religion !** Quant au mari, il était ridicule ! **M. de Chevreuse joue ici un mauvais personnage ; mon déplaisir est qu'il sert de fable aux étrangers aussi bien qu'aux Français !**

Ces rapports produisirent sur Louis XIII et Richelieu une détestable impression. Le cardinal fut d'avis de faire revenir immédiatement d'Angleterre Mme de Chevreuse. Charles Ier s'y opposa, prétextant l'état trop avancé de la jeune femme qui ne pouvait pas entreprendre un long voyage. L'évêque de Mende signalait à ce moment que la duchesse était logée chez Holland : **La faiblesse du mari est si grande, disait-il, qu'on en a honte !** Il ajoutait que Mme de Chevreuse voyait beaucoup Mme de Thémynes, que les deux dames avaient de longues conférences avec le ministre protestant Dumoulins, qu'elles faisaient gras publiquement les jours maigres. Voulaien-elles se faire huguenotes ? Quel exemple ! C'était intolérable ! De Paris, Richelieu, irrité, ne ménageait plus Mme de Chevreuse ; il parlait d'elle en termes méprisants : **Quand elle sera de retour, écrivait-il à l'évêque de Mende, on n'aura plus besoin d'envoyer chercher des guilledines d'Angleterre,** allusion aux femmes spéciales que recherchaient ceux qui couraient le guilledou. A Schomberg, il parlait d'elle en termes encore plus durs : **Les Anglais qu'on appelle bouquins, déclarait-il, (on prononçait en France le nom de Buckingham : *Bouquinquant*) disent qu'on les peut appeler tels parce que quelques-uns ont bouquiné une de nos chèvres ! Ce billet ne sera vu, s'il vous plaît, que de vous.** Mme de Chevreuse saura la façon dont Richelieu la traitait : elle ne le lui pardonnera jamais ! Dès ce moment allait s'établir entre elle et le cardinal des sentiments d'antipathie profonde dont les effets se feront sentir jusqu'à la mort du puissant ministre.

La duchesse accoucha à Hampton-Court, le château du roi d'Angleterre, d'une fille, qu'on appela Anne-Marie et qui sera plus tard religieuse, abbesse de Pont-aux-Dames. De M. de Chevreuse, Marie de Rohan n'aura que des filles : cette Anne-Marie, née en 1625 ; une Henriette, née en 1631, qui sera aussi religieuse, abbesse de Jouarre ; puis Charlotte, née en 1627, connue sous le nom de Mlle de Chevreuse et dont il sera beaucoup question plus tard. Si elle a eu d'autres enfants, ceux-là inavouables, c'est clandestinement : l'histoire n'en a pas conservé la trace !

Les relevailles faites, Mme de Chevreuse n'avait plus de raison de demeurer en Angleterre : on lui fit savoir de Paris, à elle et à son mari, qu'ils n'avaient qu'à rentrer. La mission du duc était terminée. M. de Chevreuse assurait avoir reçu la promesse formelle du gouvernement anglais que les articles du contrat de mariage seraient exactement observés. D'autre part, l'épidémie qui ravageait Londres, ne cessait pas : il était temps de regagner la France.

La cour anglaise vit avec un vif regret partir Mme de Chevreuse. Nous ne savons par où commencer, écrivait Charles Ier au duc de Chevreuse, ou par remerciement pour votre compagnie et celle de ma chère cousine votre épouse, ou par plainte de notre fortune laquelle nous ayant entretenu longtemps en espérance de jouir plus longtemps de vous et d'avoir le contentement de votre bonne compagnie en nos récréations champêtres, nous a privé de ce bien-là par l'occasion et nécessité des affaires et l'accident de la contagion. Notre chère cousine s'en retournant remporte le contentement que nous perdons par son retour, avec l'honneur, le respect, prières et toutes sortes de bons souhaits non seulement de toute notre cour, mais aussi de tous autres qui ont eu l'honneur de la voir ou qui ont ouï parler d'elle.

A Louis XIII, Charles Ier écrivait pour le remercier de lui avoir envoyé Mme de Chevreuse et faire l'éloge de la duchesse : Je souhaiterois pouvoir aussi heureusement tirer avantage du retour de notre cousine la duchesse de Chevreuse comme vous avez fait par sa venue ici, dont les grâces et perfections ont donné tant d'accroissement et de lustre à l'honneur et faveur qu'il vous a plu nous faire à moi et à ma très chère épouse, que nous nous sentons obligés d'en faire toutes les reconnaissances possibles pour une si singulière affection et faveur et ensuite du jugement dont vous avez fait choix d'une personne en laquelle nous avons trouvé tant de sujets de contentement et satisfaction : c'est ce qui me fait vous prier de me vouloir seconder à lui rendre l'honneur et les remerciements que je lui dois pour le grand honneur et félicité que nous avons reçus par elle, laquelle s'en retourne devers vous capable d'être l'ornement en tous lieux et d'estre un très digne gage de nos mutuelles affections.

Comme témoignage de sa sympathie, Charles Ier voulut nommer M. de Chevreuse chevalier de la Jarretière. Par précaution, le duc demanda à Louis XIII l'autorisation. Vous avez bien fait de ne pas accepter la Jarretière sans ma permission, lui répondait Louis XIII, le 9 juillet 1625 ; j'ai mis cette affaire en délibération avec les anciens chevaliers de l'ordre [du Saint-Esprit] : j'accorde la permission à condition que vous recevrez la Jarretière sans cérémonie de religion et hors des temples. Il n'y eut ni serment prêté ni service promis contraire à ceux du Saint-Esprit. La Jarretière fut donnée avec un beau présent de diamants.

Le 15 juillet 1625, M. et Mme de Chevreuse quittaient Londres : deux autres ambassadeurs français, d'Effiat et Brienne, revenaient en même temps qu'eux. La dernière entrevue de ceux-ci avec Buckingham eut lieu au château de Richmond. Milord, dit Brienne, je ne suis point surpris que les premières de nos dames aient conçu de l'amour pour vous. Il faisait allusion à la reine et à Mme de Chevreuse : Il m'eût été difficile d'y réussir, répondit Buckingham, car je n'étais qu'un pauvre étranger ! — Milord, riposta Brienne, les dames françaises font gloire de donner de l'amour sans en prendre et si quelques-unes ne peuvent pas se défendre d'en prendre, elles ne cherchent pourtant, en accordant leurs bonnes grâces, qu'à être courtisées par un cavalier qui réside à la cour et non par un étranger qui n'est regardé chez nous que comme un passe-volant. C'était une leçon ; Buckingham ne la releva pas.

M. et Mme de Chevreuse furent correctement accueillis en France : on avait besoin d'eux. Quelques bonnes raisons qu'eût Richelieu d'être irrité contre la duchesse, elle était l'amie d'Anne d'Autriche, de Charles Ier, de Buckingham : il fallait la ménager. Il se montra aimable. **A Sa Majesté et à la reine** [le roi et la reine d'Angleterre], écrivait Holland de Londres à Richelieu, **ont été agréables les nouvelles de votre générosité envers leur cousine Mme de Chevreuse : c'est une action si noble qu'elle ajoute à votre gloire et sert à vos serviteurs ; car toute cette cour qui a été honorée de la présence et connaissance de cette dame la juge aussi bonne que belle, allant en perfection et égalité ensemble.**

D'ailleurs les discussions avec l'Angleterre continuaient. Les promesses **solennelles** faites au duc de Chevreuse à propos de l'observation des articles du contrat de mariage anglais n'avaient pas été tenues. Les nouvelles de Londres étaient de plus en plus défavorables. Il était question maintenant de bannir de la Grande-Bretagne les Français de l'entourage d'Henriette-Marie, et Charles Ier avait signé une proclamation cruelle contre les catholiques. Pour beaucoup de raisons, le gouvernement français ne voulait pas rompre et faire la guerre ; il ne pouvait qu'essayer de négociations et, dans ce cas, **le meilleur moyen afin de réparer, étoit d'y employer le crédit particulier de M. et Mme de Chevreuse.** Le cardinal de Richelieu tenait au courant le duc de Chevreuse du mécontentement du roi au sujet de l'inobservation des promesses faites d'après lui par l'Angleterre ; dans un moment de colère, Louis XIII avait même reproché au duc les intelligences que lui et sa femme entretenaient en Angleterre, comme étant préjudiciables à son service et au bien de la religion : **Ayant fait le mal,** ajoutait-il, **il vouloit qu'ils y apportassent le remède.** Richelieu avait ajouté à M. de Chevreuse que **comme son ami, il l'avertissoit d'y donner ordre ou qu'autrement cela lui feroit du tort.** Décontenancé, M. de Chevreuse avait offert d'envoyer un de ses amis, M. de Bautru, à Londres, afin de rappeler au gouvernement anglais ses engagements. Bautru était parti : il avait expliqué à Charles Ier qu'on imputait à M. et Mme de Chevreuse ce qui se passait en Angleterre et que, si les choses ne s'arrangeaient pas, la duchesse pourrait être obligée de quitter la cour : de la part de Mme de Chevreuse il engageait Buckingham à venir en France afin d'arranger lui-même les difficultés. L'effet de la démarche fut l'envoi de Holland et de Carlton à Paris afin de discuter : c'était au moins un résultat.

Or pendant qu'il utilisait ainsi M. de Chevreuse en Angleterre, Richelieu cherchait à se servir de la duchesse auprès de la reine Anne d'Autriche et de Gaston, frère du roi. Parlant de ces tentatives, La Rochefoucauld avouait que le cardinal, averti des sentiments antipathiques que Mme de Chevreuse avait rapportés de Londres contre lui, ne se fiait guère à elle ; Richelieu avait raison : la suite allait cruellement le lui démontrer !

CHAPITRE IV. — L'AFFAIRE DE CHALAIS.

LE cardinal de Richelieu a eu cette singulière fortune que s'il a provoqué dans sa vie des dévouements sans bornes et d'ardentes affections, il a suscité aussi des inimitiés implacables. Le mérite ou la faute en est à son caractère. D'une intelligence hors de pair, d'une sensibilité très vive, il a su inspirer à ceux qui l'approchaient une admiration extrême, puis les captiver par des manières prévenantes, une politesse empressée et le grand souci de plaire. Seulement quand il agissait, homme positif et résolu, il froissait, sans le vouloir ou en le voulant, par la sécheresse et la rigueur de ses volontés. On le sentait absolu. La tension de son esprit effrayait. Pour réussir rien ne lui eût coûté, et cela impressionnait. Toujours préoccupé de donner aux affaires une direction continue et rationnelle, il décontenançait par cette ferme logique les pauvres êtres de passions futiles et changeantes qu'étaient les gens de cour. Il y avait entre lui et Mme de Chevreuse une opposition d'humeur complète. N'eût-elle pas été blessée par les propos du cardinal que la duchesse serait devenue rapidement l'ennemie du redoutable ministre. Elle trouva au Louvre le terrain préparé. A mesure que Louis XIII, dont le jugement était droit, avait mieux apprécié les talents de Richelieu, il s'était de plus en plus attaché à l'homme d'exceptionnelle valeur que la Providence, disait-il, lui avait envoyé. Mais à mesure, aussi, qu'on avait senti le crédit de Richelieu s'affermir, par une conséquence inévitable, une opposition s'était formée et avait grandi contre lui. On savait Louis XIII volontaire et dur ; on n'ignorait pas que les décisions rigoureuses de son gouvernement étaient le plus souvent son fait ; ne pouvant pas s'en prendre à la Majesté royale, on affecta de croire et de faire croire que Richelieu était seul responsable : il fut l'objet de l'animosité générale.

Nulle part cette animosité ne pouvait être mieux ressentie que dans l'entourage d'Anne d'Autriche. Léger et superficiel, le groupe de jeunes femmes et de jeunes seigneurs qui ne quittaient pas la *petite reine* s'accommodait moins que personne de l'intelligence inflexible et rigoureuse de Richelieu. Lorsqu'elle revint de Londres, Mme de Chevreuse constata que le ton adopté chez Anne d'Autriche, quand on parlait du cardinal, était la moquerie. Il y avait plus. De l'épisode de Buckingham il était resté dans l'âme d'Anne d'Autriche, avec le froissement causé par le geste imprudent du duc et le sentiment subsistant de cette émotion de cœur qui lui avait, au fond, beaucoup plu, une rancune secrète contre le roi qui avait su ce qui s'était passé et, ne pouvant l'atteindre elle-même, avait sévi contre les siens ; surtout, contre Richelieu qui, ayant connu l'incident, avait sans doute conseillé les mesures prises. L'entourage avait deviné les préoccupations de la souveraine. Tout en raillant Richelieu, les amies de la reine tentaient des allusions discrètes au roi. Mme de Chevreuse arrivait à point nommé pour donner corps à ces velléités.

Chalais écrivait d'elle à Richelieu : *Elle a une enragée animosité contre votre particulier*. Mme de Chevreuse excita Anne d'Autriche contre le cardinal. *Elle ne cessa, dit Mme de Motteville, d'en parler à la reine. La maîtresse et la favorite haïssant le cardinal de Richelieu, ne trouvoient rien de plus agréable que de lui faire dépit, d'autant plus que la reine étoit persuadée qu'il lui rendoit de mauvais offices auprès du roi*. Écoutée, Mme de Chevreuse alla plus loin : elle osa s'en prendre à la personne même du roi : dans ses conversations, elle envisagea l'hypothèse où Louis XIII, de santé délicate et incertaine, viendrait à disparaître :

ce serait Gaston, son frère, dans ce cas, qui monterait sur le trône. Afin de demeurer reine de France, pourquoi Anne d'Autriche n'épouserait-elle pas alors Gaston ? La reine prêta l'oreille à ces propos. Pareilles imaginations seraient demeurées dans l'intimité de confidences secrètes si une suite imprévue de circonstances favorables n'étaient pas venues donner lieu à l'audacieuse duchesse de tenter de les réaliser : elle aida la fortune : son esprit d'intrigue et sa fougue l'amènèrent à un extravagant complot !

Gaston, alors duc d'Anjou, plus tard duc d'Orléans, avait à ce moment dix-sept ans. C'était un médiocre personnage. De grands yeux étonnés, la lèvre inférieure tombante, la bouche ouverte, donnaient à sa physionomie une expression peu intelligente. On le trouvait de caractère rien moins que sympathique : il était timide, paresseux, agité, nerveux ; il ne tenait jamais en place, grimaçait perpétuellement. Familier, mal élevé, avec cela, vaniteux, attentif à imposer aux autres les moindres nuances d'égards qui lui étaient dus, ne faisant jamais asseoir les femmes devant lui et ne permettant pas aux hommes qui lui parlaient de se couvrir, il se montrait, pour achever, au dire de son confesseur, le Père de Condren, *emporté et débauché*. Chalais déclarera dans sa prison : *Monseigneur est de tous les hommes le plus léger ; il est de petit esprit et de point de résolution ; il a déjà perdu si peu qu'il a de serviteurs par sa faiblesse*. Plus tard, Anne d'Autriche, désabusée, dans une explication avec Louis XIII qui lui reprochait d'avoir souhaité sa mort pour épouser son beau-frère, répondra dédaigneusement qu'elle *n'eût guère gagné au change* ! A ce moment, Gaston était encore jeune ; il pouvait se corriger : en tous cas il était l'héritier du trône. La petite reine entra dans les idées que lui suggéra Mme de Chevreuse. D'aveux faits par Gaston au roi le 2 août 1626, il résulte que dès avant 1624 Mme de Chevreuse avait déjà parlé à la reine de ces projets. Là-dessus, en 1625, on annonça que Gaston allait se marier et épouser Mlle de Montpensier : ce mariage faisait évanouir tous les rêves caressés !

C'était la reine mère Marie de Médicis qui désirait ce mariage. Elle l'avait préparé depuis fort longtemps. Fille unique d'un Bourbon de la branche de Montpensier, en qui s'éteignait la lignée, Mlle de Montpensier était une des plus riches héritières de France. Marie de Médicis avait choyé la mère de bonne heure, une Joyeuse : elle avait prodigué à la fille, dès la plus tendre enfance de celle-ci, une affection touchante, l'appelant *ma fille*. Après l'avoir destinée à un autre enfant qu'elle avait eu avant Gaston et qui était mort jeune, après avoir même fait signer le contrat en 1608, contrat mirifique qui énumérait les vastes domaines de l'ancienne famille de Bourbon, — duchés de Montpensier, d'Auvergne, de Saint-Fargeau, Combraille, Dombes, Beaujolais, — elle s'était empressée de convenir, après la disparition de ce fils, la même union pour le suivant, Gaston. Celui-ci avait trois ans, la fiancée, six. On avait, depuis, attendu avec patience. Marie de Médicis estimait maintenant — le jeune homme ayant dix-sept ans et la jeune fille vingt — le moment venu de conclure. Après avoir hésité, Louis XIII avait consenti. La nouvelle était rendue publique.

Ce fut une surprise. Sans doute on n'ignorait pas l'existence de ce projet, mais on le croyait abandonné. Les Condé et les Soissons avaient conçu l'espoir, devant l'absence d'héritier du trône, de porter quelque jour la couronne ; ils étaient dépités. Le comte de Soissons, par surcroît, avait l'intention d'épouser Mlle de Montpensier. De tous ceux que cette nouvelle toucha, nul ne fut plus atteint qu'Anne d'Autriche.

Si Gaston, marié, avait des enfants, lorsque elle-même n'en aurait pas, quelle situation humiliante serait la sienne et combien se trouverait-elle diminuée ! Si le roi venait à disparaître que deviendrait-elle ? Ah ! **pauvre prince**, disait Marsillac à Villelongue, **que le roi est mal conseillé ! Qu'un roi de vingt-cinq ans qui n'a point d'enfants marie un frère de dix-huit ou vingt ans qui, au bout d'un an pourra avoir des enfants, combien de maux cela peut-il faire ! Et cette pauvre princesse [parlant de la reine], que deviendra-t-elle ?**

Mme de Chevreuse releva Anne d'Autriche. Rien n'était encore fait, lui dit-elle ; il n'y avait qu'un parti à prendre, s'opposer à ce mariage et l'empêcher à n'importe quel prix. Le mieux était de décider Gaston à refuser son union avec Mlle de Montpensier. **C'est Mme de Chevreuse**, écrivait Chalais à Richelieu, **qui est seule cause que toute la terre s'oppose au consentement [de Monsieur au mariage] et qui incita tout le monde à nuire à Mlle de Montpensier**. Restait à trouver le personnage qui aurait assez d'influence sur Gaston pour l'entraîner : Mme de Chevreuse s'adressa au gouverneur du prince, le colonel d'Ornano.

Corse d'origine, Jean-Baptiste d'Ornano était le petit-fils d'un Sampietro Bastelica qui avait soulevé ses compatriotes contre les Génois, et fils d'un Alphonse Corse, dit d'Ornano, lequel, venu en France au XVII^e siècle, s'était distingué, avait été fait colonel des bandes corses, maréchal de France en 1596 et était mort en 1610. Jean-Baptiste, né en 1581 avait succédé à son père comme colonel des Corses ; avançant rapidement, en raison de ses qualités d'intelligence, d'énergie, d'autorité, il avait été nommé conseiller d'État en 1610, maréchal de camp en 1614, lieutenant de Normandie en 1618, et l'année suivante, 1619, gouverneur de Gaston. Grâce à son prestige et à sa fermeté, il était parvenu à acquérir sur Gaston une autorité très grande : seul il était en état de conduire le prince et de lui faire faire ce qu'il voudrait.

A dire vrai, le mariage Montpensier était indifférent à d'Ornano. Ce à quoi songeait plutôt le colonel était que, confident écouté et favori de Gaston, si celui-ci venait à monter sur le trône, il serait l'homme le plus puissant du royaume. En attendant, l'absence d'héritier direct affaiblissait singulièrement Louis XIII, fortifiait d'autant Gaston qu'on était obligé de ménager. Peut-être à la suite de complications intérieures répétées, Louis XIII serait-il contraint de quitter la couronne ! Il fallait donc favoriser les complications. En tous cas, Ornano pourrait se rendre redoutable à la faveur des difficultés et faire payer au roi provisoirement sa fidélité, ou sa soumission, de dignités et d'honneurs.

Mme de Chevreuse lui offrit l'alliance de la reine régnante. Elle proposait de fomenter une cabale entre Anne d'Autriche et l'héritier du trône en vue d'empêcher le mariage Montpensier. Le souverain chercherait la paix en rétribuant les complices : il y avait peu de risques à courir et des bénéfices à attendre — l'exemple des troubles passés en témoignait. — L'offre était tentante ; Ornano accepta.

Les dames de l'entourage de la reine, Mme de Chevreuse, la princesse de Conti, Mme de la Valette (l'ancienne Mlle de Verneuil) eurent de longues conférences avec lui. Il était malade : on venait le voir dans son lit, **ce qui n'avoit aucune conséquence**, dit Fontenay-Mareuil, **parce qu'il étoit laid**. Richelieu s'inquiéta. Ses espions l'avertissaient. Il était impossible de toucher au colonel trop puissant auprès de l'héritier du trône, lequel se cabrerait. Richelieu proposa au roi d'attirer et de lier Ornano par des grâces. On nomma le Corse maréchal de France. Ornano parut reconnaissant. Il prêta serment de sa charge au début de l'année 1626. Richelieu le questionna au sujet du mariage de Gaston : donnait-il

quelque conseil au prince à cet égard et quels étaient ces conseils ? Le nouveau maréchal répondit qu'il ne se mêlait pas de cette affaire et laissait Monsieur libre de décider ce qu'il voudrait. A quelque temps de là, Gaston demanda à être admis aux délibérations du Conseil du roi. Louis XIII crut voir dans cette demande une suggestion d'Ornano destinée à ménager ensuite à celui-ci le même accès au Conseil où le confident de l'héritier du trône tâcherait d'exercer une action prépondérante de nature à causer des difficultés. Il refusa. Gaston et le maréchal furent piqués. Mme de Chevreuse en profita pour exposer à d'Ornano le plan de toute une campagne qu'il s'agissait de mener à propos du mariage de Montpensier et dont il résulterait de grands changements dans l'État susceptibles d'avancer la fortune du maréchal. Ornano entra délibérément dans l'aventure.

Sur ses conseils, Gaston fit d'abord connaître qu'il refusait le mariage proposé : il donnait comme raison non qu'il eût de l'aversion pour la personne de Mlle de Montpensier, mais qu'il appréhendait de se lier. Puis, effet de l'inconsistance du prince, Richelieu étant venu le voir, Gaston avoua qu'il se marierait si on voulait lui donner un bel apanage. Ornano veillait. Mme de Chevreuse ne le quittait pas : derrière elle, Anne d'Autriche suivait. Plus tard Anne d'Autriche essaiera de nier toute participation active à l'affaire. Au moment où Louis XIII sera sur le point de mourir, elle lui enverra M. de Chavigny pour le supplier de ne pas croire qu'elle fût entrée dans l'affaire d'Ornano ni qu'elle eût jamais trempé dans le dessein d'épouser Monsieur, et Louis XIII se contentera de répondre mélancoliquement : En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais je ne suis pas obligé de la croire. On eut peu de peine à décider une fois de plus Gaston à changer d'avis.

Après quoi les conjurés préparèrent une entente avec les grands du royaume. Monsieur, questionné, l'avouait ensuite. Monsieur, dit un procès verbal, avoua à sa mère, le cardinal de Richelieu présent, qu'il étoit vrai que le colonel l'avoit porté à prendre habitude avec le plus de grands qu'il pourroit dans le royaume. Mme de Chevreuse agissait de son côté : elle se mettait en rapports avec le prince de Condé, le comte de Soissons, les ducs de Montmorency et de Nevers, Mme de Rohan même, afin d'atteindre par elle les huguenots. On l'écoutait. Grande dame, favorite de la reine, parlant d'une affaire dans laquelle il était question de Monsieur, d'Anne d'Autriche, et où on proposait d'entrer en lutte contre un ministre trop puissant, Mme de Chevreuse étoit sûre de rencontrer un accueil favorable. Comme d'Ornano, les grands seigneurs savaient trop, par l'expérience des quinze dernières années passées, et le peu de danger et le profit de ces sortes de soulèvements. Ils répondirent. M. de Nevers dit qu'en cas de guerre civile il lèverait des troupes en Champagne ; le comte de Soissons promit 400.000 écus à condition que Gaston lui abandonnât Mlle de Montpensier ; Longueville se faisait fort d'amener 800 cavaliers de Normandie et des comparses, La Meilleraye, Mauny, Guitry, Bertechères ; de recruter une troupe de 5 à 600 soldats dans la même province. Que Monsieur donnât le signal en quittant brusquement la cour, ainsi qu'avait fait Marie de Médicis dans les dernières révoltes. De tous les complices, les plus ardents furent les Vendôme.

César, duc de Vendôme, et Alexandre de Vendôme, grand prieur de France, fils naturels d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, n'avaient jamais aimé Louis XIII. D'humeur désagréable, antipathique, ils avaient été, enfants, l'objet de l'animadversion du jeune roi : cette animadversion s'étoit continuée et aggravée avec l'âge. Au cours de l'enquête qui suivra l'affaire d'Ornano, on trouvera une lettre du duc de Vendôme au maréchal, expliquant les raisons pour lesquelles il étoit entré dans le complot : il se plaignait que le roi et Marie de Médicis lui

fissent toutes sortes d'injustices depuis la mort d'Henri IV, qu'on voulût le dépouiller, le réduire à rien ; il se défendrait ; il ajoutait, flattant les secrets désirs d'Ornano que la couronne sieroit bien sur la tête de Monsieur. Contre le grand prieur, les juges relèveront quatre chefs d'accusation : qu'il s'était opposé au mariage de Gaston ; qu'il avait professé une haine non dissimulée contre le roi ; poussé Monsieur à sortir du royaume ; proposé de faire un mauvais parti aux ministres. Par l'intermédiaire de son secrétaire Dunault, le duc de Vendôme promit son concours : il demandait que Gaston quittât la cour, se rendît à Metz, à Sedan ou au Havre ; au besoin qu'il usât de menaces et violences envers Richelieu ; surtout qu'il prît les armes.

On ne se contenta pas des grands : on fit appel à l'étranger. La mode n'en était pas nouvelle. Depuis près de trois quarts de siècle qu'il y avait des guerres civiles en France, l'usage s'était introduit de demander du secours au dehors. Le sentiment national réprouvait cette pratique. Je trouve honteux pour moi, écrira Alexandre de Campion, plus tard ami fidèle de Mme de Chevreuse, de servir le roi d'Espagne contre ma patrie ! — Je ne peux avec honneur servir l'Espagne contre mon pays. Gaston interrogé par Richelieu le 23 juillet 1626 avouera lui-même la gravité de la démarche : Monsieur dit que la plus grande faute qu'il eût commise étoit de traiter avec les étrangers. Sur cela le cardinal lui disant que cette faute du colonel étoit capitale, il témoigna ingénument le savoir bien. Mais du dehors on répondait ; l'aide était efficace ; Ornano et Mme de Chevreuse n'hésitèrent pas.

Ils négocièrent avec l'Angleterre. Grâce à Mme de Chevreuse, le comte de Carlisle fut mis en rapport avec Gaston. La thèse que soutenait Monsieur était que le roi son frère l'humiliait, ne lui donnait pas ce qui lui était dû, entendait le contraindre à un mariage dont il ne voulait pas. Sur les indications de Buckingham qui cherchait à susciter toutes les difficultés possibles à la France, Carlisle répondit à Gaston qu'il lui exprimait le déplaisir qu'on avait de le voir maltraité et l'assurait que pourvu qu'on sût ses sentiments, il serait servi du côté de l'Angleterre comme il pourrait le désirer. De Londres, l'ambassadeur français Blainville prévenant le secrétaire d'État des affaires étrangères de Louis XIII, le 4 juillet 1626, lui disait : Le comte de Carlisle, a conté les discours que Monsieur lui a faits, si pleins de haine et de mépris pour le roi que, par respect, on n'ose les écrire. De son côté, l'évêque de Mende écrivait : Le roi d'Angleterre attend de grands effets de l'intelligence qui est entre Monsieur et la reine et que presque toute la cour conspire à ce dessein. Le gouvernement anglais, il est vrai, était à ce moment embarrassé dans des difficultés intérieures qui rendait de sa part assez difficile toute aide réellement efficace. Il donna de belles espérances et des promesses.

Gaston écrivit en Savoie. Interrogé, le prince avouera qu'il étoit vrai qu'il avoit écrit en Piémont plusieurs lettres. Le duc de Savoie, attentif aux complications survenant en France pour s'emparer de quelque territoire, répondit qu'il enverrait dix mille hommes.

On négocia avec l'ambassadeur des Provinces-Unies, Aarsens ; mais celui-ci se déroba : il n'avait pas confiance. On parla au nonce qu'on tâcha de gagner ; à l'ambassadeur d'Espagne. Gaston disait avoir tâché généralement de s'acquérir le plus d'amis de tous côtés qu'il pourroit.

Ainsi l'affaire s'organisait. Alors les conjurés discutèrent les détails de l'exécution. D'après les aveux que Gaston fera à Louis XIII le 12 juillet 1626, il fut convenu que, profitant de l'absence du roi, au loin, en province, on soulèverait le peuple

de Paris et on s'emparerait des forts de Vincennes et de la Bastille. Si, ce qui était probable, le roi accourait avec des forces. Monsieur s'enfuirait à Dieppe ou au Havre. Les protestants de la Rochelle avaient offert leur ville. Gaston avait refusé sur les conseils de deux de ses confidents. Bois d'Annemets et Puylaurens. Le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, étant à lui, Dieppe ou le Havre seraient sûrs. En cas d'échec ici encore, Gaston écrivit — ou on lui fit écrire — au duc d'Épernon, gouverneur de Metz et lui envoya l'abbé d'Obazine pour lui demander de lui ouvrir les portes de son gouvernement. Tout se préparait.

De leur côté, les Vendôme songeaient à tirer parti de l'aventure. Gouverneur de Bretagne, le duc, depuis longtemps, rêvait de se rendre indépendant dans sa province. Il se ménageait les voies en gagnant la noblesse, lui donnant de l'argent et des pensions, **recherchant la faveur du peuple par tous les moyens qu'il jugeoit être propres à se rendre populaire.** L'acte d'accusation dressé contre lui dira plus tard : **Le dessein de M. de Vendôme de se rendre souverain de la Bretagne paraît par diverses conjectures et par diverses actions pour lesquelles il mérite d'être qualifié fol.** Il envisagea lui aussi l'hypothèse où Louis XIII viendrait à disparaître. Autour de lui, les siens, son frère, ne se gênaient pas : tous parlaient de l'éventualité d'une déposition de Louis XIII. Pourquoi un Vendôme, fils de Henri IV, ne monterait-il pas sur le trône ? Et si la résistance du roi se prolongeait, qui empêcherait d'y mettre un terme en faisant disparaître le prince ? **Toute la famille, achevait l'acte d'accusation, a été fort libre à parler criminellement contre la personne du roi, l'un disoit qu'on avoit autrefois déposé un Louis, l'autre que les bâtards avoient régné aussi heureusement que les légitimes, un autre qu'il aimeroit mieux pendre le roi que le roi ne le fit pendre.**

Ici nous arrivons au point le plus grave du complot. A-t-il été vraiment question de déposer ou de faire périr Louis XIII ? Le roi et Richelieu l'ont cru. **L'exécrable attentat contre la personne du roi, écrivait Richelieu, a été confirmé premièrement par Chalais qui avoua formellement que Mme de Chevreuse avait une haine particulière contre Sa Majesté.** Dunault, secrétaire du grand prieur (de Vendôme) dit au sieur du Fossé, en présence de Mme d'Elbeuf, que son maître demandoit grâce, reconnaissant avoir entrepris contre la personne du roi et de l'État séparément. Bullion rapporta au roi le 17 octobre qu'on n'attendoit en Savoie autre chose, sinon un changement absolu de l'État au préjudice de la personne du roi qu'on parloit de reclure. Ailleurs le cardinal répète : **Deux personnes de qualité découvrirent au roi qu'on vouloit l'abaisser pour élever Monsieur. Des confesseurs du jubilé dirent des personnes s'être adressées à eux et s'être accusées d'un grand dessein et parti qu'il y avait pour élever Monsieur au préjudice du roi. Louis XIII enfin affirmera dans la déclaration publique du 5 août 1626, par laquelle il instituait une chambre de justice criminelle chargée de juger les conjurés : avoir reçu avis de plusieurs conspirations faites contre notre personne et notre autorité. Richelieu achevait : Voilà la plus effroyable conspiration dont jamais les histoires aient fait mention ; que si elle l'étoit en la multitude des conjurés, elle l'étoit encore davantage en l'horreur de son dessein, car leur dessein alloit non simplement à élever leur maître (Gaston) au-dessus de sa condition, mais à abaisser et perdre la personne sacrée du roi !**

En réalité, l'examen des témoignages ne permet pas d'aboutir à une conclusion aussi décisive. Du Fossé et Dunault mis en présence des Vendôme et priés de répéter leurs affirmations, **le grand prieur ne voudra pas reconnaître ce que Dunault avoit dit d'un dessein contre la personne du roi. — Mon ami, fera-t-il à Dunault, vous avez dit une chose qui vous donnera de la peine et à moi ! Les juges suivront la filière de certains propos compromettants tenus afin d'en**

retrouver l'origine, et parviendront à des résultats bien incertains ! Chalais interrogé, menacé même de la question, niera avoir jamais entendu parler ni su qu'il y eût aucun dessein contre la personne du roi ni qu'on ait tenu aucun mauvais propos de la dite Majesté. Il répétera n'avoir jamais rien oui dire de la personne du roi. Et à son tour Bois d'Annemets, favori de Gaston, protestera avec indignation dans ses *Mémoires* : C'est une si grande méchanceté, dira-t-il, que j'ai horreur de le dire, qu'on accusât Monsieur de vouloir faire tuer le roi. La Rochefoucauld conclura que le crime ne fut pas entièrement prouvé. Il a raison. Mme de Chevreuse, Ornano et les autres conjurés ne paraissent pas s'être nettement proposé d'attenter à la vie de Louis XIII. Dans leurs conversations particulières, sans doute, l'éventualité de la disparition du roi par déposition ou autrement a été envisagée ; mais l'idée n'a pas pris corps et sa réalisation n'en a pas été préparée. Les Vendôme se seront laissé aller devant des tiers à des imprudences de langage qui ont été rapportées au roi et ont provoqué ses alarmes : il ne paraît pas y avoir eu rien de plus.

C'est vers le début de l'année 1626 que Louis XIII et Richelieu furent entièrement informés de ce qui se tramait. Louis XIII négligea d'abord ces avis. Puis les indications devenant menaçantes, les ministres s'inquiétèrent. On ne pouvait prendre de mesure brusque contre Ornano : il était si maître de Gaston, si entouré d'ailleurs qu'il était difficile de rien décider à son égard sans s'exposer à des complications. On le fit prévenir sous main qu'il eût à se surveiller, que le roi avait des soupçons, qu'il ferait mieux de s'en éclaircir avec Sa Majesté. Ornano répondit avec assurance qu'il verrait dans un mois. Puis, insouciant du danger, ou pour aggraver la situation de manière à aboutir à l'éclat cherché, il renouvela la demande d'entrée au Conseil de la part de Monsieur : il ajouta que Gaston désirait en outre 500.000 livres de rentes en apanage. De son côté, Mme de Chevreuse annonçait chez la reine qu'on allait réclamer l'admission du maréchal lui-même au Conseil : par là, disait-elle, on connaîtrait les décisions du gouvernement. L'action des conjurés se dessinait.

Louis XIII manda Richelieu et Schomberg à Fontainebleau. Ensemble tous trois délibérèrent. Les preuves d'une conspiration, disaient les deux ministres, étaient péremptoires. C'était au roi de son propre mouvement à voir ce qu'il lui plairoit de faire et à ses serviteurs de l'y servir. Deux partis étaient à prendre, expliquait Richelieu : ou être prudent, gagner les conjurés par des dignités et des faveurs, ce qui, il est vrai, n'avait guère réussi jusque-là ; ou écarter de Monsieur les coupables : ceci demandait de la circonspection ; il fallait éviter que Monsieur ne s'enfuît de la cour. Louis XIII dit qu'il réfléchirait.

Là-dessus, vrai ou faux, le bruit courut que les Vendôme, profitant de ce que Richelieu, — qui habitait le château de Fleury, — venait au Conseil à Fontainebleau, à travers la forêt, peu accompagné, avaient l'intention d'enlever le cardinal dans un de ses voyages, et de le tuer. Louis XIII chargea une troupe de cavalerie d'escorter le carrosse du ministre. Puis il prit son parti.

Sous prétexte de manœuvres à exécuter, il manda à Fontainebleau le régiment des gardes françaises. Le soir de l'arrivée des troupes, 4 mai 1626, celles-ci occupant le château, le roi fit prier le gouverneur de son frère de venir le voir après souper. Sur les dix heures, Ornano se présentait à l'entrée du cabinet du prince : il était arrêté par le capitaine des gardes du Hallier. Aucune résistance n'était possible. Le maréchal fut conduit au château de Vincennes et écroué.

L'émotion fut extrême. Gaston accourut : il voulait voir le roi, la reine mère : on ne le reçut pas. Au matin il rencontra le chancelier d'Aligre et lui demanda avec

vivacité des explications : d'Aligre répondit qu'il n'était pas au courant. Monsieur erra, ne sachant que faire. Sur l'injonction de Louis XIII il devra signer un peu plus tard une déclaration par laquelle il abandonnait ses complices et promettait fidélité au roi.

Dans l'appartement de la reine Anne d'Autriche on fut consterné. Un témoin, qui vit Mme de Chevreuse à ce moment, disait d'elle, faisant allusion à sa vertu peu sévère : **Je croyois qu'il n'y avoit plus d'homme dans le royaume tant elle portoit le deuil au visage et à la contenance !** Six jours elle demeura enfermée dans son appartement, redoutant à toute heure qu'on vînt l'arrêter, éperdue. Les jours se passant et le danger paraissant se dissiper, elle reprit courage. Louis XIII ne pouvait pas la faire emprisonner ; il n'avait pas de preuve contre elle ; la mesure eût provoqué de grandes et puissantes familles qu'il était inutile d'indisposer à ce moment. Dès qu'elle se crut à l'abri Mme de Chevreuse retrouva son activité. A tout prix il fallait sauver Ornano et continuer l'œuvre engagée. Pour agir dorénavant sur Gaston, le gouverneur du prince étant emprisonné, Mme de Chevreuse s'adressa à M. de Chalais.

Henri de Talleyrand, marquis de Chalais, troisième fils de Daniel de Talleyrand et de Jeanne de Monluc, était un jeune homme de dix-huit ans, bien fait, agréable, **adroit à toutes sortes d'exercices**, dit Fontenay-Mareuil, et dont les manières gracieuses avaient assuré le succès auprès des dames de la cour. Il était partout bien accueilli. Placé jadis près de Louis XIII comme enfant d'honneur, il avait grandi dans l'intimité du roi et de Gaston. Sa mère avait tout fait pour qu'il arrivât. Dès qu'il était parvenu à l'âge d'homme, elle lui avait acheté la charge de maître de la garde-robe du roi : **Elle y avoit engagé la meilleure partie de son bien et il ne lui en restoit quasi pas pour vivre !** Afin de faire avancer ce fils qui lui était si cher que n'eût-elle tenté ? Par les bons offices du duc de Bellegarde, grand écuyer, elle lui avait fait faire un riche mariage ; Chalais avait épousé la veuve du comte de Charny, Charlotte de Castille, sœur du trésorier de l'Épargne, Jeannin de Castille, financier opulent. Ainsi dignités et fortune, il avait tout. Sa charge de maître de la garde-robe lui donnait accès auprès du roi ; il était **des domestiques de Sa Majesté**, écouté du prince, fréquentant Monsieur, fort en vue.

Malheureusement, d'intelligence et de caractère, c'était un personnage insuffisant. Il se montrait vain, superficiel, sans énergie, sans conscience. Nous avons les lettres qu'il a écrites de sa prison : tour à tour il s'humilie sans dignité, plaisante sans goût, supplie, offre de trahir qui on voudra pourvu qu'on le délivre, dénonce les uns, se rétracte, pleure. Sa jeunesse, son défaut d'expérience, et sans doute la situation troublante dans laquelle il se trouvait, pourraient seuls l'excuser.

Si Mme de Chevreuse songea à lui, c'est qu'il s'était épris d'elle. Le mariage d'argent qu'il avait fait naguère n'avait pas longtemps retenu son cœur. Il se livra avec fougue à la passion que lui inspira la duchesse. **Il étoit passionnément amoureux**, dit Bois d'Annemets : **Son attachement pour Mme de Chevreuse étoit extraordinaire**, déclarait la Rochefoucauld, On le voyait suivre partout la jeune femme, **aux églises, aux promenoirs et le plus souvent à la chapelle du Louvre**. Il se vantait de sa passion. Un témoin déposera à son procès **avoir ouï dire cent fois au dit Chalais qu'il étoit amoureux de Mme de Chevreuse et qu'il avoit la plus belle maîtresse du royaume**. Chalais répétera à Richelieu, qu'il en était amoureux ; il dira de Mme de Chevreuse : **Cette personne qu'on savoit que j'avois aimée**.

Quoi qu'en dise Mme de Motteville, il paraît certain que Mme de Chevreuse ne répondit pas à cet amour ; elle n'a pas aimé Chalais : elle ne lui a pas cédé : les lettres écrites de sa prison par le malheureux en font foi. Mais d'Ornano arrêté, Mme de Chevreuse vit le parti qu'elle pouvait tirer de cette passion. Chalais, par sa charge, était en mesure de connaître les intentions du gouvernement ; lié d'amitié avec Gaston, il pouvait, au moment où Monsieur désarmé ne savait à qui se fier, prendre de l'ascendant sur lui et le conduire comme le conduisait le maréchal : elle se décida.

Elle fit mine d'accueillir les adorations du jeune homme ; elle lui donna des espérances et se mit en frais de coquetterie. Plus tard, Chalais écrivait à Richelieu : *J'étois amoureux ; elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour me faire croire qu'elle le trouvoit bon.* Il fut dupé ; il se laissa faire : on obtint de lui tout ce qu'on voulut. Une convention fut conclue : la duchesse accepterait les hommages du jeune homme ; en retour, Chalais tâcherait de mener Monsieur conformément aux indications qui lui seraient données. *Ce petit contrat,* écrivait ensuite Chalais à Richelieu, *ressembloit fort à ceux qu'on fait avec le diable. Elle me dit que si je me donnois du tout à elle, elle mépriseroit toute la terre. Je lui répondis que cette bonne volonté coûteroit bien cher ! J'ai bien manqué de jugement ! Mais bien juré-je devant Dieu avoir été très intelligent de la faction, mais non pas conseiller. Il est très malaisé de ne se laisser pas surprendre des artifices endiablés car qui pourroit éviter une princesse très bien en vue dans la cour des deux plus grandes reines du monde, qui est très facile, et dont le fard est très bien appliqué !* Chalais plaide les circonstances atténuantes. De fait, il s'abandonna assez allègrement. Mme de Chevreuse fit jouer tous les ressorts ; elle alla, pour l'exciter contre Richelieu, jusqu'à lui dire que le cardinal était amoureux d'elle et par suite son rival. *Lorsque cette Lucrece dame me parla de l'affaire,* écrivait encore le jeune homme au cardinal, *jamais je n'avais manqué à vous servir et voyant que je tenois sa proposition dangereuse, elle me voulut engager par un autre biais à savoir que vous étiez amoureux d'elle et par conséquent me toucher de jalousie.* Ce que Chalais ne dit pas c'est qu'il se laissa d'autant plus aisément persuader qu'il avait des raisons de mécontentement contre les ministres. Il trouvait qu'on ne l'avait pas assez récompensé de deux ou trois services qu'il avait rendus. Des astrologues et devins tirant son horoscope lui avaient prédit qu'il serait heureux, puissant, ou, il est vrai, très malheureux : confiant dans la première partie du présage, il croyait trouver l'occasion de tenter la fortune ; il se hasarda.

S'il était trop confiant, Mme de Chevreuse ne l'était guère moins. Il y avait bien de l'imprudence de sa part à s'adresser ainsi à un jeune homme qu'elle connaissait à peine, inconsistant, sans fermeté. Chalais lui avait donné la mesure de son caractère lorsqu'il était venu, au dire de Bassompierre, lui avouer que c'était lui qui avait révélé au gouvernement le projet d'attentat des Vendôme contre Richelieu à Fleury : il expliquait à la reine et à Mme de Chevreuse que s'étant ouvert de ce secret à Achille d'Étampes, commandeur de Valençay, celui-ci l'avait menacé de le dénoncer s'il n'allait pas lui-même tout rapporter aux ministres : mais qu'on se rassurât, cet aveu était chez lui un témoignage de sa franchise. Et alors, *toute l'après-dînée, déposait Chalais à son procès ces dames n'avoient fait que rire sur le récit de cette affaire.*

Chalais entra en campagne. Il parla à Monsieur ; il s'ouvrit à ceux qui entouraient immédiatement le prince. Bois d'Annemets, qui était de cet entourage, nous dit que ces ouvertures furent d'abord assez froidement accueillies. Mais Chalais était maître de la garde-robe du roi, en mesure d'avoir

l'oreille du souverain : il fallait le ménager : la recrue, du reste, était de valeur : on l'écouta. A Monsieur, Chalais fit les plus vives protestations de dévouement. Gaston dira à Louis XIII que le jeune homme lui offrit même de vendre sa charge de maître de la garde-robe afin de se donner plus entièrement à lui. La conspiration, un instant paralysée grâce à l'arrestation d'Ornano, reprenait. Le gouvernement fut prévenu.

Comme pour le maréchal, Richelieu exprima d'abord l'avis qu'il fallait essayer de gagner Chalais. On l'utiliserait à trahir ses complices. Des avances furent faites au jeune homme. Très flatté et espérant par là réussir plus rapidement du côté du roi, Chalais n'hésita pas : il accepta. Le commandeur de Valençay servit d'intermédiaire. Suivant Fontenay-Mareuil, Chalais fit dire **que si on vouloit lui donner quelque chose de considérable, il feroit faire le mariage** (de Montpensier) **et toutes les autres choses qu'on voudroit**. Il était déjà retourné. Richelieu lui offrit la charge de maître de camp de la cavalerie légère à laquelle on l'appellerait dès que Monsieur serait marié. Chalais répondit en concluant le marché.

Entre temps et comme suite à l'emprisonnement du maréchal d'Ornano, Louis XIII décidait de faire arrêter les Vendôme. Le duc de Vendôme se fortifiait en Bretagne : des précautions étaient à prendre. Il avait déclaré qu'il ne voulait plus revoir Louis XIII qu'en peinture. Sans révéler ses intentions, Louis XIII, de Paris, s'était mis en route vers la Basse-Bretagne et avait gagné Blois. Le grand prieur, inquiet, s'interposait, tâchant de décider son frère le duc à venir trouver le prince, suppliant le roi de le recevoir. Louis XIII avait refusé. Le gouvernement rassemblait des troupes : la situation devenait inquiétante pour les Vendôme : les deux princes, alarmés, se décidèrent à se rendre à Blois : ils y arrivaient le 11 juin ; le 12, ils étaient arrêtés.

Cette arrestation produisit l'effet qu'avait produit celle d'Ornano ; elle était moins inattendue. Mme de Chevreuse, avertie, avait envoyé un laquais au grand prieur pour l'engager à ne pas venir en cour. Dès que les Vendôme étaient arrivés à Blois, Gaston leur avait fait dire **qu'ils avoient eu grand tort d'être venus trouver le roi**. Mais l'événement était de nature à inquiéter au plus haut point Mme de Chevreuse. Que faisait donc Chalais ? Où en était-il de son action sur Monsieur ? On annonçait que Gaston était décidé à accepter son mariage ! Le roi avait résolu, paraît-il, de faire venir tout de suite Mlle de Montpensier à Blois afin de procéder immédiatement aux fiançailles : le marquis de Fontenay était parti, disait-on, pour Paris avec mission d'amener la princesse entourée d'une escorte de cinquante cavaliers ! Et comme prologue du mariage, on incarcérait les Vendôme ! Chalais trahissait donc, ou était impuissant ?

La duchesse questionna le jeune homme : il n'y avait plus de doute, il était acquis à Richelieu ! Elle ne se troubla pas ; elle le reprendrait. Assurée, écrit Fontenay-Mareuil, **depuis la prise de messieurs de Vendôme, de l'intelligence de M. de Chalais avec le cardinal de Richelieu, elle lui en fit tant de reproches et le pressa si fort qu'il n'y put résister et il aima mieux manquer au cardinal de Richelieu et à lui-même qu'à elle, de sorte qu'ayant aussitôt fait changer Monsieur, il le rendit plus révolté que jamais contre le mariage**. Une fois de plus Chalais était retourné. Louis XIII et Richelieu informés en conçurent contre le jeune homme une animosité extrême. Le cardinal interrogea Chalais ; celui-ci, embarrassé, répondit des phrases vagues, assurant de sa fidélité. Le cardinal le somma de tenir ses promesses : l'autre éludait pour pouvoir ensuite protester de son dévouement à Gaston. **Le pauvre homme**, écrivait Bois d'Annemets, **vouloit**

trouver son compte de tous les côtés : il promettoit merveille au cardinal, puis nous venoit dire le contraire !

Pendant ce temps Mme de Chevreuse décidait de faire fuir immédiatement Gaston. Il fut question de diriger le prince vers La Rochelle ; à la réflexion, on jugea préférable de le conduire vers l'Est, près de la terre lorraine qui offrirait un asile au fugitif. Chalais agit sur les indications de la duchesse : il envoya un gentilhomme qui lui servait d'écuyer, Gaston de la Louvière, à Sedan, chez le comte de Soissons, avec une lettre. La Louvière revint sans réponse : on l'avait éconduit. Chalais expédia alors le même écuyer à Metz avec une autre lettre adressée à M. de la Valette, fils du duc d'Épernon, gouverneur de la ville : **Si vous voulez recevoir des propositions de la part de Monsieur, disoit cette lettre, je me fais fort de vous en faire faire.** M. de la Valette répondit à M. de la Louvière qu'il trouvait étrange que Chalais, qui appartenait au roi, s'occupât de pareilles affaires. Il n'avait pas de pouvoir à Metz où son père seul commandait : qu'on s'adressât au duc d'Épernon ! Les deux démarches avaient échoué.

Le gouvernement épiait. On remarquait à Blois que Chalais, logé tout près de l'appartement de Gaston, au château, allait chaque soir chez le prince et y passait des heures entières. Louis XIII décida de quitter Blois. Le 27 juin il était à Tours : de là il gagna Nantes. On attendait Mlle de Montpensier. Richelieu répétait à Chalais que le roi comptait sur lui afin de décider Monsieur à accepter les fiançailles. Chalais tergiversait. Il finit par avouer qu'il n'était plus en état de tenir ses promesses : il reprenait sa parole. Mais en même temps, sentant le terrain se dérober ainsi sous lui, il jugeait ne pouvoir plus se tirer de ce mauvais pas qu'en fuyant et faisant fuir séance tenante Gaston : il se prépara.

Il songea d'abord à partir brusquement avec le prince et cinq ou six gentilshommes **sur des coureurs** ; malheureusement la troupe serait fatalement rattrapée. Il jugea préférable de sortir paisiblement de Nantes sous prétexte d'une excursion, par exemple à Ingrandes : arrivé là, on ferait savoir au roi que Monsieur, ne se sentant pas en sûreté à Nantes, se rendait à Blois ; puis, on prendrait le galop à franc étrier et on courrait à Chartres, de là à Paris. Le jour du départ avait été fixé. Tout échoua, parce que **les maîtres d'hôtel n'avoient pas dîné**, avoua Gaston dans un interrogatoire : en réalité parce que le gouvernement prévenu à temps avait envoyé des compagnies de cheval-légers sur les routes afin d'arrêter les fugitifs. Chalais chercha d'autres moyens : de toutes façons la fuite était imminente.

Alors Louis XIII déclara à ses ministres qu'excédé des agissements de son maître de la garde-robe, il allait le faire arrêter. C'était le 8 juillet. Le 9 au lever du jour, le capitaine des gardes de Tresme se rendait à la chambre de Chalais dans le château de Nantes, et procédait à son arrestation. Il n'y eut aucune résistance. Mis entre les mains d'un exempt des gardes du corps, Chalais fut enfermé dans une des prisons du château. Une commission judiciaire fut nommée. Elle était chargée, disoit la déclaration royale qui la créait, datée du 8, de faire une enquête sur les actes de Chalais, accusé de crime de lèse-majesté. Le procès ne se confondrait pas avec celui de d'Ornano qui attendait toujours à Vincennes et dont diverses considérations politiques retardaient le jugement. Les magistrats devraient procéder diligemment.

Les commissaires, d'Effiat, Valençay, se rendirent le jour même dans la prison de Chalais. Celui-ci, abattu, se borna à répondre qu'il n'avait jamais manqué au service du roi et que si on voulait se servir de lui auprès de Gaston il était prêt à

révéler tout ce qu'on voudrait. L'audition des témoins commença : des confrontations suivirent : Richelieu intervint dans les interrogatoires.

L'attitude de l'accusé fut pitoyable. Il écrivait à tout le monde : il se montrait dans ses lettres léger, désespéré, futile : il suppliait le cardinal de lui faire avoir sa grâce, vantant les qualités du roi en termes excessifs, multipliant à Richelieu les éloges pompeux et les lourdes flatteries : il dénigrait ses amis de l'entourage de Gaston, les représentant comme de **grands remueurs de ciel et de terre** qui ne savaient que **danser, baller et coucher ensemble** ; il dénonçait leurs projets d'assassiner Richelieu, parlant au cardinal de **tous les grands coups de poignard qui vous étoient destinés** ; il renouvelait son offre de servir le roi auprès de Monsieur en donnant à celui-ci de bons conseils et en le trahissant : **J'ose affirmer**, disait-il à Richelieu, **que vous aurez un très grand besoin d'un homme très zélé, affectionné et un peu éveillé, comme l'est, Monseigneur, votre créature : Je remédierai à tout.** Ses lettres demeurèrent sans réponse.

En ce qui concernait Mme de Chevreuse, le premier mouvement de Chalais arrêté avait été d'écrire à la duchesse afin de lui renouveler la protestation de son amour et de lui demander son appui. **Ce n'est pas à cette heure**, lui disait-il, **que j'ai reconnu de la divinité en vos beautés mais bien commençai-je à apprendre qu'il faut vous servir comme déesse, puisqu'il ne m'est pas permis de vous faire savoir mon amour sans courre fortune de la vie. Prenez-en donc soin, puisqu'elle vous est en tout dédiée et si vous la jugez digne d'être conservée, dites à ce compagnon de mes malheurs qu'il vous souviendra quelquefois que je suis le plus amoureux des hommes.** Déjà suspecte et fort tourmentée sur son propre sort, Mme de Chevreuse ne pouvait rien faire : elle ne répondit pas. Chalais fut piqué de ce silence : ainsi la duchesse l'abandonnait après l'avoir compromis ! Dans ses interrogatoires il fit alors allusion au rôle qu'avait joué Mme de Chevreuse près de lui, puis s'excitant, la dénonça, parla d'elle en termes méprisants, découvrit ses sentiments, ses projets, ses intrigues. Mme de Chevreuse, sur ces entrefaites, se décidait, d'après les conseils de Bautru, à aller voir Richelieu au château de Beauregard pour intercéder en faveur de l'accusé. Ironiquement, le cardinal lui révéla ce que disait d'elle son protégé. Mme de Chevreuse fut outrée : elle ne put se contenir : elle exhala sa colère ; à son tour elle chargea son complice. Richelieu ne manqua pas de rapporter ces propos au prisonnier qui renchérit sur ses premières déclarations. Chalais écrivit même à Mme de Chevreuse des lettres véhémentes qu'on intercepta. Plus tard il regrettera ses intempérances de langage : **il protestera n'avoir rien dit dans toutes ses réponses qui ne fut véritable excepté pour le regard de Mme de Chevreuse : il était trop tard !**

Alors Chalais s'abandonna au plus sombre désespoir. Il laissa pousser sa barbe, **une barbe sauvage** ; les gardes chargés de le surveiller dans sa prison racontèrent qu'il se promenait dans sa cellule écumant, criant qu'il voudrait être en enfer, qu'il **était pis que damné**, disait-il ; et ses gardiens lui rappelant **qu'au nom de Dieu il se souvint qu'il étoit dans la communion des chrétiens**, il s'exclamait : **F..... du christianisme ! je suis bien en état d'être remontré !** On chercha à le calmer : il s'exaltait : **Il se sentoit propre à faire comme les Romains**, disait-il, **tout disposé à s'empoisonner : il se casserait la tête contre la paroi.** Scandalisés, les gardes lui observaient qu'il n'y avait point de paradis pour ceux qui se tuoient eux-mêmes ! Il répondait qu'il étoit trop malheureux et que **mort ! teste ! il se casserait la tête en quatre belles pièces !** On rapporta aux juges ces propos : l'accusé ne faisait que dire des impiétés, ne priait pas Dieu, passait son temps à proférer des blasphèmes. L'opinion du roi étoit faite.

Le 5 août, Louis XIII signait des lettres patentes instituant une chambre de justice criminelle chargée de juger définitivement Chalais. La chambre prit séance le 11 dans une des salles du couvent des cordeliers de Nantes. Après les premières formalités d'usage, lecture fut donnée des pièces de la procédure : le lendemain 12, le procureur général **requéroit ajournement** contre diverses personnes pour les impliquer dans les poursuites, notamment Mme de Chevreuse, MM. de La Louvière, Bois d'Annemets, Puylaurens et quatre autres. La chambre, conformément à ces conclusions, rendait un décret de prise de corps contre ces inculpés, en réservant toutefois que le décret ne serait exécutoire qu'après avoir été contresigné par le roi. Louis XIII ne signa pas. Mme de Chevreuse fut questionnée en particulier et libre. Le 18, les interrogatoires de l'accusé et dépositions de témoins étant achevés, la chambre rendit son arrêt : Chalais était condamné à mort !

Lorsqu'on lui eut notifié sa peine, le condamné éprouva une amère douleur d'avoir dénoncé et compromis Mme de Chevreuse. Il déclara à ses gardiens que ses dépositions concernant **cette dame** étaient fausses : un de ces gardiens, l'exempt Lamont, lui faisant observer qu'elles étaient cependant conformes à ce qu'il leur avait avoué, à eux-mêmes, dans ses conversations, et qu'elles étaient confirmées par les lettres qu'il avait écrites et qu'on avait interceptées, Chalais protesta **que ce qu'il avait écrit c'étoit par une extrême rage qu'il avait contre elle par une fausse opinion qu'il avait eu qu'elle l'avait trompé**. Ramené devant ses juges, il renouvela ses rétractations.

L'arrêt qui invoquait seulement le crime de lèse-majesté, portait que Chalais serait décapité à Nantes sur une place de la ville, que sa tête serait exposée au bout d'une pique à une porte des remparts et que son corps, coupé en quatre, serait attaché à quatre potences dressées aux principales avenues de la ville. La mère écrivit au roi une lettre suppliante : **Sire, je vous demande, les genoux en terre, la vie de mon fils. Que cet enfant que j'ai élevé si chèrement ne soit pas la désolation de ce peu de jours qui me restent. Je vous l'ai donné à huit ans : il est petit-fils du maréchal de Monluc et du président Jeannin...** Louis XIII consentit à supprimer les aggravations infamantes du supplice. Le mercredi 19 août avait lieu l'exécution. Les détails furent horribles. A défaut du bourreau ordinaire, absent, on avait eu recours à un misérable condamné au gibet qui n'avait jamais exercé le métier. Il lui fallut trente six coups **d'une doloire de tonnelier** pour séparer la tête du tronc **et fut contraint de retourner la tête de l'autre côté pour l'achever de couper**. Le patient gémit jusqu'au vingtième coup, disant *Jésus Maria* !

Chalais avait écrit au roi le 2 août : **Qu'il vous plaise vous souvenir que je n'ai été de la faction que treize jours. Permettez-moi, Sire, d'avoir recours à Votre Majesté les larmes aux yeux et le plus repentant des hommes pour obtenir de son extrême bonté ma grâce !** Si Louis XIII s'était montré impitoyable, c'est que, se sentant humilié de ce qu'on eût songé à troubler sa famille, l'État, qu'on eût envisagé l'éventualité de sa mort, ou de sa déposition, et que ce fût un gentilhomme occupant dans sa maison un poste de confiance qui eût osé tremper dans pareille conspiration, il s'était laissé aller à l'instinct de dureté inflexible qu'il a eu toute sa vie.

Mais alors qu'allait-il réserver aux auteurs premiers de ce criminel complot, et surtout au maréchal d'Ornano ou à Mme de Chevreuse ?

D'Ornano était toujours à Vincennes. Il attendait. Son procès présentait de grandes difficultés : il fallait mettre en cause Monsieur, l'interroger, le confronter.

Il serait question devant les juges de la reine, des grands du royaume, des États étrangers. D'autre part, Gaston avait déclaré que si l'on commençait le procès de son gouverneur, il quitterait la cour. Les ministres de Louis XIII, embarrassés, gagnaient du temps. Les circonstances allaient les tirer d'embarras.

Le 2 septembre, en effet, après quelques jours à peine de maladie, Ornano mourait. Cette disparition venait trop à point pour ne pas provoquer des soupçons. Le public prétendit que le maréchal avait été empoisonné. En vain les ministres démentirent-ils : la plus grande publicité fut donnée au récit de la maladie de d'Ornano : les médecins ayant pratiqué l'autopsie et constaté l'absence de tout poison, on imprima leur rapport : Louis XIII prit la peine d'envoyer une lettre à tous les officiers du royaume dans laquelle il expliquait que le prisonnier **avait été saisi d'une maladie de dysenterie et rétention d'urine avec la fièvre continue qui au bout de quinze jours ou trois semaines l'avait ôté de ce monde ; que celui qui en avait la garde l'avait fait assister de tout ce que l'on pouvait désirer de remèdes et de conseils par les meilleurs et plus expérimentés médecins de Paris.** Le doute subsista. Il est d'ailleurs injustifié. Des textes confrontés il résulte que le maréchal est mort naturellement. En tous cas, cette disparition simplifiait l'affaire.

Louis XIII l'avait au préalable résolue en exigeant de Gaston qu'il épousât sans désespérer Mlle de Montpensier. La jeune fille était arrivée le 2 août : le roi avait mandé son frère au Conseil et là, devant tout le monde, lui avait notifié la **résolution qu'il avait prise de lui donner un bel apanage et d'approuver son mariage** : C'était un ordre. Gaston, intimidé, s'était soumis : **Parlez-vous sans les équivoques dont vous avez plusieurs fois usé**, lui avait dit Louis XIII. Monsieur avait juré qu'il donnait sa parole loyalement. Le soir il y avait eu une scène chez Anne d'Autriche. Mme de Chevreuse avait fait un cas de conscience à Gaston de céder ainsi en acceptant ce mariage. La reine avait joint ses instances à celles de son amie : toutes deux avaient pressé, supplié le prince, au point, avouait ensuite Gaston, **qu'elles s'étoient mises à genoux devant moi pour me prier de n'épouser point Mlle de Montpensier** : il ajoutait que la reine régnante l'avait prié par diverses fois en trois jours de ne pas achever le mariage. Il n'était plus possible de reculer.

Le 5 août, au château de Nantes, dans le cabinet du roi, devant le curé de la paroisse, le cardinal de Richelieu procédait lui-même à la cérémonie des fiançailles et le 6 août avait lieu le mariage, très simple, dans l'intimité. Bois d'Annemets écrivait que la scène avait été triste, sans musique, sans apparat, les époux étant habillés de costumes usagers. **Par le Dieu qui m'a fait ! s'était écrié Chalais dans sa prison en apprenant la nouvelle, voilà une action de haut biseau ! Ils ont pris Monseigneur entre bond et volée ! Je me donne au diable si jamais il y a eu dans l'administration des affaires d'État un courage pareil à celui de Monseigneur le cardinal !**

Maintenant qu'allait-on faire de Mme de Chevreuse ? Un conseil fut tenu. Richelieu, avec sa précision et sa lucidité ordinaire, énuméra tous les griefs qu'on avait contre elle. **Elle avait fait**, disait-il, **plus de mal qu'aucun autre** : elle lui avait avoué à lui-même, au château de Beauregard, l'union établie entre les grands pour empêcher le mariage de Monsieur ; Chalais l'avait dénoncée comme étant l'auteur de la cabale ; par le moyen de Mme de Rohan, elle avait mis en communication les grands avec les huguenots révoltés : c'était elle qui avait poussé, assurait-on, à l'entreprise criminelle qu'on devait tenter contre le cardinal à Fleury ; elle qui avait constamment excité Gaston à sortir de la cour ;

elle qui avait entraîné Chalais, comme elle avait entraîné les Vendôme ; et, accumulant les preuves, le cardinal rappelait les supplications faites à genoux par Mme de Chevreuse à Gaston de ne pas accepter son mariage à quelque prix que ce fût. Elle était la plus coupable de tous. Mais que résoudre ? Il n'était pas possible d'arrêter Mme de Chevreuse et de lui faire son procès : les difficultés qu'on avait rencontrées dans le cas du maréchal d'Ornano se retrouveraient et singulièrement aggravées. Il n'était pas d'usage, en outre, d'incarcérer une femme appartenant à une grande famille et de la traduire devant le Parlement ou une commission judiciaire pour lui faire son procès criminel : la mesure provoquerait l'irritation de plusieurs grandes maisons redoutables. Les ministres discutèrent. Louis XIII trancha le débat en décidant que Mme de Chevreuse serait d'abord exilée.

Ce fut Bautru qui vint apporter à la duchesse la nouvelle de la mesure prise contre elle. Mme de Chevreuse fut suffoquée : elle ne put se contenir : elle éclata. On ne la connaissait pas, s'écria-t-elle ; on pensait qu'elle n'avait l'esprit qu'à des coquetteries ; elle ferait bien voir avec le temps qu'elle était bonne à autre chose ! Ce fut une suite d'imprécations. Elle se répandit en menaces : elle jura qu'elle ferait traiter tous les Français en Angleterre comme on la traitait en France. Elle prit à partie Louis XIII et Richelieu qu'elle accabla d'injures : Le roi était un idiot et un incapable, s'exclamait-elle : c'était une honte que ce faquin de cardinal gouvernât ! et d'autres paroles outrageuses tant contre le roi que contre le dit cardinal.

De son côté, Anne d'Autriche mise au courant par M. de Nogent éprouvait une émotion analogue : elle aussi eut une colère violente : Elle jeta feu et flammes. Elle tint force mauvais discours par lesquels elle témoignait aimer mieux n'avoir jamais d'enfant que d'être séparée de cette créature (Mme de Chevreuse) et menaçait le cardinal de s'en venger à quelque prix que ce fût.

Le duc de Chevreuse fut très affecté : il lui échappa quelques mots vifs contre le cardinal : il dit qu'il le haïssait à mort. Mais, sur ces entrefaites, le roi lui ayant écrit pour lui commander d'assurer le départ de sa femme, Chevreuse s'empressait de répondre : Sire, ce porteur m'ayant trouvé à quatre lieues de Dampierre, je n'ai pas pu plus tôt satisfaire à la volonté de Votre Majesté. Je serai à Dampierre demain au matin pour en même temps donner ordre à l'éloignement de ma femme avec l'obéissance que je dois à ses commandements.

Il fallait se soumettre. Louis XIII avait décidé, écrit le duc de Rohan, que Mme de Chevreuse se rendrait au château du Verger, en Poitou, chez son frère le prince de Guéméné, où elle resterait, sans sortir, jusqu'à nouvel ordre. Mme de Chevreuse résolut de se dérober par la fuite à l'exécution de la décision du roi. Secrètement elle gagna Paris, de là se dirigea vers l'Est, passa la frontière et se réfugia en Lorraine : elle s'imposait son premier exil à l'étranger !

CHAPITRE V. — EXIL EN LORRAINE. L'AMOUR DE CHÂTEAUNEUF.

IMAGINEZ-VOUS de grands bourgs pleins d'habitants, arrosés de belles rivières dont les bords sont couverts de bestiaux de toutes sortes, des collines plantées partie de vignes et partie de bois, des plaines si fertiles qu'à peine l'on peut semer les blés et les menus grains qu'elles produisent ; des paysans avec des vitres à leurs fenêtres et chacun le grand gobelet d'argent au coffre et vous n'aurez qu'une idée grossière de cette fortunée province. Je ne vis jamais l'image de l'abondance si bien peinte ni de travaux qui représentât mieux la félicité de cette vie. Ainsi décrivait la Lorraine Nicolas Goulas dans ses *Mémoires*, vers l'époque où Mme de Chevreuse venait y chercher asile. Ce n'était pas le charme du pays qui attirait la duchesse. Apparentée au duc régnant Charles IV par son mari, le duc de Chevreuse, elle allait demander à ce prince asile, appui et protection.

Ce duc avait cinq ans de moins qu'elle, vingt et un ans. Grand, maigre, blond, la figure osseuse, avec des sourcils élevés qui donnaient à son regard l'air surpris, un corps bien découplé par des exercices physiques, notamment l'équitation où il excellait, Charles IV montrait une mine ouverte et souriante : il était brillant et bouffon. Son biographe contemporain trouvait qu'il **avoit un nez flairant loin**. Quoiqu'il eût peu étudié, Charles IV n'était pas sot : il assimilait bien, écoutait beaucoup, parlait mieux encore ; seulement on le jugeait orgueilleux, insouciant et agité. Élevé en France, il y avait beaucoup fréquenté les Guise, ses cousins, et était souvent venu à Dampierre, il aimait les jeux et les plaisirs : c'était un prince léger. Successeur de son oncle le duc Henri II, dont il avait épousé la fille unique Nicole, il était malheureux en ménage. Henri II n'avait pas eu grande idée de son gendre : **Vous verrez, disait-il, que cet étourdi perdra tout**. Le jeune duc était destiné, tout au moins, à fort compromettre ses États.

Charles IV fut ravi de la venue de Mme de Chevreuse : il allait retrouver avec elle l'air de la cour de France dont il gardait un agréable souvenir : **Ne pouvant perdre la mémoire qu'il avoit prise en France, il alloit se plaire beaucoup avec une personne qui en devoit porter toute la politesse dans son palais**. Mme de Chevreuse arrivait précédée de sa réputation de femme séduisante, **belle et pleine d'esprit, très informée des intrigues de la cour, ayant l'air galant et un entretien tout autre que celui du pays où le voisinage d'Allemagne rend le procédé des gens lourd et grossier**. Le prince, qui regrettait la douceur du séjour de Paris et goûtait peu l'orgueil allemand, déploierait, pour bien recevoir la jeune et jolie duchesse sa cousine, toutes les ressources de sa modeste cour : le résultat devait dépasser ses espérances.

Que pouvait-il advenir, en effet, de la rencontre d'un prince de vingt et un ans et d'une jeune femme de vingt-six, coquette, décidée à user de toutes les séductions dont elle disposait pour s'attacher le duc auquel elle venait demander asile ? Charles IV tomba amoureux de Mme de Chevreuse. Tout **commença par amour**, dit Richelieu. **Quoique la parenté servit de prétexte**, écrit Brienne, **ce fut sa beauté qui acquit à Mme de Chevreuse le pouvoir qu'elle eut**. Charles IV oublia Nicole.

Ce furent alors des parties, des chasses, des joutes d'armes, des courses qui enchantèrent la cour de Lorraine et dont Mme de Chevreuse fut l'héroïne. Une des plus brillantes fêtes fut celle qui eut lieu au carême prenant de 1627, dans la

grande salle d'honneur du palais ducal de Nancy, le 14 février à neuf heures du soir, aux flambeaux. Henri Humbert en a écrit le récit que Jacques Callot illustra : *C'est vous, Madame*, disait Callot dans une épître dédicatoire à Mme de Chevreuse où il révélait la grande impression qu'avait faite à Nancy la beauté de la duchesse et le sentiment passionné qu'éprouvait le duc pour elle, *c'est vous que la France ayant reconnu pour la lumière des perfections, êtes venue recevoir le même suffrage de nos yeux, de nos voix et de nos cœurs. Nous confessons, belle princesse, que la Lorraine ne vit jamais tant de beautés en cela tant plus glorieuses qu'elles ne sont pas étrangères. Madame, c'est ici le ciel où votre soleil doit naturellement reluire pour s'être joint à ce grand Mars qui relève de lui son origine.* Sur une estrade avaient pris place les duchesses, les princesses et toutes les dames de la cour. Charles IV entra en grand costume. Une série de chars somptueusement ornés suivaient, entourés de trompettes, de clairons, de gens portant des torches et amenant les princes de la famille habillés en dieux, des dames vêtues de satin incarnadin, jouant du luth. Le duc de Lorraine ayant revêtu un harnais, on dressa une barrière qui traversait l'arène et, la lance à la main, les champions du combat s'élançèrent. Le dernier vainqueur devait avoir pour prix une épée. Ce fut le duc qui l'obtint : il en fit hommage à Mme de Chevreuse.

Mais pendant que Mme de Chevreuse semblait ainsi oublier ses déboires, au milieu des plaisirs de la petite cour qui l'encensait, le gouvernement de Louis XIII se mettait en mesure d'agir.

Le roi n'avait pas pu voir sans un extrême mécontentement la duchesse passer la frontière lorraine. De Nancy elle allait cabaler contre la France, exciter le duc à provoquer des difficultés. Richelieu chargea le lieutenant du roi à Metz, M. de Flavigny, de le renseigner. Des précautions furent prises. Les garnisons des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, furent renforcées, la reconstruction de la citadelle de Verdun prescrite, afin d'intimider le duc de Lorraine. Charles IV ayant prié l'évêque de Verdun d'arrêter les travaux et d'excommunier les ouvriers, et l'évêque ayant obtempéré, le gouvernement de Louis XIII envoya à Verdun un président, M. Charpentier, qui déclara l'excommunication nulle, condamna l'évêque à 10.000 livres d'amende et fit reprendre les constructions. Mme de Chevreuse ne se sentait pas tranquille. Elle fut prise de remords. Demeurée en rapports avec Anne d'Autriche, elle essaya, à tout hasard, par la reine, de réparer ce qu'elle avait fait et de revenir en France : que le roi, expliquait-elle, retirât seulement l'ordre d'exil qu'il avait voulu lui signifier, et elle rentrerait. Anne d'Autriche transmit la demande comme si elle émanait de tierces personnes. *Je crois*, répondait Richelieu à Bouthillier le 1er octobre 1626, *que la reine se doit contenter de dire à ceux qui parlent pour Mme de Chevreuse, que tout ce qu'elle peut faire est que le roi ne presse pas son retour ; mais que de changer l'ordre qu'il a donné, il est impossible.* Mme de Chevreuse s'adressa alors à son mari. M. de Chevreuse proposait que sa femme se retirât dans le Bourbonnais, ou en Auvergne. Il l'y conduirait lui-même. Louis XIII ne s'y opposait pas. Mme de Chevreuse fit mine d'avancer de quelques pas en France, puis elle changea d'avis et repassa la frontière. Peu après, elle faisait encore solliciter par le duc de Lorraine : *Sa Majesté m'a fait l'honneur de me dire*, écrivait Richelieu, *qu'il faut répondre de sa part, qu'elle ne peut croire que cette princesse qui se plaît si fort à être parmi les étrangers, qu'elle est sortie deux fois de son royaume, non seulement sans sa permission, mais contre, désirât revenir à la cour ; que M. de Chevreuse ayant demandé, par grâce qu'elle pût revenir en Bourbonnais, l'avoit mis au chemin qu'il falloit prendre pour revenir*

tout à fait, mais que depuis, s'en étant éloignée, elle avoit bien fait cognoistre qu'elle ne désiroit pas ce qu'on demande pour elle ; au reste que le temps présent ne peut permettre que Sa Majesté fasse ce que M. de Lorraine demande en cela : en un mot, pour le présent, ce retour est impossible !

Mme de Chevreuse fut extrêmement dépitée. Ainsi on la méprisait. On lui tenait rigueur. Il ne lui restait plus qu'à se venger. Utilisant l'influence qu'elle exerçait sur le duc de Lorraine, elle l'exciterait contre la France. A cette date, le gouvernement de Louis XIII, fort embarrassé dans les affaires des huguenots, se préparait au siège de La Rochelle qui devait l'absorber si longtemps. On ne tarda pas à reconnaître les effets de l'animosité de Mme de Chevreuse. Le duc de Lorraine émit des prétentions injustifiées, fit des réclamations qui n'étaient que de mauvais sujets de querelle : on fut persuadé à Paris, dit Brienne, que le duc agissait à l'instigation de Mme de Chevreuse. Sur ces entrefaites arrivait à Nancy un personnage anglais, lord Montaigu, qui allait singulièrement aider la duchesse à développer ses facultés d'intrigues et nouer avec elle un de ces vastes complots destinés à donner tant de soucis à Richelieu.

Mécontent de ce qu'on lui signifiât périodiquement le refus de le recevoir à Paris, Buckingham s'était de plus en plus aigri contre Louis XIII. Les violations continuelles du traité de mariage d'Henriette-Marie par Charles Ier donnaient lieu de la part du roi de France à des représentations qui étaient mal reçues et demeuraient sans réponse. Les relations des deux cours étaient précaires. Décidé à nuire à la France, Buckingham cherchait tous les moyens de l'atteindre. Le parti huguenot français s'agitait ; Buckingham décida de prêter son appui aux révoltés. Le projet se développant, le duc anglais rêva d'organiser une grande coalition contre Louis XIII dans laquelle entreraient la Savoie, le Piémont, l'Espagne : on aurait des intelligences à l'intérieur : Louis XIII serait pris entre les huguenots et les grands, d'une part, les étrangers de l'autre. C'est à l'effet de commencer les préparatifs de ces ententes que lord Montaigu, gentilhomme de la chambre du roi Charles Ier, arrivait en Lorraine afin de négocier avec le duc.

Lord Montaigu était un jeune Anglais, froid, distingué, élégant, fort agréable de sa personne, parlant et écrivant bien le français : il se fera plus tard catholique, deviendra prêtre, *abbé et dévot*, dit la Porte, et assistera Anne d'Autriche à ses derniers moments. Pour l'instant c'était un cavalier bon vivant et sans préjugés. Mêlé autrefois à Londres à toutes les affaires de Mme de Chevreuse, il connaissait celle-ci, comme il connaissait Anne d'Autriche et était l'ami de Buckingham. Instruit, par surcroît, des conditions dans lesquelles il avait à remplir sa mission, il projetait, en arrivant en Lorraine, de se mettre en rapport avec Mme de Chevreuse : on savait à Londres l'empire qu'exerçait la duchesse sur Charles IV ; on se doutait qu'elle demeurait en relation secrète avec Anne d'Autriche ; par elle Montaigu joindrait et le duc de Lorraine et les grands en France.

Mme de Chevreuse n'était pas à Nancy : elle s'était installée à Bar-le-Duc, le Barrois appartenant alors au duc de Lorraine et faisant même l'objet d'une discussion avec Louis XIII au sujet de l'investiture que devait recevoir le duc de cette terre. *Mme de Chevreuse faisait là sa résidence ordinaire*, explique Hugo dans sa *Vie de Charles IV*, *moins par principe de bienséance que pour ôter l'ombrage que la France auroit pris de son séjour à Nancy*, scrupule bien tardif ! Montaigu vit la duchesse ; il lui développa le plan de Buckingham. Buckingham, disait-il, songeait à équiper trois flottes portant chacune 10.000 hommes : la

première irait à La Rochelle, la seconde en Guyenne, la troisième en Normandie : toutes trois débarqueraient des troupes, puis bloqueraient les embouchures de la Seine, de la Loire, de la Garonne. En retour, l'Angleterre désirait que sur le continent le duc de Lorraine envahît la France avec l'empereur, que le duc de Savoie entrât en Dauphiné et en Provence et que le duc de Rohan soulevât les huguenots du midi. Montaignu demandait à Mme de Chevreuse de l'aider.

Mme de Chevreuse entra avec ardeur dans le projet. Elle accueillit aimablement Montaignu ; elle se montra si engageante avec lui que l'autre, ému par la beauté de la jeune femme, ne put résister à la passion qu'il éprouva. Au dire de Hugo, la duchesse céda. Par elle, Montaignu fut mis en rapport avec le duc de Lorraine ; par elle aussi, le duc suivit. [Elle le poussa dans le précipice](#), déclare Richelieu. Le gouvernement français était tenu au courant. De son côté, Mme de Chevreuse informait Anne d'Autriche qui suivait l'affaire. Le duc de Lorraine répondit qu'il se déclarerait lorsque les Anglais auraient débarqué.

Mme de Chevreuse écrivit de tous côtés. D'accord avec Anne d'Autriche — Richelieu l'insinue assez dans ses *Mémoires* — elle se mit en rapports avec le comte de Soissons et les Rohan. Des femmes, ajoute le cardinal, intriguaient pour elle, [nourrissoient la reine de perpétuels mécontentements](#), piquaient la comtesse de Soissons, sollicitaient Monsieur à fuir. On faisait dire au comte de Soissons qu'en cas de mort du roi il monterait sur le trône : le réseau se tendait.

Pendant ce temps Montaignu gagnait la Savoie, allait en Suisse, en Hollande, à Venise, négociait avec le duc de Rohan qu'il venait voir. Buckingham, raconte Rohan dans ses *Mémoires*, enverrait, au dire de Montaignu, 500 cavaliers : le chef des huguenots prendrait les armes en Languedoc, gagnerait Montauban, tâcherait de rallier le corps anglais débarqué à Bordeaux. Rohan se borna à répondre qu'il se prononcerait, lui aussi, lorsque les Anglais auraient débarqué.

On apprit à la cour de France que, sans plus tarder, l'exécution de ce complot commençait. Mme de Chevreuse avait décidé le duc de Lorraine à donner le signal en entrant en campagne. De Metz, Flavigny écrivait qu'on levait dans la Lorraine 10.000 hommes. Charles IV avait sollicité de l'empereur germanique un corps d'armée : il attendait cette troupe afin de jeter le masque. D'autre part, une flotte anglaise se disposait à opérer un débarquement dans l'île de Ré.

Le gouvernement français prit rapidement ses dispositions. L'armée de Champagne que commandait Louis de Marillac fut renforcée, afin de tenir tête à une invasion venant de la Lorraine. Louis XIII partit pour l'île de Ré où il recevrait lui-même les Anglais. Un capitaine de cheveu-légers, Blagny, ayant proposé d'enlever le duc Charles IV [auprès d'une maison où il passait souvent seul pour aller voir la duchesse de Chevreuse](#), Richelieu avait déconseillé la mesure, en raison du scandale trop grand que l'attentat provoquerait ; mais à défaut du duc, pourquoi ne chercherait-on pas à enlever par exemple Montaignu ? Les papiers saisis éclaireraient le gouvernement de Louis XIII.

De Savoie et de Lorraine, Montaignu était retourné à Londres rendre compte de sa mission à Buckingham qu'il n'avait pas trouvé, le duc étant parti avec la flotte pour l'île de Ré. Charles Ier lui avait prescrit de revenir sur le continent. Richelieu fit surveiller. Deux Basques déguisés suivirent le lord anglais. Débarqué, Montaignu, pour éviter la France, côtoyait la frontière, gagnant la Lorraine. Des postes français avaient été établis le long de cette frontière. Un soir où Montaignu faisait étape en Barrois, l'un des Basques, qui l'épiait, se détacha et alla prévenir l'officier du poste français le plus voisin, M. de Bourbonne, que Montaignu était à

sa disposition, à deux pas. Bourbonne paya d'audace. Rassemblant dix ou douze de ses amis, il franchit brusquement la frontière et, d'un hardi coup de main, s'emparait de M. de Montaigu, de son valet de chambre, porteur d'une valise pleine de papiers, menait les prisonniers à Bourbonne, puis à Coiffy, solide forteresse aux murs épais, delà à la Bastille.

Comme on pouvait s'y attendre, cette arrestation fit grand bruit. Le duc de Lorraine protesta avec véhémence contre la violation de son territoire : il exigeait la mise en liberté immédiate de Montaigu et la punition de M. de Bourbonne. Louis XIII refusa. Entre temps Bullion et Fouquet procédaient au dépouillement des papiers du lord.

Ces papiers étaient fort instructifs : ils dévoilaient, comme l'explique Richelieu, que l'Angleterre, Savoie, Lorraine, l'empereur, les hérétiques en France, étoient liés en un pernicieux dessein contre l'État ; qu'ils vouloient attaquer par mer et par terre, par mer en Poitou et en Normandie, par terre en Champagne, attaquant Verdun avec les forces du duc de Lorraine et de l'empereur, la Bourgogne avec celles du duc de Savoie ; qu'il y avoit aussi grande apparence que Venise étoit aucunement de la partie ; que les Hollandais avoient aussi fait voir par leurs actions non seulement leur connivence en cette affaire, mais qu'ils y adhéroient fortement : le tout étoit suscité par la Chevreuse qui agissoit en cela du consentement de la reine régnante. La valise saisie contenait les instructions du roi d'Angleterre, des mémoires de Montaigu, des correspondances variées, des lettres de Mme de Chevreuse.

Tout le monde fut extrêmement inquiet. A nouveau, le duc de Lorraine envoya réclamer par le marquis de Lenoncourt l'élargissement de Montaigu dans les vingt-quatre heures, sous peine de n'épargner aucune des voies légitimes que la justice permet pour se faire raison de l'insulte faite à sa personne. On ne lui répondit pas. Le duc de Savoie chargea une personne de confiance à Paris de répondre s'il étoit besoin à tout ce qui pourroit être trouvé dans les papiers de Montaigu qui seroit au mécontentement de Sa Majesté.

La personne la plus troublée fut Anne d'Autriche. La Porte nous a laissé le récit de ses angoisses. Elle s'attendait à être nommée dans les papiers de Montaigu, Que ferait le roi ? Il la chasserait, sans doute, la renverrait en Espagne ! Elle en perdait le dormir et le manger. Elle manda la Porte : qu'il allât à Coiffy, lui dit-elle, se mêler aux gendarmes de la compagnie chargée d'escorter Montaigu ; qu'il joignît l'Anglais et sût de lui ce qu'elle avait à redouter de la lecture des papiers saisis. La Porte partit. Arrivé à Coiffy au moment où la troupe de huit à neuf cents chevaux commandés par MM. de Bourbonne et de Boulogne se mettait en route pour mener Montaigu à Paris, il put approcher du lord qui heureusement assura que la reine n'étoit pas nommée : si on l'interrogeait, il ne dirait rien. Anne d'Autriche, lorsque la Porte lui redit le propos, tressaillit de joie.

A la Bastille, Montaigu plaida les circonstances atténuantes : il expliquait dans une lettre à Louis XIII : que le roi d'Angleterre n'avoit pris les armes contre le roi que parce qu'il avoit cru que le roi ne correspondoit pas à l'estime et à l'affection qu'il lui portoit et que Savoie, Lorraine, Soissons s'étoient joints à lui piqués du peu de cas que Sa Majesté faisoit d'eux et que s'ils étoient les uns et les autres persuadés du contraire, on pourroit les porter à une bonne paix si nécessaire au bien des deux couronnes. Sérieuse ou non, la raison donnée devait être, dans les circonstances critiques où on étoit, admise. Louis XIII, trop embarrassé à ce moment dans l'affaire de l'île de Ré, aimait mieux chercher à dissoudre doucement la coalition, que d'essayer de la réduire par la force. Il négocierait

donc. Il y avait, il est vrai, Mme de Chevreuse. Les événements présents étaient dus, comme disait Goulas, à son instigation ; Montaigu insinuait lui-même que c'était la duchesse qui avait porté Buckingham à faire ce qu'il avait fait. Richelieu confirmait ces indications en racontant comment, après la défaite des Anglais dans l'île de Ré, on trouva au logis de Buckingham divers papiers parmi lesquels un mémoire que le duc avait adressé en Angleterre où il exposait qu'il avait engagé son entreprise parce que Gerbier [résident anglais en Flandre], lui avait rapporté d'une part à laquelle il devait ajouter foi (il entendait Mme de Chevreuse) qu'il le devait faire ainsi. La duchesse était singulièrement coupable ! Mais mieux valait encore avec elle user de douceur et la ramener que d'émettre des exigences irréalisables.

Sur l'avis des ministres, Marie de Médicis, régente à Paris pendant que Louis XIII était en Saintonge, expliqua à l'envoyé du duc de Lorraine, M. de Bréval, que le roi, mis au courant des desseins de son maître par les papiers de M. de Montaigu, avait peine à y croire et que, désirant s'en éclaircir avec lui, il priait le duc de venir à Paris. Là il videroit le sac. Qu'avait-il ? Quelle était la raison de son attitude depuis six mois ? Le secrétaire d'État Bouthillier se chargea de parler à Bréval de Mme de Chevreuse : il usa d'un subterfuge : invoquant la satisfaction que causait à la cour la conduite de M. de Chevreuse, il avoua que le roi avait le désir de lui en savoir gré en se montrant bienveillant à l'égard de sa femme : celle-ci n'avait qu'à changer de conduite et à user dorénavant de son influence pour arranger les affaires après les avoir brouillées ; on la laisserait revenir en France. Bouthillier allait jusqu'à envisager la possibilité d'un voyage de Buckingham à Paris. Le duc de Chevreuse prévenu agit auprès de sa femme. Il la pressa : Je me réjouis, répondait Richelieu à Bréval qui le prévenait du fait, le 7 novembre 1627, que M. de Chevreuse défasse ce qu'on dit que d'autres ont fait ; et il ajoutait, pour sauvegarder la dignité du roi : Si M. de Lorraine ne désarme point, le roi fera armer puissamment comme il doit.

En attendant, et afin de donner un gage de ses dispositions conciliantes, Louis XIII relâchait Montaigu. Montaigu vint remercier le prince : après lui avoir expliqué que tout le malentendu provenait du refus de la cour de France de recevoir Buckingham à Paris et du mauvais traitement dont on avait usé à l'égard de Mme de Chevreuse, il ajoutait que lorsqu'on discuterait la paix entre les deux couronnes, le gouvernement anglais demanderait que la duchesse y fût comprise. Louis XIII éluda.

Le duc de Lorraine avait accepté de venir discuter avec le gouvernement français. Il exposa ses demandes : parmi elles en était une concernant Mme de Chevreuse : il désirait que la duchesse fût autorisée au moins à se rendre à Dampierre ou à s'installer à Jouarre : Mme des Essarts — Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, ancienne maîtresse d'Henri IV devenue femme de M. du Hallier, — intervenait pour assurer au nom de Charles IV que moyennant ce changement le duc de Lorraine feroit ce qu'on voudroit : c'était dire le prix qu'on attachait à la grâce de la duchesse. Je crois, répondait Richelieu à Marie de Médicis, le 30 avril 1628, qu'il est indifférent que Mme de Chevreuse demeure à Jouarre ou à Dampierre et que bien que la des Essarts soit une mauvaise femme, on ne doit pas rejeter son entremise pour le commencement, puisque comme un voleur a plus d'habitude avec un autre de son métier qu'un capucin, la des Essarts est plus propre à traiter avec Mme de Chevreuse que la marquise de Maignelay ! Il était donc d'avis de céder. Pour opérer une retraite qui sauvât la dignité du roi, on mettrait en avant M. de Chevreuse. M. de Chevreuse ayant rendu des services, on dirait qu'on le récompensait en adoucissant le sort de sa

femme et Richelieu écrivait au duc des lettres aimables préparatoires de la grâce à laquelle on voulait amener les esprits. Après tout, expliquait le cardinal à Louis XIII, Mme de Chevreuse était trop dangereuse en Lorraine ; elle ne faisait que comploter : mieux valait l'avoir en France, où on la surveillerait ; des conditions lui seraient imposées : Mme de Chevreuse ne viendrait pas à Paris ; elle éviterait les endroits où le roi et la reine se trouveraient ; si elle voulait, elle pourrait aller habiter l'abbaye de Jouarre dont une de ses parentes était prieure, on lui permettrait même d'aller saluer Marie de Médicis lorsque la reine mère serait à Monceaux : elle pourrait résider à Dampierre, seulement lorsque la cour ne serait pas à Paris. M. de Chevreuse acceptait ces conditions, proposait de les signer lui-même et se faisait fort de les faire accepter de sa femme. Louis XIII consentit.

Mme de Chevreuse, informée des engagements pris pour elle par son mari, ne répondit pas. Une personne de son entourage, qu'elle avait chassée, vint dire qu'elle s'exprimait plus que jamais en termes méprisants sur le compte du roi et de Richelieu. La même personne ajoutait que jamais aussi la liaison d'Anne d'Autriche avec la duchesse n'avait été aussi étroite ; que Mme de Chevreuse répétait à la reine n'avoir rien à craindre parce qu'elle avait avec elle Buckingham, l'Angleterre, l'empereur, l'Espagne, la Lorraine et d'autres. Un événement tragique allait dissiper toute cette belle assurance !

Le 23 août 1628, Buckingham se trouvant à Portsmouth, en train de hâter les préparatifs d'un important secours qu'il allait envoyer à La Rochelle et reconduisant hors de son cabinet quelqu'un qui était venu le voir, un individu, nommé Felton, un puritain, fils d'un sergent, s'approcha de lui et, d'un geste brusque, lui plongea un couteau dans le cœur ! La mort fut instantanée ! Cette disparition arrangeait singulièrement les affaires du gouvernement de la France.

L'émotion de Mme de Chevreuse fut indicible ! Elle s'évanouit : on dut la saigner plusieurs fois afin de la faire revenir à elle : elle était désespérée ! Elle aimait toujours Buckingham qui était son plus ferme soutien. Cette mort brouillait ses rêves et anéantissait ses projets : elle demeura confondue !

Pendant ce temps, Louis XIII et Richelieu poussaient activement le siège de La Rochelle. Buckingham disparu et le secours des Anglais perdu pour les assiégés, ceux-ci, déjà épuisés par une lutte qui durait depuis plus d'un an, à bout de forces, se sentaient à la fin de leur résistance. Deux mois après, ils capitulaient et le 1er novembre 1628 Louis XIII, à la tête de ses troupes, faisait son entrée dans la ville rebelle vaincue.

Le triomphe fut éclatant. Il produisit sur les contemporains un effet considérable. On jugea les huguenots définitivement défaits, par conséquent le gouvernement de Louis XIII libre d'agir au dehors avec toutes ses forces. Le prestige du roi grandit ; ses adversaires furent d'autant affaiblis.

Peu à peu ils cédèrent. L'Angleterre demanda la paix. On discuta. Mme de Chevreuse qui voyait bien que la partie était perdue pour elle, n'entendait pas demeurer seule en dehors des arrangements : elle fit demander à Charles Ier de s'occuper d'elle dans la négociation. Charles Ier consentit à dire à Louis XIII qu'il portoit une particulière affection à Mme de Chevreuse et qu'il la voudroit assurément comprendre en la paix s'il n'avoit honte d'y faire mention d'une femme. Louis XIII et ses ministres firent semblant de ne pas attacher d'importance à la communication. Sa Majesté, écrivait Richelieu, trouve de grandes difficultés sur le retour de la duchesse de Chevreuse qui a fait beaucoup

de mal ou peut en faire à l'avenir, et, par la même raison peut faire du bien et apporter de l'avantage au service du roi.

Mais un à un tous les personnages compromis dans les intrigues précédentes, découragés par la victoire remportée sur La Rochelle, rentraient en grâce : il faudrait bien en arriver là avec la duchesse. Louis XIII, toutefois, ne voulut pas qu'elle figurât dans le traité de paix avec l'Angleterre. Mais avant même que celui-ci ne fût signé — il devait l'être le 24 avril 1629 — il acceptait que Mme de Chevreuse rentrât à Dampierre : elle y rentrerait sans éclat, s'y tiendrait tranquille, ne cabalerait plus. La duchesse accepta.

A la fin de 1628, moins de deux mois après la reddition de La Rochelle, Mme de Chevreuse revenait donc en France. Elle y revenait aussi animée que jamais contre Richelieu, aussi peu corrigée. A la cour, sa grâce produisit des effets divers. Gaston d'Orléans se moqua : faisant allusion au rôle suspect que Mme de Chevreuse avait joué entre Anne d'Autriche et Buckingham, il disait à Marcheville, avec légèreté : *qu'on avoit fait revenir Mme de Chevreuse pour donner plus de moyens à la reine de faire un enfant, pensée diabolique*, ajoutait Richelieu qui rapporte le fait.

A peine arrivée à Dampierre, Mme de Chevreuse, qui n'avait aucune intention de demeurer reléguée dans son château, fit prier le roi d'Angleterre d'intercéder en sa faveur afin qu'elle pût rentrer à la cour : sur sa demande, le duc de Lorraine et Anne d'Autriche joignirent leurs instances. Charles Ier parla à l'ambassadeur de France, M. de Châteauneuf ; il écrivit à Louis XIII *pour qu'il plût à Sa Majesté de rétablir la duchesse de Chevreuse dedans la cour* : il ajoutait qu'elle étoit sa parente, qu'elle avoit souffert pour l'amour de lui, qu'il se sentoit obligé à l'assister et faire cette prière à Sa Majesté, qu'il en donneroit charge à son ambassadeur et le prioit cependant de lui écrire ces instances qu'il lui en avoit faites. Châteauneuf répondit qu'il y avait des difficultés : Mme de Chevreuse, disait-il, étoit une femme de qui la malice surpassoit celle de son sexe, quelque malicieux qu'il fût et qu'on avoit éprouvé que plusieurs personnes de condition et de puissance se détournoient du service du roi pour adhérer à ses passions. Charles Ier envoya quelqu'un auprès de Louis XIII afin d'insister.

Louis XIII prit mal cette nouvelle intervention. Il avait à ce moment une discussion vive avec le gouvernement anglais au sujet *d'une dame de lit française* que le roi de France voulait donner à sa sœur Henriette-Marie, conformément au contrat de mariage et que Charles Ier refusait d'accepter. *Il fait difficulté*, disait Louis XIII, parlant de Charles Ier, *d'une dame de lit qu'il ne connoît pas et qu'on choisiroit de bonne et douce humeur, parce qu'il dit que cela troubleroit le repos de sa maison et intelligence d'entre lui et la reine, et il veut que j'en prenne une que je connois trop et qui a toujours troublé ma maison !* Richelieu mandait à M. de Rancé, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, le 30 avril 1629 : *L'Angleterre demande Mme de Chevreuse : nous n'avons garde de le faire pour les raisons que sait la reine mère.*

Ces raisons, ne faisaient que se multiplier. Cette même année 1629, Louis XIII et Richelieu étant partis pour la frontière italienne où les appelaient les complications politiques extérieures. Gaston d'Orléans, veuf de Mlle de Montpensier morte en couches assez rapidement, avait manifesté l'intention de se remarier avec la princesse Marie, fille du duc de Nevers. Louis XIII ne voulait pas de ce mariage. Dès mars 1629, il avait été informé des nouvelles intrigues auxquelles donnait lieu cette affaire. L'étranger l'exploitait. Charles Ier d'Angleterre, toujours fidèle à sa politique hostile à la France, voyait, ainsi que

l'Espagne et le duc de Lorraine, dans ces difficultés intérieures, un moyen d'embarrasser Louis XIII sur la frontière des Alpes. Bérulle apprenait à Richelieu, de la part de Marie de Médicis demeurée à Paris, comme régente, qu'Anne d'Autriche s'était entendue avec Mirabel, l'ambassadeur d'Espagne, pour que Gaston pût passer en Flandre afin de procéder rapidement à son mariage. C'était Mme de Chevreuse qui avait eu cette idée. Mme de Chevreuse avait voulu se rendre elle-même en Flandre, on ne savait pourquoi, ou plutôt on le devinait : Marie de Médicis le lui avait défendu.

D'autre part, les affaires avec le duc de Lorraine se brouillaient. Mme de Chevreuse tenait Charles IV au courant de ce qui le concernait. A l'instigation de la duchesse, Anne d'Autriche, de son côté, donnait au duc des avis, lui envoyait la Porte, se mettait en rapport, par Mirabel, avec l'Espagne. Un gentilhomme, venu à Paris de la part du duc de Lorraine, allait voir Mme de Chevreuse à Dampierre. Le 7 juillet 1629, Richelieu écrivait à M. de Rancé : [Les cabales de la Lorraine et de l'Espagne, par le moyen de la duchesse de Chevreuse, sont insupportables. Le roi voudroit bien que Mme de Chevreuse pût être prise et menée au bois de Vincennes, auquel cas il faudroit que personne ne la vit.](#) Des incidents inattendus allaient, une fois de plus, faire changer les dispositions du gouvernement et le retourner en faveur de cette dangereuse duchesse qu'on eût tant désiré emprisonner !

Afin d'empêcher Gaston d'épouser la princesse Marie, la régente Marie de Médicis avait attiré la jeune fille à Paris et l'avait enfermée — ou à peu près — au château de Vincennes. Louis XIII et Richelieu désapprouvèrent le procédé : il était incorrect. Marie de Médicis fut froissée. Monsieur, de colère, avait quitté la France et s'était réfugié en Lorraine d'où on eut toutes les peines du monde à le faire revenir. Cette affaire précipita la brouille qui se préparait depuis si longtemps entre Marie de Médicis et Richelieu.

Dès le jour où l'ancienne reine régente était parvenue, malgré Louis XIII, à faire entrer Richelieu au Conseil, convaincue qu'elle y mettait une créature grâce à laquelle elle deviendrait souveraine maîtresse, le cardinal, soucieux de ce qu'il devait au roi, à l'État, et animé d'un très haut sentiment du devoir, s'était appliqué à défendre plutôt les intérêts du royaume, qu'à obéir aux suggestions de son ancienne bienfaitrice. Dure, acariâtre et peu intelligente, Marie de Médicis n'avait pu supporter ce qu'elle appelait l'ingratitude du cardinal : les rapports entre Richelieu et elle s'étaient aigris. Mais par un juste retour des choses, Louis XIII qui avait tant résisté à sa mère avant d'admettre dans ses conseils le prélat qu'il détestait, appréciant chaque jour davantage les mérites d'un ministre dont il découvrait progressivement l'incomparable valeur, le défendait cette fois contre sa mère. Lorsque celle-ci, irritée, émit la prétention de faire chasser Richelieu du poste de confiance où elle avait travaillé à le placer, le roi refusa de l'écouter : la lutte entre l'ancienne régente et le cardinal allait se transformer en une lutte entre la mère et le fils et aboutir à des résolutions extrêmes.

Anne d'Autriche, qui n'avait jamais aimé Marie de Médicis à laquelle elle reprochait la brouille de son ménage, avait pris parti contre elle. Mme de Chevreuse, fidèle à sa souveraine, l'imita. Richelieu crut comprendre que les deux jeunes femmes se prononçaient en sa faveur ; il leur en sut gré : [Mme de Bouillon m'a dit, écrivait le cardinal, que Mme de Chevreuse marchoit de bon pied et conseilloit bien la reine.](#) D'incidents en incidents, l'hostilité provocante de Marie de Médicis venait à un tel point que Louis XIII excédé se résolvait d'en finir. Se trouvant avec sa mère à Compiègne, au mois de juillet 1631, il en

partait brusquement, un matin, de bonne heure, laissant le château — un vieux château du moyen âge adossé à la muraille de la ville, sur l'emplacement du château actuel, — entouré de troupes, et il faisait signifier à l'ancienne régente qu'elle eût à se retirer à Moulins pour y demeurer dorénavant sans en sortir : c'était l'exil. Marie de Médicis refusait d'obéir, et de dépit, peu de temps après, s'enfuyait, passait la frontière, se réfugiait en Flandre, pays étranger : elle ne devait plus rentrer dans le royaume.

Au cours de ces péripéties, Richelieu s'était rapproché d'Anne d'Autriche. Le prix de l'accommodement fut le retour de Mme de Chevreuse. Le cardinal de Richelieu, dit Mme de Motteville, pour la gagner (la reine) fit revenir Mme de Chevreuse. Sans doute elle lui promit tout ce qu'il désiroit d'elle. Après qu'il fut brouillé avec la reine mère sa bienfaitrice, pour tâcher de se raccommoier avec la reine (Anne) et prendre liaison avec elle par sa favorite, il la remit près d'elle.

Mme de Chevreuse, ravie, vint voir le cardinal : Elle lui fit mille protestations d'amitié et sincérité au service du roi et en son endroit. Ils causèrent. Une entente pouvait être utile à tous deux. Ils en convinrent. Mme de Chevreuse déclarait qu'elle serait franche, loyale, qu'elle éviterait désormais tout rapport avec le duc de Lorraine et les étrangers, qu'elle révélerait au cardinal ce qu'elle apprendrait : Richelieu promettait son appui.

Alors ce fut entre le cardinal et elle à qui multiplierait les attentions, les politesses, les égards. Mme de Chevreuse ayant cru un instant que Richelieu avait révélé leur pacte, le cardinal s'empressait de lui écrire pour la rassurer : Je m'estimerois très indigne de l'honneur de votre bienveillance si j'étois capable d'en avoir abusé ainsi que j'ai connu que vous en avez eu quelque pensée. Si j'avais commis une telle lâcheté que de découvrir ce qu'il vous a plu me confier, je me serois trahi moi-même. Je vous avoue que je n'eusse pas cru que vous eussiez pu me soupçonner de commettre une telle faute. Mais au lieu de m'en scandaliser, je vous supplie seulement de prendre plus de confiance en moi à l'avenir et de croire que je manquerois plutôt à moi-même que de manquer à vous témoigner en toutes occasions que je suis et serai toujours à des épreuves beaucoup plus difficiles que celle dont il est question.

Richelieu était-il sincère ? En attendant, il se servait de Mme de Chevreuse. Le gouvernement de Louis XIII voulant détacher le duc de Lorraine de la cause de la maison d'Autriche, il faisait agir la duchesse. Le duc de Lorraine donna sa parole. A l'instigation de Mme de Chevreuse, il vint à Paris. Un traité fut signé le 6 janvier 1632 à Vie entre lui et la France. Mme de Chevreuse en était l'auteur : elle tenait sa promesse.

Quelle fortune était la sienne ! Ainsi après avoir inspiré à Louis XIII et à Richelieu les sentiments que l'on sait, après avoir elle-même manifesté sur ces deux personnages des jugements qui devaient à jamais l'exclure de la cour, elle se retrouvait dans cette même cour considérée, ménagée, choyée, entourée d'égards, influente ! Quelque temps après sa rentrée en France, vers le début de l'automne 1631, M. de Chevreuse ayant eu une querelle avec M. de Montmorency qu'il avait traité de coquin, pour avoir écrit contre lui des vers injurieux, avait mis l'épée à la main dans la basse cour du Louvre, entre le corps de garde des Suisses et celui des gardes françaises ; les deux adversaires avaient échangé quelques estocades et roulé par terre avant que les soldats eussent eu le temps de les séparer. Le cas était grave ! M. de Chevreuse sautant à cheval s'était enfui. Un autre y eût laissé sa tête ! Richelieu était venu trouver Mme de Chevreuse et lui avait dit que le duc pouvait rentrer. M. de Chevreuse

s'était présenté : pour la forme on lui avait donné un exempt des gardes chargé de le surveiller et on l'avait prié d'aller passer quinze jours à Dampierre : la punition était légère ; il le devait à la faveur dont jouissait sa femme.

Et Mme de Chevreuse répondait à Richelieu par l'expression des sentiments les plus dévoués : *Monsieur*, lui écrivait-elle dans les premiers mois de 1632, *je ne m'estimerois pas si heureuse d'être en votre souvenir dans les occupations où vous êtes : je me trouve agréablement trompée en cette opinion : cela me fait espérer que je le serai peut-être encore à mon avantage touchant les sentiments où vous êtes pour moi : je le souhaite aussi passionnément que véritablement. Je suis résolue de vous témoigner par toutes les actions de ma vie que je suis, comme je le dois, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante.* L'entente du cardinal et de la duchesse était telle que Richelieu dictait à Mme de Chevreuse les lettres qu'il priait la duchesse d'écrire en Lorraine, par exemple, afin de détourner Charles IV d'écouter les suggestions de Gaston d'Orléans ; nous avons des brouillons de ces lettres de la main de Richelieu ; au dos se lit, de la plume de Cherré, secrétaire du cardinal : *A M. de Ville* (gentilhomme du duc de Lorraine) *par Mme de Chevreuse*. Elle aussi était-elle sincère ? Richelieu n'avait-il pas des raisons de ne pas se fier à sa franchise ? Parmi ces raisons il en était une qui aurait dû éveiller son inquiétude et le tenir aux aguets : c'était l'intimité de Mme de Chevreuse avec Anne d'Autriche !

Cette intimité était très grande. On voyait la reine et la duchesse toujours ensemble : elles ne se quittaient plus. Or Anne d'Autriche n'avait jamais désarmé à l'égard du cardinal. Richelieu le savait pertinemment : il soupçonnait que les conversations de la souveraine sur son compte n'étaient rien moins que bienveillantes à son endroit. Sur ces entrefaites, il fut prévenu que le garde des sceaux du moment, Charles de l'Aubespine marquis de Châteauneuf, avait de fréquentes conférences avec la reine et Mme de Chevreuse, entrevues qui duraient longtemps. Que signifiaient ces conciliabules ? Qu'allait faire le ministre avec les deux princesses ? Richelieu fut étonné.

Issu d'une vieille famille de conseillers et secrétaires d'État, M. de Châteauneuf avait fait, suivant l'usage de ces familles, une carrière régulière dans la maison du roi. Il avait été ensuite appelé à la direction des finances avec Jeannin et de Thou en 1611, créé chevalier des ordres du roi, choisi pour des missions exceptionnelles telles que celle d'ambassadeur en Angleterre : il s'était acquitté de ces charges avec intelligence. Après une des crises de la lutte entre Marie de Médicis et Richelieu, en 1630, il avait été nommé garde des sceaux à la place de Marillac disgracié. C'était un homme actif, laborieux, et, ce qui était précieux, complaisant : désigné pour présider la commission judiciaire qui jugea le frère de son prédécesseur, le maréchal Louis de Marillac, compromis dans les mêmes intrigues, il avait condamné le prévenu à l'échafaud : la peine avait été trouvée sévère ; chargé également de présider la commission qui statua sur le sort du duc de Montmorency, il avait envoyé celui-ci à la mort : on l'avait estimé trop bon courtisan. Il était ardent ; il avait du feu, de l'énergie ; il aimait la gloire ; il s'entendait bien aux affaires ; il comptait beaucoup d'amis. Ses ennemis qui lui reprochaient les condamnations de Marillac et Montmorency, disant que son ambition lui avait fait lâchement trahir sa conscience et son honneur, ne laissaient pas de le considérer, assure Mme de Motteville.

Un grave défaut le déparait : il aimait trop les femmes : cela le perdit. Il adorait se trouver avec elles, leur faire des compliments, recevoir leurs flatteries.

Ministre, dispensateur de grâces et de faveurs, il était très entouré : comment eût-il pu résister ? Malgré ses cinquante-deux ans, il demeurerait toujours inflammable ; on ne comptait plus ses passions. Sa faiblesse, dit Mme de Motteville, fut cause de celles que les dames avoient pour lui : elles ont, par leurs intrigues, beaucoup contribué à sa grandeur et à sa fortune, de même qu'à le rendre misérable.

Il fut séduit par la duchesse de Chevreuse. Qui ne l'était ? Elle avait trente et un ans ; elle était dans tout l'épanouissement de sa fraîche et éclatante beauté de jeune femme. Le quinquagénaire ne résista pas. Ce fut chez lui une passion d'arrière-saison ardente, sans retenue, sans dignité. Nous avons de ses lettres d'amour. *J'attends impatiemment votre commandement*, lui écrit-il à propos d'un service qu'elle lui a demandé pour deux de ses amis ; *si c'est de parole que vous me le fassiez, je serais plus heureux que je ne mérite et que j'ose espérer. Le roi sera ici demain et n'y demeurera que deux jours. Mon Dieu, faut-il que j'en passe un de ceux de ma vie sans vous servir ! Que je me trouve lâche d'employer mes soins à autre chose et que vous êtes bonne de souffrir que je vous jure une éternelle fidélité et obéissance sans que je vous la puisse témoigner par mes services ! Pour les deux personnes que vous m'avez dit, il suffit de dire : je veux, car vous devez commander et moi obéir. Et à propos d'une autre recommandation : C'est assez que je sache que celui dont vous me parlez est votre serviteur, pour m'obliger à faire ce qu'il désire. Bon Dieu ! que je suis malheureux de me trouver aussi peu de moyens de vous servir estant en désir de le faire ! Mais vous ressemblez trop de corps aux divinités pour n'en avoir pas toutes les qualités de l'âme. C'est pourquoi vous agréez comme elles les adorations que l'on vous rend quoiqu'elles ne puissent rien ajouter à votre gloire quand elles vous sont rendues par un cœur rempli d'obéissance, de respect et de fidélité !*

Lorsqu'après l'arrestation, plus tard, de Châteauneuf, on perquisitionnera dans ses papiers, on trouvera une soixantaine de lettres de Mme de Chevreuse ; Charpentier, secrétaire de Richelieu, a fait une copie de ces lettres pour le cardinal. Nous avons cette copie. On y suit jour par jour la duchesse dans les souplesses raffinées d'une coquetterie extraordinairement savante, au service d'un esprit d'intrigue entreprenant. Peu de documents révèlent mieux son caractère. Elle n'aime pas Châteauneuf : cela ne fait aucun doute ; mais elle entend cultiver sa passion, l'entretenir, l'exciter : elle lui fait des avances ; elle provoque sa jalousie ; elle l'affole ; elle veut l'amener, et elle y réussira, à l'avoir à ses ordres pour l'utiliser dans l'exécution de ses projets : le plus étrange est le rôle singulier que Richelieu va jouer au cours de cette correspondance.

Richelieu, en effet, inquiet des conversations prolongées qu'il constata entre la reine, Mme de Chevreuse et le garde des sceaux, a prescrit à son entourage de surveiller. L'exécution à Toulouse du duc de Montmorency, perdu par Gaston d'Orléans, peut entraîner celui-ci à quitter la France. Anne d'Autriche, Mme de Chevreuse, Châteauneuf et un ami de celui-ci, le chevalier de Jars, seraient-ils de connivence avec Monsieur pour le décider à cette détermination ? Il faut le savoir. Le cardinal est nerveux, agité. Toutes les complications de sa vie politique, — et Dieu sait si elles ont été nombreuses ! — ont constamment troublé sa sensibilité malade. Il attache aux faits et gestes de Mme de Chevreuse et de Châteauneuf une attention si inquiète que, par moments, son irritation affecte les formes d'une véritable jalousie. Serait-il amoureux lui aussi ? La duchesse le laisse entendre. — Richelieu est plus jeune que Châteauneuf ; il a quarante-sept ans. — Le garde des sceaux alors se trouble. Mme de Chevreuse

lui proteste de son attachement exclusif, mais en même temps elle fait valoir avec art les assiduités du cardinal près d'elle.

Je crois, écrit-elle, que le cardinal ne veut pas me donner patience la nuit et le jour ; il envoie dès neuf heures du matin pour savoir de mes nouvelles. Je lui ai fait dire que j'avais nécessairement à faire à vous. Depuis cela il m'a écrit deux fois : la première pour savoir pour quelle affaire je voulois vous parler, la seconde pour me prier de n'y pas aller qu'il ne vous vit auparavant ou que je n'eus de ses nouvelles : voyez sa folie et la peine qu'il me donne ! Vous aurez de mes nouvelles bientôt et saurez quand je vous verrai. Puis : Ce n'est pas pour ce que je vous l'ai promis, mais pour ce que je crois que vous le méritez que je vous estime parfaitement : ne soyez pas marri de ne m'avoir pas témoigné assez de déplaisir de me quitter pourvu qu'il soit aussi grand que vous me l'avez témoigné : j'en suis contente et bien aise d'avoir vu une fois vos sentiments sans art et d'avoir sujet d'en être satisfaite.

Châteauneuf lui reproche-t-il de le négliger parce que, croit-il, elle l'a promis à Richelieu, elle proteste : Vous avez tort d'avoir eu cette pensée, lui dit-elle, et mon âme est trop noble pour qu'il y entre jamais de lâches sentiments : c'est pourquoi je ne considère non plus la faveur du cardinal que je crains sa puissance et ne ferai rien d'indigne de moi : je prendrai grand plaisir à vous contenter et j'aurai grand peine à vous déplaire. Mais néanmoins elle dévoile les avances que lui fait Richelieu pour la gagner. On est venu la voir hier de la part du cardinal, qui lui offre ses services, écrit-elle, et lui envoie dire qu'il a grande volonté de m'obliger essentiellement et que lui seul le peut faire ; qu'il n'y a rien de pareil à lui : toutes ses protestations, ajoute-elle, sont belles paroles suivies de peu d'effet, aussi, j'y ajoute peu de foi. Et elle continue : Je vous crois si fort à moi pour que la meilleure nouvelle que je puisse vous donner c'est celle de ma santé qui est meilleure qu'elle n'a été ; car pour ma résolution à vous estimer par-dessus tout ce qui est en France, elle est si ferme que rien ne la peut faire changer.

Là-dessus elle parle à Châteauneuf d'un jeune gentilhomme qui l'aime, lui aussi passionnément, et dont la présence auprès de Mme de Chevreuse a le don d'exaspérer le garde des sceaux : le comte de Brion, — François de Lévis Ventadour, futur duc d'Amville, premier écuyer de Monsieur.

Ce jeu ne fait qu'endolorir le cœur de l'amoureux. La duchesse raconte une longue scène qu'elle a eue avec Richelieu chez Anne d'Autriche : Richelieu est venu voir la reine ; il est resté deux heures : Il lui a fait (à Anne d'Autriche), écrit Mme de Chevreuse, des compliments inimaginables et dit des louanges extraordinaires devant moi, à qui il a parlé fort froidement et affectant une grande négligence et indifférence pour moi qui l'ai traité à mon accoutumée sans faire semblant de m'apercevoir de son humeur. Sur une petite picoterie qu'il m'a voulu faire, je l'ai raillé jusqu'à en venir au mépris de sa puissance : cela l'a plus étonné que mis en colère, car il a changé alors de langage et s'est mis dans des civilités et humilités grandes. Je ne sais si c'a été qu'en la présence de la reine il n'a pas voulu montrer sa mauvaise humeur, ou bien, si c'est cela, pour ne vouloir pas se brouiller avec moi. Demain je dois le voir à deux heures : je vous manderai ce qui se passera. Soyez assuré que je ne serai plus au monde lorsque je ne serai plus à vous.

Et elle parle ensuite de M. de Brion. M. de Brion, dit-elle, devient pressant, ardent : on dirait un amoureux qui a des droits ; il parle ferme ; Mme de Chevreuse dit qu'elle est fort ennuyée, mais c'est à cause de Richelieu : M. de

Brion m'a envoyé et, sans s'arrêter à ma prière ni aux considérations que je lui ai représentées, veut aller où je suis et dit qu'il n'y a rien qui l'en puisse empêcher encore même que je ne le veuille pas, de peur de fâcher le cardinal, s'il le découvrait : je vous avoue que ce discours de Brion m'a fâché et affligé également car je ne le saurais souffrir et suis bien marrie qu'il m'ait donné tant de sujet de le fâcher après m'en avoir tant donné de me louer de lui : je suis résolue de ne pas le voir s'il vient contre ma volonté et même de ne pas recevoir de ses nouvelles s'il ne se repent de la façon dont il me parle.

Alors Châteauneuf finit par s'impatienter. Oui ou non, la duchesse est-elle à lui ? Mme de Chevreuse, un peu effrayée, accentue ses protestations d'attachement. Elle éprouve le besoin de faire des avances : Je n'aurai jamais de peine à voir des marques de votre affection, écrit-elle au garde des sceaux, ne craignez donc point de m'ennuyer par vos lettres, mais plutôt continuez à me plaire en me donnant le plus souvent que vous pourrez des marques de votre souvenir : je vous promets que vous aurez plus de part dans le mien que vous ne m'en avez demandé.

Malheureusement l'attitude, pendant ce temps, de Richelieu, devient de plus en plus inquiétante. Mme de Chevreuse cette fois ne joue plus avec Châteauneuf lorsqu'elle lui fait part des appréhensions que lui causent les sentiments du cardinal. Jamais, écrit la duchesse, à son ami, je n'ai eu tant d'ennuis de vous entretenir qu'à cette heure. Vous saurez tout le particulier de mes entretiens avec le cardinal à la première vue, car je ne puis dire autre chose par écrit sinon que ce n'a pas été sans raison que je vous ai commandé de parler mal de moi au cardinal- Je ne vous verrai que demain ; M. de Chevreuse vous parlera à six heures du soir : il va voir le cardinal qui est hors de lui-même.

Richelieu semble en effet s'irriter de plus en plus de l'entente dangereuse qu'il constate entre la reine, Mme de Chevreuse et le garde des sceaux ; il témoigne de sa colère : il devient impatient, absolu, obsédant. La duchesse attribue cette nervosité à la passion que le cardinal éprouverait pour elle ! La tyrannie du cardinal, écrit-elle, s'augmente de moment en moment et son extravagance est pis que celle de M. de Brion. Il peste et enrage de quoi je ne le vais pas voir et vois force gens ici entr'autres M. de Brion, lequel je suis résolue de ne plus voir chez moi à cause que je sais que le roi dit que c'est un espion. Jugez jusques à quel point va la malice du cardinal de faire passer cela pour une affaire d'État ! Ce qui m'a fâché c'est que la raison que j'ai pour l'amour de moi-même de ne le pas voir, le cardinal croira que c'est encore la crainte de le fâcher qui lui fait avoir cette conduite-là. Je lui avais écrit deux fois avec des compliments dont il est indigne, ce que je ne lui eusse jamais rendu sans la persécution que M. de Chevreuse m'a faite pour cela, me disant que c'était acheter le repos ! Je crois que les faveurs du roi ont mis au dernier point sa présomption. Il croit m'épouvanter de sa colère et se persuade, à mon opinion, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour l'apaiser ; mais j'aime mieux me résoudre à périr qu'à faire des soumissions au cardinal ! Sa gloire ne m'est pas seulement insupportable mais odieuse ! Il a dit à M. de Chevreuse que mon humeur étoit insupportable à un homme de cœur comme lui : c'est sa lâcheté qui la lui fait déjà trouver [telle], et qu'il étoit résolu de ne plus me rendre aucun devoir particulier puisque je n'étois pas capable de donner à lui seul mon amitié et ma confiance ! M. de Chevreuse a eu une petite brouillerie avec moi à cause qu'il a été si intimidé par l'insolence du cardinal qu'il m'a voulu persécuter pour que je l'endure basement !

Le cardinal paraît tenter l'impossible afin de ramener Mme de Chevreuse à ses premières promesses ? Feint-il d'aimer la duchesse ? Mme de Chevreuse se le demande. Je ne saurois bien vous représenter mon entrevue avec le cardinal, écrit-elle, qu'en vous disant qu'il me témoigne autant de passion que j'en ai vu autrefois dans le cœur de Holland. Mais comme je l'ai toujours estimée véritable là (la passion) je la crois fautive en celui du cardinal qui dit n'avoir plus de réserve pour moi, voulant faire absolument tout ce que je lui ordonnerai pourvu que je vive en sorte avec lui qu'il se puisse assurer être en mon estime et confiance par-dessus tout ce qui est sur la terre !

Richelieu insiste ; il supplie : cette insistance prend un aspect déconcertant. Il accable Mme de Chevreuse. Je suis désespérée, écrit la duchesse, de ce que le cardinal m'a mandé ce soir : il m'a envoyé un exprès pour me conjurer de deux choses, l'une pour mon intérêt, et l'autre pour sa satisfaction, qui estoient : la première de ne point parler à M. de Brion, la seconde de ne point vous voir : ce dernier seul est une peine. Toutefois ma résolution de vous témoigner mon affection est plus forte que toute la considération du cardinal. Mandez-moi comment je vous pourrai voir sans que le cardinal le sache, car je ferai tout ce que vous jugerez à propos pour cela, souhaitant passionnément de vous entretenir.

Et dans une autre lettre : Je l'ai vu ce soir (le cardinal) et je l'ai trouvé plus résolu à me persécuter que jamais ; jamais je ne l'ai trouvé comme aujourd'hui l'esprit si inquiet et des inégalités telles en ses discours que souvent il se désespéroit de colère et en un moment s'apaisoit et étoit dans des humilités extrêmes. Il ne peut souffrir que je vous estime et ne sauroit l'empêcher. Adieu : il faut que je vous voie à quelque prix que ce soit. Faites-moi réponse et prenez garde au cardinal car il nous épie, moi et vous !

Et dans une autre lettre : Encore que je me porte mal, je ne veux pas laisser de vous dire comment s'est passée ma visite au cardinal. Il m'a parlé de sa passion ! qu'il dit être jusques au point de lui avoir causé son mal par le déplaisir de ma procédure avec lui ! Il s'est étendu en de longs discours de plainte de ma conduite, surtout touchant votre personne, concluant qu'il ne pouvoit plus vivre dans le sentiment où il est pour moi si je ne lui témoigne être en d'autres pour lui ; à quoi j'ai répondu que j'avois toujours essayé de lui donner sujet d'être satisfait de moi et vouloir lui en donner plus que jamais. Il m'a pressée au dernier point pour savoir comment vous étiez avec moi, disant que tout le monde nous croyait en une intelligence extrême, ce que j'ai absolument désavoué. Je ne vous en veux dire davantage à cette heure, mais croyez que je vous estime autant que je le méprise et que je n'aurai jamais de secret pour vous ni de confiance pour lui !

Situation étrange ! Châteauneuf, profondément irrité, exhale alors sa colère contre Richelieu. J'ai plus de haine contre la tyrannie du cardinal que vous, lui répond Mme de Chevreuse, mais je la veux surmonter et non pas m'en plaindre. Jamais je n'eus tant d'envie de vous entretenir qu'à cette heure. Le cardinal jure que je serai mal avec vous dans peu, que vous ne m'aimez point et en fait des railleries : pour ce qui me regarde, je me moque de cela : je vous crois fidèle et affectionné pour moi et le serai toute ma vie pour vous, pourvu que comme vous avez mérité que j'aie pris cette bonne opinion de vous, vous ne vous rendiez pas digne que je la perde. Je vous conseille, ne pouvant pas encore dire que je vous commande, et ne voulant plus dire que je vous prie, de porter le diamant que je vous envoie afin que voyant cette pierre qui a deux qualités : l'une d'être ferme,

l'autre si brillante qu'elle paraît de loin et fait voir le moindre défaut, vous vous souveniez qu'il faut être ferme dans vos promesses pour qu'elles me plaisent et ne point faire de fautes.

Et à mesure que les sentiments de Châteauneuf s'aigrissent contre Richelieu, Mme de Chevreuse accentue les témoignages de son attachement pour le garde des sceaux : Je crois que vous êtes absolument à moi, lui dit-elle ; je vous promets qu'éternellement je vous traiterai comme mien : quand toute la terre vous négligerait, je vous saurai toute ma vie si dignement estimer que si vous m'aimez véritablement, comme vous le dites, vous aurez sujet d'être content de votre fortune, car toutes les puissances de la terre ne sauroient jamais me faire changer de résolution ; je vous le jure et vous commande de le croire et de m'aimer fidèlement. Puis elle prononce le dernier mot où elle voulait en venir : Je vous assure que je vous commanderai toujours et vous ordonne de m'obéir non seulement pour suivre votre inclination si elle vous y convie, mais pour satisfaire à mon désir qui est de disposer absolument de votre volonté : voilà le secret que je ne vous dis pas hier et que je vous promets de vous dire aujourd'hui !

Dès lors elle ne coquettera plus avec Châteauneuf ; elle lui jure que Richelieu aura beau faire, elle ne lui cédera pas : Toutes ses prospérités, écrit-elle, ne seront pas capables de m'assujettir jusqu'au point de dépendre de ses humeurs : s'il en prend d'extravagantes pour moi, ne vous inquiétez pas de cette affaire. Jamais il n'y eut rien de pareil à son extravagance : il m'a envoyé et m'a écrit des plaintes étranges ; il dit que perpétuellement je raille de lui qu'il sait assurément que je suis en intelligence avec vous et que vos gens ne bougent de chez moi ; que je reçois Brion à cause qu'il est son ennemi pour lui faire dépit ; que tout le monde dit qu'il est amoureux de moi, que le roi le croit, qu'il ne sauroit plus souffrir de ma procédure : voilà l'état où est le cardinal !

Le cardinal est-il vraiment amoureux de Mme de Chevreuse ? Celle-ci le croit et veut en donner l'impression. Mais aurait-il pu lui-même démêler en son âme ardente et passionnée ce qu'il y avait de préoccupation politique sincère et de trouble possible de cœur ? Dans ses *Mémoires* il s'en est tenu au côté politique. Il explique qu'il a été inquiet de l'entente de Châteauneuf avec Mme de Chevreuse ; que le garde des sceaux, entraîné par sa passion pour la duchesse, se jetait dans les cabales des dames factieuses ; que ces dames complotèrent avec l'étranger contre la sûreté de l'État : les suites allaient justifier cette version.

Sous l'effet de causes multiples : les incidents de la révolte de Gaston, l'hostilité croissante d'Anne d'Autriche contre Richelieu, l'animosité de Mme de Chevreuse à l'égard du cardinal, la reine et son entourage avaient repris leurs intrigues au dehors. Châteauneuf s'était laissé entraîner. Par lui on connaissait les délibérations du gouvernement. Richelieu fut informé de l'admiration sincère et constante que professait le groupe de la reine pour l'Espagne ; il savait qu'on y prônait l'alliance espagnole ; que le garde des sceaux était en relation, par l'intermédiaire de Mme de Chevreuse, avec des personnages anglais ; qu'il était au courant des projets de Monsieur. Louis XIII, outré, voulait sévir. Richelieu estimait préférable d'attendre : Je viens d'avoir avis, mandait le roi à son ministre le 4 février 1633, par une voie du tout assurée, qu'un ouvrier venu d'Angleterre est allé trouver Mme de Chevreuse à Jouarre. Si elle vous le dit elle-même, c'est quelque témoignage d'amendement ; si elle ne vous en parle point, au moins connaissez pour la dernière fois qu'elle vous trompe et se moque de vous et de moi. Je vous avoue que deux choses me piquent extraordinairement

et m'empêchent quelquefois de dormir ! l'insolence du Parlement et les moqueries que ces personnes que vous savez font de moi sans vous oublier. Vous savez comme je vous crois en toutes mes affaires ; croyez-moi en ces deux-ci et nous en aurons raison.

Il fallait bien se rendre à l'évidence. On eut bientôt la preuve que Châteauneuf, sollicité par Mme de Chevreuse, trahissait les secrets de l'État : il avait prévenu la duchesse d'une attaque décidée contre une place de Lorraine ; Mme de Chevreuse avait averti le duc et celui-ci ayant pris ses mesures, le projet avait échoué. Les plans de campagne étaient révélés : le duc de Lorraine était tenu au courant de ce qui se délibérait contre lui au Conseil. On intercepta des lettres de Châteauneuf : elles dénonçaient sa duplicité. De la cour d'Angleterre Louis XIII était averti que le garde des sceaux se proposait de faire chasser le cardinal afin de prendre sa place. L'entourage de Gaston d'Orléans, répétait-on, comptait sur Châteauneuf et se trouvait en correspondance avec lui. Mme de Chevreuse ne se cachait pas pour répéter publiquement des informations qu'elle ne pouvait tenir que du garde des sceaux. Dans un mémoire de la fin de février 1633, Richelieu résumait les griefs qui s'étaient accumulés contre Châteauneuf ; Louis XIII ne pouvait plus conserver aux affaires un ministre qui se conduisait de cette sorte ; il fit connaître sa décision de disgracier l'ami de Mme de Chevreuse : les choses étaient à bout.

Le 25 février 1633, au matin, le roi, se trouvant à Saint-Germain-en-Laye, faisait prier Châteauneuf de lui rendre les sceaux ; peu après, un capitaine des gardes, M. de Gordes, allait arrêter le ministre. Châteauneuf ne fit aucune plainte. On l'emmena à Angoulême : il y fut écroué. Son neveu fut arrêté, ainsi que le chevalier de Jars ; la famille et les amis du garde des sceaux compromis prirent la fuite. Par ordre du roi, Bouthillier et Bullion perquisitionnèrent chez Châteauneuf où l'on trouva quantité de correspondances, dont trente-deux lettres de Montaigu, trente et une d'Henriette-Marie et les lettres de Mme de Chevreuse. Interrogé, Châteauneuf **s'accusa tant qu'on voulut d'avoir trop aimé les dames**, mais traita le reste de **folies de femmes et de badineries**. On le laissa en prison : il y restera jusqu'à la mort de Louis XIII.

Quant à Mme de Chevreuse, l'embarras du gouvernement était, comme toujours, extrême. Sévir contre elle présentait de graves difficultés. D'ailleurs, à ce moment, on avait besoin de ses services. Monsieur, sorti du royaume, excitait le duc de Lorraine contre le roi. Le duc avait levé une armée : on craignait qu'il n'appelât l'empereur à son secours ; Richelieu estimait que Mme de Chevreuse était seule capable de décider le duc à mettre bas les armes. Il proposa à la duchesse d'aller négocier. Celle-ci très inquiète depuis la disgrâce de Châteauneuf, apeurée, n'osa pas opposer un refus : **Quoique cette négociation ne lui plût pas, écrit la Porte, Mme de Chevreuse, pour montrer son zèle, agit dans cette affaire contre ses propres sentiments, ne croyant pas le duc de Lorraine si facile : mais elle fut trompée car l'abbé du Dorât (un négociateur qui avait agi avec elle) fit si bien qu'il engagea cette altesse à licencier son armée.** L'altesse s'exécuta.

Mais ce service rendu, Louis XIII ne put pas se faire à l'idée que Mme de Chevreuse qu'il abhorrait, dont il avait tant à se plaindre, demeurât ainsi sous ses yeux, à la cour. Il attendit ; en juin, il se décidait et pria M. de Chevreuse de vouloir bien emmener sa femme au château de Couzières, près de Tours. Il n'y avait qu'à obéir.

Anne d'Autriche demanda au roi la permission de voir la duchesse avant son départ : le roi consentit à contrecœur. Richelieu sollicita la même autorisation, Mme de Chevreuse, dit-il, désirant l'entretenir. Vous me demandez, répondait Louis XIII au cardinal, si vous verrez Mme de Chevreuse qui veut vous dire adieu ; vous savez bien quel plaisir m'a fait la reine en désirant la voir ; je sais que sa visite ne peut vous être utile ; vous savez bien qu'elle ne me sera pas agréable ; après cela faites ce que vous voudrez et vous assurez que je vous serai toujours le meilleur maître qui ait jamais été au monde.

Mme de Chevreuse partit. Elle ne protesta pas. En somme la punition qu'on lui infligeait était assez douce : mieux valait encore pour elle gagner la Touraine que d'aller végéter à l'étranger, ce qui eût été sa seule ressource. Elle subit son sort. Avant de quitter Paris, elle vit longuement Anne d'Autriche : toutes deux convinrent de correspondre. Louis XIII avait-il beaucoup gagné en écartant l'intrigante jeune femme de sa cour ? De près ou de loin, de France ou de l'étranger, la duchesse de Chevreuse était destinée à ne lui laisser aucun repos !

CHAPITRE VI. — LA FUITE EN ESPAGNE. 1637.

COUZIÈRES est un aimable petit château situé sur les pentes de la vallée tourangelle de l'Indre. Des bois l'environnent. Un grand parterre dont on devine encore les limites et que des arbres touffus recouvrent, laissait autrefois devant la demeure ensoleillée un large espace de lumière et de fleurs. La maison est de dimension réduite mais suffisante. On y retrouve les divisions des pièces de jadis. Dans une aile se voit encore une salle à lourd manteau de cheminée en pierre et à solives apparentes qui conserve le nom de chambre de M. le Prince — le prince de Guéméné. — Le parc clos de vieux murs est celui qu'a connu le XVII^e siècle. Le cadre est joli : c'est un de ces riants paysages de Touraine aux ondulations nobles et élégantes. Couzières avait eu son heure de célébrité naguère lorsqu'après une brouille suivie d'une courte prise d'armes, Marie de Médicis et Louis XIII s'étaient rencontrés dans ce même parc pour une réconciliation provisoire en 1619. Mme de Chevreuse s'installait dans sa nouvelle résidence accompagnée de son nombreux personnel : contrôleur, écuyers, valets, filles de chambre, écurie et le reste.

Elle n'était pas recluse. Elle pouvait aller à Tours. Elle sera même obligée de s'y rendre souvent pour voir les hommes d'affaires et discuter avec eux de ses intérêts embrouillés. Ne tenant pas à rester isolée, elle désirait ensuite fréquenter la société tourangelle où elle comptait des amis. D'autre part, elle était certaine d'avoir dans la ville plus de facilités pour correspondre secrètement avec Paris sans éveiller l'attention ou sans être surprise par les agents de Richelieu. Elle loua un hôtel à Tours, l'hôtel de la Massetière, propriété de l'archevêque : elle y allait souvent.

Elle se fit, dans sa nouvelle résidence, une vie active et brillante. Elle reçut, chassa. La chronique lui prêtera des aventures, c'est du moins Tallemant des Réaux qui le raconte : l'archevêque de Tours sera le héros anodin de l'une d'elles.

C'était un vieil archevêque. Il avait plus de quatre-vingts ans. Ancien évêque de Bayonne, Basque d'origine, pas beau, borgne, fort instruit et très aimable, ce prélat, M. Bertrand d'Eschaux, était le même qui avait béni le mariage de Marie de Rohan avec le duc de Luynes. Il voyait beaucoup Mme de Chevreuse : la duchesse avait grande confiance en lui. Dans des circonstances difficiles il lui prêtera de l'argent, 25.000 livres, se chargera de ses lettres. Malgré son grand âge et la dignité de son état, il était ému des grâces de la jeune femme ; du moins Mme de Chevreuse le croyait et le disait : elle assurait qu'elle pouvait obtenir de lui tout ce qu'elle désirait. Elle le trouvera dans des moments critiques, dévoué et, d'une manière touchante, fidèle.

Les dames de Tours s'accommodaient moins bien des façons de Mme de Chevreuse ; elles l'estimeront assez encombrante. Un peu plus tard, le duc d'Orléans, passant par la ville, écrira à M. de Chavigny, de ce style un peu libre qui lui était coutumier : *Les comédiens sont à Tours. Tout le monde y est en bonne santé. Mme de Chevreuse est venue voir jouer le Cid et y a demeuré un jour, où je lui ai rendu visite la plus courte qu'il m'a été possible. Ni moi, ni les dames de cette ville n'auront été aucunement affligées de son partement, ainsi, au contraire, car elle nous fait mille foutaises !* Ceux qui s'accommodaient moins encore des manières de Mme de Chevreuse étaient Louis XIII et Richelieu.

Louis XIII et Richelieu savaient qu'une correspondance suivie avait été établie entre la duchesse et Anne d'Autriche. Que disait cette correspondance ? Le roi eût voulu le savoir : Arrivant ici, chez la reine, mandait-il au cardinal, je trouvai un nommé Plainville qui est celui qui fait les allées et venues de Mme de Chevreuse, lequel était caressé de tous chez la reine comme le messie. Je vous écris ceci pour savoir si vous êtes d'avis que quand je saurai qu'il sera dépêché, je le fasse arrêter et prendre ses lettres. Richelieu n'avait pas jugé prudent de brusquer les choses. En dehors d'ailleurs de Plainville, Mme de Chevreuse avait bien d'autres moyens de correspondre avec Paris : modestes agents obscurs, ou personnages importants ; parmi ces derniers, des Anglais.

D'abord lord Montaigu. Montaigu, envoyé en France par le roi d'Angleterre pour une mission diplomatique, était allé voir Mme de Chevreuse à Tours. Toujours épris d'elle il s'était mis à la disposition de la duchesse afin d'assurer ses relations avec Paris. Ses assiduités auprès d'Anne d'Autriche et de Mme de Chevreuse donnaient lieu aux deux jeunes femmes à des badineries légères et à des railleries réciproques : Cet excès de bonté, écrivait Mme de Chevreuse à la reine, qui vous fait désirer d'être une heure en ce lieu pour rendre heureux ceux qui y sont, me donne la liberté de répondre à la raillerie que vous faites à M. de Montaigu sur son séjour ici. J'avoue que c'est avec sujet que vous croyez que ce lui est un avantage d'être quelque temps à Tours, mais pour une raison bien différente à celle que vous en donnez, étant certain qu'il a besoin d'être beaucoup hors d'auprès de vous pour lui faire voir qu'il est encore mortel puisqu'il ne demeure pas toujours avec les anges. Si j'ai du crédit auprès de vous, il sera bientôt en cette félicité.

Montaigu n'était pas seul. Il avait amené avec lui un jeune gentilhomme anglais nommé le comte Craft. Il l'avait présenté à Mme de Chevreuse. Craft subit la loi commune : il devint follement épris ; Mme de Chevreuse accueillit son adoration. Nous avons les lettres du jeune homme : elles ont été interceptées. Elles témoignent d'une des passions les plus vives qu'ait provoquée la duchesse : Je ne peux demeurer deux jours en un lieu, sans vous en rendre compte, lui écrit Craft de Calais où il attend une accalmie pour passer la mer. J'espère m'embarquer après avoir fait cette lettre où votre pensée me consolera contre tous malheurs. Je vois souvent votre portrait et le baise souvent. Je vous prie de penser à votre pauvre et à l'amour qu'il a et qu'il aura toujours pour vous, n'ayant rien au monde digne d'une pensée que vous ! Mon âme et mon cœur sont tout à vous ! — La passion que j'ai pour vous est plus grande que je ne peux exprimer et la résolution que j'ai prise de la continuer ne changera jamais ! J'appréhende mon pays, ne pouvant espérer de voir aucune chose qui me puisse porter du contentement !... Je n'aimerai jamais que vous, et cela de tout mon cœur et âme, et toute ma vie ! Puis, arrivé à Londres : Vous devez m'avoir moins d'obligation que jamais de la passion que j'ai pour vous, car tout le monde ici est si bas et si méprisable que je n'ai contentement ni bien que quand la nuit vient pour être seul et penser à vous !... Mon âme ne se peut consoler qu'en pensant qu'il n'y a rien au monde de digne que vous !

En dehors de ces Anglais, Mme de Chevreuse avait encore, pour assurer sa correspondance : Marsillac, le fils du duc de la Rochefoucauld, le futur auteur des Maximes, qu'Anne d'Autriche lui avait présenté, et dont la duchesse s'était fait un ami ému — il avait vingt-quatre ans ; — M. de la Thibaudière, gentilhomme poitevin ; Chenetier, qui habitait l'hôtel de la Massetière ; bourgeois de Tours ;

un M. Julien, professeur d'écriture ; surtout la Porte, l'homme de confiance d'Anne d'Autriche, domestique de la reine, [son porte manteau](#), jeune Angevin de trente-trois ans, intelligent, dévoué, énergique, discret, et, dans un sens plein d'honneur. La Porte servait de secrétaire à Anne d'Autriche, gardait les chiffres et les cachets, transcrivait, expédiait ou transmettait les lettres.

Quel était donc l'objet de cette correspondance ?

Richelieu écrivait à Chavigny le 8 novembre 1636 : [Quant à la reine, je ne veux vous dire autre chose sinon que l'ancienne générosité de Mme de Chevreuse a toujours fait qu'en ce pays-là](#) (l'entourage d'Anne d'Autriche) [on a pris le contre-pied du roi](#). Afin de se venger de Louis XIII et du cardinal, Mme de Chevreuse avait résolu, en effet, de contrecarrer la politique du roi dans toutes les cours étrangères où elle avait des relations ! Elle négocierait, s'appuierait sur la reine : Anne d'Autriche suivait. Pour l'Angleterre, les deux princesses se servaient de Craft et de Montaigu ; pour la Lorraine, d'une belle-sœur de Mme de Chevreuse, abbesse de Jouarre, qui faisait tenir à Nancy les plis que la Porte venait lui apporter ; pour la Flandre, du secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, Auger, qui recevait les lettres, les passait à l'ambassadeur espagnol alors à Bruxelles, le marquis de Mirabel, lequel se chargeait de les faire parvenir à leurs destinations. [Ainsi, dit la Porte dans ses Mémoires, la reine avait des nouvelles de toutes parts, sans qu'on s'en aperçût, ce qui dura assez de temps](#) : cela dura près de quatre ans.

Par les lettres que le gouvernement de Louis XIII parvint à saisir nous avons les lignes générales du complot que conduisait Mme de Chevreuse.

L'idée première était de provoquer l'Espagne contre la France et de lui faire joindre ses armes à celles de la Lorraine, de l'Empire et de la Savoie. Au lieu de correspondre directement avec Madrid, qui était trop loin, Mme de Chevreuse s'adressait aux personnages espagnols qui gouvernaient les Pays-Bas. Elle avait trouvé à Bruxelles une intrigante, digne de l'emploi qu'elle lui réservait, Madeleine de Silly, épouse de Charles d'Angennes du Fargis, ancienne dame d'atour de la reine Anne d'Autriche qui, après s'être discréditée par ses nombreuses galanteries, avait été chassée de la cour pour avoir irrité le gouvernement en raison de ses sottises imprudences lorsque son mari était ambassadeur du roi à Madrid. Elle s'était réfugiée à Bruxelles ; elle y cabalait contre la France. Depuis que la guerre avait été définitivement déclarée entre Louis XIII et l'Espagne, elle informait le cardinal Infant, frère d'Anne d'Autriche, commandant aux Pays-Bas, du mouvement des troupes françaises, indiquait aux autorités espagnoles les mesures à prendre, les diversions à opérer, les meilleures attaques à combiner pour embarrasser le gouvernement de Richelieu.

Nous avons ses lettres à Anne d'Autriche, les réponses de la reine, les lettres d'Anne d'Autriche ou de Mme de Chevreuse à Mirabel et au cardinal Infant. De Bruxelles, on informe la souveraine et Mme de Chevreuse de ce qui se passe dans le groupe des ennemis de Richelieu réfugiés en Flandre et dont Marie de Médicis est le centre. C'est le spectacle ordinaire de toutes les émigrations : illusions, jalousies, discordes, soupçons et manque d'argent. Mme du Fargis, besogneuse, quémande perpétuellement : [Je représente, comme j'ai fait en la précédente, écrit-elle, la nécessité extrême en laquelle je suis, sans serviteur, sans carrosse, sans suite et sans de quoi faire une robe. Ce que l'Infant me donne a servi jusqu'à présent pour payer les dettes que mon mari a faites ! Bon Dieu ! le siècle ne changera-t-il pas ? Je me meurs de faim !](#) Elle supplie la reine de la recommander au cardinal Infant pour que celui-ci augmente la pension qu'il

lui sert. Elle écrira chaque semaine. Anne d'Autriche attend ses lettres avec impatience ! Tout le monde, aux Pays-Bas, est mêlé à cette correspondance. Craft apporte à Mme du Fargis des lettres d'Anne d'Autriche mentionnant ce qu'il faut dire à Mirabel, au cardinal Infant ; la reine écrit directement et Mme du Fargis rend compte. Ce qui est plus grave, Anne d'Autriche, guidée par Mme de Chevreuse, écrit aussi au premier ministre du roi d'Espagne, le comte duc d'Olivares.

Il est vrai, les résultats obtenus ne sont pas en proportion avec les efforts tentés. Les Espagnols n'attachent pas grande importance à toutes ces menées féminines. Les Français réfugiés aux Pays-Bas les indisposent par leur légèreté : ce sont Français, au dire de Mirabel, qui n'ont pas un marc de plomb en la tête. Mirabel ne répond pas aux lettres que lui adressent la reine ou Mme de Chevreuse. Mme du Fargis s'en plaint. Anne d'Autriche est obligée d'écrire jusqu'à trois fois avant que le cardinal Infant daigne lui donner signe de vie. Je vous prie de dire à Mirabel, mande-t-elle à Mme du Fargis, que je ne lui écris point jusqu'à ce que je voie de ses lettres parce que je crois que les miennes l'importunent et, si vous en avez la commodité, dites-en autant à l'Infant de ma part. Quelle humiliation ! Mais pourquoi les Espagnols prendraient-ils au sérieux ces intrigues que conduisent des jeunes femmes inconsidérées qui n'ont aucune influence en France ? La reine l'avoue elle-même : Je voudrais servir la reine mère de mon sang, écrit-elle à Mme du Fargis, mais il n'est pas en mon pouvoir, en ayant fort peu avec M. le cardinal, quoiqu'en apparence nous soyons bien ; en effet cela n'est pas vrai, quoique l'on puisse dire ou croire : voilà la pure vérité en peu de paroles. Et dans une autre lettre : Ne faites point d'état de mon entremise pour les affaires de la reine mère et cherchez un autre moyen puisque celui duquel vous faites état n'est pas bon. De mon côté, il ne faut pas s'attendre à rien, m'étant impossible de rien faire. Marie de Médicis, elle-même, le sent si bien que, découragée, dans la misère, elle songera à se réconcilier avec son fils si celui-ci y consentait et à abandonner la cause de l'Espagne. Mais alors quel fond peut-on faire sur elle, sur les Français qui l'entourent, sur ceux qui les informent de Paris ?

Seule, Mme de Chevreuse tiendra bon. A mesure que ses entreprises paraissent de plus en plus vaines, elle s'acharne davantage. Dans un écrit qu'Anne d'Autriche sera obligée plus tard de rédiger pour Louis XIII, elle fournira les témoignages de l'activité inlassable de la duchesse. Elle avouera que Mme de Chevreuse recevait à Tours, outre les intermédiaires qui transmettaient sa correspondance des envoyés directs venus de Lorraine ; elle reconnaîtra que son amie lui faisait parvenir cette correspondance, au couvent du Val de Grâce, à Paris, où la reine allait sous prétexte de faire ses dévotions, en réalité pour être seule, hors de la cour, et s'occuper plus commodément de ces intrigues ; puis, lorsqu'elle s'absentait de Paris, par l'intermédiaire de la supérieure du monastère, la mère de Saint-Étienne, laquelle au vu de la mention : **Donnez cette lettre à votre parente qui est dans le comté de Bourgogne**, savait de qui et de quoi il s'agissait.

Anne d'Autriche avait-elle conscience de la gravité des actes qu'elle commettait et des dangers auxquels elle s'exposait ? Afin de sauver sa maîtresse, la Porte protestera plus tard qu'il n'y avait dans les lettres qu'écrivait la souveraine seulement que des railleries contre le cardinal de Richelieu et qu'assurément elle ne parloit de rien qui fût contre le roi et contre l'État. Il se trompait. Anne d'Autriche trahissait. En disant à Richelieu à ce sujet, le 28 août 1637 : **Il faut attendre du sexe toutes sortes de légèretés et d'impertinences** ; un agent du

cardinal, l'abbé du Dorat, définissait exactement la part d'insouciance et de futilité que supposaient pareilles intrigues chez les princesses qui les conduisaient. Le témoignage le plus sûr de cette légèreté était que les deux jeunes femmes n'imaginaient pas un seul instant que Louis XIII pût arriver un jour à tout savoir !

Dès la première heure, en effet, Louis XIII et Richelieu, informés des allées et venues qui se produisaient entre Couzières et Paris, avaient fait surveiller. **Suivant le commandement de votre Éminence**, écrivait Bullion au cardinal, j'ai ouvert les yeux. Il est vrai, et je l'ai toujours ainsi reconnu, la reine n'a pas bonne intention pour vous et si elle-même n'a péché de la langue, il se peut faire que des oreilles elle a manqué et je n'en doute point. Je travaille pour savoir les particularités sans me découvrir. Il ne faut point douter que les cabales de Tours ne continuent. De divers côtés des informations arrivaient. On signalait le voyage à Couzières de deux gentilshommes lorrains allant voir Mme de Chevreuse, l'un, nommé Mortale, officier d'une compagnie de cavalerie, noireau, frisé, grand et gros, la lèvre troussée, le nez évasé, l'autre, Rochevalon, blond et l'œil bleu, monté sur un cheval blanc, ayant une casaque de scarlate, son chapeau bordé d'un galon d'argent, deux plumes blanches et une jaune. Les voyages de la Porte étaient observés. Une fois, on était venu dire au roi que la Porte s'était rendu à Tours pour prier Mme de Chevreuse d'aller, déguisée, voir Anne d'Autriche de passage à Orléans. Louis XIII, furieux, avait déclaré que si l'information était exacte, il ferait jeter la Porte par les fenêtres. Là dessus la Porte était venu rejoindre la reine à Orléans et, entrant dans la chambre de la souveraine où était le prince qui se chauffait devant la cheminée : **D'où venez-vous ?** lui avait dit brusquement Louis XIII.

— De Fontainebleau.

— Je ne vous y ai point vu !

— Je suis arrivé le soir fort tard ; votre Majesté en était partie le lendemain de grand matin.

— Mais j'ai rencontré la reine près d'Artenay et je ne vous ai point vu à sa suite !

La Porte expliquant que son cheval s'était déferré, ce qui l'avait retardé, et qu'il était venu au galop à Artenay, où même il avait aperçu le roi **volant la pie dans les vignes !** — **Bon !** avait dit Louis XIII.

Mais comment savoir la vérité ? Où trouver le commencement de preuve qui permettrait d'engager une enquête et d'amener les coupables à des aveux ? On attendit. On attendit des mois. Ce ne fut qu'au commencement de l'été 1637 qu'on finit par mettre la main sur le document cherché : c'était la Porte qui allait le fournir sans le vouloir.

La Porte habitait, à l'hôtel de Chevreuse, rue Saint-Thomas du Louvre, une chambre qu'il avait meublée. Il prenait ses repas au dehors dans une auberge de la rue Fromenteau à l'enseigne du **Battoir**. C'était à l'hôtel de Chevreuse qu'il préparait ses missions et tenait ses papiers.

Or un jour, une lettre d'Anne d'Autriche adressée à Mirabel qu'il avait à remettre à Auger, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, fut interceptée on ne sait comment et apportée à Louis XIII. Cette fois il n'y avait plus de doute. On tenait le témoignage. Richelieu, effrayé, eût mieux aimé qu'on temporisât encore. Louis XIII se décida. On savait que la lettre venait des mains de la Porte. **De son mouvement**, dit le cardinal dans ses *Mémoires*, **le roi résolut de faire arrêter la**

Porte. C'était en août. Le 10, Louis XIII étant à Saint-Germain envoya signifier à Anne d'Autriche qu'elle eût à se rendre immédiatement à Chantilly où il avait à lui parler. La Porte ne se doutait de rien. Il avait à transmettre à Mme de Chevreuse une autre lettre de la reine dont M. de la Thibaudière, se rendant à Tours, devait se charger. La Porte, rencontrant la Thibaudière dans la cour du Louvre, avait voulu lui remettre le pli ; l'autre, prétextant qu'il ne partait pas encore, avait prié le domestique de la reine d'attendre jusqu'au lendemain. Après souper la Porte allant dans le quartier Saint-Eustache, de la part d'Anne d'Autriche, prendre des nouvelles de M. de Guitaut, capitaine aux Gardes, qui avait été blessé à la cuisse d'une balle, sortait, sur les dix heures du soir du logis de M. de Guitaut et se disposait à passer, au coin de la rue des Vieux-Augustins et de la rue Coquillière, entre le mur et un carrosse à deux chevaux arrêté là, lorsque brusquement il fut saisi par derrière : un individu lui mettait la main sur les yeux, d'autres lui tenaient les bras et les jambes : en un clin d'œil il était enlevé, jeté dans le carrosse avant qu'il eût pu pousser un cri et, tandis qu'on le maintenait, l'équipage partait à grande allure. Quand le cortège s'arrêta et que la Porte, dégagé, put descendre, il reconnut la cour sombre de la Bastille : ses agresseurs étaient cinq mousquetaires du roi commandés par un lieutenant, M. Goulard, quinze ou seize autres mousquetaires avaient escorté.

On le fouilla. La lettre à Mme de Chevreuse fut découverte. De qui était cette lettre ? demanda le lieutenant Goulard. On n'avait qu'à regarder, répondit la Porte, c'était le cachet de la reine. Le prisonnier fut conduit dans un cachot fermé de trois portes : un lit de sangle et une terrine, servant de vase de nuit, constituaient le mobilier. Un soldat allait demeurer avec le prisonnier. On apporta le repas. La Porte était sous les verrous.

Un maître des requêtes, M. Le Roy de la Poterie, fut désigné afin de perquisitionner à l'hôtel de Chevreuse. La perquisition ne donna rien que quelques lettres insignifiantes et des chiffres. La Porte avait dissimulé les papiers compromettants dans un trou de la muraille, au coin d'une fenêtre, cachette bouchée par un morceau de plâtre et que personne ne connaissait. On arrêta un petit domestique lequel pleurait, disant qu'il ne savait rien. La Porte questionné sur les chiffres et la correspondance fit des réponses vagues.

En somme, la lettre d'Anne d'Autriche à Mirabel saisie, était la seule preuve, mais elle attestait suffisamment les relations de la souveraine avec la Flandre et l'Espagne. La lettre à Mme de Chevreuse établissait la complicité de celle-ci. Richelieu voulut interroger lui-même la Porte.

Le lendemain, à huit heures du soir, un carrosse escorté par le lieutenant de la prévôté et quatre archers venait prendre le prisonnier à la Bastille pour le conduire au Palais cardinal. A travers la cour des cuisines, le jardin et la galerie, la Porte fut introduit jusqu'à la chambre de Richelieu où se trouvaient, avec le ministre, le chancelier Séguier et le secrétaire d'État des Noyers. Richelieu questionna. On savait, dit-il, que la reine correspondait avec la Flandre et l'Espagne et que la Porte servait d'intermédiaire ; s'il reconnaissait les faits, sa fortune était assurée ; il ne retournerait même pas à la Bastille. La Porte, qui ignorait qu'on eût saisi la lettre de la reine à Mirabel, nia : il n'était au courant de rien. Alors, reprit Richelieu, un autre que lui transmettait les lettres ? Qui était-ce ? La Porte ne le savait pas. Richelieu se fâcha. Si la Porte ne voulait rien dire, on lui ferait son procès et l'affaire ne serait pas longue : un sujet devait avant tout obéir au roi lorsque Sa Majesté lui ordonnait de parler. La Porte protesta : il n'était pas tenu en conscience d'accuser la reine d'écrire en Espagne s'il ne le

savait pas. Mais elle en a donné la preuve, répétait Richelieu irrité, et nous savons que c'est par vous qu'elle entretient ces correspondances ! — Si la reine dit cela, c'est qu'elle veut sauver ceux qui la servent en ces intelligences en disant que c'est moi ! Richelieu parla du pli adressé à Mme de Chevreuse qu'on avait trouvé sur le prisonnier et qui devait être remis à M. de la Thibaudière. M. de la Thibaudière, informé de ce qui se passait et craignant d'être compromis, avait en effet spontanément raconté ce qui était arrivé entre lui et la Porte. La Porte, qui l'ignorait, conta une histoire. Vous êtes un menteur ! s'exclama Richelieu, vous vouliez donner cette lettre à Thibaudière dans la cour du Louvre ; il vous pria de la lui garder jusqu'au lendemain ; et après cela vous voulez que je vous croie ! Il faut que vous écriviez à la reine et que vous lui mandiez qu'elle ne sait ce qu'elle veut dire quand elle dit qu'elle n'a pas des correspondances avec les étrangers et les ennemis de l'État et que c'est de vous qu'elle se sert pour ces intrigues ! La Porte refusa ; il ne pouvait prendre de telles libertés avec la reine. Eh bien, conclut Richelieu, il faut retourner à la Bastille ! On ramena la Porte en prison à une heure du matin !

Pendant ce temps, Louis XIII ordonnait de perquisitionner au Val de Grâce. Le Val de Grâce n'était pas le magnifique monument qu'on connaît aujourd'hui. Ce n'est que plus tard qu'Anne d'Autriche fera bâtir par Mansard le grand monastère qui subsiste. L'édifice d'alors, plus modeste, était celui qu'avait élevé la reine en 1624 lorsqu'elle avait fondé le couvent. L'abbesse, la mère de Saint-Étienne, Louise de Milly, une Franc-Comtoise dont la famille servait l'Espagne et dont le frère remplissait la charge de gouverneur de Besançon, était une femme de cinquante-six ans, intelligente et énergique. Le droit canonique obligeait à des précautions. Louis XIII avait écrit à l'archevêque de Paris qu'ayant chargé le chancelier de faire des perquisitions au Val de Grâce en raison de dépêches qui s'y trouvoient, disait-il, et pouvoient porter grand préjudice à ses affaires, il priait le prélat d'accompagner le ministre afin de décider la supérieure à fournir tous les renseignements que l'on désirerait d'elle, après quoi envoyer cette supérieure dans un couvent de province, en exil.

L'archevêque et le chancelier se présentèrent au Val de Grâce. Ils ne trouvèrent que des lettres sans intérêt. La supérieure avait commencé par dire qu'elle ne pouvait recevoir ces messieurs parce qu'elle était souffrante. Un médecin appelé avait été d'avis qu'elle était capable de subir un interrogatoire. Introduits dans la cellule de la religieuse, l'archevêque et le chancelier la questionnèrent. Après lui avoir fait prêter serment sur la damnation de son âme et sur la vérité de la sainte Eucharistie, qui est tout ce qu'il y a de plus religieux et de plus fort pour une conscience, disait le procès-verbal, l'archevêque lui avait commandé de tout révéler en vertu de sainte obéissance et sur peine d'excommunication. La supérieure nia tout. La reine écrivait peut-être dans le couvent, disait-elle, mais elle ignorait à qui. Sa Majesté recevait sans doute dans le parloir, mais la supérieure n'était pas là pour savoir qui venait. Elle ne connaissait pas la Porte. La reine ne lui avait jamais donné de papiers à garder. Sur quoi l'archevêque convoqua au chapitre la communauté, lui notifia qu'il déposait la supérieure, l'envoyait au couvent de la Charité-sur-Loire, et priait les religieuses de procéder immédiatement à l'élection d'une autre abbesse, ce qui fut fait séance tenante. La mère de Saint-Étienne protesta qu'on lui faisait injustice et que Dieu l'en vengerait et que cela ne dureroit pas longtemps !

La perquisition au Val de Grâce n'avait rien fourni. Restait à interroger Anne d'Autriche.

A la nouvelle des découvertes faites, la reine avait été bouleversée ! L'impression sur la cour était désastreuse. A Chantilly, où la reine s'était rendue, conformément à l'ordre de Louis XIII, tout le monde l'évitait. Le roi et Richelieu ne la voyaient pas : les courtisans passaient sous ses fenêtres sans regarder. Le personnel faisait à peine son service. Anne d'Autriche se sentit entourée du mépris universel. Une angoisse la prit. On dut la saigner deux fois. Elle ne dormait plus, ne mangeait plus.

Le chancelier vint la voir de la part du roi ; il l'interrogea. Avait-elle eu vraiment des intelligences avec les Espagnols ? Anne d'Autriche nia. On lui soumit la lettre à Mirabel qui avait été interceptée. D'un geste brusque, elle saisit le papier et voulut le faire disparaître dans son corsage. La Porte et Monglat assurent que le chancelier aurait essayé de reprendre la lettre de force. La conversation en resta là !

Le lendemain, Anne d'Autriche envoya son secrétaire, le Gras, affirmer à Richelieu qu'elle ne s'était servi de la Porte que pour écrire à Mme de Chevreuse. Le 15 août, elle communiait et elle pria le même le Gras d'aller dire au cardinal qu'elle jurait sur le saint Sacrement n'avoir eu aucune correspondance avec l'étranger. Elle était affolée ! Deux jours après, son secrétaire vint la prévenir qu'on en savait plus long qu'elle ne croyait. Elle chargea alors le Gras d'aller demander à Richelieu de venir lui parler.

Richelieu vint. Elle reconnut effectivement avoir écrit en Flandre au cardinal Infant : ce n'était que pour l'entretenir de choses indifférentes, disait-elle. [Il y a plus, Madame](#), faisait gravement Richelieu ; mais si Sa Majesté voulait tout dire, le roi, certainement, pardonnerait et oublierait. Anne d'Autriche, dans une agitation extrême, fit sortir les personnes présentes. Oui, avoua-t-elle, elle avait écrit à son frère l'Infant, au marquis de Mirabel : dans ses lettres que la Porte avait transmises à Auger, elle se plaignait de l'état dans lequel on la tenait en France ; elle prévenait Mirabel de veiller à empêcher l'accord qui se préparait entre le roi et la Lorraine, ou le roi et l'Angleterre ; oui, M. de la Thibaudière devait porter une de ses lettres à Mme de Chevreuse ; oui, elle avait forcé Mme de Chevreuse à venir la voir déguisée ! Et elle pleurait, disant ses remords, confessant avoir manqué à ses serments, reconnaissant la faute qu'elle avait commise ! Richelieu était ému : le roi, répétait-il, sans aucun doute, pardonnerait ! Quant à lui, il s'y emploierait de son mieux ! — [Ah ! monsieur le cardinal](#), disait Anne d'Autriche, [quelle bonté faut-il que vous ayez !](#) et elle voulait lui prendre la main. Richelieu, embarrassé, par respect, se dégagea et sortit.

Il rendit compte à Louis XIII. Mais que faire contre la reine de France, celle de qui on attendait avec tant d'impatience un Dauphin nécessaire ! Il fallait céder et pardonner.

Louis XIII voulut au moins que la reine renouvelât par écrit les aveux qu'elle venait de faire. Anne d'Autriche s'exécuta. C'était le 17 août. On lui dicta la pièce : après avoir reconnu qu'elle avait écrit en Flandre, qu'elle avait reçu des réponses, elle ajoutait : [Entre autres choses, j'ai témoigné quelquefois des mécontentemens de l'état auquel j'étois et ai écrit et reçu des lettres du marquis de Mirabel qui estoient dans des termes qui devoient déplaire au roi. J'ai donné avis au marquis de Mirabel qu'on parloit de l'accommodement de M. de Lorraine et qu'il y prît garde. J'ai témoigné estre en peine de ce qu'on disoit que les Anglais s'accommodoient avec la France, au lieu de demeurer unis avec l'Espagne. La lettre dont la Porte s'est trouvé chargé devoit être portée à la dame](#)

de Chevreuse et la dite lettre faisait mention d'un voyage que la dite dame de Chevreuse vouloit faire comme inconnue devers nous. Elle achevait en promettant de ne plus recommencer. Louis XIII, de sa propre main, écrivit au-dessous qu'en raison de cette confession et du serment que la reine faisait de ne plus se mettre dans le même cas, il pardonnait. Les deux époux s'embrassèrent. De ce côté, c'était fini.

Mais le roi se dédommagerait sur les complices. Louis XIII ordonna de reprendre les interrogatoires et de les pousser activement. La Porte continuant à tout nier, on lui apporta une lettre qu'on avait fait écrire à Anne d'Autriche dans laquelle la reine lui disait : **Je veux que vous avouiez la vérité sur toutes les choses dont vous serez interrogé.** La Porte refusa d'avouer ; il ne commettrait pas, disait-il, cette lâcheté : la lettre de la reine avait été dictée. Sur de nouvelles instances du chancelier, il écrivit à Anne d'Autriche afin de lui demander ce qu'elle désirait qu'il révélât. Par le moyen de Mlle de Hautefort, Anne d'Autriche parvint à le mettre à moitié au courant de ce qui s'était passé. La Porte se montra chevaleresque. Le terrible justicier de Richelieu, Laffemas, étant venu le trouver dans sa prison et n'ayant pu le fléchir : **Voilà un arrêt,** faisait le juge d'un air narquois, en lui montrant un papier, **qui vous condamne à la question ordinaire et extraordinaire !** La Porte ne sourcilla pas. On le conduisit à la chambre de torture : on lui détailla les instruments de supplice : ais, coins, cordages. Le prisonnier répondit qu'il ne parlerait que si la reine le lui ordonnait. **Mais elle vous l'a écrit ! — Cette lettre lui a été dictée !** Si le contrôleur général de la maison de la reine, M. de la Rivière, venait répéter l'ordre oralement, peut-être la Porte obéirait-il. M. de la Rivière vint. Devant lui, le chancelier questionna. La Porte consentit alors à avouer l'affaire de la lettre à Mirabel interceptée. Il niait le reste. On le menaça ; rien n'y fit. Les juges fatigués le laisseront à la Bastille : il y restera neuf mois : à ce moment, 1638, la reine obtiendra l'élargissement de son fidèle serviteur. Celui-ci, seulement, devra se retirer en exil, à Saumur.

Qu'allait-on faire de Mme de Chevreuse ? Une fois de plus la question se posait et, comme toujours, elle était inextricable. La culpabilité de la duchesse ne faisait pas doute. On avait vingt témoignages du rôle qu'elle avait joué. Louis XIII commença par notifier à la reine qu'il lui défendait de ne plus avoir aucune espèce de relation avec Mme de Chevreuse. Il le lui signifia par écrit : **Je ne désire plus que la reine écrive à Mme de Chevreuse principalement pour ce que ce prétexte a été la couverture de toutes les écritures qu'elle a faites ailleurs.** Anne d'Autriche donna sa parole.

Par ailleurs, tout compliquait le cas de la duchesse. Depuis le mois d'avril, le gouvernement était informé qu'elle avait le projet de quitter la France et de se réfugier en Angleterre. Dans un mémoire remis au roi, Richelieu expliquait les dangers que présentait pour le gouvernement cette détermination : **Mme de Chevreuse, disait-il, est liée avec le duc de Lorraine, avec les Anglais, avec la reine, avec la Fargis et généralement avec tous les brouillons. Si elle est hors du royaume, elle empêchera le duc de Lorraine de s'accommoder tant par elle-même que parce que la reine, qui favorise le parti d'Espagne, le désirera. Elle donnera grand branle aux Anglais, à ce à quoi elle voudra les porter : elle sera susceptible de toutes les impressions des brouillons. Partant, je conclus à ne la laisser sortir du royaume.**

Mais comment l'en empêcher ? Il y avait deux moyens : l'un, la force ; Richelieu voyait de grands inconvénients à ce procédé qui finalement serait inefficace ; l'autre **les voies de civilité,** c'est-à-dire écrire à la duchesse, lui faire savoir que si

elle voulait s'en aller par nécessité — on la savait très endettée — le gouvernement était prêt à lui venir en aide ; que si c'était pour la satisfaction de son esprit, il n'y avait rien à dire, mais qu'elle devait considérer qu'elle laissait toute sa famille en perdition. Le cardinal concluait à envoyer de l'argent à Mme de Chevreuse. Cet esprit est si dangereux, disait-il en terminant, qu'étant dehors il peut porter les affaires à de nouveaux ébranlements qu'on ne peut prévoir. Louis XIII approuva. Une importante somme d'argent fut envoyée à Tours. Mme de Chevreuse répondit qu'elle remerciait, mais refusait : elle n'avait pas besoin d'argent. Ensuite, à la réflexion, elle accepta, seulement à titre de prêt.

Que faire ? Le roi décida, à tout hasard, d'envoyer quelqu'un interroger la duchesse à Tours. On verrait ensuite. Il confia la mission à un vieux serviteur de la maison de Lorraine, un ecclésiastique, trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, l'abbé du Dorat, homme dévoué, et sûr. Madame, écrivait Richelieu à Mme de Chevreuse le 16 août, j'ai prié M. du Dorat de vous aller trouver pour une affaire que vous jugerez assez importante. Comme je désire vous y rendre de nouvelles preuves de mon affection et de mon service, je vous supplie de m'en donner de votre franchise et vous assurer qu'en usant ainsi, vous sortirez de l'affaire dont il s'agit sans déplaisir quelconque, ainsi que vous avez été tirée, par le passé, d'autres qui n'estoient pas de moindre importance. Après coup, on adjoignit à du Dorat un certain abbé de Cinq-Mars. La mission des deux envoyés consistait à obtenir de Mme de Chevreuse tout ce qu'on pourrait lui faire dire au sujet de ses relations avec l'étranger. Des dépêches émanant du duc de Lorraine et des ministres d'Espagne accrédités près de lui, avaient été saisies en Bourgogne, qui donnaient certains détails circonstanciés. Des aveux sincères de la duchesse lui vaudraient un pardon complet.

MM. du Dorat et de Cinq-Mars trouvèrent Mme de Chevreuse dans un état de trouble extraordinaire. A la nouvelle de ce qui s'était passé à Paris, la duchesse avait été, comme Anne d'Autriche, accablée. Elle était trop consciente de la gravité de ses fautes et trop sûre, par les exemples de Chalais, de Boutteville et de Montmorency, de la façon dont Louis XIII savait punir, pour ne pas redouter les pires châtements. L'arrivée des deux enquêteurs acheva de la terrifier. Elle nia tout. Sur des interrogations pressantes, elle finit par reconnaître qu'elle avait eu plusieurs fois l'intention d'aller voir la reine en cachette ; mais que celle-ci l'en avait dissuadée parce que le projet était irréalisable. En ce qui concernait le duc de Lorraine, elle n'avait aucune intelligence avec lui et n'avait pas eu la moindre pensée de l'empêcher de traiter avec la France. Quant aux dépêches saisies en Bourgogne dont on la menaçait, elle ne savait ce que c'était. Rendant compte de sa mission à Richelieu, du Dorat se déclarait convaincu que Mme de Chevreuse avait entraîné la reine à empêcher l'alliance de la France et de l'Angleterre ; il concluait : Votre Éminence me permettra, s'il lui plaît, de lui dire, que cette dame est la plus grande ennemie qu'elle ait et qui l'a le plus désobligée. Le 24 août, il faisait écrire et signer à Mme de Chevreuse les quelques aveux que la duchesse avait consenti à faire et il emportait cette déclaration à Paris assurant la duchesse qu'il la tiendrait au courant.

A Paris, l'impression fut très mauvaise. Des amis prévinrent Mme de Chevreuse. Le roi et le cardinal étaient fort irrités. La Rochefoucauld envoya Craft avertir la duchesse. Mme de Chevreuse s'affola. Du Dorat lui écrivait de ne pas se tourmenter, répétant que ce qu'on lui avait demandé n'était que pour s'assurer de sa franchise, que tout s'arrangerait ; Sa Majesté étant résolue disait-il, de lui pardonner quoiqu'elle eût fait. Mme de Chevreuse, hors d'elle, épiait avec anxiété chaque lettre de du Dorat. Elle suppliait la reine, ses amis de Paris de la

prévenir à temps si quelque mesure violente était décidée contre elle. Il fut convenu avec Mlle de Hautefort que, dans les huit jours, celle-ci lui enverrait un livre d'Heures relié : si la reliure était verte cela signifiait que les affaires tournaient bien ; si elle était rouge la duchesse était perdue : elle n'avait plus qu'à penser à son salut. Mme de Chevreuse attendait.

Qu'arriva-t-il ? Du Dorat cessa d'écrire. On saura plus tard qu'il était tombé malade. Puis, le samedi 5 septembre, sur les onze heures du matin, parvenaient à Mme de Chevreuse, à Tours, deux avis : d'abord les Heures : elles étaient reliées rouge ! C'était la couleur fatale ! Ensuite une lettre d'Anne d'Autriche : **Sa Majesté lui mandoit qu'aussitôt qu'elle l'auroit reçue (cette lettre) elle se sauvât de quelque façon que ce fût, autrement qu'elle étoit perdue et qu'assurément, dans le dimanche matin, elle devoit être arrêtée !**

Mme de Chevreuse fut bouleversée ! Elle demeura deux heures prostrée ! Vers une heure, elle fit atteler son carrosse et se rendit chez le lieutenant général du roi à Tours, M. Georges Catinat. Elle lui dit qu'elle éprouvait un grand tourment : elle n'avait aucune nouvelle de du Dorat : cela était très grave. Le lieutenant général, debout, appuyé contre la fenêtre, lui répétait qu'il ne fallait pas tant s'effrayer, que du Dorat avait pu être empêché, qu'il allait écrire par le premier ordinaire. La duchesse allait et venait fébrilement. Brusquement, elle se dirigea vers la porte disant qu'elle s'en allait à Couzières et qu'elle allait dire adieu à l'archevêque. M. Catinat fut surpris de son agitation.

A l'archevêché, M. Bertrand d'Eschaux était alité, souffrant depuis cinq ou six jours. Introduite, Mme de Chevreuse s'assit sur le bord du lit du prélat. A lui, elle dit tout : elle n'avait aucune lettre de du Dorat ; ce silence l'avait mortellement inquiétée : ses appréhensions s'étaient changées le matin même en certitude au reçu de la lettre de la reine : et elle montrait cette lettre, fort longue, lisant seulement le passage qui concernait le danger qu'elle courait. Maintenant il fallait fuir, quitter la France. L'archevêque, surpris, lui demanda si elle avait songé déjà auparavant à cette fuite. — Non ! — Et où voulait-elle aller ? — En Espagne. L'archevêque ne savait que dire. Mme de Chevreuse lui rappela qu'il avait un neveu près de la frontière d'Espagne, à six ou sept lieues de Bayonne, en pays basque, le vicomte d'Eschaux, habitant la terre d'Eschaux : que le prélat lui donnât une lettre de recommandation pour ce neveu ! Après quelque hésitation, l'archevêque consentit. Il ajouta même l'itinéraire qu'il fallait suivre pour se rendre aux Pyrénées. La duchesse demanda une plume, de l'encre, du papier ; elle écrivit trois ou quatre lettres qu'elle déchira. L'archevêque reprit : Et qui emmenait-elle avec elle ? — Un valet de chambre seulement, Hilaire : elle allait d'ailleurs s'habiller en homme. — Le prélat observa qu'un seul domestique était insuffisant ; Mme de Chevreuse répondit qu'elle prendrait alors également Renault. Sur les quatre heures arriva M. Catinat. Inquiet du trouble dans lequel il avait laissé la duchesse, il était allé prendre de ses nouvelles à l'hôtel de la Massetière et, ne la trouvant pas, venait voir à l'archevêché. Mme de Chevreuse dit adieu à l'archevêque, au lieutenant général, rentra à son hôtel, prit quelques paquets, de l'argent, puis partit pour Couzières en compagnie de son écuyer et de deux de ses femmes de chambre. Elle était pâle, tout entière à ses pensées, agitée, songeuse ou pleurant.

A sept heures, elle atteignait Couzières. On lui servit son souper, de la viande : elle mangea à peine. Montant dans sa chambre elle appela ses femmes de chambre, leur dit qu'elle avait reçu un avis très sûr qu'elle devait être arrêtée, qu'elle s'en allait ; elle ne leur révélait pas le but de son voyage parce qu'on

viendrait sûrement la chercher ici et que, ne la trouvant pas, on les tourmenterait toutes pour leur faire dire où elle s'était rendue. Pourvu qu'elle eût deux jours et demi d'avance, elle serait hors de danger. Elle chargea sa femme de chambre Anne de commander au contrôleur de sa maison qu'elle avait laissé à Tours de tenir l'hôtel de la Massetière comme si elle y était et de faire dire que, étant malade, elle ne recevait personne. Elle écrivit une lettre qu'elle donna à la même femme de chambre pour M. Catinat ; elle avoua au lieutenant général qu'elle quittait la France, elle le pria de veiller à ses affaires. Recommandation était faite à tous de garder le secret, même de ne rien dire au reste du personnel, si ce n'est que Madame était souffrante ; elle congédia chacun, ne conservant que Anne. Elle avait commandé aux domestiques Hilaire et Renault de se trouver à neuf heures du soir à une porte du parc, sur la route, avec trois chevaux, dont sa propre monture, une haquenée, **jument toute blanche peinte en façon de pie**.

Elle revêtit un costume d'homme : casaque noire, chausses et pourpoint noirs, bottes. Pour dissimuler ses traits elle colora sa figure avec un mélange de suie et de poussière de brique rouge, ce qui la faisait ressembler à une gitane : sur ses cheveux, elle posa une perruque blonde qu'elle ajusta au moyen d'une bande de taffetas noir dont elle se banda le front, se proposant de dire qu'elle avait reçu une blessure à la tête, dans un duel : elle était méconnaissable. Lorsqu'elle fut prête, elle se dirigea vers la porte du parc. Hilaire et Renault l'attendaient : **elle n'avoit ni linge, ni hardes, ni paquets, ni sacs**, seulement une petite montre émaillée et des rouleaux d'or dans sa poche. Après avoir donné ses derniers ordres à la femme de chambre, elle se mit en selle et disparut.

Elle marcha toute la nuit, tout le jour suivant, dimanche 6. Le soir, elle parvenait, recue de fatigue, au petit bourg de Couhé, à huit lieues au delà de Poitiers : elle avait fait trente lieues ! Dès le petit jour, le lendemain elle se remettait en route et à huit heures arrivait à Ruffec. Elle n'en pouvait plus ! A l'hôtellerie du Chêne vert, elle demanda une chambre, trois serviettes, du feu : ôtant son pourpoint elle se jeta sur son lit où elle dormit deux heures. A dix heures, Hilaire et Renault vinrent la prévenir qu'il fallait dîner. Le repas fini, elle remonta à cheval. Les gens de l'auberge l'entouraient, regardant ce jeune et joli gentilhomme. Une servante dit à la duchesse qu'elle ne savait guère se tenir en selle où elle paraissait avoir eu beaucoup de peine à monter malgré l'aide du valet d'écurie. Mme de Chevreuse répondit qu'elle était **extrêmement lasse et malade** : elle allait se reposer chez un ami : elle donna un écu de pourboire : les gens la jugèrent une personne **de condition**. La petite troupe reprit son voyage.

Mais décidément la duchesse était au bout de ses forces ! Là-dessus elle se rappela qu'elle se trouvait à peu de distance de Verteuil, le château de M. de la Rochefoucauld et de son fils, M. de Marsillac. Pourquoi n'enverrait-elle pas demander un carrosse à M. de Marsillac ? Elle écrivait au jeune homme un billet anonyme qu'irait porter Hilaire et dans lequel elle conterait une histoire. Le domestique avait son écritoire. **Monsieur, écrivit-elle, je suis un gentilhomme français qui demande un service pour ma liberté et peut-être pour ma vie. Je me suis malheureusement battu et j'ai tué un seigneur de marque. Cela me force de quitter la France et promptement parce qu'on me cherche. Je vous crois assez généreux pour me servir sans me connaître : j'ai besoin d'un carrosse et de quelques valets pour me servir.** Puis elle réfléchit que M. de Marsillac ne se

déciderait pas sur une requête aussi vague. Elle fit la leçon à Hilaire, lui donna une autre lettre : Hilaire partit sur la haquenée de la duchesse.

Arrivé à Verteuil, et introduit auprès de M. de Marsillac, encore couché, il tendit le mot d'introduction de Mme de Chevreuse ; il expliqua : la duchesse était à deux pas, elle se rendait à Saintes, précipitamment, pour une affaire urgente, elle n'avait pas le temps de s'arrêter, mais elle viendrait, au retour, faire une visite à Mme de la Rochefoucauld ; elle priait M. de Marsillac de vouloir bien lui prêter un carrosse et quatre chevaux de selle.

Marsillac était seul au château avec sa mère et sa femme. Son père n'était pas là. Il s'empressa. Comment ? dit-il, Mme de Chevreuse était tout près, dans les bois ? Mais il allait aller la trouver lui-même ! — Qu'il n'en fit rien ! protesta Hilaire. A aucun prix la duchesse ne voulait le voir. Marsillac n'insista pas. Il appela son valet de chambre Thuillin, fit atteler un carrosse à quatre chevaux par le cocher Ardouin, seller quatre bêtes, puis commanda aux deux domestiques de suivre Hilaire et de faire ce qu'on leur ordonnerait. Hilaire aida à atteler ; il laissa dans les écuries de Verteuil la haquenée de la duchesse trop fatiguée.

A cinq cents pas de Ruffec, on retrouva Mme de Chevreuse. La duchesse demanda à Thuillin *s'il y avait point quelque lieu assuré où elle se pût aller reposer quelques heures*. — Si, fit l'autre, à deux lieues de là, à une maison de M. de la Rochefoucauld, nommée la Terne. Mme de Chevreuse monta en carrosse et s'étendit. Au bout de peu de temps on arrivait à la Terne. Le garde de la maison, Potet, prépara une chambre, un lit, — sur lequel Mme de Chevreuse s'étendit tout habillée, — demanda à la duchesse si elle n'avait pas besoin de manger : elle accepta des œufs frais. Elle pria alors Renault de lui donner l'itinéraire que lui avait dressé l'archevêque : on ne le retrouva pas. Elle questionna Potet et Thuillin : quelle route fallait-il prendre pour se rendre à Eschaux sur la frontière d'Espagne ? Thuillin dit que Potet étant basque devait connaître le chemin et qu'il se ferait un plaisir de la conduire. Potet, ancien domestique du duc de Luynes, avait reconnu la duchesse. De son côté, Mme de Chevreuse lui disait l'avoir déjà vu quelque part ; Potet était trop heureux de se mettre à la disposition de la jeune femme. Il indiqua qu'il faudrait passer par Cahuzac ou Tonneins ; comme première étape, on pourrait aller coucher à Condour, près de Marthon, chez un certain Duloirier, connu de M. de la Rochefoucauld, à Cahuzac, chez un homme d'affaires de M. de la Rochefoucauld, nommé Malbâti.

A la nuit, Mme de Chevreuse remontait en voiture. Potet, Thuillin, Hilaire et Renault suivaient achevai. On fut à Condour, vers trois heures du matin, et le soir suivant à Saint-Vincent de Connezac. Mme de Chevreuse s'était un peu reposée. Elle ne pouvait pas garder indéfiniment la voiture de M. de Marsillac. Elle acheta, à Saint-Vincent, pour huit pistoles, une assez bonne jument, et, le lendemain, à deux lieues de Mussidan, priait le cocher Ardouin de ramener à Verteuil le carrosse. Elle gardait Thuillin, par précaution. Dans la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 septembre, elle parvenait à Cahuzac.

Potet et Thuillin allèrent frapper à la porte du procureur, M. Jean Paul, dit Malbâti. Mme Malbâti ouvrit : son mari n'était pas là. Potet et Thuillin se firent reconnaître : ils avaient avec eux, disaient-ils, un seigneur de qualité, ami de M. de Marsillac, qui avait eu un duel et que M. de Marsillac recommandait comme lui-même. Ils entrèrent. Au moment où ils se mettaient à table. Malbâti arriva. C'était un homme d'une soixantaine d'années, de bonne mine, la figure franche et cordiale. Il accueillit les cinq voyageurs avec empressement. Il plut à Mme de

Chevreuse. Au cours du repas, la duchesse conta qu'elle désirait aller prendre les eaux pour se guérir d'une blessure qu'elle avoit reçue dans un combat qu'elle avoit depuis peu fait ; pour lequel elle étoit encore en peine. Malbâti répondit qu'il ne connaissait guère que les eaux d'Ax. — Non, dit la duchesse, ce n'étaient pas celles-là qu'elle voulait aller prendre, mais celles de Bagnères. Malbâti ne connaissait-il pas la route ? — Ah ! fit le procureur, si le voyageur étoit venu seulement cinq ou six jours plus tard, c'est-à-dire après les vendanges, il l'aurait volontiers accompagné jusqu'à Notre-Dame de Garaison, tout près de Bagnères, où il avait à se rendre pour remplir un vœu. La duchesse lui demanda s'il ne pouvait pas partir tout de suite ? — Non, ce n'étoit pas possible ! — Elle insista, Malbâti finit par céder. On alla se coucher. Malbâti donna sa chambre à ce qu'il croyait être un jeune gentilhomme.

Le matin, tout le monde étant sur pied, Mme de Chevreuse demanda à son hôte s'il n'avait pas quelque habit à lui vendre. Oui, fit l'autre, justement un que M. de Marsillac lui avait donné il y avait deux ans et qu'il n'avait pas encore mis. Quoique un peu ample, le costume pouvait aller. Satisfait de se trouver avec Malbâti, homme de tête, expérimenté et respectable, qui lui suffirait pour achever sa route, la duchesse pria Thuillin de retourner chez M. de Marsillac en lui ramenant deux chevaux de selle et l'assurant qu'elle aurait un **ressentiment éternel des obligations qu'elle lui devoit**. Elle commanda à Renault et à Hilaire de demeurer à Cahuzac jusqu'à ce qu'elle leur eût envoyé de nouveaux ordres, puis, avec Potet et Malbâti, elle reprit son chemin.

Malbâti n'avait pas été sans remarquer la grâce élégante et les traits charmants de son voyageur. Il prit Potet à part : quel étoit donc, demanda-t-il, ce jeune gentilhomme qu'ils conduisaient ? Potet fit un geste vague : on le lui dirait plus tard. Devinant de quoi il pouvait être question, Mme de Chevreuse intervint pour parler des seigneurs habitant les pays qu'on traversait.

Le soir ils couchèrent à cinq lieues de Douzains, dans une hôtellerie. Décidément, Malbâti étoit très intrigué. Lorsque Mme de Chevreuse descendit de cheval, il aperçut du sang sur la selle. **Monsieur**, fit-il avec empressement, **il faut que votre plaie se soit rouverte !** et il s'offroit pour panser la blessure : non, répondait Mme de Chevreuse embarrassée ; qu'il s'occupât des chevaux ; c'étoit vrai, elle étoit **grandement incommodée** de cette blessure : mais **Potet lui rebanderait la plaie**. Malbâti ne savait que penser : **Ayant raisonné sur le dit sang, et sur la beauté du dit gentilhomme, déclarera-t-il plus tard, j'entrai en quelque soupçon que ce ne fût une femme déguisée, ce qui me fit résoudre le lendemain d'en découvrir la vérité par des questions fréquentes et les prières que je ferois de me le vouloir dire.**

Le lendemain, vendredi 11, les trois cavaliers passaient la Garonne à Agen et couchaient à Gondrin. Malbâti questionna la duchesse : enfin, lui dit-il résolument qui étoit-il ? Mme de Chevreuse éluda. L'autre insistant, elle finit par avouer qu'elle étoit le duc d'Enghien, fils du prince de Condé, puis, pour changer de conversation, parla du *Cid*, vanta Corneille et se mit à débiter des vers de la pièce.

Le lendemain, samedi 12, la troupe fit étape à Montastruc. Malbâti revenait à la charge. **Comment donc un si grand prince comme vous, interrogeait-il, se hasarde-t-il à s'en aller ainsi seul dans des lieux si éloignés ?** Mme de Chevreuse parla de la querelle qu'elle avait eue et recommença à dire des vers.

Le dimanche 13 septembre, ils s'arrêtèrent à Bernadets. Le gîte fut détestable. Mme de Chevreuse aima mieux aller coucher sur de la paille dans une grange. Au matin, on lui présenta pour déjeuner un quartier d'oie bouillie dans une écuelle de terre fort noire : la duchesse ne voulut rien manger. Une paysanne voisine qui l'avait vue dormant et avait été frappée de sa distinction, lui apporta sur un plat d'étain quatre œufs frais recouverts d'une serviette blanche : **Voilà le plus beau garçon**, disait-elle, **que je vis jamais !** Mme de Chevreuse sourit, et accepta.

Il restait cinq lieues à franchir pour atteindre Bagnères. Touchée du dévouement de Malbâti, la duchesse lui avoua qu'elle n'était pas le duc d'Enghien, mais une autre personne dont elle lui révélerait le nom le lendemain, lorsqu'ils seraient au terme de leur voyage. Potet confia au procureur que s'il admirait le visage de leur compagnon, **ce n'estoit rien à l'égard de ce qu'il estoit lorsque le gentilhomme ne s'était pas frotté avec de la suie et de la tuile.**

A deux heures du matin, les trois cavaliers arrivaient à Bagnères. Ils descendirent dans une hôtellerie située près des bains. Mme de Chevreuse demanda à l'hôtelier ce qui valait mieux, des eaux de Bagnères ou de celles de Barèges. L'hôtelier répondit que cela dépendait de la maladie qu'on avait. La duchesse fut d'avis qu'il fallait consulter un médecin. Elle en connaissait un, précisément, très réputé, à Tarbes ; elle irait le voir dès le lendemain. L'hôtelier observa que la route de Tarbes était longue et difficile.

Le lundi 14, au matin, Mme de Chevreuse alla faire un tour aux bains. Il y avait beaucoup de monde. Elle fut reconnue par un gentilhomme qui, très étonné, s'approcha d'elle respectueusement. Le priant aussitôt de dissimuler, la duchesse lui demanda de vouloir bien lui fournir un guide pour passer en Espagne. Les détails furent convenus. Le guide ne la rejoindrait qu'à tel endroit, dans la montagne : puis elle rentra à l'hôtellerie.

Malbâti avait promis d'accompagner le gentilhomme jusqu'à Bagnères : il n'avait pas dit qu'il irait de là à Tarbes. Fort contrarié du nouveau projet de la duchesse, il voulut la détourner de son voyage : il y avait beaucoup de voleurs dans le pays, disait-il ; les chemins étaient dangereux. Mme de Chevreuse le décida à la suivre.

On se remit en selle. Un premier guide conduisait. Le procureur de Cahuzac paraissait morose ; la duchesse lui dit qu'elle voyait bien son ennui ; que peut-être il songeait à la quitter ; mais il lui avait rendu tant de services jusque-là qu'elle ne doutait pas qu'il ne consentît à lui en rendre un dernier en l'accompagnant encore cette dernière fois. On marcha à travers la montagne tout le jour et la nuit suivante. Vers trois heures du matin, on arriva à une de ces petites granges qui servent de refuge aux pâtres du pays. Mme de Chevreuse avait trompé Malbâti : ce n'était pas à Tarbes qu'elle l'emmenait mais à la frontière. Pendant que les chevaux mangeaient, les voyageurs, s'étendant sur le foin, s'endormirent.

Au jour, Mme de Chevreuse, sur pied, prit Malbâti à part. Elle lui avait promis de lui avouer qui elle était ; l'heure était venue : elle n'était pas le duc d'Enghien, mais une femme et la duchesse de Chevreuse ! Elle lui avait une reconnaissance infinie pour les services qu'il venait de lui rendre. Elle se rendait en Espagne. Elle quittait la France malgré elle parce que sans cela elle était perdue. Elle ajoutait, pour que Malbâti le répût, qu'elle allait en Angleterre, n'ayant pu trouver que ce chemin pour sortir du royaume. Si elle s'était sauvée de Tours c'est qu'on avait voulu l'arrêter. Sa conscience était pure : elle n'avait rien fait et ne ferait

rien contre le service du roi et du cardinal : elle le leur écrivait ; elle préférait **se jeter dans le feu qu'être dans une prison**. Que Malbâti rapportât tout ; qu'il dit qu'elle allait rester peu de temps en Espagne, qu'elle n'y verrait ni le roi ni la reine, qu'elle n'irait pas à la cour, qu'elle se dirigerait vers un port où le roi d'Angleterre devait l'envoyer chercher sur un navire de guerre. Elle attendait un guide auquel elle avait fait donner rendez-vous ici même, de Bagnères. Ils devaient se quitter. Elle allait pouvoir permettre à Malbâti et à Potet de rentrer chez eux.

Malbâti était tout interdit ! Il écoutait étonné. Il éprouvait un mélange d'attendrissement, de regret et de pitié. A quoi pensait-elle, lui fit-il enfin doucement, de vouloir passer ainsi la montagne seule avec un homme qu'elle ne connaissait pas et en temps de guerre ! Elle se perdrait ! Elle trouverait **mille voleurs** ! Mme de Chevreuse répondit qu'elle était sûre de son voyage, lequel n'allait lui coûter que 2 à 300 pistoles ; elle s'arrêterait à quatre lieues de là, à l'Hôpital, où il y avait des prêtres espagnols qui la recevraient ; elle écrivait au vice-roi de Saragosse de lui envoyer un carrosse à Barbastro. Il n'y avait aucun danger. Elle enverrait de ses nouvelles par le guide.

Malbâti était très troublé. Il n'avait pas passé tant d'heures avec la jeune femme dont il avait pendant quelques jours partagé la vie, sans se sentir obscurément séduit, éprouvant une émotion douce et inconnue. A ce moment débouchait par le sentier le paysan — un Espagnol — destiné à servir de guide. Mme de Chevreuse demanda à Mal bâti de se charger d'une lettre pour l'archevêque de Tours : après quelques hésitations, le procureur accepta. Si vous craignez quoi que ce soit, lui disait la duchesse, brûlez-là ; mais **s'il vouloit se fier à sa parole, elle lui juroit, foi de femme d'honneur, qu'il n'y avait rien dedans contre le service du roi**. Elle lui demanda encore de ramener à M. de Marsillac son cheval et de remercier le fils de M. de la Rochefoucauld du service qu'il lui avait rendu : **Elle n'oublieroit jamais les obligations et courtoisies qu'elle avait reçues de lui**. Pour dédommager Malbâti de ses frais, elle lui tendit un rouleau de pistoles. Malbâti refusa. Elle put, au moins, lui faire accepter les dépenses du retour : sept pistoles.

Il fallait se séparer. Malbâti tremblait. Alors, d'un geste charmant, la jeune femme, lui jetant les bras autour du cou, l'embrassa ! Le guide pressait. Mme de Chevreuse demanda à Potet la carte, l'écritoire, lui rappela la route qu'il devait suivre pour revenir, puis, une seconde fois, embrassant Malbâti, elle prit sa monture par la bride, et, d'un pas alerte, s'éloigna sur le sentier...

Malbâti redescendit la montagne : il était pensif. Le lendemain, il faisait ses dévotions à Notre-Dame de Garaison : puis il rentrait chez lui à Cahuzac, d'où il expédiait Hilaire et Renault avec les commissions dont la duchesse l'avait chargé, entre autres sa lettre à l'archevêque qu'il envoyait à M. de Marsillac : celui-ci la faisait tenir à Tours par un laquais de M. d'Estissac. Pendant ce temps, Mme de Chevreuse passait sans encombre la frontière et parvenait en Espagne.

C'était le samedi soir 6 septembre qu'elle s'était enfuie de Couzières. Le lundi 8, un laquais apportait à M. Catinat, à Tours, la lettre que la duchesse avait prescrit à sa femme de chambre de lui faire tenir. M. Catinat demanda au laquais où était Mme de Chevreuse : — à Couzières, — fit l'autre, qui ne savait rien. Le lieutenant général envoya aussitôt à Couzières d'où on revint le prévenir que la duchesse s'était enfuie : il s'en doutait. Immédiatement il rédigea trois dépêches,

l'une pour M. de Chevreuse, l'autre pour du Dorat, la troisième pour son propre frère, conseiller au Parlement de Paris : il les prévenait de ce qui venait de se passer et les pria d'en informer le gouvernement.

Au reçu de cette lettre, M. de Chevreuse, effrayé, prit avec lui l'abbé du Dorat, ainsi que l'intendant de sa maison, M. de Boispillé, et il alla trouver Louis XIII : le roi était à Conflans. Il était faux qu'il eût voulu faire arrêter Mme de Chevreuse. Anne d'Autriche et Mme de Hautefort, trompées par des bruits vagues, avaient agi trop vite.

Louis XIII et Richelieu furent extrêmement contrariés. Ils prièrent Boispillé de se rendre immédiatement à Tours, afin de voir ce qui s'était passé et de les informer ; puis, le samedi matin, 12, réflexion faite, Richelieu chargea Boispillé, de la part du roi, de courir après la duchesse, de la rejoindre, de lui dire qu'on lui pardonnait sa fuite pourvu qu'elle rentrât aussitôt : elle pourrait revenir à Dampierre.

Boispillé partit le dimanche. A Tours, il alla voir le lieutenant général, l'archevêque. Par l'archevêque il sut l'itinéraire que devait suivre, croyait le prélat, Mme de Chevreuse afin de gagner Eschaux. Il se mit en route. Le dimanche 6, le prélat avait reçu des lettres de Paris l'informant que les frayeurs de Mme de Chevreuse étaient injustifiées. Aussitôt il avait envoyé deux hommes, Dolce et Mazuel, à la poursuite de la duchesse afin de la rassurer et de la ramener. Les deux hommes n'étaient pas revenus. Boispillé les trouva à Bordeaux. Il fut convenu que Dolce irait à Eschaux, que Mazuel battrait les bords de la Garonne, et que Boispillé s'informerait. Au bout de quelques jours, les trois hommes se rejoignaient : ils n'avaient rien trouvé. A Eschaux, personne n'avait de nouvelle de Mme de Chevreuse. Mazuel reprit le chemin de Tours par Blaye, Saintes, Saint-Maixent, cherchant si la duchesse n'était pas restée quelque part malade. Boispillé demeura à Bordeaux jusqu'au 22. Il y avait dix-sept jours, que Mme de Chevreuse était partie ! Il revint à Tours. Là il apprit que la duchesse était passée par Ruffec, Verteuil, où elle avait emprunté le carrosse de M. de Marsillac. Il courut à Verteuil. En mettant son cheval à l'écurie, il reconnut la haquenée de la duchesse. Marsillac lui déclara qu'il ignorait ce qu'était devenue Mme de Chevreuse ; il conta ce qui s'était passé chez lui : il n'en savait pas plus long. Boispillé ramena la haquenée à Tours.

A Tours, il alla revoir l'archevêque. L'archevêque avait reçu dans l'intervalle la lettre que Mme de Chevreuse lui avait écrite de la frontière et qu'elle avait expédiée par Malbâti. *Ah ! lui fit le prélat, vous avez eu bien de la peine pour savoir des nouvelles, et moi, qui n'ai sorti d'ici, je vous en apprendrai !* Il lui lut le billet. Boispillé crut que la duchesse était à Eschaux. Prenant la poste, il courut lui-même à Eschaux : il y arrivait le dimanche II octobre : on n'y avait toujours pas vu Mme de Chevreuse. Il rentra à Tours, de là à Paris ; sa mission était manquée.

Pendant ce temps, Louis XIII et Richelieu étaient informés par d'autres voies.

Au retour de son carrosse et de ses domestiques, Marsillac avait été très surpris d'apprendre qu'au lieu d'aller à Saintes, comme elle le lui avait annoncé, Mme de Chevreuse était partie pour une tout autre direction. L'étrange déguisement de la duchesse que lui signalaient ses gens avait achevé de le rendre perplexe. Soupçonnant une affaire désagréable, il avait écrit aussitôt à son secrétaire, alors à Paris, en le priant de prévenir son père. De son côté, Mme de la Rochefoucauld, aussi inquiète que son fils, avait également écrit à son mari afin

de le mettre au courant. Si ce n'est rien, disait Marsillac, je serais bien aise qu'on n'en fasse point de bruit. Au reçu de ces deux lettres, M. de la Rochefoucauld s'était empressé d'aller voir le chancelier et de là avait gagné Rueil afin de parler à Richelieu. Il était très alarmé ; il accusait son fils de légèreté. Cinq ou six jours après, Potet revenu à Verteuil, ramenait les chevaux et informait Marsillac que Mme de Chevreuse était passée en Espagne. Marsillac transmit immédiatement la nouvelle à son père qui vint l'apporter à Richelieu. Il fut très froidement reçu. Cette affaire m'embarrasse si fort, écrivait-il furieux à son frère M. de Liancourt, que je ne puis vous écrire autre chose ! Ce n'est pas que mon fils soit excusable ni envers moi non plus que d'ailleurs, car il m'a fort peu considéré : je prie Dieu qu'il soit plus sage à l'avenir ! Donc Mme de Chevreuse était en Espagne. Il ne fallait plus songer à la rattraper. Du moins Louis XIII et Richelieu sauraient exactement ce qui s'était passé, et s'il y avait des complices, ceux-ci seraient punis. Une enquête fut ouverte. On la confia à un magistrat du Parlement de Metz, le président Vignier. M. Vignier partit pour Tours ; il interrogea l'archevêque, le lieutenant général, le personnel de Couzières ; il alla à Verteuil, vit Marsillac, les domestiques ; entendit les maîtres des hôtelleries par où était passée Mme de Chevreuse, Malbâti. Il transmit son rapport. C'est par cette enquête et ce rapport que nous savons tout le détail de la fuite de la duchesse. En somme, il était malaisé de mettre en cause qui que ce fût, puisqu'au premier moment on avait voulu pardonner à la principale coupable.

La rumeur publique accusait Marsillac : on disait que c'était lui qui avait enlevé Mme de Chevreuse, l'avait conduite hors du royaume, l'avait même menée à la Terne, où il l'avait festoyée. On pria Marsillac de venir s'expliquer à Paris. Ses amis, MM. de la Meilleraye et Chavigny, le défendaient, prétextant, pour l'excuser, qu'il était l'amant de Mme de Chevreuse, ce qui n'était pas vrai. Richelieu commanda à Marsillac de lui dire toute la vérité. Marsillac, le prit de haut : il répliqua sèchement. Richelieu se piqua. Sur une réponse un peu hautaine du jeune homme, le cardinal lui dit : Eh bien, il faut aller à la Bastille ! Le lendemain, Marsillac était emprisonné. Ses amis intervinrent. La Meilleraye parvint à le faire relâcher au bout de huit jours. Ce devait être la seule victime, et très légèrement atteinte, de la fuite de la duchesse de Chevreuse !

CHAPITRE VII. — EN ANGLETERRE. MADAME DE CHEVREUSE ET RICHELIEU.

DE l'Hôpital, où elle avait été très bien reçue par les religieux, Mme de Chevreuse s'était avancée en Espagne. A la première ville fortifiée, San Esteban, elle écrivit au cardinal de Richelieu. Elle expliquait sa conduite : depuis l'affaire de Châteauneuf, disait-elle, elle s'était efforcée de vivre honnêtement, évitant tout ce qui pouvait porter ombrage ; on l'avait brusquement avertie qu'elle allait être arrêtée pour répondre de choses à quoi elle n'avoit jamais pensé et lui dire que l'on en avoit en mains la vérité ! Cela lui avoit fait imaginer qu'on la vouloit perdre ! Et elle était partie ! Elle écrivit à l'archevêque de Tours, le prévenant de son arrivée en territoire espagnol, lui faisant quelques recommandations pour diverses personnes, ajoutant qu'elle ne savait pas encore ce qu'elle allait décider.

De Sant Esteban, elle gagna Saragosse. Elle écrivit encore en France. Oubliant ce qu'elle avait promis à Malbâti, elle résolut de se rendre à Madrid. Là elle fit savoir de ses nouvelles à Boispillé. Mais de France un courrier arriva qui lui apportait cette communication laconique : **Nous ne faisons point de réponse en Espagne !** Le gouvernement avait donné des ordres !

Mme de Chevreuse demanda à voir le roi d'Espagne. Elle fut aimablement accueillie : on n'oubliait pas qu'elle était l'amie d'Anne d'Autriche. Le souverain, Philippe IV, avait trente-deux ans. **On fit à Mme de Chevreuse de grands présents**, dit Mme de Motteville, qui ajoute : **Le roi d'Espagne parut un peu attendri pour elle et quoiqu'elle m'ait dit dans le temps de la régence où je l'ai vue, que ce prince ne lui avoit jamais dit de douceur, qu'une seule fois et encore en passant, la renommée parle différemment de cette histoire.** Le bruit, en effet, courut avec persistance que le roi d'Espagne avait été au mieux avec Mme de Chevreuse. Louis XIII se complaisait à l'affirmer en termes un peu crus à Anne d'Autriche, devant la cour : **La reine m'a dit avec grande émotion**, écrivait Digby, ambassadeur d'Angleterre, à Montaigu, le 19 mai 1638, **que le roi lui a donné une nouvelle fort agréable qui est que, pour certain, le roi d'Espagne a couché avec Mme de Chevreuse ! Ce sont les paroles qu'il a dites tout haut !**

Mais, pour beaucoup de raisons, Mme de Chevreuse ne pouvait demeurer à Madrid. Sa situation y était précaire. Elle avait tâché d'obtenir un rang à la cour, en se faisant nommer ce qu'on appelait *posada en palacio* ; on avait repoussé sa demande. Elle s'était froissée. Perdue au milieu d'une société solennelle, engoncée, qui s'accommodait mal de ses manières vives et françaises, elle jugeait préférable de quitter le pays et de passer décidément à Londres. Avec obligeance, le roi d'Espagne lui donna les facilités nécessaires : il chargea même un de ses gentilshommes, don Domingo de Gonsalvo, de l'accompagner à Fontarabie, de là en Angleterre. Après être restée quelques mois en Espagne, la duchesse s'embarquait et, le dimanche 25 avril 1638, atterrissait à Portsmouth. Son sort allait changer.

Elle fut reçue avec empressement. Lord Goring et lord Montaigu, envoyés au-devant d'elle par le roi Charles Ier, lui souhaitèrent la bienvenue à son débarquement : elle s'installa provisoirement à Greenwich. Elle était très entourée. La cour d'Angleterre se rappelait les beaux jours de 1625 ; elle voyait revenir avec joie celle qui malgré ses trente-huit ans demeurait la séduisante duchesse de jadis.

Mme de Chevreuse reprit confiance. Maintenant qu'elle n'était plus en territoire ennemi, peut-être consentirait-on de Paris à entrer en relation avec elle. Puis, elle avait besoin d'argent : il lui était indispensable de s'occuper de ses affaires demeurées en suspens.

La grossesse d'Anne d'Autriche ayant été déclarée en février 1638, elle s'empressa de profiter de la circonstance pour écrire à la reine afin de la féliciter et par là renouer avec elle. Elle ne lui avait pas donné de ses nouvelles depuis Couzières. Le souvenir, lui disait-elle, que je ne saurois douter que Votre Majesté n'ait de ce que je lui dois et celui que j'ai de ce que je veux lui rendre, lui persuadera, sans que je le lui dise, le déplaisir que m'a esté de me voir réduite à m'éloigner d'elle pour éviter les peines où j'appréhendois que les soupçons injustes qu'on a donnés de moi me nuisent. La nécessité l'avait contrainte à passer en Espagne où le respect de Sa Majesté l'avoit fait recevoir et traiter mieux qu'elle ne méritoit. Celui que je vous porte, continuait-elle, m'a fait taire jusques à ce que je fusse en ce royaume (l'Angleterre), lequel étant en bonne intelligence avec la France ne me donne pas sujet d'appréhender que vous ne trouviez bon de recevoir les lettres qui en viennent. Et elle félicitait la souveraine de sa grossesse ; elle implorait son secours : Que la protection de Votre Majesté me garantisse du malheur que ce me seroit de la colère du roi et des mauvaises grâces de M. le cardinal.

Devenue prudente, Anne d'Autriche montra cette lettre à Louis XIII. Il se trouvait qu'en écrivant, Mme de Chevreuse allait au-devant des désirs du roi. Du moment que la duchesse n'était plus en Espagne, jugeait Richelieu, il était utile de la rejoindre afin de la raisonner. La reine devrait faire les premiers pas, provoquer une correspondance qu'on développerait ensuite. La grossesse de la reine fournissant l'occasion cherchée, Anne d'Autriche devait l'annoncer à son amie ; un brouillon de lettre avait été rédigé : nous avons ce brouillon. Anne d'Autriche ne faisait aucune allusion aux frayeurs qu'elle avait données à Mme de Chevreuse et qui avaient causé la fuite soudaine de celle-ci ; elle rassurait la duchesse : *On n'a point ici intention de vous faire du mal*, lui disait-elle. Elle lui parlait gaiement de sa course à travers la France dont les détails, révélés par l'enquête du président Vignier, avaient tellement diverti la cour que les facétieux avaient brodé sur un sujet, prêtant d'ailleurs aux incidents, toutes sortes d'aventures grivoises dont Tallemant nous a conservé les échos. *Je n'ai pu m'empêcher de rire de certaines aventures que j'ai su qui vous sont arrivées*. Elle engageait la duchesse à réparer le passé en adoptant à l'égard de la France, en Angleterre, une attitude contraire à celle qu'elle avait eue jusque-là : *Je vous prie, pour l'amour de vous et pour l'amour de moi, de ne rien faire au pays où vous êtes qui puisse donner de deçà un juste mécontentement de vous et je vous avoue qu'en désirant passionnément la paix, je serais au désespoir si l'Angleterre, pendant le temps que vous y serez, ou après que vous en serez sortie, faisait quelque chose contre la France !* L'invitation était claire. A la réflexion, par scrupule, cette lettre n'avait pas été envoyée.

Le billet de Mme de Chevreuse à la reine arrivait donc à point nommé. Comme réponse, Richelieu fit savoir à la duchesse, de sa propre part, indirectement, que la tentative de correspondance avec Anne d'Autriche n'avait pas été mal accueillie et qu'elle pouvait écrire. Mme de Chevreuse s'empressa de s'adresser au cardinal. Ayant appris, lui disait-elle le 1er juin, *ce que je crois aisément pour le désir que j'en ai, que vous recevrez agréablement cette lettre, je vous la fais avec beaucoup de contentement. J'espère que le malheur qui m'a contraint de sortir de France s'est lassé de me suivre si longtemps et que les soupçons qui*

m'ont donné des appréhensions auront en partie justifié ma peur dont je serois très aise d'être tout à fait guérie par la connaissance que mes ennemis ne fussent pas plus puissants que mon innocence. J'ai cru être obligée de m'éloigner pour gagner ce qui m'estoit seulement besoin pour ma justification, à savoir le temps. Les assurances qu'on m'a données depuis mon arrivée ici de votre bonté pour moi, me font espérer le succès que je me suis promis. Elle pria Charles Ier et Henriette-Marie d'écrire à Louis XIII, ainsi qu'à Richelieu afin de la recommander instamment. Sur ses instances, le roi d'Angleterre chargea même son ambassadeur à Paris d'intercéder en faveur de la duchesse et de solliciter sa rentrée immédiate en France.

Cette fois, au gré de Richelieu, les choses allaient trop vite. Dans un mémoire étudié, le cardinal exposait à Louis XIII les raisons qu'il y avait de prendre, avant d'autoriser le retour de Mme de Chevreuse, des précautions nécessaires : Si l'ambassadeur d'Angleterre parle de Mme de Chevreuse, écrivait-il, le roi dira que quand elle reconnaîtra sa faute, il sera prêt de la lui pardonner. C'étaient des conditions. Ces conditions, le secrétaire d'État Chavigny les expliquait plus clairement à l'ambassadeur de France à Londres, M. de Bellière, en lui disant : Nous attendons avec impatience des nouvelles de ce qui se sera passé entre Mme de Chevreuse et vous et si vous jugerez que son intention soit de rendre quelque bon service au lieu où elle est pour se remettre bien avec la France. Le gouvernement entendait que Mme de Chevreuse payât sa grâce en donnant d'abord des gages. La duchesse fut extrêmement irritée de ces conditions. Aidée des conseils de Montaigu, elle allait se jouer de Richelieu, et entreprendre contre le cardinal une lutte perfide où elle devait donner la mesure d'une souplesse extraordinaire et d'une duplicité consommée.

De Greenwich, elle était venue à Londres. Elle se trouvait sans argent, vivant à l'ordinaire du roi d'Angleterre, c'est-à-dire à ses frais. Elle désirait d'abord s'installer chez elle, avec ses meubles. Elle s'adressa à son mari. Elle pria Montaigu d'écrire à l'ambassadeur anglais à Paris, Digby, pour le prier de voir M. de Chevreuse. M. de Chevreuse répondit qu'il était nécessaire d'étudier la question et qu'il envoyait à cet effet l'abbé du Dorat à Londres, si toutefois le cardinal de Richelieu voulait y consentir.

Ce ne fut pas du Dorat qui vint, mais un simple valet. Digby mandait à Montaigu : Le sieur de Boispillé apporta hier de la cour une permission à M. de Chevreuse d'envoyer un valet savoir de la santé de Madame. C'était une dérision. En renvoyant le laquais, Mme de Chevreuse écrivait poliment à son mari : Je me promets que vous aurez soin de m'envoyer ce que je vous ai demandé. Je vous en conjure, car je ne saurois demeurer longtemps en l'état où je suis et j'espère qu'il ne sera pas si mauvais que j'aie besoin d'employer autre secours que celui que j'attends de vous pour subsister. Devant l'insistance de sa femme, M. de Chevreuse se décida à expédier Boispillé. Boispillé était un bon serviteur, dévoué, un peu crédule. Richelieu le fit venir ; il lui dit qu'il le laissait aller en Angleterre, mais à une condition, c'est qu'il entreprendrait Mme de Chevreuse et la conduirait à se soumettre au roi. Le cardinal donna à Boispillé une lettre pour la duchesse ; il devrait adresser la correspondance à du Dorat, qui la transmettrait à Richelieu.

La lettre de Richelieu apportée par Boispillé à la duchesse était un peu hautaine. Madame, disait le cardinal, M. de Chevreuse ayant désiré que le roi lui permît de vous envoyer le sieur de Boispillé, je n'ai pas voulu le laisser aller sans vous témoigner par ce mot que prenant part à ce qui vous touche, je ne serai point

content quand je penserai que vous n'avez pas sujet de l'être. Si vous êtes innocente, votre sûreté dépend de vous-même et si la légèreté de l'esprit humain, pour ne pas dire celle du sexe, vous a fait relâcher à quelque chose dont Sa Majesté ait sujet de se plaindre, vous trouverez en sa bonté ce que vous en pouvez attendre et que vous devez désirer.

Mme de Chevreuse fit semblant d'accueillir les ouvertures du cardinal. Boispillé écrivait qu'il avait été très bien reçu, que Mme de Chevreuse était tout à fait bien disposée, qu'elle ne désirait rien tant que de revenir en France. Seulement quand il voulut s'expliquer, la duchesse se déroba. Il la pria, la supplia de lui dire au moins ce qu'elle pouvait désirer. **Nous sommes en traité pour Mme de Chevreuse, écrivait à ce moment Montaigne ; nous sommes bien pressés de faire des demandes, mais nous n'en avons point fait.** En attendant, M. de Montaigne procurait une avanie à l'ambassadeur de France, M. de Bellière. Défense était intimée à Mme de Bellière de monter dans le carrosse de la reine d'Angleterre : quelques jours auparavant, le tabouret avait été donné à Mme de Chevreuse et retiré à l'ambassadrice de France. Mme de Chevreuse et son entourage allaient continuer à se moquer de Richelieu par un savant mélange de bonnes dispositions apparentes et de mauvaise volonté réelle.

Boispillé pressait. Il était plein de confiance. Mme de Chevreuse, mandait-il, **me donne charge de dire tout ce qu'on voudra de sa part pour avancer son retour, promettant de donner toutes sortes de contentement, à l'avenir, de ne faillir jamais ; proteste de si bien faire et bien servir et s'attacher aux intérêts et ordres qu'elle recevra de son Éminence, qu'elle réparera les fautes passées et que l'on aura toute satisfaction d'elle.** A force d'insistances il était parvenu à obtenir de la duchesse l'aveu qu'il faudrait à l'exilée au moins une déclaration solennelle du roi portant abolition générale de tout son passé, y compris la sortie de France. Elle entendait, il est vrai, que cette promesse fût faite aussi au roi d'Angleterre, lequel en répondrait.

Louis XIII et Richelieu étaient disposés à accorder cette abolition. Boispillé avait envoyé un mémoire contenant diverses affirmations de Mme de Chevreuse susceptibles de donner satisfaction au gouvernement. Mme de Chevreuse protestait, disait-il, n'avoir pris aucune espèce d'engagement avec l'Espagne ni avec l'Angleterre ; ne recevoir aucune pension de ces deux pays ; ne s'occuper de rien avec la Lorraine : elle voyait sans doute l'ambassadeur d'Espagne et les autres agents étrangers, mais en raison de ce que ceux-ci étaient venus lui présenter leurs hommages. Sa conduite apparente était correcte : elle promettait pour l'avenir de se bien conduire. Dans ces conditions, concluait Boispillé, le gouvernement pouvait envoyer l'acte demandé. Louis XIII et Richelieu se décidèrent. **Madame, écrivait Richelieu, le 24 juillet, à la duchesse, le roi a volontiers consenti à ce que vous avez désiré. Puisque vous ne vous sentez coupable que de votre sortie du royaume, il m'a commandé de vous mander qu'il vous en donne de bon cœur l'abolition comme il eût fait de tout autre chose que vous eussiez témoigné avoir sur votre conscience. On vous envoie les sûretés que vous avez désirées. Que si vous en avez besoin de plus grandes, je vous y servirai volontiers.**

L'abolition était rédigée en termes solennels : **Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre...** Le roi **remettoit, quittoit, pardonnoit et abollissoit** toutes les fautes commises par Mme de Chevreuse, assurait qu'elle ne serait jamais recherchée et punie sous cette prévention, défendait à tous officiers de justice de la poursuivre de ce chef : seulement, par deux fois, dans cet acte, le prince

énumérait les fautes qu'avait commises la duchesse, et ces fautes étaient : qu'elle avait fui de Tours sans le consentement du roi, qu'elle était sortie du royaume sans sa permission, qu'elle s'était retirée dans le pays d'ennemis déclarés de l'État et qu'elle avait négocié avec le duc de Lorraine contre le service de Sa Majesté.

A la lecture de ce document, Mme de Chevreuse sursauta ! Quoi ? dit-elle, on l'accusait d'avoir négocié avec le duc de Lorraine ? Mais le fait était faux ! Elle ne pouvait pas accepter un acte qui consacrait une affirmation aussi calomnieuse ! Elle refusait l'abolition : elle ne rentrerait pas en France ! Après les certitudes que l'on m'a dit avoir, écrivait-elle à du Dorat, que j'ai employé mes sollicitations vers M. le duc de Lorraine pour l'empêcher de s'accommoder avec le roi et le faire demeurer dans le parti d'Espagne, à quoi je n'ai jamais pensé, je ne puis me croire en sûreté en France, n'y pouvant, avec cette opinion-là, espérer la protection de M. le cardinal qu'il ne lui plaise auparavant s'éclaircir de ce soupçon en me donnant moyen de m'en justifier et à lui sujet de me croire digne de l'oubli de la faute de ma sortie de France pour laquelle j'attendrai de sa bonté la sûreté nécessaire ! Rien n'était fait !

A dater de ce moment, Bellièvre donnait avis de Londres que Mme de Chevreuse affectait à son égard une attitude nettement hostile. Elle voyait ouvertement les ennemis de la France ; elle avait de fréquentes conversations avec l'agent de la cour de Madrid ; elle disait publiquement du bien de l'Espagne. Richelieu fut fort contrarié. Il essaya de reprendre les négociations. Il fit savoir à Mme de Chevreuse que ses dispositions personnelles n'étaient pas changées, qu'elle pouvait compter sur son amitié, que le tout était de trouver un moyen d'accommodement. Considérez, Monsieur, lui répondait Mme de Chevreuse, l'état où je suis, très satisfaite d'un côté des assurances que vous me donnez de la continuation de votre amitié et fort affligée de l'autre des soupçons, ou, pour mieux dire, des certitudes que vous dites avoir d'une faute que je n'ai jamais commise, laquelle, j'avoue, serait accompagnée d'une autre si, l'ayant faite, je la niais. Je confesse. Monsieur, que ceci me met en un tel embarras que je ne vois aucun repos pour moi dans ce rencontre. Que si vous ne vous étiez pas persuadé si certainement de la savoir [la faute], ou que je la puisse avouer, ce serait un moyen d'accommodement ; mais vous laissant emporter à une créance si ferme contre moi qu'elle n'admet point de justification, et ne me pouvant faire coupable sans l'être, j'ai recours à vous-même, Monsieur, vous suppliant, par la qualité d'ami que votre générosité me promet, d'aviser un expédient par lequel Sa Majesté puisse être satisfaite et moi retourner en France avec sûreté. Il fallait attendre.

Là-dessus Richelieu fut prévenu que Mme de Chevreuse s'occupait de faire venir Marie de Médicis à Londres afin de constituer en Angleterre un centre d'opposition plus efficace contre le gouvernement de Louis XIII. Ah ! faisait le cardinal découragé, on croit quelquefois que les animaux ne sont pas capables d'un grand mal parce qu'ils ne le sont d'aucun bien, mais je proteste en ma conscience, qu'il n'y a rien qui soit capable de perdre un État que de mauvais esprits couverts de la faiblesse de leur sexe ! Le roi d'Angleterre, il est vrai, ne se souciait pas de recevoir sa belle-mère dont l'humeur acariâtre lui était connue, et refusait de la laisser venir. Alors Mme de Chevreuse faisait écrire par Henriette-Marie à Marie de Médicis de s'embarquer tout de même. Marie de Médicis acceptait. A charge partout où elle passait, éconduite d'abord de Flandre, obligée maintenant de quitter la Hollande où on avait assez d'elle, il ne lui restait que le royaume de son gendre : elle débarqua en Angleterre au mois de novembre.

Ce fut tout de suite une grande intimité entre elle et Mme de Chevreuse, La duchesse voyait la vieille reine chaque jour ; elle suppliait le roi Charles Ier de demander à Louis XIII la rentrée de sa mère à Paris, ce qu'elle savait être très désagréable au roi de France. Les relations de la duchesse avec l'ambassadeur d'Espagne étaient des plus étroites. Richelieu affirme dans ses Mémoires que Mme de Chevreuse se trouvait même en correspondance avec le premier ministre espagnol comte d'Olivares. Elle accueillait tous les ennemis du cardinal, le duc de la Valette, par exemple, qui ayant encouru la disgrâce de Louis XIII pour avoir subi une humiliante défaite devant Fontarabie, avait passé la mer, afin d'éviter d'être mis en jugement ; Le Coigneux, Monsigot, d'autres. L'ambassadeur de Bellièvre mandait que Mme de Chevreuse se disposait à passer en Flandre afin de se mettre en rapports plus directs avec les Espagnols, Jamais la duchesse n'avait été aussi dangereuse ! Comment renouer les négociations avec elle, la ressaisir ? Richelieu s'adressa au mari !

Désolé de la conduite de sa femme, vivant dans la crainte perpétuelle d'être compromis par elle, M. de Chevreuse ne savait qu'imaginer pour témoigner de son zèle personnel à l'égard du gouvernement. Il était aux petits soins avec Richelieu ; il lui faisait cadeau pour le domaine de Richelieu, en Poitou, de gros gibier qu'il prenait dans le parc de Dam pierre ; il ne manquait aucune occasion d'affirmer qu'il était trop serviteur du roi pour penser à aucune affaire sans le consentement de Sa Majesté. On lui suggéra l'idée d'implorer de Louis XIII la rentrée de sa femme en France. Il s'exécuta. Richelieu feignit de prendre au sérieux sa prière : *Madame*, écrivit-il à la duchesse, le 5 janvier 1639, en lui envoyant du Dorat et Boispillé, *les continuelles instances que M. de Chevreuse fait pour vous garantir de votre perte, joint à l'affection que j'ai toujours eue pour ce qui vous touche m'ont porté à obtenir du roi un passeport pour l'abbé du Dorat et le sieur de Boispillé qui vont vous trouver en intention de vous servir et de vous faire plus penser à vous que vous n'avez jamais fait. Comme toujours, Mme de Chevreuse accueillit cette démarche courtoisement. Je ne saurais recevoir*, répondit-elle au cardinal le 28 janvier, *de plus grands témoignages de l'amitié de Monsieur mon mari que les sollicitations qu'il emploie pour procurer mon retour en France, ni espérer qu'elles réussissent que par votre assistance à laquelle je reconnois devoir le bon commencement que j'y vois et espère en devoir l'heureuse fin à vos bons offices. Mais d'avance elle prévenait que si on parlait encore d'absolution, elle ne céderait pas sur le sujet de ses négociations avec le duc de Lorraine. Ces négociations n'avaient pas existé. Si les soupçons que mon malheur a donnés de moi, disait-elle, touchant l'affaire de M. le duc de Lorraine estoient véritables, je vous les confesserai, ne doutant pas que votre générosité ne m'en obtînt le pardon aussi bien que de ma sortie de France.*

Lorsque du Dorat et Boispillé arrivèrent à Londres, la duchesse était sur ses gardes. Elle leur offrit des compliments. *Ce que j'ai pu reconnaître de ses desseins*, écrivait du Dorat le 31 janvier à Richelieu, *est une extrême passion de revenir, une sensible reconnaissance des grâces qu'elle a reçues de votre Éminence et une envie de vous dire beaucoup de choses si elle estoit si heureuse de vous pouvoir voir.* Mais quand les deux envoyés abordèrent les conclusions précises, ils constatèrent que Mme de Chevreuse éludait.

Leur mission était difficile. Richelieu avait donné à du Dorat et Boispillé la même abolition que celle dont Mme de Chevreuse n'avait pas voulu ; il leur avait même prescrit de ne délivrer cette abolition que contre un écrit de la duchesse signé d'elle, attestant l'exactitude des faits articulés dans le document. Mme de Chevreuse avait été indignée. *Je vous avoue*, mandait-elle à Richelieu, *que je*

suis doublement étonnée de la voir (la mention de l'affaire de Lorraine) dans l'abolition que Boispillé m'a montrée et d'entendre à quelle condition il s'est engagé de me la donner. Par ailleurs, du Dorat et Boispillé avaient annoncé à Mme de Chevreuse que le roi l'autoriserait à revenir en France, mais pas à la cour, seulement à Dampierre, et encore ne savaient-ils pas le temps qu'elle pourrait y rester et si elle y serait libre. Mme de Chevreuse avait exigé une abolition pure et simple, sans aucune mention de l'affaire de Lorraine, plus la liberté d'aller et de venir dans tout le royaume.

Du Dorat et Boispillé essayèrent de la raisonner. On commencerait à lui accorder Dampierre ; ensuite, certainement, on la laisserait revenir à la cour ! La duchesse répondit qu'elle refusait tout ! Si Votre Eminence, mandait du Dorat navré à Richelieu, le 25 février, me permet de dire ce qu'il me semble de cette personne, je vous assurerai que jamais esprit n'a été si agité : la nécessité et la perte de sa liberté sont les deux furies qui l'agitent...

A Paris, maintenant, on se taisait. Boispillé et du Dorat ne savaient plus que faire. Le temps passe, écrivait Boispillé le 10 mars ; il vaut mieux que je m'en retourne ; pour M. du Dorat, il se meurt d'ennui. Et le 17 : Nous sommes ici dans des peines et impatiences qui ne se peuvent dire ; le pauvre M. l'abbé du Dorat et moi nous sommes tout à fait désorientés. M. du Dorat est en telle mélancolie que véritablement je crois qu'il en demeurera malade. Ce jour même, 17, Richelieu faisait connaître sa réponse à du Dorat : si le gouvernement, disait-il, voulait que Mme de Chevreuse reconnût ses négociations avec la Lorraine, c'était que sa sûreté requéroit qu'on en usât ainsi. Le cardinal assurait qu'il garderait le secret de cet aveu. Néanmoins, étant désireux d'aboutir à un résultat, il annonçait avoir obtenu du roi l'abolition pure et simple que réclamait la duchesse sans aucune mention de l'affaire de Lorraine. Mme de Chevreuse, ajoutait-il, semblait étonnée qu'on ne lui permît pas d'aller et de venir en France. Il y avait un an, avant sa fuite de Couzières, elle était tenue de demeurer en Touraine. Il ne paraissait pas que depuis cette époque elle eût rien fait qui pût mériter une amélioration de son état. Richelieu concluait que le sort de Mme de Chevreuse était entre ses mains. A la lettre était jointe la nouvelle abolition : le passage concernant l'affaire de Lorraine y était en effet supprimé.

Au reçu de ce courrier, le 23 mars, à neuf heures du soir, Boispillé et du Dorat se hâtèrent de se rendre chez Mme de Chevreuse : ils lui communiquèrent ce qu'on leur envoyait de Paris. L'autorisation d'aller et de venir en France était donc refusée. La duchesse répondit sèchement qu'elle ne partirait pas. En vain les deux envoyés désolés revinrent le lendemain. Jamais extravagance ni ingratitude n'a été comparée avec celle-là ! mandait du Dorat indigné le 24 à Chavigny. Ils discutèrent, supplièrent. Elle nous a prié, écrivait Boispillé, de nous retirer, en nous disant que cela étoit résolu et qu'il n'y auroit point de rhétorique qui la pût persuader. Nous l'avons encore vue présentement, sur les trois heures après dîner, avant d'envoyer cette lettre : tout même chose. C'est pourquoi nous sommes résolus de partir pour nous en retourner, Dieu aidant, samedi ou dimanche. Je ne puis que dire, sinon que c'est une pauvre dame bien malheureuse et d'une humeur bien contraire à son bien et ennemie de soi-même !

Le 28, Mme de Chevreuse répondait elle-même directement à Richelieu : sa lettre était pleine de déférence ironique : Monsieur, disait-elle au cardinal, j'ai vu la réponse qu'il vous a plu me faire par la lettre à M. du Dorat. Combien je vous suis obligée et combien je suis malheureuse vous trouvant avec tant de bonté

pour moi et demeurant avec tant de mauvaise fortune ! Je prie Dieu que mes services vous puissent un jour faire paraître que je ne suis pas tout à fait indigne des grâces que j'ai reçues de vous !

Avant de quitter Londres, du Dorat et Boispillé tentèrent un dernier effort. Enfin, dirent-ils à Mme de Chevreuse, accordait-elle s'être mal conduite dans le passé et se repentir à présent ; promettait-elle pour l'avenir, si on lui accordait l'autorisation de revenir librement en France, de n'avoir aucune relation ni au dehors, ni au dedans du royaume, avec des personnes suspectes au roi ; admettrait-elle, si elle en était convaincue, d'être tenue pour coupable ? Après avoir un peu réfléchi, Mme de Chevreuse consentit à répondre affirmativement. Du Dorat et Boispillé ajoutèrent qu'ils allaient se porter garants devant le cardinal de ces affirmations. Mme de Chevreuse accepta.

Arrivés à Rueil, les deux voyageurs expliquèrent à Richelieu ce qu'ils avaient obtenu. Le cardinal accueillit le moyen indirect qu'on lui offrait. Nous soussignés, écrivirent alors les envoyés, déclarons à Monseigneur le cardinal que Mme la duchesse de Chevreuse reconnaît sincèrement la mauvaise conduite qu'elle a prise par le passé et s'en repent de tout son cœur... etc. A défaut d'attestation plus explicite, le cardinal pouvait se contenter de cette déclaration. Louis XIII fut d'avis de céder. Il autoriserait Mme de Chevreuse à revenir à Dampierre, pourvu qu'elle promît d'y demeurer paisiblement et de ne plus cabaler. Richelieu annonça lui-même la nouvelle à la duchesse.

De Londres où ils étaient retournés, du Dorat et Boispillé prévirent que Mme de Chevreuse était cette fois satisfaite. Tout était pour le mieux : l'affaire semblait terminée, il ne restait plus qu'à en régler les suites, lorsque du Dorat et Richelieu reçurent chacun une lettre de la duchesse. A du Dorat, Mme de Chevreuse disait : Je ne vous écrirai que trois lignes pour vous dire de témoigner à M. le cardinal le ressentiment que j'ai des grâces qu'il a obtenues pour moi de Sa Majesté. Je remets le surplus à Boispillé qui vous écrira dans deux jours fort particulièrement des raisons qui m'arrestent ici. A Richelieu, la duchesse écrivait : Monsieur, je n'ai point de paroles pour vous remercier assez dignement des grâces que vous avez obtenues pour moi du roi, mais j'ai les résolutions que je dois de les mériter par mes très humbles services. Vous saurez Monsieur, par M. du Dorat, les raisons qui m'empêchent d'en aller jouir aussitôt que j'eusse désiré, et croirez, s'il vous plaît, que je demeure avec des sentiments extrêmes des bontés que vous me témoignez dont je ne doute point.

Qu'y avait-il encore ? Boispillé s'informa : c'étaient des questions d'argent, paraît-il, qui retenaient la duchesse. Elle avait fait beaucoup de dettes ; les créanciers ne la laissaient pas partir : Il fallait rendre ou crever, écrivait Boispillé. Mme de Chevreuse demandait au gouvernement de l'aider à payer 12.000 livres. Qu'à cela ne tînt ! Richelieu n'en était pas à une somme d'argent près : il envoya 18.000 livres. Cette fois les difficultés étaient aplanies.

Boispillé fit les préparatifs ; la route du retour avait été choisie, celle de Dieppe : les gouverneurs de Dieppe et de Rouen avaient reçu l'ordre d'accueillir Mme de Chevreuse avec honneur. La reine d'Angleterre s'était engagée à procurer un vaisseau et ce vaisseau ne pouvant appareiller que dans une quinzaine de jours, le départ de Mme de Chevreuse avait été fixé au 13 juin à Douvres. La duchesse avait fait ses adieux : elle était allée voir Henriette-Marie ; elle avait écrit au roi d'Angleterre ; elle avait prié son mari de lui expédier à Dieppe des carrosses et des chevaux et demandé à l'abbé du Dorat de venir l'y attendre ; Boispillé

comptait les heures, lorsque brusquement, le 4 juin, Mme de Chevreuse le fit appeler.

L'intendant trouva la duchesse extrêmement émue. Elle lui dit qu'elle venait de recevoir deux lettres de Lorraine qui la jetaient dans le plus grand trouble : elle tendait les deux lettres ; la première, anonyme, lui disait que sa perte en France était assurée : on ne l'attirait à Dampierre que pour pouvoir plus facilement s'emparer d'elle. Le cardinal de Richelieu avait dit trop de mal de sa conduite à propos de l'Espagne et de la Lorraine, pour accepter qu'elle pût demeurer impunie. La seconde lettre, datée de Sierck, 26 mai, était signée du duc de Lorraine : Je suis certain, lui disait le duc, du dessein qu'a fait le cardinal de Richelieu de vous offrir toutes choses imaginables pour vous obliger de retourner en France et aussitôt vous faire périr malheureusement. Le marquis de Ville qui a parlé à lui et à M. de Chavigny vous en pourra rendre plus savante comme l'ayant ouï lui-même. Je l'attends à toute heure et si je croyois pouvoir assez sur votre esprit pour vous divertir de prendre cette résolution, je m'en irois me jeter à vos pieds pour vous faire connaître votre perte absolue et vous conjurer par tout ce qui vous peut être au monde de plus cher d'éviter ce malheur trop cruel à toute la terre, mais à moi plus insupportable que tout le reste du monde !

Boispillé se récria : que signifiaient ces lettres ? Il essaya de combattre l'effet produit. Mais l'esprit de la duchesse était trop impressionné. Après tout, disait la duchesse, le cardinal ne lui avait donné aucune assurance. Du moment que le marquis de Ville allait venir pour lui fournir des explications, elle désirait au moins l'attendre. Cela est pitoyable ! mandait Boispillé à Paris ; et il conseillait à Richelieu d'envoyer à Mme de Chevreuse les assurances qu'elle avait l'air de réclamer. Souvenez-vous, s'il vous plaît, Monseigneur, lui disait-il, que par les lettres que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, qui sont véritablement toutes pleines d'affection et de bonté, vous ne lui parlez point pour sa sûreté laquelle elle demande à vous seul. Je crois que si Votre Éminence avoit agréable de lui en écrire un mot ou à moi, ce seroit renverser tous ces avis passés et à venir.

Richelieu était irrité au possible. Il se contenta d'écrire les trois lignes suivantes qu'il pria Boispillé de mettre sous les yeux de la duchesse : On inquiète mal à propos Mme de Chevreuse ; elle n'a rien à craindre en France ; si quelqu'un lui veut persuader le contraire, il la trompe méchamment. Mme de Chevreuse se borna à répondre qu'elle attendrait M. de Ville. Je lui ai dit et représenté, mandait Boispillé le 9 juin, toutes les raisons que j'ai cru avoir convié le duc Charles à lui écrire ce qu'il a fait, qui n'est que pour l'empêcher de retourner pour leurs intérêts particuliers, n'y ayant aucun fondement en sa lettre. J'espère toujours. Monseigneur, que la bonté et générosité de Votre Éminence passera pardessus tout cela et pardonnera toutes ces formalités où, si j'ose dire, tendresses d'esprit où je crois qu'il n'y a que quelque temps à patienter et adoucir. De son côté, Mme de Chevreuse écrivait le 13 juin à du Dorat, alors en France : Je suis dans le même état que Boispillé vous a dit, attendant impatiemment la personne qu'il vous a mandé (M. de Ville) pour un entier éclaircissement sans lequel je ne puis ni ne dois partir d'ici.

Il fallut attendre : on attendit jusqu'au 3 août ; M. de Ville arriva enfin. Mme de Chevreuse voulut que l'explication eût lieu devant Boispillé lui-même. M. de Ville conta que l'hiver précédent, venant de Paris, il avait voyagé avec un certain Lange, lequel avait dit que sachant l'affection qu'on avait en Lorraine pour Mme de Chevreuse, il tenait à lui révéler que la duchesse était perdue si elle revenait en France. Deux jours auparavant, paraît-il, le cardinal de Richelieu, causant

avec M. Chavigny de Mme de Chevreuse, avait déclaré être très mécontent de ce que la duchesse niât les conseils donnés par elle au duc de Lorraine, de ne pas traiter avec la France ; qu'il avait des lettres d'elle formelles sur ce point, que cette affaire estoit bien éclaircie et que Mme de Chevreuse revenant en France, on la feroit bien parler français et si elle les pensoit tromper, elle se trompoit elle-même ! Boispillé protesta. De qui Lange tenait-il ces propos ? Il ne le disait pas ! La discussion se poursuivit en dehors de Mme de Chevreuse : elle ne pouvait avoir aucun résultat. Après avoir consenti à rédiger et à signer sa communication, M. de Ville repartit le 7 : il avait formellement déconseillé à Mme de Chevreuse de rentrer en France.

Le 9, la duchesse écrivait à Richelieu pour lui demander définitivement des sécurités catégoriques. Je vous supplie très humblement, Monsieur, lui disait-elle, de me faire cette grâce de me dire franchement si vous êtes satisfait du passé sans qu'il me reste aucun sujet de soupçon tant en ce qui regarde l'affaire de M. de Lorraine avant ma sortie de France qu'autres choses arrivées depuis.

Richelieu était excédé. Il répondit, le 30 août, par une lettre sèche dans laquelle il consentait encore à donner la nouvelle assurance qu'on exigeait de lui : Madame, disait-il, le roi a trouvé fort étrange qu'ayant reçu votre abolition il y a plus de trois mois, telle qu'on la désiroit pour vous en ce temps, vous ayez fait difficulté de vous en servir comme vous disiez le vouloir faire. On la trompait avec de fausses appréhensions. Vous êtes trop judicieuse pour ne connaître pas que Sa Majesté ne voudroit pour rien au monde vous donner une abolition pour une chose dont elle voulût après vous rechercher en France. Cependant parce que le sieur de Ville vous a voulu persuader qu'on vous vouloit rechercher sur le fait de M. de Lorraine, je ne crains point de vous déclarer que l'intention du roi n'a jamais été et n'est point telle et que vous jouirez de votre abolition selon son plein et entier effet sans qu'il soit plus parlé des négociations faites avec M. de Lorraine. C'était net ! Que fallait-il de plus ?

Mme de Chevreuse répondit, le 16 septembre, par une lettre dilatoire. Elle remerciait le cardinal. Mais, ajoutait-elle, les appréhensions où l'on m'a mise, ont été telles que mon esprit n'a pas été capable de les surmonter tout d'un coup en m'en retournant présentement en France. Il faut, s'il vous plaît, que vous pardonniez à ma faiblesse. A du Dorat et Boispillé, elle écrivait qu'elle avait reçu de nouveaux détails qui l'empêchaient de partir. Ainsi, tout était remis en question !

Je désespère, mandait du Dorat désolé au cardinal, le 23 septembre, le retour de Mme de Chevreuse après tant de fuites et de remises ! Les raisons que la duchesse invoquait étaient ridicules ; elle demandait du loisir pour reposer son esprit après tant de frayeurs qu'elle disoit qu'on lui avait faites ! Elle croit que les esprits doivent faire diète comme les corps ! C'est un régime que le sien ne doit pas pratiquer, car il se pourroit bien évaporer ! Je n'ai rien oublié, ajoutait de son côté le 24 septembre Boispillé revenu en France, pour faire connaître à Mme la duchesse de Chevreuse les étroites obligations qu'elle a eues à Votre Éminence. Rien ne l'a ébranlée ! Ayant donc jugé, Monseigneur, n'être plus nécessaire auprès d'elle, j'ai cru que Votre Éminence ne trouveroit mauvais que je fisse un voyage en ce lieu. Mme de Chevreuse allait maintenant garder le silence et demeurer six mois sans donner le moindre signe de vie au cardinal.

Mais pendant ce temps elle ne resterait pas inactive. De Londres, jour par jour, arrivaient à Richelieu des dépêches l'informant des faits et gestes irritants de la duchesse. C'était le secrétaire, M. de Montreuil, qui, en l'absence de

l'ambassadeur, M. de Bellière, tenait le cardinal au courant. Mme de Chevreuse faisait de sa maison le rendez-vous des émigrés ennemis de Richelieu, la Valette, Soubise (le chef protestant sorti de France après la défaite de ses coreligionnaires), la Vieuville (ancien ministre disgracié et condamné), l'entourage de Marie de Médicis, Monsigot, Le Coigneux. Elle était au mieux avec les représentants des souverains étrangers en guerre avec la France. M. de Ville était revenu en Angleterre pour recruter mille soldats destinés à combattre sur le continent contre les troupes françaises . Mme de Chevreuse avait employé son crédit à faire réussir sa mission. M. de Ville était descendu chez elle, avait pris ses repas avec elle, se servait de ses carrosses. Une autre fois c'était l'ambassadeur d'Espagne, le marquis de Velada, qui, arrivant à Londres, allait voir tout droit Mme de Chevreuse : la duchesse lui prêtait sa plus belle voiture, engageait des dépenses considérables afin de lui faire honneur. Un indicateur anonyme, signant Titus, décrivait à Richelieu les détails de cette réception magnifique. Dans une autre circonstance, M. de Montreuil signalait les rapports de Mme de Chevreuse avec le prince Thomas de Savoie, commandant les armées de Flandre contre les troupes de Louis XIII. L'envoyé de la Savoie à Londres, M. Hallot, était constamment chez Mme de Chevreuse. Il n'y avait pas jusqu'au nonce, Rossetti, que la duchesse n'entraînât contre le gouvernement français. Plus tard, en 1643, lorsque Rossetti, devenu cardinal, sera délégué par le pape au congrès de Munster, Mazarin l'exclura, rappelant qu'à Londres, Rossetti a eu des communications très secrètes et fréquentes avec la duchesse de Chevreuse et que les ministres du pape savent combien alors Mme de Chevreuse a recherché de nuire à l'État. Richelieu ne savait que résoudre ! Il était exaspéré au dernier point contre Mme de Chevreuse. Dans une de ses lettres, Boispiillé indique qu'on ne pouvait plus prononcer le nom de la duchesse devant le cardinal tellement ce sujet l'irritait. N'y aurait-il donc aucun moyen de mettre un terme aux cabales de cette créature et de s'assurer d'elle ? Là-dessus — c'était en mai 1640 — à nouveau le duc de Chevreuse s'offrit : il proposait de se rendre en Angleterre lui-même et de ramener de Londres sa femme en France de gré ou de force.

M. de Chevreuse gémissait de plus en plus de la conduite de sa femme. Il avait secondé le gouvernement du mieux qu'il avait pu. Il avait toujours empêché que rien fût envoyé à la duchesse de ce qu'elle réclamait. En vain Mme de Chevreuse lui avait-elle demandé les objets les plus modestes ou les plus utiles : les petites hardes de mon cabinet, disait-elle, le coffre de parfum accommodé d'argent avec les papiers qui sont dedans à Couzières, surtout le coffre avec des clous d'argent et, s'il y a moyen, la Porte, mon tailleur, avec mes habits. Le duc n'avait pas répondu. Il se plaignait hautement de sa femme. Un jour, à Saint-Germain-en-Laye, rencontrant Anne d'Autriche, et la reine lui demandant des nouvelles de la duchesse, il avait riposté avec aigreur qu'il était précisément fâché de ce que Sa Majesté empêchât sa femme de revenir. Maintes fois il avait écrit à l'exilée, lui expliquant les dangers qu'elle lui faisait courir à lui et à toute leur maison, énumérant les embarras dans lesquels elle le mettait, jusqu'à le réduire à la famine. Il lui avait envoyé même Renault, le valet de chambre, afin de la presser de rentrer. J'ai entendu par Renault, répondait Mme de Chevreuse, les sentiments où vous êtes pour mon retour et le désir que vous avez de savoir quels sont aussi les miens. A quoi bien véritablement je vous répondrai que j'ose dire qu'ils sont encore plus grands que les vôtres de me voir en France en état de remédier à nos affaires et de vivre doucement avec vous et mes enfants. Malheureusement cela n'était pas possible : il fallait trouver un moyen : C'est ce

que je vous jure, assurait-elle, que je demande tous les jours à Dieu et que je m'étudie à trouver tant que je puis ! M. de Chevreuse avait répliqué sèchement qu'elle le trompait, qu'elle ne faisait rien pour revenir. J'ai autant travaillé que vous et plus que vous à mon retour, ripostait la duchesse : l'on m'a tant donné de diverses appréhensions, que je sais que vous auriez eu pitié des inquiétudes où j'ai vécu. C'est après les tergiversations interminables de l'année 1639 et du début de 1640 que M. de Chevreuse se décidait à aller chercher, lui-même, d'autorité, sa femme jusqu'à Londres et à la ramener.

Il demanda la permission à Richelieu : Monsieur, écrivit-il au cardinal, agréez, s'il vous plaît, que je vous entretienne du désespoir où je suis des longueurs que ma femme apporte à son retour. Après avoir considéré tant de peines et importunités rendues à Votre Éminence, promesses et remises qu'elle a faites de venir, qu'elle n'a point exécutées, nonobstant les conjurations que je lui ai faites de mon côté ; considérant que Votre Éminence m'a toujours fait l'honneur de me vouloir du bien, je me suis résolu de la supplier humblement et conjurer, d'obtenir permission du roi, pour moi, de l'aller quérir en Angleterre avec les assurances de l'honneur des bonnes grâces de Sa Majesté et les vôtres. Monsieur. Richelieu accepta. Il n'avait pas grande confiance dans le moyen.

Lorsque, en effet, par une indiscretion de M. Auger, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, la nouvelle parvint à Londres du voyage de M. de Chevreuse, ce fut à la maison de la duchesse une scène inimaginable ! On n'a jamais vu tant de trouble ! mandait M. de Montreuil. Mme de Chevreuse déclara qu'elle n'attendrait pas son mari, que si celui-ci venait, elle s'enfuirait plutôt en Flandre. Elle alla trouver le roi d'Angleterre afin de solliciter son appui. Pour la calmer, Charles Ier lui répétait que s'étant mise sous sa protection il ne permettrait pas qu'on la pût forcer à retourner en France. Mme de Chevreuse envoya un courrier à son mari le suppliant de [s'abstenir de son voyage. M. de Chevreuse répondit que son projet d'aller à Londres n'avait d'autre but que de venir la voir et de lui parler de leurs affaires communes. Que s'alarmait-elle ?

Il avait commencé ses préparatifs. Louis XIII lui avait donné une lettre adressée au roi d'Angleterre, des passeports pour lui et la duchesse, une note lui indiquant les personnes qu'il devrait éviter à Londres — la Valette, la Vieuville, Le Coigneux, Monsigot. — Chevreuse n'ayant plus un sol, et vivant de dettes, avait demandé une avance de 12000 écus : on les lui avait accordés. L'heure du départ approchait.

En apprenant ces apprêts, la duchesse écrivit à son mari une nouvelle lettre le 22 avril : elle le conjurait de changer sa pensée qui estoit capable, affirmait-elle, d'empêcher absolument son retour en France, au lieu de le hâter, estant dans une résolution ferme, ajoutait-elle, si vous passez par-dessus toutes les raisons que je vous ai dites, pour venir ici, d'en partir à l'instant que vous arriverez pour passer dans les pays du roi d'Espagne ! C'était une sommation et une menace !

Au reçu de cette lettre, M. de Chevreuse prit la plume : sa lettre allait exhaler toute sa douleur, son indignation et ses transes de pauvre homme. Je ne puis comprendre, disait-il à sa femme, quel prétexte vous pouvez prendre de fuir lorsque je vous veux aller voir après vous avoir mandé le sujet de mon voyage et vous avoir si bien fait connaître que c'est sans autre dessein ferme que de vous voir et apprendre l'état de vos affaires ! Je vous parle maintenant en mari et qui vous aime comme je dois mais qui commence aussi à ouvrir les yeux et les oreilles ! Ce temps, nos affaires, et votre procédé me le font faire ainsi : car de vouloir faire croire que vous craignez des violences de moi pour votre retour,

c'est à quoi je m'assure que vous ne pensez pas ! Pourquoi donc vous en faire ? Il faut que ce soit de ma seule personne qu'avez aversion ; cela est bien étrange ! Après m'avoir entretenu longtemps que vous vouliez retourner, et comme toutefois sur ces incertitudes je vous voulois aller voir et quérir, vous voulez bien me mander que comme j'arriverai, vous fuirez et retirerez en pays ennemi ! Quelle extrémité et quel si grand changement puis-je apporter par ma personne à vos desseins, non seulement de les pouvoir faire différer, mais absolument les changer et par ainsi nous perdre et ruiner ! Pensez-y bien ! Évitez plutôt votre honte et la mienne que ma personne ! Conclusion : je ne puis plus changer et quand je le pourrais, je ne le ferois : je suis trop engagé dans mon voyage : il faut que je parte, vous promettant que non seulement je passerai à Calais le quatrième du mois prochain mais que j'y attendrai de vos nouvelles jusqu'au huitième et lors si vous suivez les bons sentiments que vous m'avez tant écrit et voulu que tout le monde croit que vous avez, je ne passerai pas outre, et vous attendrez en France où vous voudrez. Mais souvenez-vous, je vous prie, de ne me plus tromper ; je ne suis point bête et je sais fort bien ce que je vous écris : j'y ai trop pensé. Cela m'est bien sensible de me voir traiter de vous de la façon et encore de me voir et nos enfants, mourir de faim et aux extrémités où vos procédures nous ont réduits, avec une prochaine ruine totale de notre maison ! Je vous avoue que je suis extrêmement ennuyé et ne sais plus à quoi en attribuer la cause qui vous en fait ainsi user de très mauvais sujet ! Souvenez-vous encore une fois que je sais bien ce que je dis !

M. de Chevreuse était décidé à partir. Il quitterait Paris le jeudi 3 mai, serait le vendredi 4 à Calais, comme il l'avait expliqué, puis passerait la mer. Il se mettait en route ; lorsqu'on vint lui apprendre que, réalisant sa menace, sa femme avait quitté l'Angleterre, sans l'attendre, et avait débarqué en Flandre, pays espagnol !

Elle était partie le mardi 1er mai, à onze heures du matin, avec le marquis de Velada, ambassadeur d'Espagne, le duc de la Valette, la Vieuville, Montaigu, Craft et de Ville. Par ordre de Charles Ier, le comte de Newport l'avait accompagnée jusqu'aux Dunes, au cas où elle eût rencontré M. de Chevreuse. Comme don d'adieu, le roi lui avait fait cadeau d'un diamant de 10.000 écus. Le 5, elle s'était embarquée à Rochester et après une alarme, le 8, avec Craft, avait atterri à Dunkerque ville alors étrangère !

M. de Chevreuse fut accablé ! Il prévint aussitôt Chavigny, secrétaire d'État ; il alla voir Richelieu ; il communiqua toute la correspondance qu'il avait reçue de sa femme de peur qu'on ne le soupçonnât de complicité : Richelieu lui demanda d'écrire à Charles Ier afin de prier le roi de la Grande-Bretagne de vouloir bien dorénavant ne plus recevoir la duchesse en Angleterre. M. de Chevreuse écrivit : il présentait, disait-il, sa requête à genoux et à jointes mains. Charles Ier répondit : Votre femme étant de la qualité qu'elle est et ne m'ayant donné, durant son séjour en ma cour, le moindre sujet de déplaisir, je ne vois pas comment je la pourrais refuser d'y retourner quand elle en prendrait la résolution. C'est une faveur dont les particuliers se peuvent prévaloir : combien plus donc le peut espérer une dame de qualité éminente ! Il avait raison.

Pendant ce temps à Dunkerque, Mme de Chevreuse éprouvait, dès son arrivée, les effets pitoyables de la fausse situation dans laquelle elle se trouvait. Elle était sans argent, presque seule. Elle hésitait à se rendre à Bruxelles. Où aller ? Désespérée, elle se résigna à essayer une tentative du côté de Paris. Elle écrivit à Louis XIII : elle accusait son malheur d'être cause de ce qui s'était passé ; elle était venue à Dunkerque, disait-elle, avec autant de peine que j'en avais eu

d'entrer en Espagne et avec la même résolution d'en sortir aussitôt que la nécessité qui m'y amène, me le permettra. Elle protestait au roi du respect et de l'affection qu'elle devoit à sa personne et à son service. Il était trop tard. Louis XIII ne répondit pas.

Mme de Chevreuse écrivit à Anne d'Autriche, faisant appel à sa bonté, lui demandant d'avoir pitié de ses peines, suppliant la reine de lui accorder sa protection auprès du roi. La lettre fut interceptée. Louis XIII commanda qu'on la remît sans l'ouvrir à Anne d'Autriche. Anne d'Autriche refusa de la recevoir et dit qu'elle n'avoit garde d'ouvrir la lettre d'une personne qui se gouvernoit comme Mme de Chevreuse le faisoit et qui estoit au lieu où elle estoit. Elle ne savoit quelle fantaisie ou artifice avoit poussé cette femme à lui écrire !

Mme de Chevreuse s'adressa à Richelieu : J'avoue, gémissait-elle, que je ne sais à cette heure que penser de mon malheur ! Elle implorait la bonté du cardinal ; elle parlait des dangers auxquels l'avoit exposée le voyage de son mari à Londres, sans dire quels étaient ces dangers ; elle avouait la peine qu'elle avoit à se résoudre d'entrer plus avant dans le pays ; elle souhaitait revenir en France : elle sollicitait les bonnes grâces du roi et l'amitié du cardinal. Richelieu ne répondit pas.

Elle écrivit à son mari. M. de Chevreuse pria le valet qui lui apportait la lettre d'aller la remettre immédiatement, non décachetée, au secrétaire d'État M. de Chavigny.

La duchesse fut désespérée. A Bruxelles on ne paraissoit pas beaucoup tenir à la voir : on l'engageait à se rendre à Bruges. Le roi d'Espagne et le comte d'Olivares penchaient pour qu'elle vînt à Madrid. Au fond, la duchesse eût préféré rentrer en France. Elle se trouvoit maintenant abandonnée, sans ressource. Je suis ruinée et comme dans un désert, mandait-elle à quelqu'un, sans consolation de personne et qui n'ai la liberté de voir aucune personne sans la rendre suspecte et mille mortifications dans ma solitude.

Mais elle n'était pas femme à céder longtemps au découragement. Elle se reprendrait ; elle braverait la fortune. Qu'importait après tout ! J'aurai toujours la satisfaction, disait-elle fièrement, de m'avoir voulu sacrifier une seconde fois pour mon sang et méprisé tous les périls qui s'y peuvent rencontrer. Rien ne donne plus de hardiesse qu'une bonne conscience. Jamais personne n'aura lieu de me reprocher rien, au contraire ; je traiterai toujours le monde comme une chrétienne et fort généreuse ! C'était M. de Chevreuse qui étoit cause de tout ce qui lui arrivoit. Si le mari n'avoit tout gâté l'on pourroit bien prendre tel chemin que l'on voudroit. Elle invoquait la Providence : J'ai tant recommandé mon dessein à Dieu que je recevrai tout ce qui en succédera comme venant de sa main... J'espère que Dieu mettant la main à ces affaires, toutes choses seront bientôt évanouies !

Elle ne pouvoit rester à Dunkerque. Elle se rendit à Bruxelles. Elle s'employa, reprit ses menées. Elle vit le gouverneur des Pays-Bas, don Antonio Sarmiento, le circonvint, coquetta. Malgré ses quarante ans presque sonnés elle avoit encore une séduction sans doute irrésistible car, au dire de Mazarin, Antonio Sarmiento succomba. Par lui elle reprit son pouvoir. Le 6 novembre 1640, M. de Montreuil mandait à Bellière qu'elle s'offroit à servir d'intermédiaire entre le roi d'Espagne et MM. de la Valette et Soubise, lesquels promettoient de faire soulever la Guyenne contre Louis XIII moyennant une pension de mille écus par mois.

Quelques semaines plus tard, elle se jetait à corps perdu dans la révolte du comte de Soissons.

Le comte de Soissons prenant les armes contre Louis XIII, à la frontière, du côté de Sedan, avait envoyé à la duchesse, pour la gagner, un de ses gentilshommes, Alexandre de Campion, jeune et brillant cavalier de trente ans. Campion n'avait pas eu de peine à obtenir le concours de Mme de Chevreuse. Mme de Chevreuse avait écrit à Olivares ; elle avait entraîné don Antonio Sarmiento ; elle avait aidé Campion à lever des troupes, à trouver des officiers. On sait comment l'affaire tourna court : Soissons devait être tué à la bataille de la Marfée tout en remportant la victoire. *J'estois si persuadé*, écrivait Campion à la duchesse le 21 juillet 1641, *du déplaisir que vous avez eu de la mort de feu M. le Comte que quand vous ne l'auriez pas témoigné dans votre lettre, je ne l'aurois pas moins cru. L'intérêt de tous ceux à qui M. le cardinal ne veut pas de bien estoit si engagé dans le sien que tant d'illustres malheureux perdent en lui toute leur espérance et, comme vous êtes la principale, vous y perdez à proportion de l'avantage que vous eussiez tiré de la victoire !*

Vous êtes la principale de tous ceux à qui M. le cardinal ne veut pas de bien ! Campion avait raison ! Jusqu'à la mort de Richelieu la duchesse allait demeurer l'ennemi irréductible du ministre et refuser obstinément de venir en France : elle ne devait plus jamais le revoir !

Dans un mémoire mélancolique que le cardinal rédigeait le 15 juin 1640 pour Louis XIII, il expliquait au roi qu'il n'y avait pas de paix à espérer au dehors, les Espagnols étant résolus, disait-il, à ne pas la conclure et Mme de Chevreuse leur ayant expliqué toutes les raisons qui pouvaient les déterminer à tenir ferme : il énumérait ces raisons : un prince malade et las de la guerre, un ministre valétudinaire et destiné à ne pas vivre longtemps ; le souverain et le cardinal disparus, tous les exilés rentrant et la France en proie à un désordre où les Espagnols trouveraient leur compte : Richelieu avait vu juste !

Mme de Chevreuse voulait attendre la réalisation de ces pronostics ; elle ne devait pas attendre longtemps : le 2 décembre 1642, après une maladie de quelques semaines, le cardinal, dont la santé était délabrée et le corps épuisé, expirait !

CHAPITRE VIII. — MORT DE LOUIS XIII. RENTRÉE DE MADAME DE CHEVREUSE.

DU vivant de Richelieu, à mesure que Louis XIII, usé par la maladie, s'affaiblissait davantage, les contemporains semblaient de plus en plus persuadés que le prince, prisonnier du cardinal, n'était qu'un jouet entre les mains de son ministre. L'attitude du roi, le lendemain de la mort de Richelieu, eût pu les détromper !

Le cardinal disparu, Louis XIII fut fort surpris lorsqu'affluèrent à Saint-Germain quantité de solliciteurs convaincus que tout était changé dans le royaume, que les amis de Richelieu allaient être renvoyés, de nouveaux ministres appelés aux affaires, les bannis graciés, les détenus élargis et les victimes du régime précédent remis en leurs honneurs et dignités. Le roi s'irrita. Il connaissait bien la thèse qui depuis si longtemps le représentait comme un souverain **fainéant**, conduit par un **maire du palais absolu**. On l'avait assez imprimée dans les libelles parus les quinze dernières années de son règne : son propre frère le lui avait écrit dans des lettres impertinentes rendues publiques au moment de leurs démêlés. Vingt fois, par des réponses directes ou indirectes, Louis XIII avait tâché d'affirmer le contraire ; ses dénégations étaient passées inaperçues.

Il commença par faire connaître à tout le royaume, au moyen de lettres adressées aux gouverneurs des provinces, que la mort du cardinal ne modifiait en rien la politique du gouvernement : les anciens collaborateurs du ministre demeuraient en place, ceux qui avaient été exilés continuaient de l'être : quant aux solliciteurs, le roi faisait savoir **qu'il enverrait à la Bastille ceux qui auroient la hardiesse de lui parler des bannis, prisonniers et autres misérables !** Barradas, favori d'autrefois, qui pensait n'avoir été sacrifié qu'à l'antipathie de Richelieu, ayant fait supplier le prince d'être admis à rentrer au Louvre, Louis XIII **répondit sèchement qu'il (Barradas) se tînt chez lui et qu'il le manderoit quand il auroit besoin de son service.** Importuné même de la quantité de gens qui arrivaient, Louis XIII quitta Saint-Germain et se rendit à Versailles, où le protocole lui permettait d'être seul, loin de la cour et des intrigants. Goulas conclut : **Tous ceux qui se présentèrent à dessein de servir leurs parents et amis persécutés sous le gouvernement passé ou de profiter de la mort de Son Éminence, se mécontentèrent extrêmement et les mêmes ministres demeurant et agissant par les mêmes maximes, il ne parut point que le cardinal de Richelieu fût mort et que la fortune pût brouiller et déconcerter les affaires de France.**

Moins que personne, Mme de Chevreuse devait espérer faire fléchir la rigueur du roi. Elle connaissait l'animosité du prince à son égard, elle savait trop de combien d'éléments divers était formée cette animosité personnelle : elle aimait mieux ne rien demander. Durant les derniers mois qui lui restaient à vivre, Louis XIII allait publiquement manifester contre elle son antipathie irréductible et sa colère.

A proportion même que la vie s'en allait en lui par une lente consommation, il semblait que sa pensée, toujours ferme et nette, prît sur le sujet de Mme de Chevreuse, comme une fixité hallucinante. Dans ses conversations avec Anne d'Autriche, Mazarin et le secrétaire d'État Chavigny, il parlait constamment de la duchesse : il en parlait **avec chaleur, disant que la brouillerie, le désordre et le malheur ne pouvoient être séparés du lieu où la dite dame seroit et qu'elle avoit été fatale partout où elle avoit séjourné.** Non seulement il n'admettait pas qu'on

pût solliciter de lui la rentrée de Mme de Chevreuse, mais il s'appliquait à répéter que lorsqu'il serait mort, on ne devrait à aucun prix la laisser revenir. Il insistait. Nul mieux que lui, disait-il, ne savait quelles complications cette femme était capable de susciter : il fallait se garder d'elle comme de [la peste](#). Rappelant ces recommandations dans une de ses lettres, Mazarin ajoutait mélancoliquement : [Le feu roi étoit inspiré de Dieu pour le bien de ce royaume !](#)

Et c'était en partie cette préoccupation qui rendait Louis XIII si perplexe au sujet de l'organisation de la future régence de son fils. S'il se refusait à laisser à Anne d'Autriche la pleine autorité de la régence, c'est qu'entre autre il appréhendait précisément que la duchesse ne reprît sur l'esprit de la reine l'influence d'autrefois, et qu'il prévoyait les conséquences politiques funestes que pouvait avoir l'autorité d'une créature dont il connaissait trop les intrigues avec les Espagnols : [Il ne pouvoit se résoudre, écrit La Rochefoucauld, à déclarer la reine régente, l'ayant toujours soupçonnée d'avoir une liaison secrète avec les Espagnols et il ne doutoit pas qu'elle ne fût encore fomentée \[cette liaison\], par Mme de Chevreuse.](#) Afin de faire prévaloir ses idées dans les conseils, Mme de Chevreuse réclamerait, sans aucun doute, le retour de Châteauneuf aux affaires ; dans la pensée de Louis XIII, la nécessité de tenir éloigné Châteauneuf se confondait avec celle de laisser en exil Mme de Chevreuse.

Aussi lorsque le 21 avril 1643, trois semaines avant sa mort, sentant la fin venir, il se décida à dresser la déclaration par laquelle, refusant à Anne d'Autriche la souveraine autorité de la régence, il fixait le Conseil appelé à gouverner l'État au nom de son fils Louis XIV mineur, il entendit que l'exclusion de Mme de Chevreuse du royaume et l'éloignement de Châteauneuf fussent formellement spécifiés. [Comme notre dessein, disait-il, est de prévoir tous les sujets qui pourroient en quelque sorte troubler le bon établissement que nous faisons pour conserver le repos et la tranquillité de notre État, la connaissance que nous avons de la mauvaise conduite de la dame duchesse de Chevreuse et les artifices dont elle s'est servie jusqu'ici pour mettre la division dans notre royaume, les factions et les intelligences qu'elle entretient au dehors avec nos ennemis nous font juger à propos de lui défendre, comme nous lui défendons, l'entrée de notre royaume pendant la guerre ; voulons même qu'après la paix conclue et exécutée, elle ne puisse retourner dans notre royaume que par les ordres de la dite dame régente, avec l'avis du dit Conseil, à la charge néanmoins qu'elle ne pourra faire sa demeure ni être en aucun lieu proche de la cour et de la dite dame reine.](#)

Et en ce qui concernait Châteauneuf : [D'autant que pour de grandes raisons importantes au bien de notre service, nous avons été obligé de priver le sieur de Châteauneuf de la charge de garde des sceaux de France et de le faire conduire au château d'Angoulême où il a demeuré jusqu'à présent par nos ordres, nous voulons et entendons que le dit sieur de Châteauneuf demeure au même état qu'il est de présent au dit château d'Angoulême jusques après la paix conclue et exécutée, à la charge, néanmoins, qu'il ne pourra lors être mis en liberté que par l'ordre de la dite dame régente, avec l'avis du dit conseil qui ordonnera d'un lieu pour sa retraite dans le royaume, ou hors du royaume, ainsi qu'il sera jugé pour le mieux.](#)

Mme de Motteville, dans ses *Mémoires*, et Mazarin, dans une de ses lettres, racontent comment, tandis qu'on lisait à Louis XIII le brouillon de cette déclaration, le prince, étendu sur son lit, écoutait, silencieux, les yeux clos. Lorsque le lecteur arriva au passage qui concernait Mme de Chevreuse, il s'anima

et se releva le regard fiévreux ; puis quand le passage fut achevé, il s'exclama avec colère : **Voilà le diable, cela ! voilà le diable !** Goulas ajoute que M. de Chevreuse qui se trouvait dans une pièce voisine, ayant été très ému du propos, Louis XIII lui envoya dire qu'il l'estimait beaucoup personnellement **et rendoit témoignage qu'il l'avoit toujours bien servi !**

Le 14 mai 1643, Louis XIII mourait.

Sur les conseils de Mazarin, Anne d'Autriche faisait casser le testament royal par le Parlement, s'attribuait la souveraine autorité de la régence qu'on avait voulu lui refuser et prenait la direction du royaume. A la séance solennelle où l'on proclama cette décision, le petit roi Louis XIV **qui étoit à la bavette, étoit porté par le duc de Chevreuse, son grand chambellan.** Était-ce un présage ? M. de Chevreuse était plein d'espoir. Si le nouveau gouvernement, pensait-il, avait fait si peu de cas des volontés du feu prince, sur un point auquel le défunt tenait le plus, à combien plus forte raison n'insisterait-il pas sur des prescriptions plus secondaires, telle que celle qui concernait l'exil de Mme de Chevreuse ! M. de Chevreuse se trompait !

Devenue régente, Anne d'Autriche n'avait pas pris sans effroi possession du pouvoir. Elle ne connaissait rien aux affaires ; par ailleurs **elle avoit trop de défiance d'elle-même et de son humilité,** écrit Mme de Motteville, **pour n'être pas persuadée de son incapacité au gouvernement.** Convaincu de cette incapacité, Louis XIII, mourant, lui avait instamment recommandé de ne pas se séparer du ministre qu'il lui laissait : Mazarin. Italien d'origine, remarqué par Richelieu et par le roi lui-même en raison de ses grandes qualités politiques, de son expérience approfondie des affaires et d'un sens très juste, Mazarin s'était donné à la France. Louis XIII, préoccupé de laisser après lui un homme d'État qui, au milieu des courtisans légers et frondeurs, avec une opinion publique mobile, réclamant inconsidérément la paix à tout prix, connût le but que la politique française poursuivait et le réalisât, avait fait Mazarin cardinal, ministre, l'avait initié à ses idées, avait exigé de lui qu'il fût parrain du futur Louis XIV, afin de contracter à l'égard du prince des devoirs de protection et d'assistance qui l'attacheraient mieux à lui et l'avait contraint à lui promettre qu'il n'abandonnerait jamais ni Anne d'Autriche ni Louis XIV. Mazarin avait promis. Ignorante et intimidée, Anne d'Autriche ne pouvait qu'accepter l'homme d'État qu'on lui recommandait : elle l'avait maintenu en place ; puis, appréciant à mesure, elle-même, ses aptitudes, elle devait le garder fidèlement près d'elle jusqu'à sa mort. Les contemporains et l'histoire ont été étonnés de cette fidélité. Ils ont tâché de l'expliquer en prétendant que les deux personnages étaient unis par une intrigue sentimentale et qu'ils avaient fini par s'épouser. La correspondance d'Anne d'Autriche et de Mazarin qui témoigne d'une amitié réciproque très vive et d'une entente étroite a paru confirmer cette explication qu'avaient mise en avant des pamphlétaires. En réalité, cette correspondance, quoique mystérieuse par endroits, n'est pas décisive. Le silence de ceux qui, amis et ennemis, ont approché la régente et son ministre fortifie le doute. Il n'y a pas encore de raison péremptoire de penser que Anne d'Autriche et Mazarin aient été liés par des sentiments autres qu'une affectueuse amitié et cette confiance réciproque que donne une parfaite entente née des obligations d'une collaboration quotidienne.

Or Mazarin, qui avait vécu de longs mois avec Louis XIII et Richelieu, savait l'antipathie du roi à l'égard de Mme de Chevreuse. On retrouvera sous sa plume, et combien plus justifiées par la suite, les mêmes récriminations contre la

duchesse. Mme de Chevreuse ne pouvait pas compter sur les bonnes dispositions du nouveau ministre à son égard. Heureusement pour elle que Mazarin n'avait pas le caractère ferme de Richelieu ou inexorable de Louis XIII. Étranger, peu connu, manquant de prestige, au lieu de briser ses adversaires, comme son énergique prédécesseur, il devait tâcher de composer avec eux, de les réduire, de se montrer souple, accommodant. On l'a accusé de n'être pas brave : Retz écrivait : *L'on voyoit sur les degrés du trône d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne vouloit rien, qui étoit au désespoir que sa dignité ne lui permît pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde.* Les ennemis du ministre allaient admirablement profiter de son manque d'énergie, et de sa faiblesse. Mme de Chevreuse en bénéficia la première.

L'aurore de la régence était pleine de promesses. Cette fois la détente, que la mort de Richelieu n'avait pu provoquer, se produisait. On disait Anne d'Autriche très bonne. La reine et Mazarin, ne se sentant pas en état de contenir la réaction, cédaient. *Tous ceux qui étoient hors du royaume, écrit Lenet, revenoient à la file et nous voyions aux obsèques de ce pauvre prince [Louis XIII] tous ceux qui avoient été bannis, pendus, roués, décapités ou emprisonnés !* Le gouvernement de la régence semblait à l'opinion comme un gouvernement réparateur. Les victimes du règne précédent accouraient. Mme de Chevreuse ne douta pas qu'elle ne pût rentrer.

Il convenait à sa dignité qu'elle ne rentrât pas précipitamment. Devenue souveraine maîtresse, son ancienne amie Anne d'Autriche, dont elle avait, de si longues années, partagé les malheurs comme confidente et comme complice, pour qui elle avait tant souffert et subi les rigueurs de l'exil, lui devait de la recevoir avec éclat. Qui plus qu'elle, ainsi que l'écrit Mme de Motteville, *avoit régné dans le cœur de la reine et dans toutes ses disgrâces, avoit toujours conservé ses intelligences avec elle et avoit paru posséder plus entièrement son amitié ?* Mme de Chevreuse se faisait des illusions.

Dès les derniers temps de la vie de Louis XIII, les sentiments de la reine à l'égard de Mme de Chevreuse, s'étaient modifiés. Était-ce par prudence qu'elle affichait maintenant, devant Richelieu, des sentiments hostiles à la duchesse ? Une première fois elle avait refusé en termes assez méprisants de recevoir une lettre de son amie. Le 28 juillet 1642, Chavigny écrivait à Richelieu : *La reine, m'a demandé avec soin s'il étoit vrai que Mme de Chevreuse revînt et, sans attendre que je lui répondis, elle m'a témoigné qu'elle seroit marrie de la voir présentement en France, qu'elle la connoissoit pour ce qu'elle étoit et elle m'a ordonné de prier Son Éminence, de sa part, si elle avoit envie de faire quelque chose pour Mme de Chevreuse, que ce fût sans lui permettre son retour en France. J'ai assuré Sa Majesté qu'elle auroit satisfaction sur ce point.* Et le 12 août : *La reine proteste que non seulement elle ne veut point que Mme de Chevreuse l'approche, mais qu'elle est résolue, comme à son propre salut, de ne plus souffrir que personne lui parle contre la moindre chose de son devoir.* L'affaire de Cinq-Mars, dans laquelle on avait cru reconnaître l'intervention de Mme de Chevreuse, d'où le soupçon possible que la reine y fût aussi mêlée, était-elle cause de ces protestations prudentes ? Peut-être. Plus vraisemblablement, l'âge, l'expérience, la maturité de l'esprit venant, Anne d'Autriche commençait à comprendre la légèreté et l'inconséquence d'une femme qui lui avait fait jouer des rôles indignes d'elle. Elle jugeait néfaste l'influence qu'elle avait subie : elle était résolue à s'en dégager.

Lorsque Louis XIII mort, elle prit le pouvoir, la préoccupation de ses responsabilités, cette gravité que donne à la pensée l'exercice du commandement, une plus juste appréciation des nécessités politiques réelles, allaient fortifier en elle des sentiments déjà très fermement ancrés. Mme de Chevreuse trouvait en son ancienne confidente une princesse qui ne se souciait pas plus de la voir revenir que Richelieu ou Louis XIII : Mazarin l'approuva et l'encouragea.

Des amis de la duchesse, ce fut Marsillac, — La Rochefoucauld, — le premier, qui s'aperçut des dispositions nouvelles de la reine. Il avait remarqué la froideur de la régente quand on lui parlait de Mme de Chevreuse. Il voulut s'en éclaircir. Anne d'Autriche ne fit pas difficulté de lui avouer qu'elle aimait toujours la duchesse, mais qu'après l'expresse défense qu'avait faite le feu roi de la laisser revenir en France elle était embarrassée pour autoriser ce retour. Avec des hésitations, elle ajouta que **n'ayant plus de goût [elle, la reine] pour les amusements qui avoient fait leur liaison dans leur jeunesse, elle craignoit de lui paraître changée.** La Rochefoucauld, étonné, discuta. Au cours de la conversation Anne d'Autriche se laissa aller à dire **qu'elle savoit par sa propre expérience combien Mme de Chevreuse étoit capable de troubler le repos de sa régence ; qu'elle cabalerait contre Mazarin comme elle avait cabale contre Richelieu ; elle causerait nombre de difficultés au gouvernement.** La Rochefoucauld voulut défendre son amie ; il plaida avec vivacité : **Je lui représentois, écrit-il, quel trouble et quelle surprise un changement si imprévu alloit causer au public et à ses anciens serviteurs quand on verroit tomber les premières marques de son pouvoir et de sa sévérité sur Mme de Chevreuse. Je lui remis devant les yeux la fidélité de son attachement pour elle, ses longs services et la dureté du malheur qu'elle lui avoit attiré ; je la suppliai de considérer de quelle légèreté on la croiroit capable et quelle interprétation l'on donneroit à cette légèreté. Cette conversation fut longue et agitée.** Les arguments n'étaient pas sans valeur. Anne d'Autriche demeura perplexe. Si tout le monde, en effet, rentrait, comment faire exception pour Mme de Chevreuse, seule, dont on savait les anciennes relations avec la régente ? **Ah ! disait la malheureuse reine à Mme de Fruges, une de ses dames d'honneur, j'étois plus heureuse à Saint-Germain, éloignée des affaires, car je ne connois rien au gouvernement et il faut que je gouverne ! J'espère pourtant que Dieu m'aidera puisqu'il m'a donné de bonnes intentions et un ministre bien intentionné, fort éclairé et désintéressé !**

C'était précisément le moment où la situation de ce ministre commençait à la préoccuper sérieusement. Une opposition menaçante se formait contre lui. Le fils du duc de Vendôme, François, duc de Beaufort, jeune homme de vingt-sept ans, présomptueux, léger, ardent, l'attaquait avec ardeur. Grâce à son nom, à l'éclat et à la puissance de sa famille, il avait réussi à former autour de lui un groupe de partisans dangereux. Anne d'Autriche s'inquiétait. Les amis de Mme de Chevreuse en profitèrent pour expliquer à la reine et à Mazarin qu'il y avait un moyen de contrebalancer l'influence trop forte des Vendôme : c'était de leur opposer celle des Guise-Lorraine. Or par Mme de Chevreuse la régente aurait les Lorraine : qu'elle laissât revenir la duchesse, celle-ci aiderait le gouvernement. Ainsi le retour de Mme de Chevreuse devenait une nécessité politique ! Anne d'Autriche balança. Elle ne savait que faire.

Elle écrivit à tout hasard à Mme de Chevreuse. Elle lui recommandait vaguement, quand elle reviendrait à Paris, de demeurer **en bonne intelligence** avec le cardinal. De son côté, Mazarin envoyait à la duchesse lord Montaigu, offrant, un peu lourdement, à la duchesse, les sommes d'argent qu'elle pourrait désirer afin

de payer ses dettes : **Il espéroit qu'il se noueroit une étroite amitié entre elle et lui.** C'était un revirement et des avances. Mme de Chevreuse fut un peu surprise. Elle avait été prévenue des dispositions premières peu favorables de la régente et de son ministre à son égard. Ce brusque changement la remplissait de satisfaction, mais la troublait. On avait donc besoin d'elle ! D'autre part, elle était avertie de prendre garde au cardinal : ses amis, lui disait-on, avaient déjà pris position contre le ministre : il ne fallait pas qu'elle les désavouât ! Mazarin, d'ailleurs, jouait un jeu double : il était dans les meilleurs termes avec la famille de Richelieu que la duchesse détestait. Alexandre de Campion, demeuré en rapports étroits avec la duchesse, conseillait à Mme de Chevreuse de ne pas se prononcer, d'attendre, de voir elle-même : **Le conseil que je prends la liberté de vous donner sur ce sujet, lui disait-il, est que vous ne preniez aucune résolution à fond que vous n'ayez vu la reine sur les sentiments de qui vous aurez la joie de régler votre conduite.** Mme de Chevreuse résolut de suivre ce conseil.

Ainsi, en définitive, elle était implicitement autorisée à rentrer à Paris. Elle pria Alexandre de Campion de venir au-devant d'elle à Péronne, la Rochefoucauld de la rejoindre à Roye. Puis Boispillé, le fidèle intendant, étant venu lui apporter ce qui lui était nécessaire pour le voyage, elle se mit en route.

Ce fut le 6 juin 1643 qu'elle quitta Bruxelles. Vingt carrosses la suivaient, remplis de dames et de seigneurs espagnols ou flamands, désireux de l'accompagner pendant quelques lieues pour lui faire honneur. Elle gagna Mons où elle traversa l'armée espagnole. Par Condé, le 9, elle atteignit Cambrai. Sur l'ordre de Mazarin, on l'accueillait partout avec des égards ; les gouverneurs des villes et des châteaux l'escortaient une lieue avant et une lieue après leur place. M. d'Hocquincourt, étant allé la recevoir à la frontière, la conduisit à Péronne où le duc et la duchesse de Chaulnes la festoyèrent. De là, Mme de Chevreuse gagna Roye : elle y trouva La Rochefoucauld et Montaignu qu'à nouveau Mazarin envoyait au-devant d'elle pour lui faire **toutes les avances qui la pouvoient engager dans son amitié et dans ses intérêts.** Elle eut une longue conférence avec La Rochefoucauld. La Rochefoucauld la prévenait qu'elle trouverait bien des changements à la cour : il lui recommandait de suivre les idées de la reine, de se mettre bien avec le cardinal, d'accepter les offres de celui-ci, si elle voulait les voir se continuer. Mazarin, insistait-il, n'avait commis aucun crime ; il n'était pour rien dans les violences de Richelieu : c'était presque le seul homme qui connût les affaires étrangères. Quant à penser mener la reine, comme jadis, il fallait y renoncer : **Mme de Chevreuse, écrivait La Rochefoucauld, me témoigna qu'elle vouloit suivre entièrement mes avis.** Peut-être le conseiller lui avait-il fait comprendre que c'était de la part d'Anne d'Autriche elle-même qu'il lui parlait de la sorte.

De Roye, Mme de Chevreuse se rendit le 13 à la Versine. Le 14, elle parvenait à Paris : il y avait dix ans qu'elle en était partie !

Cette rentrée était un événement. Tout le monde en parlait. On afflua à l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre afin de saluer la duchesse. La *Gazette* disait : **Le grand cortège de cette cour qui la visite incessamment et qui rend trop petit le grand espace de son hôtel, ne ravit point tant un chacun en admiration comme la remarque qu'on a faite que les fatigues de ses longs voyages et les effets de cette rigoureuse fortune n'ont apporté aucun changement à sa magnanimité naturelle, ni, ce qui est plus extraordinaire, à sa beauté.** En laissant insérer cette note dans le journal officiel du temps, Mazarin révélait le prix qu'il attachait au concours de Mme de Chevreuse. Il en avait besoin.

La lutte, en effet, entre lui et le groupe de Beaufort-Vendôme, se dessinait. Chacun des adversaires comptait sur Mme de Chevreuse. La cour étoit si fort partagée, assure La Rochefoucauld, qu'on attendoit le retour de Mme de Chevreuse comme la décision de toutes choses : on ne la considéroit pas comme une personne qui voulût se contenter d'appuyer l'un des deux partis mais qui détruiroit certainement celui qui dépendroit le moins d'elle. La duchesse concevait une grande idée de son pouvoir. Malgré les avis de La Rochefoucauld, elle étoit persuadée que, retrouvant la reine, elle alloit reconquérir son influence, être initiée aux affaires publiques et appelée à donner des conseils. Anne d'Autriche s'inquiéta de ces prétentions. Par ailleurs, ne sachant pas, comme le dit d'Estrées, quels engagements la duchesse pouvoit encore avoir avec les Espagnols, d'avec lesquels elle revenoit si fraîchement, la régente étoit décidée à se tenir sur une grande réserve à l'égard de son ancienne amie.

Aussi, lorsque Mme de Chevreuse se présenta au Louvre afin d'offrir ses hommages à la souveraine, fut-elle froidement accueillie. La Châtre raconte qu'après quelques mots aimables, Anne d'Autriche, d'un air embarrassé, expliqua à la duchesse que les alliés de la France pourroient entrer en soupçon si incontinent après son retour de Flandre ils la savoient près d'elle et que, pour cette raison, il falloit qu'elle allât faire un petit voyage à la campagne, à Dampierre. La duchesse fut interdite. Après quelques hésitations elle répondit qu'elle étoit prête à obéir, mais qu'elle supplioit la reine de considérer que toute l'Europe savoit qu'elle avoit été persécutée pour l'amour de Sa Majesté et que ce seroit peut-être faire tort à elle-même, si elle l'éloignoit si promptement ; elle pria la reine de demander son sentiment au cardinal présent. Pris à partie, Mazarin n'osa pas conseiller à la reine d'insister.

Le premier contact avoit été malheureux. En fait, les deux femmes ne se reconnaissaient plus. Mme de Chevreuse ne trouvoit plus en la reine ce qu'elle y avoit laissé et ce changement faisoit aussi que la reine, de son côté, ne trouvoit plus en elle les mêmes agréments qui l'avoient autrefois charmée. Après avoir pendant quelque temps dissimulé, Mme de Chevreuse se prononça ouvertement contre Mazarin. Les difficultés commençoient.

Elle se mit en relation avec le groupe Beaufort dont elle sut bientôt les intérêts et les ambitions. Désolé, Mazarin vint la voir, la questionna : enfin, que vouloit-elle ? Il étoit prêt à tout pour lui être agréable ! Avait-elle besoin d'argent ? Désirait-elle 50.000, 200.000 francs ? Mme de Chevreuse refusait : elle s'étendait sur les plaintes et les désirs de ses amis : le duc de Vendôme vouloit l'amirauté, le gouvernement de la Bretagne, que Richelieu lui avoit enlevé ; le duc d'Épernon ses charges ; M. de Marsillac le gouvernement du Havre. Ces demandes étoient dangereuses, expliquait Mazarin : afin de donner le Havre, il faudroit l'enlever aux héritiers de Richelieu ; pour contenter Vendôme, le duc de Brézé, autre parent du cardinal défunt, devrait donner sa démission de l'amirauté : enfin, on ferait ce qu'on pourroit ! Et Brienne, négociant l'affaire, réussissoit en partie. Alors Mme de Chevreuse exigeoit le retour de Châteauneuf et sa rentrée au ministère. Cela, Mazarin le refusait net ; il n'accepterait à aucun prix le retour de Châteauneuf : Il faisoit toucher du doigt à la reine, dit Goulas, les inconvénients où elle tomberoit si elle appeloit Châteauneuf dans le Conseil.

Mme de Chevreuse, qu'enhardissoit l'humble attitude de Mazarin et les concessions qu'elle obtenoit de lui, le prit alors de haut. Elle s'impatienta ; elle osa parler à la reine s'en prenant au cardinal et s'expliquant en des termes qui donnèrent lieu à la régente de soupçonner qu'elle étoit revenue persuadée qu'elle

avoit tout pouvoir sur son esprit ! Anne d'Autriche fut froissée. Elle non plus ne voulait pas du retour de Châteauneuf. Les choses se gâtaient. Comme son prédécesseur, Mazarin était maintenant fatigué de la duchesse ! Vous êtes bien heureux, disait-il plus tard au ministre espagnol Don Luis de Haro ; vous avez, comme on en a partout ailleurs, deux sortes de femmes, des coquettes en abondance et fort peu de femmes de bien : celles-là ne songent qu'à plaire à leurs galants et celles-ci à leur mari ; les unes et les autres n'ont d'ambition que pour le luxe et la vanité. Les nôtres, au contraire, soit prudes, soit galantes, soit vieilles, soit jeunes, sottes et habiles, veulent se mêler de toutes choses. Une femme de bien ne se coucheroit pas avec son mari, ni une coquette avec son galant s'ils ne leur avoient parlé ce jour-là d'affaires d'État ! Elles veulent tout voir, tout connaître, tout savoir et, qui pis est, tout faire et tout brouiller. Nous en avons, entr'autres, qui nous mettent tous les jours en plus de confusion qu'il n'y en eut jamais à Babylone !

Si Mme de Chevreuse tenait tant à la rentrée de Châteauneuf, c'est qu'elle ne se préoccupait pas seulement des intérêts personnels de ses complices ; elle avait sur la politique générale des idées qu'elle entendait faire réaliser par le retour de l'ancien garde des sceaux aux affaires. Or ces idées n'étaient autres que la paix à tout prix avec l'Espagne et la réconciliation avec la maison d'Autriche, c'est-à-dire en somme le renversement de la politique de Richelieu.

Après avoir végété dix ans dans sa prison d'Angoulême d'où il écrivait à Chavigny, le 23 mars 1643 combien il désirait sortir de la rude et misérable condition où il étoit détenu dedans un âge fort avancé et plein de maladies qui le travailloient continuellement, Châteauneuf avait été élargi au début de la régence et autorisé à résider dans sa maison de Montrouge, près de Paris : il s'y tenait tranquille.

Mme de Chevreuse entra en campagne. Elle se mit à vanter à la reine les qualités de l'ancien ministre ; elle parlait de sa longue expérience dans les affaires : il était ferme, décisif, disait-elle ; il aimoit l'État et il étoit plus capable que nul autre de rétablir l'ancienne forme de gouvernement que le cardinal de Richelieu avoit commencé de détruire. Anne d'Autriche éludait. De parti pris, maintenant, elle écartait tout ce que lui demandait la duchesse, pendant que Mazarin amusoit celle-ci par des paroles soumises et galantes. Mme de Chevreuse s'impatia : On ne faisoit rien pour elle et ses amis, répétait-elle ; le pouvoir du cardinal augmentoit tous les jours ; les amabilités que lui prodiguait Mazarin n'étaient qu'artifices. Elle se plaignit hautement. Elle témoignoit, écrit La Rochefoucauld, sa mauvaise satisfaction à la reine et dans ses plaintes elle mêloit toujours quelque chose de piquant et de moqueur contre les défauts personnels du cardinal. Il sembla qu'elle eût une confiance extrême dans sa force.

Cette force provenait du pouvoir que s'attribuait le groupe des Beaufort-Vendôme, ses amis. Par dérision, on appela les gens de ce groupe : les Importants. Ils se croyaient les maîtres. Cependant une opposition très forte se déclarait maintenant contre eux. En voyant Mme de Chevreuse demander le retour de Châteauneuf, la princesse de Condé — une Montmorency qui n'avait jamais pardonné à l'ancien garde des sceaux d'avoir fait condamner à mort son frère, le duc Henri de Montmorency, par la commission judiciaire qu'il présidait, — avait violemment attaqué la duchesse et les siens. Sa fille, la brillante duchesse de Longueville, destinée à jouer un rôle si actif dans toutes les intrigues de la Fronde, partageait son indignation. Mazarin étoit ravi : c'étoit une

aide. Les Condé jetèrent feu et flamme contre Mme de Chevreuse ; ils se plaignirent d'elle à la reine : elle était une intrigante, dangereuse pour la régente comme elle l'avait été pour le feu roi, criminelle ! Anne d'Autriche écoutait complaisamment. Elle se rendait compte à quel point l'animosité de Louis XIII contre Mme de Chevreuse était justifiée et combien les mesures prises jadis à son égard se trouvaient avoir été nécessaires !

Informée ou non des dispositions du gouvernement, Mme de Chevreuse, par tactique ou par imprudence, redoubla ses menées. En juin et juillet 1643, Mazarin notait dans ses carnets que, grâce à elle, le parti des Vendôme prenait de l'extension ; qu'elle lui avait acquis le duc de Guise, lequel avait consenti à servir de médiateur pour attirer le duc d'Elbeuf. Le cardinal était également avisé que la duchesse, se préparant à entrer dans la voie des réalisations, songeait à acquérir une île sur la côte de Bretagne, où elle pourrait se réfugier en cas de péril : elle était en pourparlers avec Mme d'Assérac afin d'acheter Belle-Île : Campion en serait le gouverneur ; elle s'y rendrait avec don Antonio Sarmiento, son amant : les Vendôme maîtres de la Bretagne et de l'amirauté, Belle-Île serait un endroit sûr. Mazarin était résolu de s'opposer à tout prix à ces desseins. On voit dans ses carnets, à cette date, qu'il est extrêmement préoccupé des agissements de la duchesse ; il parle toujours d'elle, consigne ses moindres démarches, s'irrite, laisse échapper des mouvements d'impatience et de colère : **Il faut éloigner cette Chevreuse qui fait mille cabales, dit-il, cette femme veut ruiner la France ! Tout cela s'aggraverait avec le temps au point qu'on ne pourra pas y remédier !** Mais que faire ? Un instant découragé, Mazarin avait songé à abandonner la lutte et à quitter la France. Les circonstances allaient provoquer une crise destinée à lui fournir l'occasion de sévir et ainsi le tirer d'embarras.

La vie de cour avait repris plus brillante que jamais : réceptions et fêtes se succédaient dans une société nombreuse, affairée, en apparence légère, mais où les passions n'en couvaient pas moins à peine dissimulées. La haine des Condé contre Mme de Chevreuse ne faisait que croître. Un éclat était à la merci d'un incident ; cet incident, la belle-mère de Mme de Chevreuse, Mme de Montbazon, le provoqua.

Mme de Montbazon avait alors trente-trois ans. **Grande, bien faite, dégagée, avec une gorge, disait Mme de Motteville, faite comme celle que les plus habiles sculpteurs nous veulent représenter des anciennes beautés romaines et grecques ; de grande mine, de taille avantageuse et d'un port ravissant,** ajoutait Goulas, Mme de Montbazon était une des beautés les plus en vue de la cour. Il est vrai, on la jugeait peu intelligente ; elle se montrait vaniteuse, hautaine, pleine de mépris ; mais elle attirait beaucoup **par un air libre et hardi qui lui étoit naturel.** Très entourée, fort coquette, provoquant de nombreuses passions, elle n'y résistait pas : **Jamais, dit Retz, femme n'a été de si facile composition... je n'ai jamais vu personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.** Elle avait eu Gaston d'Orléans, le duc de Chevreuse — le propre gendre de son mari ; — elle avait à ce moment Beaufort.

En rapports étroits avec Mme de Chevreuse — plus âgée qu'elle de dix ans, — la duchesse de Montbazon était, à cause de Beaufort, un des partisans les plus ardents de sa belle-fille. Nulle n'était aussi agressive, moins endurante : ce fut chez elle que se produisit l'incident.

Un jour d'août 1643, où elle recevait dans sa chambre, étant un peu souffrante, — beaucoup de gens étaient venus la voir, notamment le comte Maurice de Coligny, — on trouva, tombées de la poche de celui-ci, crut-on, deux lettres

anonymes, assez passionnées, provenant d'une femme et contenant des récriminations, des menaces de rupture et des tendresses écrites sur un ton doux et triste. M. de Coligny passait pour l'ami de Mme de Longueville. Mme de Montbazon conclut que ces lettres étaient des lettres d'amour de la brillante sœur de Condé : c'était inexact. On saura plus tard qu'elles étaient l'œuvre de Mme de Fouquerolles et avaient été adressées à M. de Maulévrier. Beaufort rapporta l'aventure ; il colporta le propos. La rumeur fut extrême. La maison de Condé se souleva, protestant violemment contre cette calomnie, accusant Mme de Chevreuse et Mme de Montbazon de diffamation. Anne d'Autriche, ennuyée, se fit apporter les billets, les montra aux amies de Mme de Longueville, reconnut qu'ils n'étaient pas de la jeune femme, après quoi les fit brûler. Elle obligea Mme de Montbazon à présenter des excuses. Il y eut un échange de déclarations courtes et froides, un peu pincées chez Mme de Montbazon, hautaines chez la princesse de Condé.

Or, à quelque temps de là, Mme de Chevreuse offrait une collation — un goûter — à la reine dans un jardin fort à la mode, planté à l'extrémité des Tuileries par un certain Renard, qui en avait fait un agréable **réduit où les personnes de la plus haute qualité venoient se divertir**, écrit Guy Joly. Mme de Montbazon, présente, faisait les honneurs avec sa belle-fille. Anne d'Autriche était venue accompagnée de la princesse de Condé qui n'avait accepté de suivre la reine que parce qu'on l'avait assurée que Mme de Montbazon, souffrante, ne serait pas là. Lorsqu'elle aperçut celle-ci, elle voulut se retirer : Anne d'Autriche la pria de rester. Sur l'insistance de la princesse, la souveraine envoya demander à Mme de Montbazon de vouloir bien la sortir d'embarras en s'en allant : Mme de Montbazon refusa. La reine, piquée, aussitôt partit ; un grand nombre de dames la suivirent : c'était un esclandre.

Le trouble fut très grand. L'affront était public. Toute la cabale des Importants prit fait et cause pour Mmes de Montbazon et de Chevreuse. Comme réponse, le 22 août, Anne d'Autriche ordonnait à Mme de Montbazon de s'en aller en exil au château de Rochefort-en-Yveline, domaine de son mari. La mesure de rigueur aggravait l'affaire. L'agitation fut au comble. Le plus excité était le duc de Beaufort. Audacieux, **esprit lourd et faux, ayant le sens beaucoup au-dessous du médiocre**, Beaufort, disait Retz, était un homme **mal poli, avec des manières grossières**, un être envieux, malveillant et inégal. La cabale se répandit en menaces. On considéra que Mazarin était le seul responsable de ce qui s'était passé. Ce fut à lui qu'on s'en prit. Des conférences eurent lieu à l'hôtel de Chevreuse, secrètement : Beaufort, les Guise, un M. de Beaupuis, fils du comte de Maillé, les deux frères Campion, Henri et Alexandre, y assistaient. Un indicateur, le P. Carré, religieux dominicain qui, du temps de Richelieu, accablait le cardinal de dénonciations, avertissait Mazarin.

Le résultat de ces conciliabules fut la résolution prise d'enlever Mazarin et de le tuer. Au dire de Henri de Campion dans ses Mémoires, ce serait Mme de Chevreuse qui aurait eu l'idée première de cet attentat ; elle s'en serait ouvert à Beaufort qui aurait accepté ; Beaufort aurait ensuite acquis Beaupuis et Alexandre de Campion. Le raisonnement de la duchesse était que Mazarin rétablissant la tyrannie de Richelieu, avec encore plus d'autorité et de violence que celui-ci, il n'y avait d'autre moyen d'avoir raison du ministre que de le détruire. Après Alexandre de Campion, on sollicita son frère Henri. Celui-ci refusa. Ce qu'on lui demandait était un assassinat, disait-il : on entendait se venger sur Mazarin des violences de Richelieu ; on était jaloux de Mazarin ! Devant ces résistances, Alexandre et Beaufort, à leur tour, hésitèrent. Mme de

Chevreuse remonta le courage de tous. Henri finit par céder, à condition qu'on ne tuât pas le cardinal, et encore qu'il ne ferait que défendre Beaufort : on fit semblant d'accepter. Beaufort recruta aussi son capitaine des gardes, de Lié, son écuyer Brillet et des hommes de main : Ganseville, Héricourt, Avancourt.

Les détails d'exécution furent arrêtés : un soir, lorsque le cardinal qui se rendait en ville en carrosse, accompagné à peine de cinq ou six laquais et de quelque bénéficiaire, sortirait de l'hôtel de Clèves, où il habitait, près du Louvre, on attaquerait sa voiture. Des laquais postés dans les tavernes du quartier surveilleraient et préviendraient. Au signal donné, dans ces rues qui entourent le palais du roi, petites, étroites, mal éclairées ou désertes, les conjurés envelopperaient le carrosse : Brillet et Ganseville arrêteraient les chevaux ; Héricourt et Avancourt seraient aux portières et frapperaient ; Beaufort et les autres demeurés derrière, à cheval, empêcheraient les interventions. Le coup fait, chacun s'esquiverait. Mme de Chevreuse resterait à la cour, où elle apaiserait la reine et tâcherait de la réconcilier avec Beaufort, étrange illusion, puisque [cette duchesse](#), comme l'écrit Campion, [n'étoit alors guère de mesure de rien faire à l'avantage de ses amis](#). Retz se moque du complot qu'il dit avoir été ourdi par [quatre ou cinq mélancoliques ayant la mine de penser creux, cabale](#), ajoute-t-il, [de gens qui sont tous morts fous](#) ! D'autres contemporains l'ont nié : les *Mémoires* de Campion ne laissent aucun doute. On voit par ses carnets que, sans connaître les détails, Mazarin était vaguement prévenu.

Un instant les conjurés crurent qu'ils pourraient exécuter leur projet hors de Paris. On annonçait en effet que le cardinal allait se rendre à la Barre, propriété de Mme du Vigean, à l'entrée de la vallée de Montmorency : il n'y aurait qu'à l'attaquer en plein champ. Malheureusement, Mazarin partit avec Henri de Lorraine, comte d'Harcourt ; il aurait fallu assassiner celui-ci, parent de Mme de Chevreuse : on renonça. Une autre fois, Mazarin devait aller au château de Maisons : il se trouva accompagné du duc d'Orléans : force fut de renoncer encore. Les complices mal assurés, comme Henri de Campion, impressionnés par ces déconvenues, recommençaient à hésiter. Si l'occasion ne se présentait pas, disaient-ils, c'était que Dieu était contre eux. Vain et changeant, Beaufort, à son tour, se sentait ébranlé. Mme de Chevreuse résolut d'en finir.

Elle décida qu'on attaquerait Mazarin, le soir, lorsqu'il irait au Louvre. Elle prit ses précautions. La compagnie colonelle des gardes françaises étant à ce moment chargée du service de garde au palais, la duchesse s'arrangea pour faire ordonner aux soldats par leur chef, le duc d'Épernon, de ne pas bouger, quelque bruit qu'ils entendissent, et de se borner à tenir les portes closes. La date fut fixée au 30 août. Ce soir là rendez-vous était donné aux complices sur le quai du Louvre, à la taverne des Deux Anges, après le coucher du soleil. A l'heure dite, tous y étaient. Seulement, la vue de huit ou dix chevaux sellés, bridés, attendant à la porte d'une auberge près du palais du roi, parut insolite : on prévint Anne d'Autriche qui avisa Mazarin : le cardinal ne sortit pas.

Le lendemain, dès l'aube, à la cour, il ne fut bruit que de l'incident de la veille. Quels étaient ces chevaux et leurs cavaliers rassemblés si près du Louvre ? Une seule explication était possible : un attentat avait été sur le point d'être commis contre Mazarin. D'une commune voix, également, on accusa Beaufort et ses amis d'avoir voulu tuer le cardinal. L'émotion fut générale. Le gouvernement était obligé d'agir. Un conseil fut tenu auquel assistaient : le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ministres. Mazarin avait des preuves. L'arrestation de Beaufort fut résolue.

Ce jour même, 1er septembre, Beaufort étant allé à une fête que le comte de Chavigny, gouverneur de Vincennes, offrait à la reine — Mazarin n'était pas venu — Anne d'Autriche, présente, fit au duc un accueil glacial. Ses amis le prévinrent qu'il eût à prendre garde. Beaufort haussa les épaules. Le lendemain, 2 septembre, toujours insouciant, il venait au Louvre : M. de Guitaut, capitaine des Gardes, l'arrêtait, le conduisait au château de Vincennes et l'écroutait : l'opération s'était faite sans bruit.

La mesure produisit l'impression qu'on pouvait imaginer. *Ce coup de rigueur, écrivait Retz, fait dans un temps où l'autorité étoit si douce qu'elle étoit comme imperceptible, fit grand effet.* Effrayés, les complices s'enfuirent ; ils allèrent se réfugier à Anet, chez le duc de Vendôme, père de Beaufort, qui les accueillit, les cacha et dit qu'il les protégerait.

Pendant ce temps, rue Saint-Thomas du Louvre, Mme de Chevreuse, inquiète au dernier point, se demandait ce qui allait lui arriver.

Anne d'Autriche se croyait obligée d'agir prudemment avec elle. Elle attendrait un peu, cinq ou six semaines, puis l'exilerait en y mettant quelque forme ; la reine expliquerait à la duchesse qu'il était nécessaire de quitter provisoirement la cour : *Elle lui conseilleroit de vivre agréablement en France, de ne se mêler d'aucune intrigue, de jouir sous sa régence du repos qu'elle n'avoit pu avoir du temps du feu roi ; elle lui représenteroit qu'il étoit temps de se plaire dans la retraite et de régler sa vie sur les pensées de l'autre monde ; elle lui diroit qu'elle lui promettoit son amitié à cette condition.* Lorsqu'en octobre, la reine se décida à tenir ces discours à Mme de Chevreuse, celle-ci prit très mal ce qu'elle appelait : *des remontrances et des conseils.* Il fallut ordonner. La duchesse reçut commandement formel de se rendre à Dampierre, de là à Couzières. On lui donnait 200.000 livres il n'y avait qu'à obéir.

Mme de Chevreuse partit : elle gagna Dampierre. Tout le monde semblait enchanté de son exil. *Le sieur de l'Estrade, écrivait Gaudin à Servien, secrétaire d'État, le 31 octobre, a fait compliment à Sa Majesté de la part du prince d'Orange, sur l'éloignement de Mme de Chevreuse, disant qu'elle avoit fait voir par cette action la bonne intention qu'elle a pour la considération de ses alliés, puisque dès son arrivée la dite dame lui proposa la paix très facile et que les Espagnols quitteroient bien volontiers tout ce que les François ont pris pourvu qu'on leur accordât seulement une chose, qui est l'abandonnement des Suédois et des Hollandais.*

Sous la régence, ainsi que sous Louis XIII, Mme de Chevreuse, de loin comme de près, ne devait pas donner le moindre répit au gouvernement.

Arrivée à Dampierre, elle pria Alexandre de Campion de venir la rejoindre secrètement, voyageant de nuit. *Je ne pouvois désirer, lui répondait Campion, une plus grande consolation dans mes malheurs que la permission que vous me donnez d'aller à Dampierre. La crainte que vous témoignez avoir qu'on me surprenne sur les chemins est très obligeante, mais je prendrai si bien garde à moi que ce malheur ne m'arrivera pas. Je ne marche point de jour et les nuits sont si obscures que je ne serai vu de personne.* Il vint. Par lui, Mme de Chevreuse entendait renouer avec tous ses complices. Elle organisa sa correspondance : elle écrivait aux Vendôme, à Bouillon, en Espagne, en Angleterre. Elle se mit en relations directes avec l'ambassadeur de Charles Ier, lord Goring, Au dire de Mazarin dans ses carnets, Goring était convaincu que si le ministère français était changé et le cardinal renvoyé, les amis de Mme de

Chevreuse, c'est-à-dire de l'Espagne, prendraient le pouvoir : la paix suivrait ce qui ne pourrait avoir que d'utiles résultats pour les affaires intérieures anglaises à ce moment très difficiles. Sur les indications de Mme de Chevreuse, les complices réfugiés à Anet passèrent la frontière. Brillet et Henri de Campion, déguisés, portant de grandes barbes, parvinrent en Hollande : Mazarin, informé, pria l'envoyé français auprès du prince d'Orange, Beringhen, de les surveiller. Beaupuis se réfugia dans les États du pape.

De Dampierre, il avait fallu, bon gré, mal gré, que Mme de Chevreuse gagnât Couzières. Elle devait y rester de longs mois. Elle pouvait se rendre à Tours. Le gouvernement avait pris ses précautions afin de l'isoler. Il faisait dire que la reine verrait avec déplaisir les courtisans aller voir la duchesse. Prenant à partie directement La Rochefoucauld, Anne d'Autriche expliquait à celui-ci quelle était l'ingratitude du duc de Beaufort et des Importants, surtout de Mme de Chevreuse ; elle le pria instamment de n'avoir plus commerce avec la duchesse et de cesser d'être l'instrument de ses amis. Un peu ému, La Rochefoucauld répondait qu'il obéirait sans aucun doute, mais qu'il ne pouvait avec justice cesser d'être l'ami de Mme de Chevreuse tant qu'elle n'auroit commis d'autre crime que celui de déplaire au cardinal. Cette hardiesse allait valoir à La Rochefoucauld sa disgrâce.

Mazarin ordonna de surveiller Couzières. Il ne doutait pas que tout ne recommençât comme du temps de Richelieu. Singulier retour des choses ! Ce n'était plus maintenant au puissant ministre qu'on en avait, de complicité avec Anne d'Autriche ; c'était Anne d'Autriche elle-même qui devenait victime des agissements de la duchesse ! La régente savait à quel point celle-ci était dangereuse : les mesures prises par le gouvernement devinrent de plus en plus sévères.

Un contrôleur de Mme de Chevreuse, soupçonné de porter une correspondance à l'étranger, fut pris et jeté en prison ; un médecin italien venu en consultation chez la duchesse et suspecté d'être chargé de lettres de la part de Mme de Chevreuse, fut arrêté ; son arrestation s'opéra dans des conditions brutales : on le saisit dans le carrosse de Mlle de Chevreuse, où celle-ci se trouvait avec ses suivantes. Les archers, aux cris de *Tue ! tue !*, lui mirent les pistolets à la gorge et obligèrent tout le monde à descendre de voiture. Mme de Chevreuse était indignée : *Madame*, écrivait-elle à la reine, de Tours, le 20 novembre 1644, encore que le seul bien que j'avois espéré dans l'éloignement de l'honneur de votre présence ait été de mériter celui de votre souvenir par la continuation de mes devoirs, je me suis privée de l'un et de l'autre depuis que j'ai su que cette retenue vous seroit une plus agréable marque de mon obéissance. Mais je vous avoue que celle qui est arrivée encore depuis quatre ou cinq jours par l'emprisonnement d'un médecin italien qui est chez moi depuis quelque temps me touche tellement que je ne puis croire être assez malheureuse pour que Votre Majesté refuse cet accès à mes justes ressentiments : ce qui s'est fait encore avec des violences qui ne furent jamais pratiquées en semblables choses, ayant pris l'occasion pour cela qu'il estoit dans le carrosse de ma fille, laquelle on fit descendre, deux archers lui tenant le pistolet à la gorge et lui criant sans cesse : *Tue ! tue !* et autant aux femmes qui estoient avec elle. Ce procédé est si extraordinaire que comme j'attends de votre justice pour me faire satisfaire de ce qui m'est sensible en la personne de ma fille, j'ose me promettre le même de votre bonté pour ma sûreté à l'avenir contre de telles rencontres. Anne d'Autriche ne répondit pas.

Au moyen de ses espions, Mazarin était averti des moindres faits et gestes de la duchesse. Il savait par un gentilhomme, M. de Cangé de la Bretonnière, les noms des personnes qui fréquentaient Mme de Chevreuse : une certaine demoiselle Galland, un M. de Vaumorin, gentilhomme attaché au duc de Vendôme, M. du Tillac, qui appartenait au comte de Montrésor. De l'avis de M. de Cangé, Mme de Chevreuse utilisait ces personnages pour communiquer avec l'étranger, notamment l'Angleterre. Craft avait été vu à Tours : il était descendu dans la maison de l'abbé de Saint-Julien où il avait plusieurs fois conféré avec des affidés de la duchesse, notamment Mlle Galland, en compagnie de laquelle, un soir, il était resté à causer, au logis de l'abbé de Saint-Julien, de onze heures à deux heures du matin. M. de Cangé assurait qu'il avait été question dans cette entrevue de la délivrance de Beaufort.

A Paris, continuait Cangé, Mme de Chevreuse avait comme correspondant le nommé Mandat, qui s'entretenait souvent avec les magistrats du Parlement, à ce moment en lutte contre Mazarin : c'était le prélude de la Fronde. Un gentilhomme appelé M. de Molière, était venu voir Mme de Chevreuse de la part du duc d'Enghien : M. de Cangé s'était abouché avec lui, l'avait fait parler, avait su que Campion était à Paris depuis quelques jours, logé à l'hôtel de Nemours, déguisé en Anglais. Mme de Chevreuse se servait encore, pour ses correspondances, d'un jeune carme de vingt-cinq ou vingt-six ans, fils d'un officier du parlement de Rennes ; d'un M. de Lussan, d'Amboise, qu'elle envoyait à Paris et qui logeait soit chez le duc de Chevreuse, soit chez M. de Montbazou ou M. de la Rochefoucauld. Sous peu, M. de Cangé [enverrait en ces quartiers leurs desseins](#).

De ces informations et d'autres — sans que les éclaircissements fussent tout à fait nets, — il résultait, pour Anne d'Autriche et le cardinal, que Mme de Chevreuse complotait avec le dehors. Si la paix entre la France et l'Espagne semblait à ce point difficile, si les atermoiements de la cour de Madrid rendaient interminable la discussion, la cause en était aux espérances que donnait Mme de Chevreuse. [On a intercepté des lettres d'Espagne, écrivait l'ambassadeur vénitien Nani, qui prouvent que les retards apportés à la paix ont pour cause l'espérance de l'Espagne qu'il y aura bientôt des changements et des troubles en France.](#) Ces troubles et ces changements, ajoutait-il, étaient annoncés par les amis de Mme de Chevreuse ; le gouvernement espagnol les escomptait : il attendait.

Ainsi, l'esprit d'intrigue de Mme de Chevreuse était incorrigible, les dangers qu'elle suscitait dans la direction des affaires continuels. Anne d'Autriche fut extrêmement irritée. Elle prescrivit que personne, sous aucun prétexte, n'allât plus voir Mme de Chevreuse à peine d'encourir sa disgrâce. On obéit. Peu à peu la duchesse se vit délaissée : on l'abandonnait. Montrésor raconte dans ses *Mémoires* comment, habitant près de Tours, il constatait, au fur et à mesure, l'isolement croissant de Mme de Chevreuse. [La demeure de Mme de Chevreuse à Tours, disait-il, me donnoit sujet de la voir de fois à autres. L'abandonnement quasi général dans lequel elle étoit de tous ceux qu'elle avoit obligés et qui s'étoient liés d'amitié et unis d'intérêt avec elle, me fit juger du peu de foi que l'on doit ajouter aux hommes du siècle présent par l'état auquel se trouvoit une personne de cette qualité, si universellement délaissée dans sa disgrâce, ce qui augmenta le désir en moi de m'employer à lui rendre mes services avec plus de soin et d'affection dans les occasions qui s'en pouvoient offrir. L'estime et l'intérêt que j'avois pour sa personne m'engagèrent d'en courir volontiers le hasard en observant toutefois cette précaution de les régler en sorte que l'on ne](#)

pût remarquer qu'elles fussent trop fréquentes, ni qu'il y eût aucune affectation de sa part ou de la mienne. Ainsi, malgré sa bonne volonté, Montrésor, lui aussi, calculait. Il savait le gouvernement très excité. La reine d'Angleterre étant venue en France, la régente l'avait priée de n'avoir aucune relation avec Mme de Chevreuse : Henriette-Marie, écrivait Mazarin dans ses carnets, ne devait pas se rencontrer avec une personne qui par sa mauvaise conduite avoit perdu la grâce de Sa Majesté !

Il eût été bien difficile, dans ces conditions, que le gouvernement s'en tînt là et que, les intrigues continuant en Touraine, Anne d'Autriche ne s'avisât pas qu'elle ne pouvait tolérer indéfiniment de voir Couzières demeurer un centre permanent de cabales d'où Mme de Chevreuse pût en toute liberté comploter contre l'État.

Aussi, un matin d'avril 1645, la duchesse ne parut pas autrement surprise lorsqu'elle vit arriver chez elle un exempt des gardes du corps du roi nommé Riquetti. Cet exempt venait, de la part de la reine, lui signifier d'avoir à quitter la Touraine et à se rendre à Angoulême où elle demeurerait au château jusqu'à nouvel ordre sans en sortir : il allait l'accompagner ! Mme de Chevreuse entrevit toute l'étendue de son malheur : cette fois elle n'aurait plus sa demi-liberté de Couzières ; on l'enfermerait à la citadelle d'Angoulême : on l'y tiendrait sous les verrous. Cette perspective, écrit Montrésor, fit une telle impression dans son esprit qu'elle se résolut à s'exposer à tous les autres périls qui lui pourroient arriver pour se garantir de celui de la prison qu'elle croyoit inévitable. Les angoisses de 1637 se renouvelaient, cette fois, non plus imaginaires, mais réelles et immédiates.

Mme de Chevreuse prit aussitôt son parti : elle s'enfuirait. Elle demanda à l'exempt quelques heures de répit sous prétexte de faire ses apprêts : l'autre, peu défiant, ou peut-être par ordre, y consentit. La nuit suivante, avec sa fille Charlotte et deux domestiques, Mme de Chevreuse montait en carrosse, et par la Flèche et Laval, se faisait mener droit à Saint-Malo. Suivant l'usage, elle avait emporté sur elle, comme valeur, des pierreries. Arrivée à Saint-Malo, elle alla hardiment trouver le gouverneur de la place, un gentilhomme qu'elle connaissait, le marquis de Coatquin : elle lui demanda de la faire passer en Angleterre. Si l'on eût été sous le ministère de Richelieu, M. de Coatquin se fût empressé de faire arrêter la fugitive, trop sûr, en agissant autrement, de voir tomber sur lui les foudres royales. Les temps étaient changés. M. de Coatquin chercha dans le port et trouva un bateau anglais en partance pour Dartmouth : le patron accepta les passagères ; Mme de Chevreuse pria M. de Coatquin de lui garder ses pierreries et le navire, mettant à la voile, cingla vers les côtes de la Cornouaille. A peine était-il hors de vue qu'en bon officier du roi M. de Coatquin s'empressait d'écrire à Mazarin afin de le prévenir du départ de la duchesse et de lui expliquer les raisons excellentes qui l'avaient empêché de la faire arrêter : il chargeait un gentilhomme de porter sa lettre en donnant de vive voix les explications complémentaires. Ironiquement ou non, Mazarin lui répondait : J'ai vu par celle (la lettre) que vous avez pris la peine de m'écrire, l'avis que vous me donnez du passage de Mme de Chevreuse. J'ai reçu comme je dois les preuves que vous me donnez de votre affection pour le service du roi en cette rencontre : je n'ai pas manqué de représenter à la reine tout ce que je devais, excusant ce qui s'est passé par les raisons que vous mandez et par celles que le dit gentilhomme a déduites. M. de Coatquin s'en fût tiré à moins bon compte sous Louis XIII.

La pensée de Mme de Chevreuse était, dès qu'elle serait débarquée à Dartmouth, de demander un passeport, de gagner Douvres, puis Dunkerque et de là Liège où

elle plaiderait son innocence auprès d'Anne d'Autriche et réclamerait sa grâce. Elle ne se souciait pas de faire un long séjour en Angleterre. C'était un des moments les plus critiques de la révolution anglaise. Au cours de la lutte entreprise contre le Parlement, Charles Ier avait fini par recourir aux armes. Les Têtes rouges de Cromwell avaient battu les armées royales à Newbury, à Marston Moor ; elles allaient, dans quelques semaines, les écraser à Naseby et obliger Charles Ier, vaincu, à s'enfuir chez les Écossais qui devaient ensuite le livrer à ses sujets. Mme de Chevreuse, parente et amie du roi, se demandait avec inquiétude quelle réception pourraient lui ménager les **Parlementaires** : elle n'avait pas envie de les affronter. Ses craintes n'étaient pas illusoires.

A peine en effet son bateau était-il en vue des côtes anglaises, que deux navires de guerre, battant pavillon du Parlement, se dirigeaient vers lui : il fallait subir la visite. Mme de Chevreuse reconnue, les deux capitaines lui signifièrent qu'ils ne pouvaient pas la laisser débarquer : ils allaient l'emmener à l'île de Wight où elle attendrait une décision du Parlement à son égard : force était de se soumettre. Parvenue à Wight, la duchesse apprit que le gouverneur de l'île était le comte de Pembroke, qu'elle avait beaucoup connu, autrefois, à la cour, et qui se trouvait à ce moment-là à Londres. Elle lui écrivit : **Monsieur**, lui disait-elle le 29 avril 1645, **la continuation de mon malheur m'obligeant à sortir promptement de France pour conserver en un pays neutre la liberté que le pouvoir de mes ennemis me vouloit ôter dans le mien, le seul chemin que j'ai trouvé favorable pour éviter cette disgrâce a été de m'embarquer à Saint-Malo pour passer en Angleterre et de là en Flandre, pour me rendre au pays de Liège, d'où, en sûreté, je puisse justifier mon innocence. Je m'assure en votre vertu et courtoisie que vous ne me refuserez pas la supplication que je vous fais de demander à messieurs du Parlement un passeport pour aller d'ici à Douvres et m'y embarquer pour passer à Dunkerque où le misérable état de mes affaires me presse de me rendre au plus tôt. C'est une grâce que j'espère de la justice de messieurs du Parlement qu'ils auront la liberté de ne pas me faire attendre.**

Le Parlement refusa. Il ordonna de ne pas relâcher Mme de Chevreuse. Gaudin mandait à Servien, le 20 mai 1645 : **L'on écrit d'Angleterre que Mme de Chevreuse est encore à l'Ile de Wight, que messieurs du Parlement ne lui ont voulu bailler navire ni passeport pour passer à Dunkerque. Bien mieux, les Anglais offraient à Mazarin de lui livrer la duchesse. Mazarin, enchanté de savoir Mme de Chevreuse détenue dans l'île de Wight, déclina. Qu'aurait-il fait d'elle ? Comme Richelieu, il ne voulait ni l'enfermer ni la traduire en jugement : reléguée dans quelque endroit retiré du royaume, elle s'enfuirait ! Mieux valait qu'elle demeurât prisonnière des Anglais ! On peut juger, écrivait-il dans une lettre du 22 juillet 1645, si on a une grande haine pour Mme de Chevreuse, puisque lorsqu'elle étoit au pouvoir des Parlementaires d'Angleterre, ils ont offert de la remettre entre nos mains et qu'on ne s'en est pas soucié !**

En juin, Mme de Chevreuse était encore détenue. Elle se désespérait ! Elle fut malade, assez gravement, atteinte, disait-elle, de l'estomac et du cœur, avec une forte fièvre ! Afin de pouvoir subsister, elle avait fait réclamer à M. de Coatquin ses pierreries, que Montrésor devait recevoir en dépôt à Paris où un homme sûr irait les prendre de sa part. M. de Châteaubriant-Beaufort, gentilhomme breton, vint en effet de Saint-Malo, apporter le dépôt à Montrésor, des mains duquel un émissaire de la duchesse le retira. Mais Mazarin, prévenu, fit arrêter Montrésor et le fit enfermer à la Bastille. Une perquisition, opérée chez lui, ne donna rien ; un interrogatoire fait par le lieutenant criminel ne fut pas plus concluant : au bout de quatorze jours, Montrésor était transféré à Vincennes où il

restera quatorze mois : l'intervention des Guise et du prince d'Orange finira par le faire relâcher.

Ne sachant que devenir, Mme de Chevreuse décida alors de s'adresser à l'ambassadeur d'Espagne. Celui-ci consentit à intervenir : grâce à lui, Mme de Chevreuse put enfin obtenir du Parlement l'autorisation de quitter l'Angleterre, l'ambassadeur lui avança de l'argent ; 400 jacobus.

Elle partit : elle gagna Bruxelles, Liège. Mazarin la faisait suivre ; il notait jour par jour dans ses carnets les informations qu'il recevait. Il ne pouvait pas se flatter que la duchesse ne continuât ses intrigues. Il avait noué une correspondance avec la sœur du duc de Lorraine, la princesse de Phalsbourg, afin d'essayer, par elle, de détacher la Lorraine de la cause de la maison d'Autriche. La princesse le tenait au courant des agissements de Mme de Chevreuse ; il savait ainsi que Mme de Chevreuse écrivait au duc de Lorraine pour contrecarrer ses projets ; à Piccolomini, général de l'empereur, pour l'avertir des mouvements des troupes françaises ; au duc de Bouillon pour l'exciter contre la France. Il consigne sur ses carnets qu'elle le déchirait dans toutes ses lettres et qu'elle travaillait plus que jamais pour l'Espagne. Il ajoutait qu'il était vraiment bien difficile de vouloir la grandeur de la France et en même temps de contenter Mme de Chevreuse ! Gomme elle s'était perdue de gaieté de cœur, disait-il, elle qui eût pu être une des plus heureuses femmes du monde si elle eût voulu ! Le 30 septembre, il écrivait que la duchesse rendait de bien mauvais services à ses amis de Madrid en leur faisant croire qu'ils pouvaient espérer encore et il pria la princesse de Phalsbourg de découvrir ce que Mme de Chevreuse proposait aux Espagnols : *L'on a déjà ici quelques lumières, ajoutait-il, par le côté de Liège, de certaines propositions que la dite dame a faites aux ministres d'Espagne qui sont par delà.*

Ces propositions, nous les connaissons, grâce à un mémoire qu'un abbé Ernest de Mercy, sur l'ordre de l'archiduc Léopold, gouverneur général des Pays-Bas, rédigea afin d'exposer au gouvernement espagnol ce qu'on pouvait attendre du concours de Mme de Chevreuse.

Mme de Chevreuse avait à ce moment, pour confident et ami, un gentilhomme français nommé M. de Saint-Ibal. Henry d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibal, était un homme léger, brave, stoïque, sans jugement, très libre d'esprit, indépendant, avec cela moqueur, inégal, chagrin et mélancolique, du moins au dire de Lenet : Saint-Évremond le traite de fou. Mme de Chevreuse proposait de faire une ligue entre l'Espagne et les Condé, — dont Saint-Ibal était le confident — et avec lesquels celui-ci servirait d'intermédiaire. Si Condé hésitait à suivre, c'était qu'il jugeait — du moins au dire des Français de Bruxelles, — que les ministres espagnols des Pays-Bas ne faisaient pas assez de cas de Saint-Ibal : il n'était que de s'arranger avec celui-ci. Ce Saint-Ibal serait la cheville ouvrière de l'affaire. Mme de Chevreuse se faisait fort d'avoir avec elle d'Épernon, La Rochelle, les huguenots ; on enlèverait un fils posthume du duc Henri de Rohan, l'ancien chef illustre des protestants, Tancrède de Rohan qu'on mettrait à la tête des huguenots révoltés ; que l'Espagne préparât un débarquement à l'embouchure de la Gironde ; Saint-Ibal irait à Munster voir le duc de Longueville et le solliciterait de se joindre au complot ; l'Espagne lui donnerait 12.000 francs et la promesse d'une pension de mille francs par mois. Ainsi on viendrait à bout de Mazarin et on imposerait la paix. Ces projets, chez Mme de Chevreuse, dénotaient d'étranges illusions !

Et cependant il semblait qu'à ce moment la famille de Condé fît en effet de grands efforts pour obtenir d'Anne d'Autriche qu'elle en finît avec la guerre contre l'Espagne. Henriette-Marie, réfugiée à Paris, joignait ses instances à celles de la princesse douairière. Espérait-elle que la paix rendue au continent, la France interviendrait dans les affaires anglaises pour venir au secours de son malheureux mari vaincu ? Peut-être. On mettait tout en œuvre pour décider Anne d'Autriche ; les religieuses du Val de Grâce étaient sollicitées de parler à la reine : M. Vincent (de Paul), de la Mission, et les prêtres de l'Oratoire également.

Mais Mazarin, fidèle à sa tâche, entendait poursuivre jusqu'au bout la politique dont Louis XIII et Richelieu lui avaient confié l'achèvement : il était résolu à ne céder que lorsque les Espagnols auraient accepté les conséquences prévues de la lutte. L'ambassadeur vénitien Nani ajoute que, pour soustraire Anne d'Autriche à toutes ces sollicitations, le cardinal emmena brusquement la reine hors de Paris.

Et la preuve que Mme de Chevreuse n'avait guère confiance elle-même dans le plan si compliqué et si vain qu'elle confiait à l'abbé de Mercy, c'est qu'à l'instant et sans bruit, elle faisait solliciter auprès de Mazarin son retour en grâce et sa rentrée à Paris par M. de Chevreuse.

Toujours attaché à ses anciennes habitudes, qui étaient de demeurer en bons termes avec le pouvoir, M. de Chevreuse s'était prononcé fermement pour Mazarin contre la duchesse sa femme : *Chevreuse est venu me voir*, écrivait Mazarin dans ses carnets ; *il condamne sa femme*. M. de Chevreuse avait écrit à la fugitive, tâchant de la morigéner, lui témoignant toujours la même sympathie : *Je ne puis avoir plus de consolation dans l'éloignement où la nécessité m'a réduite*, lui répondait la duchesse le 23 août 1647, *que d'apprendre votre bonne santé et voir le souvenir que vous avez de moi et la bonté que vous me témoignez : continuez-la-moi, je vous en conjure, pour m'obtenir un retour en France avec la sûreté que je n'ai pu y avoir, vous assurant que je ne souhaite rien à l'égal que d'être auprès de vous en repos et voir les affaires de notre maison en bon état ! Mais j'appréhende que mon malheur ordinaire m'empêche de jouir de ce bien*. Elle revenait à la charge le 24 septembre, de Namur : *Je suis bien satisfaite quand je vois que vous vous souvenez de moi et le serois encore bien davantage si vous pouviez obtenir un retour assuré pour moi auprès de vous ; mais j'ai peur que ce bien-là ne m'arrive pas sitôt. J'attends avec impatience les nouvelles que vous me dites que vous me manderez sur cela, estant en un lieu où l'on n'est pas très bien en ce temps-ci pour estre une ville frontière ; je suis bien embarrassée n'ayant que la nécessité qui me puisse arrester dans la Flandre : mais il lui faut céder par force. Ce n'est pas que je ne reçoive force civilités des gouverneurs des places de Flandre, mais comme mon but n'est que de ne rien faire dont je me puisse reprendre avec raison, il n'y aura jamais que la nécessité que je vous dis qui m'y puisse retenir*.

Ni Mazarin ni Anne d'Autriche ne devaient capituler. Mme de Chevreuse ne pouvait pas espérer rentrer. D'ailleurs combien précaire eût été son retour ! *Les degrés du Palais Royal, disait Guy Patin, sont aussi glissants qu'aient jamais été ceux du Louvre : c'est un étrange pays où les gens de bien n'ont guère que faire*. M. de Mazarin est le grand gouverneur : tout le reste tremble ou plie sous sa grandeur cardinale ! Heureusement pour Mme de Chevreuse, en ce pays de France, changeant et mobile, les circonstances politiques allaient bientôt bouleverser la face des choses : grâce à une tourmente populaire sans égale, destinée à ébranler et à jeter momentanément à bas le puissant cardinal. Mme de Chevreuse allait pouvoir, une fois de plus, revenir d'exil !

CHAPITRE IX. — DANS LES INTRIGUES DE LA FRONDE.

C'EST une des singularités de l'histoire que le soin de poursuivre la politique si fermement française de Richelieu se soit trouvé dévolu, après la mort de Louis XIII, à une reine espagnole médiocrement intelligente et à un ministre italien sans grande énergie. Anne d'Autriche et Mazarin, sentant leur situation difficile, ont manqué d'autorité. Hantés par l'exemple de la révolution d'Angleterre, dans laquelle Charles Ier perdait son trône pour avoir résisté aux volontés de son peuple, ils ont tâché d'éviter semblable catastrophe en composant avec leurs ennemis. Le désordre a crû à proportion : de là les troubles de la Fronde. Devant la faiblesse du pouvoir royal, le Parlement de Paris — simple cour judiciaire — s'essayant au rôle des États Généraux, trancha du souverain, révoqua les intendants, diminua les tailles. A ces usurpations, Anne d'Autriche et Mazarin n'ont su répondre que par des concessions ou des attermoiements. La puissance du roi s'en est allée à la dérive. La réaction absolutiste du règne de Louis XIV mesure la profondeur du mal dans lequel on était tombé.

Ce furent les embarras financiers qui provoquèrent la lutte : beaucoup d'autres raisons la préparaient. Le Parlement s'opposa à l'enregistrement d'édits fiscaux. Les cours souveraines — Parlement, Chambre des comptes, Cour des Aides, grand Conseil — s'unirent pour résister à la création de charges nouvelles : c'était un acte révolutionnaire. Elles députèrent des délégués aune chambre commune, dite chambre de Saint-Louis, qui entreprit la réforme du royaume : autre acte révolutionnaire, mai 1648. Le Parlement n'était si hardi que parce que l'opinion, qui détestait Mazarin, le soutenait. Lorsqu'après la brillante victoire de Lens, remportée par le prince de Condé, le gouvernement se crut assez fort pour essayer d'être énergique et fit arrêter les magistrats les plus compromis, comme Broussel, le peuple se souleva, fit des barricades, 27 août 1648 : il fallut relaxer les prisonniers. Parmi les partisans les plus ardents de la cause populaire était le coadjuteur de l'archevêque de Paris, Paul de Gondi, plus tard cardinal de Retz. A la suite de péripéties diverses, essais de résistance, conférences ; devant les intrigues du coadjuteur, le flot des injures que déversaient les pamphlets appelés *Mazarinades*, Anne d'Autriche et Mazarin, jugeant leur situation intenable, sortaient brusquement de Paris avec la cour, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649 : la rupture était consommée. Le gouvernement allait lever des armées et préparer le siège de la ville.

De Flandre, où elle était, Mme de Chevreuse suivait avec une extrême attention les événements. Elle était comblée de joie. Avec Saint-Ibal, par l'intermédiaire de l'abbé de Mercy, elle poussait les Espagnols à compliquer les difficultés de la régence en faisant avancer leurs troupes. Elle disait les succès qu'on pouvait attendre grâce aux intelligences qu'elle avait dans le royaume *C'est sa coutume* (de Mme de Chevreuse), écrivait Mazarin prévenu à M. de Coatquin, le 16 septembre 1648, *de relever extrêmement les intelligences qu'elle entretient en France pour se rendre plus considérable auprès des Espagnols et je sais qu'en la dernière conférence qui s'est faite ces jours passés à Spa entre elle, Saint-Ibal, l'abbé de Mercy et le secrétaire Galareta, elle a parlé fort librement du pouvoir absolu qu'elle dit avoir sur vous et sur d'autres personnes de qualité du royaume qui, non plus que vous, n'en savent rien.* Dans cet été 1648, l'archiduc Léopold, en effet, se mettait en route avec 25 à 30.000 hommes pour attaquer Gondé en

Flandre : Mme de Chevreuse, écrivait le cardinal dans ses carnets, et les Français qui donnent des avis au delà, (Saint-Ibal et autres) assurent que, avec cela, tout sera sens dessus dessous, Paris bouleversé et la révolution dans le royaume : la sanglante défaite de Lens venait suffisamment démontrer l'inanité des suggestions de la duchesse.

Mme de Chevreuse ne se découragea pas. Les complications suivantes de la Fronde étaient du reste de nature à fortifier ses espérances. La nouvelle, en janvier 1649, que la cour avait quitté Paris, que la ville se trouvait en état d'insurrection et que le roi allait être contraint de faire le siège de sa capitale, exalta sa confiance. C'était le renouvellement de l'histoire de la Ligue. Comme Henri III, Louis XIV se trouvait chassé de Paris. A défaut des États Généraux, le Parlement assurait devant les peuples la responsabilité du pouvoir enlevé au souverain. Pourquoi, comme au temps de la Ligue, les Espagnols n'offriraient-ils pas leurs services aux Parisiens insurgés ? Là-dessus arriva à Bruxelles un personnage qui allait jouer désormais un rôle important dans la vie de Mme de Chevreuse et, pour le moment, donner corps aux idées qui l'agitaient. Ce personnage était M. Geoffroy de Laigue, baron du Plessis-Patay et seigneur de Bondoufle.

Originaire du Dauphiné, brillant cavalier, courageux, mais, dit Retz, très grossier, l'homme du monde le plus changeant de son naturel, de peu de sens et de beaucoup de présomption, Laigue, qui avait trente-cinq ans, était le cinquième fils d'une famille de dix enfants. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, auquel il avait dû renoncer en raison de son caractère turbulent, il était venu à Paris, s'était fait donner une compagnie aux gardes françaises, avait assisté au siège de Gravelines, en 1644, où il était monté à l'assaut un des premiers ; à la bataille de Lens, où il s'était vaillamment conduit. Sa liaison étroite avec le chef de la branche cadette de La Trémoille, marquis puis duc de Noirmoutier, le mettait en vedette. Au cours de la campagne de Lens, les deux amis, à la suite d'une difficulté avec le prince de Condé, et d'une scène faite par celui-ci, ayant, de dépit, quitté l'armée, Laigue avait vendu sa compagnie et tous deux étaient revenus à Paris où ils s'étaient jetés dans les mouvements de la Fronde.

Après la rupture de la cour avec les frondeurs, Gondi, comme Mme de Chevreuse, jugeait nécessaire de faire appel à l'Espagne : Un grain de catholicon espagnol, disait-il, était indispensable, Laigue se proposa au coadjuteur. Il irait à Bruxelles ; il verrait Mme de Chevreuse ; par elle il s'aboucherait avec les autorités espagnoles. Gondi accueillit cette proposition avec méfiance : J'avais assez de répugnance, écrit-il dans ses Mémoires, à laisser aller à Bruxelles un homme qui avait mon caractère. Laigue se fit recommander au coadjuteur par Montrésor. Tous deux eurent alors une singulière idée : c'était de proposer à Gondi que lui, Laigue, pour gagner en Flandre la duchesse, devînt son amant ! La place était libre. Sans doute, Mme de Chevreuse avait quarante-huit ans ; mais l'âge n'avait pas détruit en elle la coquetterie : elle serait flattée. Le coadjuteur rit et accepta : Nous donnâmes à Laigue, dit-il, la commission de résider auprès de M. l'archiduc.

Laigue partit. Arrivé à Bruxelles, il commença sa cour auprès de Mme de Chevreuse. Le premier abord fut peu encourageant. La duchesse avouait plus tard qu'elle avait trouvé à ce soupirant l'air bien bellâtre et que sa figure fade lui rappelait trop celle de l'acteur de l'hôtel de Bourgogne, Bellerose. Mais, peu à peu, ses préventions allaient tomber. Elle se laissa conquérir : Laigue sera sa dernière et sa plus longue passion.

Ensemble ils agirent. Il était temps. Mazarin resserrait peu à peu le blocus de Paris. Il avait fait occuper Saint-Cloud, Saint-Denis, Meudon. Fébrilement, le Parlement avait levé une armée qui, dans une tentative, le 23 janvier 1649, pour occuper Corbeil, avait précipitamment pris la fuite. Le 8 février, devant Condé, demeuré fidèle à la régente et qui, attaquant Charenton, s'en était emparé, 40000 Parisiens, sortis pour le repousser, avaient reculé. Il fallait se presser. Mme de Chevreuse et Laigue demandèrent à l'archiduc d'écrire au Parlement une lettre, dans laquelle il offrirait la paix : cette démarche prouverait que la cour d'Espagne était disposée à mettre un terme à la guerre, ce qui ferait retomber tout l'odieux de celle-ci sur Mazarin : l'archiduc accepta. La duchesse choisit elle-même le héraut d'armes qui devait porter la lettre, un certain don Joseph Illesca Arnolphini. Lorsque ce héraut arriva à Paris, on le fit attendre : on cherchait à lui dresser une créance ; de fait, beaucoup de magistrats répugnaient à traiter avec l'étranger ; finalement, le Parlement en référa à Anne d'Autriche. L'affaire n'avait pas abouti.

Laigue et Mme de Chevreuse cherchèrent autre chose. Il fallait décider l'archiduc à prononcer un fort mouvement en avant sur le territoire français. Dans sa correspondance, Laigue affirmait être déjà sûr de l'archiduc et du commandant des troupes, le comte de Fuensaldagne. Gondi haussait les épaules : *Je n'ai jamais rien vu de si sot ; disait-il, il croit déjà gouverner Fuensaldagne !* Noirmoutier, jugeant, lui aussi, les informations de son ami impertinentes, proposait d'aller à Bruxelles vérifier. Retz le laissa partir. Au fond le coadjuteur était très embarrassé. Devant les défaites successives subies par les frondeurs ; les murmures de la population, très divisée, et la famine qui commençait à sévir, le Parlement avait résolu, le 28 février, de tenter un rapprochement avec la cour. Des conférences avaient été engagées à Rueil. Le moment était mal choisi pour faire intervenir les Espagnols. Gondi avait donc écrit à Bruxelles en déclinant l'offre d'intervention. De Bruxelles, Noirmoutier et Laigue avaient répondu en développant les raisons qui, au contraire, rendaient nécessaire le secours de l'Espagne. Le coadjuteur avait riposté qu'il n'approuvait pas ces raisons. Pendant qu'au début de mars les représentants du Parlement et de la Cour commençaient à s'entendre, Laigue écrivait à Gondi force dépêches chiffrées dans lesquelles il annonçait l'intervention promise : *Le gros de l'armée d'Espagne, disait-il, seroit tel jour à Vadencourt [près de Guise, Aisne], l'avant-garde tel autre jour à Pontavert ; elle y séjourneroit quelques jours, après quoi l'archiduc feroit état de se venir poster à Dammartin [Seine-et-Marne, près de Meaux].* Ces lettres mettaient le coadjuteur dans de cruelles agitations : *il ne s'y rencontroit pas une seule syllabe, gémissait-il, qui ne lui donnât une mortelle douleur !*

Mme de Chevreuse partageait les illusions de Laigue. Le prince de Conti, resté du côté des frondeurs, ayant envoyé son écuyer, de Bréquigny, en Flandre, afin de s'entretenir avec l'archiduc et de voir Mme de Chevreuse, celle-ci lui disait être sur le point de s'acheminer vers la France en même temps que l'armée espagnole, forte de 25000 hommes. L'archiduc, au dire de Mathieu Molé dans ses Mémoires, confiait à Bréquigny qu'il avait beaucoup hésité à entrer en campagne et qu'il ne s'y était décidé, que sur les instances de Mme de Chevreuse.

Mais Mazarin ne voulait pas attendre l'arrivée des Espagnols. Il hâtait les conférences de Rueil : celles-ci étaient sur le point d'aboutir.

Alors Mme de Chevreuse, mise au courant, se retourna aussitôt : puisque la paix allait être conclue, pensa-t-elle, mieux valait qu'elle y fût comprise et qu'elle renonçât à la lutte. Elle écrivit immédiatement à ses amis de s'occuper d'elle.

Elle sollicita tout le monde. Par Bréquigny elle fit intervenir le prince de Conti ; elle s'adressa à son fils le duc de Luynes, à son mari, resté du côté de la Fronde parce qu'il s'imaginait qu'elle était la plus forte. Tous agirent. M. de Luynes, qui, lui aussi, était demeuré avec le Parlement et avait eu à souffrir de la guerre : — le comte de Grancey, à la tête d'un parti de troupes royales, lui avait pris, pillé et brûlé sa maison de Lésigny — se trouvait avoir une série de réclamations à formuler ; il inséra dans la liste un article concernant sa mère : **Faire revenir la duchesse de Chevreuse sa mère, disait-il, avec toutes les sûretés qui sont nécessaires, en sorte qu'elle puisse aller et demeurer par tous les lieux du royaume, où il lui plaira, sans pouvoir être recherchée de quoique ce soit, sous quelque prétexte qu'il puisse être.** Le prince de Conti, qui réclamait aussi, ajouta également un article sur la duchesse : **Que Mme de Chevreuse revienne en France et y demeure en toute sûreté et liberté soit à la cour, soit où elle jugera plus à propos.** Quant à M. de Chevreuse, il se rendit à Saint-Germain afin de tenter une démarche directe auprès de la régente.

Mme de Motteville et Monglat ont raconté la scène. M. de Chevreuse avait soixante-douze ans : il était sourd. En le voyant, Anne d'Autriche, criant très fort, lui reprocha d'être resté du côté des frondeurs et de s'être trouvé, le jour de l'affaire de Charenton, à cheval avec les rebelles : **Il répondit à la reine, écrit Monglat, qu'il étoit son très humble serviteur, mais qu'il n'abandonneroit jamais son bon ami Paris, et qu'il seroit toujours de son côté tant il s'y trouvoit bien et que, si elle le vouloit avoir pour elle, il ne falloit pas qu'elle en sortît.** Lorsque le duc eut expliqué l'objet de sa démarche, Anne d'Autriche, à qui Mazarin avait fait la leçon, répondit par un refus : elle ne pouvait pas permettre à la duchesse de Chevreuse, disait-elle, de revenir dans une ville encore toute pleine de rébellion ; elle avoit fait mille cabales contre son service ; elle [la reine] ne pouvoit pas être contente d'elle ni satisfaite de ses soumissions si elle ne lui faisoit voir un véritable repentir de sa dernière conduite. M. de Chevreuse protestant qu'il répondait de la fidélité de sa femme, la reine se mit à rire : quel pouvoir avait-il sur elle ? M. de Chevreuse parla de sa fille Charlotte qui était très embellie, disait-il : **elle avoit des yeux capables d'embraser toute la terre ! — Vous avez trop d'amour pour la beauté, fit la reine en souriant ; il faut commencer à aimer le ciel et la vertu !**

Le refus opposé par Anne d'Autriche n'était qu'une feinte. Mazarin, en réalité, ne voulait pas soulever de difficulté à propos de Mme de Chevreuse : celle-ci serait comprise dans le traité. Il y eut plus de discussion au sujet de Laigue et de Noirmoutier à qui le ministre entendait n'accorder qu'une abolition, comme plus criminels que les autres, sous prétexte qu'ils avaient figuré dans les rangs de l'armée espagnole.

La paix fut conclue à Rueil le 1er avril. Mme de Chevreuse était amnistiée.

Conformément aux usages, elle ne pouvait rentrer en France que sur une autorisation spéciale de la reine. La duchesse attendit huit, dix jours : rien ne venait ; que signifiait ce silence ? Laigue, moins grand personnage, avait pris sur lui de rentrer immédiatement. Mme de Chevreuse se décida à en faire autant. Brusquement, elle partait de Bruxelles avec sa fille Charlotte, et tout d'une traite, ayant fait, de Cambrai, trente-quatre lieues sans se reposer, parvenait le 12 avril, vers onze heures du matin, à Paris.

Cette arrivée, inattendue, provoqua chez Anne d'Autriche une vive surprise. La reine considéra, disait Goulas, que la façon d'agir de Mme de Chevreuse était **un procédé bas et des plus pauvres.** La duchesse s'était contenté d'écrire une courte

lettre dans laquelle elle s'excusait : la régente ne voulut pas recevoir la lettre. Elle exigea que Mme de Chevreuse sortît immédiatement de Paris et allât tout au moins à Dampierre. La duchesse fut fort mortifiée. Elle se rendit chez le premier président Molé, comme pour chercher refuge auprès d'un Parlement naguère si redouté. Mais Molé était acquis à la cour. Il écrivait le 16 avril au secrétaire d'État le Tellier : avoir vu Mme de Chevreuse, avoir tâché de la conserver en son devoir. Le Tellier répondait en insistant sur l'ordre donné de partir pour Dampierre et en menaçant : Je ne doute pas, disait-il, que ce que vous avez dit à Mme de Chevreuse dans l'entretien que vous eûtes hier avec elle ne la convie plus que quoi que ce soit à se remettre dans son devoir et si elle ne le faisait, je vous puis dire qu'il y a des voies pour l'y obliger : on a en main de quoi la mettre à la raison, sans aucun contredit.

A défaut du premier président, Mme de Chevreuse s'adressa alors au coadjuteur. Il fallait se hâter : la cour lui donnait vingt-quatre heures pour disparaître. Laigue alla chercher Gondî. J'allois avec Laigue à l'hôtel de Chevreuse, raconte Gondî, et je trouvai la belle à sa toilette dans les pleurs : j'eus le cœur tendre et je priai Mme de Chevreuse de ne point obéir que je n'eusse eu l'honneur de la revoir. Après diverses démarches infructueuses, il alla trouver le premier président et, dit-il, comme je commençois à lui représenter la nécessité qu'il y avoit pour le service du roi et pour le repos de l'État à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des déclarations, si solennelles, il m'arrêta tout court en me disant : *C'est assez, mon bon seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas !* à quoi il ajouta en s'approchant de mon oreille : *elle a les yeux trop beaux !* Ce récit ne paraît pas s'accorder avec l'attitude précédente de Molé telle qu'elle résulte de ses lettres. Néanmoins il est vrai que, dès la veille, le premier président avait écrit à la cour pour conseiller de ne rien brusquer en ce qui concernait Mme de Chevreuse. Gondî revint radieux à l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre : il y fut bien reçu. Mlle de Chevreuse — Charlotte — se montra extrêmement aimable pour lui. Le coadjuteur, qui n'avait que trente-six ans et ne se piquait pas de vertu farouche, malgré son état ecclésiastique, fut ému de la grâce avenante de la jeune fille : il va revenir fréquemment, puis tous les soirs ; l'incident sera le point de départ, avec la belle Mlle de Chevreuse, d'une intrigue sentimentale destinée à quelque fortune !

S'il était vrai que le premier président fût intervenu pour prier Mazarin d'ajourner toute mesure de rigueur à l'égard de Mme de Chevreuse, il pouvait invoquer, comme argument, le favorable accueil que paraissait faire l'opinion à la duchesse. Le public, en effet, avait appris avec satisfaction que Mme de Chevreuse s'était occupée de venir au secours des Parisiens. Une mazarinade avait paru quelques jours avant la rentrée de la duchesse, exaltant les vertus héroïques de Mme de Chevreuse : *L'Amazone française au secours des Parisiens ou l'approche des troupes de Madame la Duchesse de Chevreuse*, réimprimée sous le titre de *L'Illustre conquérante ou la généreuse constance de Madame de Chevreuse*. L'auteur vantait en termes dithyrambiques Marie de Rohan, l'appelant l'incomparable amazone, une fleur, espérance de notre repos qui se rendoit à notre secours contre l'oppression des monstres ; un soleil qui sembloit s'être élevé pour dissiper les brouillards que nos malheurs élevoient au-dessus de nos têtes ; une charmante aurore qui paraissoit à la pointe du jour de nos plus grandes espérances et toute rouge du feu d'une juste colère ! — On persuada à la reine qu'il était imprudent de soulever de nouvelles difficultés : Il ne fut pas possible à la régente, écrit Jean Vallier, quelque ordre qu'elle pût donner, d'obliger Mme de Chevreuse à sortir (de Paris) non pas même d'aller

attendre les volontés de Sa Majesté en sa maison de Dampierre qui n'en est qu'à six petites lieues, tant étoit diminuée son autorité depuis qu'elle en avoit emmené le roi.

Les vingt-quatre heures données à Mme de Chevreuse furent prorogées. Mais, au bout de quelque jours, Anne d'Autriche ne pouvant décidément se faire à l'idée que la duchesse la bravait, la fit prier de gagner Dampierre, au moins pour quelques heures, afin de sauver sa dignité. Molé s'employa. La duchesse consentit ; elle voulait seulement des assurances sur la durée de son exil. On négocia. Mazarin donna sa parole : Molé s'en porta garant. Vers le milieu de juillet, Mme de Chevreuse s'exécutait.

A peine étoit-elle installée à Dampierre qu'elle demandait à en revenir. La cour n'insista pas. Mme de Chevreuse, mandait Le Tellier à Molé le 19 juillet, ayant envoyé supplier la reine de lui permettre d'aller partout où ses affaires l'appelleroient, avec toute sorte de liberté et même de venir faire la révérence à Sa Majesté, l'ayant fait assurer de se conduire de sorte que Sa Majesté en recevra une entière satisfaction, l'un et l'autre lui ont été accordés et par ce moyen, vous demeurerez quitte de la parole que vous avez donnée à ma dite dame.

Les convenances voulaient que Mme de Chevreuse, rentrée en grâce, vînt faire la révérence à la souveraine. Elle tomba malade : ce contretemps retarda la démarche jusqu'au 8 août. Le 8 août, la duchesse et sa fille Charlotte se présentaient à Compiègne où se trouvait Anne d'Autriche. Mme de Chevreuse étoit pâle, fatiguée par sa maladie récente. Il y avoit foule dans l'antichambre de la régente : c'étoit l'heure du Conseil. Malgré les promesses faites, la duchesse n'étoit pas venue sans quelque appréhension. Le Tellier et Molé avoient dû la tranquilliser, lui donnant la parole de la reine qu'elle n'avoit rien à craindre. Lorsque Mme de Chevreuse se trouva devant la souveraine, raconte Mme de Motteville, Anne d'Autriche, qui avoit l'habitude de l'embrasser, s'abstint de cette marque de faveur. Mme de Chevreuse s'inclina : elle supplioit la reine de lui pardonner tout le passé ; elle lui promettoit pour l'avenir une grande fidélité. La régente accueillit avec douceur ces protestations, ne fit aucun reproche ; mais ce n'étoit plus l'amabilité d'autrefois. Mme de Chevreuse salua le jeune roi Louis XIV qui avoit, à ce moment, onze ans, dit quelques mots à Mazarin, puis se retira. A peine avoit-elle disparu qu'Anne d'Autriche remarquait tout haut combien son ancienne amie étoit changée : Elle n'avoit plus guère trace de sa beauté passée ! Tout le monde, surtout, admirait Mme de Chevreuse, dont la beauté étoit célèbre, ajoute malignement Mme de Motteville, quoiqu'elle ne fut pas parfaite, tant ce qui est nouveau plaît presque toujours et ce qui ne plaît pas ne laisse pas d'être admiré.

Mais Mme de Chevreuse avoit repris sa place à la cour. La *Gazette* disoit, quelques jours après : Le 28 août, fête de Saint-Augustin, la reine, accompagnée de Mademoiselle, de la duchesse de Chevreuse et d'autres grandes dames de cette cour, alla visiter l'église des Augustins déchaussés où Sa Majesté entendit le salut. Le 5 septembre, un grand bal étoit donné à l'Hôtel de Ville à propos des onze ans de Louis XIV : pendant que le roi menoit danser Mademoiselle, le prince de Gondé conduisoit Mme de Chevreuse. Le passé sembloit oublié et les haines disparues : ce n'étoit qu'une apparence.

Mazarin connaissait trop le caractère de Mme de Chevreuse pour croire que la duchesse pût renoncer à ses habitudes d'intrigue perpétuelle. Dans ces conditions, et au milieu des difficultés politiques sans cesse renouvelées que suscitaient les frondeurs mal soumis, mieux valait l'avoir pour soi, pensait-il, que contre soi. Dès le lendemain de la paix de Rueil, il avait envoyé à la duchesse Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, gouverneur de Péronne, afin de lui proposer une entente avec lui. Mme de Chevreuse, ravie, n'avait pas refusé. Lorsqu'elle était revenue à Paris, d'Hocquincourt était encore allé la voir. Les conversations avaient repris, un peu vagues : c'était l'existence de ces négociations, plus que l'intervention de Gondi ou de Molé, qui avait valu à Mme de Chevreuse l'indulgence relative dont la cour avait fait preuve à son égard. Par la duchesse, Mazarin espérait rejoindre les chefs de ce qu'on appelait la vieille Fronde, les grands de l'opposition, Beaufort, Gondi et autres. Une lettre du secrétaire du duc de Chevreuse, de Laulne, nous l'apprend. Lors du voyage de Mme de Chevreuse à Compiègne, l'entente, dit Goulas, s'était précisée. Les carnets de Mazarin nous révèlent qu'en septembre et octobre il avait de fréquentes entrevues avec Mme de Chevreuse. La duchesse entraînait dans les desseins de Mazarin : elle devenait son alliée ; elle consentait à répondre de tout son parti. En très bons termes avec le duc d'Orléans, qui n'était pas sûr pour la régente, elle se faisait fort de le gagner. Par Mme de Montbazou, elle aurait Beaufort, alors relâché. Grâce à Laigue et à Gondi, elle tiendrait les frondeurs. Mais quelle singulière complice avait là le cardinal et dans quelle étrange maison allait-il chercher des appuis pour sa politique !

Depuis sa rentrée à Paris, Mme de Chevreuse, en effet, avait continué à vivre avec Laigue comme en Flandre : elle l'avait installé dans son hôtel, sous les yeux de son mari qui n'avait fait aucune objection. Tout le monde savait ce qu'était le personnage pour la duchesse. Il était reçu partout. Le duc d'Orléans se montrait plein de prévenances à son égard. A la cour, on l'entourait : il assistait aux petits couchers de la reine, plaisantait avec Anne d'Autriche. Surtout, il soignait sa fortune : étant parti avec rien, il s'occupait, grâce à des procédés de lui connus, à réunir un patrimoine assez considérable, ce qui lui permettra, en 1670, de donner, à sa nièce Marguerite de Laigue, 350.000 livres de dot. Lui-même ne s'était pas marié. Malgré ses quarante-huit ans et la disparition d'une beauté qui n'expliquait plus les passions dont elle pouvait être l'objet, Mme de Chevreuse acceptait que ce cavalier de trente-cinq ans jouât publiquement près d'elle un rôle dont elle ne paraissait aucunement rougir.

Bien plus suspect encore était le personnage que faisait Gondi !

Bizarre figure que celle de ce prélat ! Issu d'une famille de banquiers italiens qui avaient rendu de grands services financiers aux rois de France du XVI^e siècle par des prêts d'argent multipliés, et qu'on avait récompensés en les comblant d'honneurs, Gondi, de bonne heure, avait été destiné à l'Église, et pris par son oncle, archevêque de Paris, comme coadjuteur, en 1644, à l'âge de trente ans. Personne n'était moins fait que lui pour l'état ecclésiastique. Élégant, s'habillant avec recherche en homme d'épée, se couvrant de plumes, toujours en quête de bonnes fortunes où il réussissait assez bien, il n'avait aucune vertu et faisait parade de beaucoup de vices. Richelieu, qui le connaissait bien et ne l'aimait pas, lui trouvait une [figure patibulaire](#) ; il le jugeait un homme de trouble et de révolte [qui enchérissait sur les mauvaises qualités dont la maison de Retz était accusée](#) ! Pour Mazarin, qui a eu tant à se plaindre de lui, et, peut-être, n'est pas impartial, Retz était [un monstre](#), un homme sans religion, adonné aux [impiétés, débauches et méchancetés, le plus superbe, ambitieux et mal intentionné des](#)

hommes et ennemi du repos et de l'ordre, sans aucune foi. Le pire est que Gondi, sachant ce qu'il valait, s'en vantait : *Mon pauvre ami*, disait-il à quelqu'un qui lui faisait des remontrances, *tu perds ton temps à me prêcher : je sais bien que je ne suis qu'un coquin, mais malgré toi et tout le monde je veux l'être, parce que j'y trouve plus de plaisir !* Il a voulu jouer un grand rôle dans les troubles de la Fronde. Mazarin prétend qu'il aurait dit un jour : *Si M. de Beaufort est Fairfax, je suis Cromwell !* C'était se faire de grandes illusions ! En attendant, il affichait des sentiments républicains : il eût voulu qu'on fit en France, ce qui s'était fait de l'autre côté de la Manche. N'ayant pas la puissance de caractère nécessaire pour s'imposer, comme Cromwell, il tâchait de suppléer au talent par l'intrigue.

Et c'était ce qui l'attirait chez Mme de Chevreuse. Au moyen de Mme de Chevreuse, pensait-il, il serait en relation avec la vieille Fronde des Beaufort et des Montbazon, avec les Espagnols, suprême secours en cas de péril ! De son côté, Mme de Chevreuse, qui le croyait populaire, et s'imaginait, par lui, tenir la foule parisienne, lui faisait des avances. Le moyen surtout dont se servait Mme de Chevreuse pour l'attirer à elle et le conserver était sa fille !

Mlle de Chevreuse — Charlotte-Marie de Lorraine — avait alors vingt-quatre ans. De taille moyenne, distinguée, avec une jolie bouche et *le tour du visage beau*, Charlotte passait pour une belle personne. Peut-être lui reprochait-on d'être trop maigre et de n'avoir pas le teint assez blanc, du moins c'est une femme, Mme de Motteville, qui lui en fait grief. En tous cas, elle avait, disait Gondi, *les plus beaux yeux du monde et un air à les tourner qui étoit admirable et qui lui étoit particulier*. Par ailleurs, Retz, qui a certainement écrit ses Mémoires lorsque sa passion était dissipée, se montre sévère pour elle : *Elle n'avoit, ajoute-t-il, que la beauté, de laquelle on se rassasie quand elle n'est pas accompagnée. Elle n'avoit de l'esprit que pour celui qu'elle aimoit ; mais aussi elle n'aimoit jamais longtemps : l'on ne trouvoit pas, aussi, longtemps qu'elle eût de l'esprit... Elle avoit plus de beauté que d'agrément, étoit sotté jusqu'au ridicule par son naturel*. La vérité est que Mlle de Chevreuse était très capricieuse : c'était une enfant gâtée ; dans ses moments de colère elle jetait au feu *ses jupes, ses coiffes, ses gants, un point de Venise que ses filles — ses femmes de chambre — avoient toutes les peines du monde à sauver*. Retz ajoute : *Si elle eût pu mettre au feu ses galants, quand elle s'en lassoit, elle l'eût fait du meilleur de son cœur*.

Sa mère n'avait pas pu encore la marier. Il avait été question pour elle de M. de Beaufort qui croyait la jeune fille très riche. L'alliance eût été magnifique. Beaufort n'avait pas persisté. La duchesse d'Aiguillon ensuite, nièce du cardinal Richelieu, avait songé à elle pour son neveu, le duc de Richelieu ; mais M. de Richelieu aimait Mme de Pons, qu'il finira par épouser. Bientôt il sera question du prince de Conti. En attendant de justes noces, Mlle de Chevreuse se divertissait des hommages de ceux qui lui faisaient la cour : le coadjuteur devint son grand favori.

Tout le monde sut bientôt la raison des assiduités de Gondi à l'hôtel de Chevreuse. *Le coadjuteur, écrit Lenet, étoit d'une liaison étroite avec la duchesse de Chevreuse et l'on disoit dans le monde qu'il essayoit de l'avoir encore plus cordiale avec Mademoiselle sa fille. Le coadjuteur, confirme La Rochefoucauld, avoit une grande liaison avec Mme de Chevreuse et on disoit que la beauté de Mlle sa fille avoit encore plus de pouvoir sur lui. Mlle de Chevreuse, écrira plus nettement la grande Mademoiselle, étoit la maîtresse du coadjuteur*. Dans ses *Mémoires*, Retz raconte avec fatuité ses succès. Il assure que Mazarin, pour le

détacher de Mlle de Chevreuse, aurait cherché à lui susciter des rivaux auprès de la belle Charlotte : M. de Caudale, M. d'Aumale ; les tentatives de ceux-ci auraient amené des scènes de jalousie, des explications vives à la suite desquelles les deux gentilshommes en question auraient été éconduits.

Ce qui est plus certain, c'est le peu édifiant tableau que présentait le double ménage de la mère et de la fille installé à l'hôtel de Chevreuse sous les yeux indulgents du vieux duc sourd. En dehors de l'hôtel de Chevreuse, le coadjuteur voyait encore Charlotte chez sa cousine, Louise de Lorraine, épouse du marquis de Rhodes. Mazarin écrivait, le 16 avril 1651 : Mme de Chevreuse à laquelle disant que je ne voyois pas comment la reine se pourroit assurer de l'esprit du coadjuteur et que je craignois fort qu'il manqueroit bientôt, me fit confidence qu'elle le tiendrait par le moyen de sa fille qui se conduisoit en sorte à l'égard du coadjuteur qu'elle lui donnoit de l'amour, ce qu'elle m'a confirmé plusieurs fois. Et en effet la dite dame l'a gouverné par là, ayant laissé la bride à sa fille en sorte qu'elle donnoit des rendez-vous chez Mme de Rhodes au coadjuteur qui ne laissoit pas de la voir tous les jours à heures indues à l'hôtel de Chevreuse de façon que les médisants se sont empressés de dire que le mariage avec le prince de Conti ne pouvoit pas faire qu'il ne fût très bon puisque le prêtre y avoit passé. Retz dit dans ses *Mémoires* qu'il allait à l'hôtel de Chevreuse tous les soirs, qu'il en revenait entre minuit et une heure : Il n'y avoit rien de si contraire à tout ce qui se passoit à l'hôtel de Chevreuse, avoue-t-il modestement, que les confirmations [que je faisais le matin dans les églises], les conférences [que je donnais aux pieux séminaristes] de Saint-Magloire, et autres telles occupations. J'avois l'art de les concilier ensemble et cet art justifie, à l'égard du monde, ce qu'il concilie.

Et tout ce commerce extravagant s'accompagnait du cortège obligé de misères, de disputes et de basses querelles habituelles en pareils cas. On voyait Mme de Montbazon, laquelle n'avait pas meilleure conduite que Mme de Chevreuse sa belle-fille, et qui, paraît-il, au dire de Mazarin, laissait également sa propre fille suivre l'exemple de Charlotte, jalouse du succès de celle-ci, colporter partout une lettre de Mlle de Chevreuse dans laquelle celle-ci se plaignait à Noirmoutier de son inconstance, — comme s'il était lui aussi son amant — lui reprochait de l'abandonner pour Mme de Rhodes *et beaucoup d'autres sottises de cette nature*. L'affaire faisait grand bruit, Mme de Chevreuse s'en prenait à sa belle-mère, laquelle répondait en riant qu'il fallait se moquer de la médisance et qu'elles étaient toutes deux accusées d'avoir un galant de soixante-quinze ans ! Dans une autre circonstance, Mlle de Chevreuse parlant à Gondi avec vivacité du rôle insupportable de beau-père morose que Laigue semblait vouloir jouer à son égard, la chapitrant sur sa conduite, la fatiguant de remontrances, Retz tenait conseil avec Charlotte et Mme de Rhodes et tous trois décidaient, pour se débarrasser du gênant mentor, de donner à Mme de Chevreuse un nouvel amant ! Il est vrai, M. de Haqueville, qui fréquentait l'hôtel de Chevreuse, désigné pour remplir ce rôle, se déroba.

Quelques larges que fussent les idées du temps sur le plus ou moins de nécessité de certains principes de moralité bourgeoise dans la vie ordinaire, de pareils spectacles n'étaient pas sans surprendre nombre de gens. Mazarin avait pleine conscience du bas degré où étaient tombés tous les hôtes de l'hôtel de Chevreuse. Il le dévoilait crûment : *En présence de beaucoup de monde*, osait-il écrire dans une de ses lettres, *Mme de Chevreuse et Mme de Montbazon, séparément, ont soutenu qu'on pouvoit... pour son plaisir aux personnes qu'on aimoit, pour satisfaire à l'ambition et pour la vengeance : c'est la doctrine que*

ces dames enseignent et pratiquent. Et lorsque l'âge empêche les dites dames de profiter de leur beauté, elles ont recours à leurs filles !...

Et c'est ainsi qu'unis entre eux par des liens de nature aussi extraordinaire, Mme de Chevreuse, Gondi et Laigue travaillaient de concert à soutenir la politique de Mazarin !

Or il était un groupe qui ne pouvait voir qu'avec un mécontentement extrême cette entente entre le cardinal et la faction Chevreuse-Gondi, c'était les Condé. Resté fidèle à la régente au milieu des troubles précédents, ayant remporté sur les Espagnols des victoires qui avaient consolidé la situation du gouvernement, le prince de Condé estimait blessante la faveur que la Reine et Mazarin accordaient à ceux qui l'avaient fait naguère jeter en prison. Il s'était fâché. Cherchant des prétextes, il avait protesté de ce qu'on ne lui avait pas accordé, à lui et aux siens, disait-il, ce qui lui avait été promis : le comté de Montbéliard, pour lui-même, Pont-de-l'Arche pour sa sœur la duchesse de Longueville. Toute une troupe déjeunes gentilshommes l'entouraient, l'excitant ; une nouvelle Fronde se constituait : celle des princes et des petits-maîtres. Le 14 septembre 1649, à la suite d'une conversation un peu vive entre Mazarin et Condé, où il y avait eu un éclat, on avait craint la rupture : péniblement, les deux personnages s'étaient réconciliés. Condé, de son naturel fier et impatient, se montrait maintenant agressif à l'égard de Mazarin, il le provoquait, annonçait vouloir demander au Parlement la mise en vigueur d'un arrêt de 1617 interdisant aux étrangers d'être ministres du roi ; parlait d'exiger la remise entre ses mains des pouvoirs de la régence. Par ses demandes excessives, son arrogance, ses menaces, il devenait un danger pour Mazarin.

Mme de Chevreuse retrouva contre son ancien ennemi l'animosité que la princesse douairière et Mme de Longueville sa fille avaient provoqué en elle, il y avait sept ans. Son plan fut rapidement dressé : elle réunirait, nous explique la duchesse de Nemours, les frondeurs de la vieille Fronde avec ceux de la Fronde parlementaire et tous ensemble demanderaient à la Cour l'arrestation de Condé. Elle s'en ouvrit à Anne d'Autriche. Prudemment, raconte Monglat, parlant des difficultés au milieu desquelles la régente se débattait, elle insista sur les mauvais services que rendait le prince ; elle offrait l'amitié et le dévouement de ses amis. La reine, reconnaît Mme de Motteville, étoit tellement lasse de la fierté du prince de Condé, qu'elle penchoit plus du côté des frondeurs, lesquels la duchesse de Chevreuse dispoit à la servir. Mazarin, de son côté, écrivait dans ses carnets le 16 octobre 1649 : Mme de Chevreuse, par deux fois, m'a fait entretenir, n'oubliant rien, premièrement pour m'fe faire connaître que c'étoit un coup sûr (l'arrestation de Condé) et après, pour me persuader que c'étoit un moyen infaillible pour rétablir l'autorité du roi à Paris et dans toutes les provinces. La paix, expliquoit la duchesse, suivroit sans aucun doute : (elle disait) que je me pour-rois venger de Monsieur le prince qui m'avoit offensé de gaieté de cœur, qui, si on ne prenoit un prompt remède à mettre quelque obstacle à son élévation, bientôt seroit maître de tout ; que Monsieur le prince n'étoit pas ce qu'on croyoit ; qu'il étoit fort parmi les faibles, mais très faible parmi les forts ; que la noblesse et les princes étoient outrés contre lui. Enfin la dite dame me répondoit de tout le parti, de M. de Beaufort, de Bellièvre, du coadjuteur, Noirmoutier, et entièrement. En retour, la duchesse ne demandait que d'être bien traitée de la reine. Mazarin se borna à répondre quelques phrases vagues.

Mais l'idée faisait son chemin. Anne d'Autriche constatait que l'arrestation de Condé devenait indispensable. Mme de Chevreuse exultait. Elle prenait enfin dans les affaires l'influence qu'elle avait rêvée ! Elle se voyait en état, dit Mme de Motteville, de faire revivre les anciens désirs qu'elle avait conçus au commencement de la régence de gouverner la reine ! La question, pour le gouvernement, était d'avoir la foule et d'éviter les troubles de la rue. Gondi, sur ce point, était-il capable de tranquilliser la régente ? Anne d'Autriche se décida à voir le coadjuteur au Palais-Royal. Le 1er janvier 1650, Mazarin, causant avec Mme de Chevreuse chez la reine, fit les premiers pas ; la reine confirma ; elle avait même rédigé un billet où elle disait : Je ne puis croire, nonobstant le passé et le présent, que monsieur le coadjuteur ne soit à moi : je le prie que je le puisse voir sans que personne le sache que Mme et Mlle de Chevreuse : ce nom sera sa sûreté. Gondi avait accepté. L'entrevue eut lieu à minuit, dans l'oratoire de la reine où le coadjuteur avait été conduit secrètement par un portemanteau de la souveraine. Anne d'Autriche se répandit en plaintes contre Condé ; Mazarin joignit ses instances : le coadjuteur protesta de son dévouement.

Mais, cette fois, il faudrait des récompenses. Mme de Chevreuse réclamait pour Gondi le cardinalat, pour Laigue la charge de capitaine des gardes du duc d'Anjou, frère de Louis XIV, pour Noirmoutier un duché et le gouvernement de Charleville ; pour Vendôme et leurs amis des dédommagements. Il est probable qu'il fut aussi question du retour de Châteauneuf aux affaires : la réponse ne fut pas défavorable.

D'autres conférences eurent lieu. Mme de Chevreuse y assistait. Elle y amenait Laigue et Noirmoutier. Les propositions de la duchesse étaient acceptées : en retour, le gouvernement parlait de faire arrêter en même temps que Condé, Conti et Longueville. On fut d'accord. Mazarin hésita encore cinq ou six jours, puis, le 18 janvier 1650, les trois princes étant venus au Conseil, Guitaut, capitaine des gardes, arrêta Condé, Comminges, lieutenant des gardes, Conti, et Cressi, enseigne, M. de Longueville : des gendarmes et des chevaux-légers menaient les trois prisonniers au château de Vincennes. Personne n'avait bougé.

Ce fut une journée de triomphe à l'hôtel de Chevreuse ! Pendant l'arrestation, écrit Guy Joly, le coadjuteur étoit à l'hôtel de Chevreuse avec le duc de Beaufort qui y avoit dîné : la porte de la maison étoit fermée, avec défense de laisser entrer qui que ce fût. Brillet, l'écuyer de Beaufort, vint apporter la nouvelle : on écrivit de tous côtés afin de l'annoncer.

Ainsi l'alliance avec Mazarin avait réussi. C'était maintenant, entre le cardinal et Mme de Chevreuse, un échange empressé de prévenances, d'amabilités, d'offres de service. Mme de Chevreuse donnait son opinion sur les affaires : on l'écoutait ; elle recommandait ; on tenait compte de ses avis. Le cas échéant, les secrétaires d'État venaient même chez elle recevoir ses communications. Hier après dîner, écrivait Le Tellier à Mazarin, le 14 juillet, Mme de Chevreuse me fit prier de passer chez elle : je m'y rendis et elle me dit que le député de Provence l'avoit été voir, qu'il y avoit beaucoup de mal en ce pays-là et qu'il estoit fort à craindre qu'on n'y reprît les armes. Je fis remarquer à Mme de Chevreuse que ce n'estoit pas chose qui dût vraisemblablement avoir mauvaise suite. En me séparant d'avec elle, elle me pria d'envoyer à Votre Éminence le mémoire ci-joint afin qu'il lui plût s'employer auprès de la reine pour lui faire obtenir la confiscation de personnes qui y sont nommées. Dans ses lettres, Mazarin multipliait les formules de considération, de fidélité, de dévouement.

Et Mme de Chevreuse profitait de sa faveur. Elle quémandait : pour elle, elle sollicitait le montant de la rançon du prince de Ligne qui avait été fait prisonnier dans une bataille, soit 150.000 florins, 300.000 livres. Mazarin transmettait la requête à Anne d'Autriche qui accordait 80000 livres. Pour Laigue, elle réclamait, en même temps que certains honneurs chez le duc d'Orléans, une pension de 10.000 livres et une somme de 5.000 livres. Surtout elle exigeait le retour de Châteauneuf au pouvoir. Après des tergiversations, le 1er mars, Anne d'Autriche et Mazarin cédaient : les sceaux réclamés au chancelier Séguier étaient donnés à l'ami de la duchesse. Châteauneuf avait soixante-dix ans, mais, disait Retz, sa santé forte et vigoureuse, sa dépense splendide, son désintéressement parfait en tout ce qui ne passait pas le médiocre, son humeur brusque et féroce qui paraissait franche, suppléaient à son âge et faisaient que l'on ne le regardait pas encore comme un homme hors œuvre. Jamais l'autorité de Mme de Chevreuse n'avait paru plus efficace et son entente avec Mazarin plus étroite !

Étaient-ils sincères l'un et l'autre ? Au fond, le cardinal ne redoutait-il pas la duplicité de son alliée nouvelle ? Connaissant l'ambition de Gondi, ne s'attendait-il pas à être trahi par lui ? Dès le 26 juin, Le Tellier écrivait en effet au cardinal : Ce soir, j'ai vu un homme de qualité lequel doit assurément savoir les nouvelles, qui m'a dit avoir appris certainement que M. le coadjuteur et Mme de Chevreuse ont résolu de s'employer fortement pour éloigner Votre Éminence des affaires : que Mme de Chevreuse en a fait la proposition à Monsieur et l'a fort pressé de s'y employer ; mais que Son Altesse royale ne s'y est pas engagée : que M. de Châteauneuf a connaissance de cette cabale et toutefois qu'il agit comme s'il ne l'approuvait pas. Mazarin s'attendait si bien — et avec raison — à être trahi que désormais il allait s'employer à séparer le coadjuteur de Mme de Chevreuse. Au moins Gondi avait-il un motif de se retourner contre le ministre, c'est qu'il le savait énergiquement décidé à empêcher sa nomination au cardinalat.

De bonne heure, le coadjuteur avait eu des soupçons à ce sujet. Il s'en était ouvert à Mme de Chevreuse qui avait transmis ces doutes à Le Tellier : Sur le point de votre mémoire, concernant la pensée de M. le coadjuteur d'être cardinal, répondait à Le Tellier Colbert, secrétaire et intendant de Mazarin, Son Éminence a été étonnée et m'a chargé ensuite de vous dire qu'il n'y a aucune raison qui le puisse porter à accorder au coadjuteur ce qu'il demande. Colbert ajoutait qu'il fallait sans retard s'occuper de séparer la duchesse du coadjuteur : que Le Tellier vît Mme de Chevreuse, qu'il sondât ses intentions autant qu'il pourroit, et sût s'il y avait de la sincérité aux protestations d'amitié qu'elle répétoit si souvent, et, à cette proposition, se découvrit à elle et lui parlât avec confiance : Son Éminence ne pouvoit accorder [au coadjuteur] ce qu'il demandoit ; il avoit carte blanche [de la reine] pour lui offrir tout ce qu'il pourroit souhaiter hors cela. Il étoit plus convenable et plus avantageux, pour Mme de Chevreuse, de se joindre à la reine et de se mettre entièrement dans les intérêts de Son Éminence ou pour divertir ce dessein de l'esprit du coadjuteur. Mme de Chevreuse répondit à ces ouvertures d'une façon ambiguë. Colbert insista. Il fallait, disait-il, forcer la duchesse à se prononcer entre le coadjuteur et le ministre. Si la dite dame, expliquait-il, détournait cette proposition. Son Éminence [Mazarin] se tenoit pour dit qu'elle agissoit pour faire que M. le coadjuteur eût sa place. C'étoit aller un peu vite. Mazarin se trompait en croyant tenir à ce point Mme de Chevreuse. Quelque temps après, en septembre 1650, M. de Boislève informait le ministre que la duchesse travaillait décidément à le renverser et à faire nommer cette fois principal ministre Châteauneuf. Elle en avait parlé à Retz qui, il est vrai, étonné, avait protesté, entendant ne pas jouer

en second. Au même moment, la duchesse multipliait auprès de Mazarin ses protestations de fidélité et d'attachement : sa duplicité éclatait !

Alors le ministre répondit par un jeu aussi double : il fit mander par Colbert qu'il fallait d'une part discréditer le coadjuteur et ses amis, et, d'autre part, continuer les efforts pour gagner Mme de Chevreuse en la séparant du coadjuteur : On pourroit, écrivait Colbert, convenir de tout avec elle, l'assurant d'un entier repos, des bonnes grâces de la reine au dernier point, et d'avantages plus solides, cela s'exécutant : on pourroit même lui parler de quelque mariage pour sa fille que l'on feroit réussir par des grâces que la reine pourroit faire. Mme de Chevreuse répliqua en multipliant les témoignages de reconnaissance. Pour mieux entrer dans les voies du ministre, elle disait même du mal de Retz, l'accusait. Mais, en même temps, elle se mettait à réclamer avec insistance le cardinalat pour lui. Elle prenait sa défense ; elle expliquait à Le Tellier que le coadjuteur avait subi des injustices, qu'il les avait ressenties vivement. Or, affirmait-elle, Gondi était fort ; le parti des princes lui faisait des avances qu'il pourrait bien finir par accepter. En novembre, la cour étant revenue à Paris d'un long voyage à travers la France, et Mme de Chevreuse ayant repris son plaidoyer, pour le coadjuteur, auprès d'Anne d'Autriche, assurant que la conduite de Gondi était un tissu de services considérables, répétant qu'on avait commis des injustices à son égard, qu'on le méprisait, la régente, impatiente, avait fini par se fâcher tandis que Mazarin éludait. Gondi déclara à Le Tellier qu'on le réduisoit, malgré lui, dans une condition où il ne pouvoit plus être que chef de parti ou cardinal. C'était une menace.

Les plans de Mazarin, maintenant, ne se réalisaient donc plus. Il n'avait pas obtenu le concours de Mme de Chevreuse sur lequel il comptait ; il ne l'avait pas séparée du coadjuteur. L'ambassadeur Morosini écrivait à son gouvernement que le ministre n'avait aucune confiance dans la duchesse. Déjà, en avril, Anne d'Autriche avoit témoigné beaucoup d'aigreur contre Mme de Chevreuse, qu'elle accusoit de jouer tout le monde trop manifestement, écrivait Colbert à Le Tellier. Mazarin, désabusé, prenait à présent ombrage de toutes les fréquentations de Mme de Chevreuse : il adressait des observations à Lionne, secrétaire d'Anne d'Autriche, parce qu'il voyait trop souvent la duchesse. Il s'inquiétait de la sympathie que témoignait pour elle le duc d'Orléans. Alors Mme de Chevreuse poussa directement une pointe contre le cardinal devant la reine. Causant un jour avec Anne d'Autriche, écrit Monglat, elle se hasarda à lui dire ce que le public répétait de Mazarin ; elle avoua être étonnée de la haine qu'on éprouvait pour le cardinal ; on critiquait tout ce que le ministre faisait ; comme amie du cardinal, elle se désolait de cet état de l'opinion ; l'aversion publique était telle, que, quoi qu'il arrivât, on n'aimerait jamais Mazarin et sans doute ajoutait-elle, que la reine, voyant se multiplier les difficultés, finirait quelque jour par être obligée de se séparer de lui. L'insinuation était claire. Anne d'Autriche le prit très mal. Elle rapporta le propos à Mazarin, qui, continue Monglat, fut si surpris qu'il jeta de colère sa calotte contre terre, connaissant bien que la duchesse le trompoit ! La situation était mûre pour une rupture ouverte.

Mme de Chevreuse y songeait. Ses affirmations au sujet de la puissance croissante du parti des princes emprisonnés à Vincennes n'étaient pas un mensonge. Il était vrai que des confidents de Condé avait sondé le coadjuteur. Par précaution, Mazarin avait alors transféré les princes de Vincennes à Marcoussis à la fin d'août et de Marcoussis au Havre en novembre. Ces opérations n'avaient pu se faire sans de vives oppositions et des difficultés auxquelles le coadjuteur avait été mêlé. Devant l'impopularité du cardinal, le

parti des princes se fortifiait : son intérêt était de gagner à lui le plus d'alliés possibles. C'est à ce moment que germa dans l'esprit de deux femmes le projet de réconcilier Mme de Chevreuse avec Condé, de l'attacher à celui-ci en lui offrant pour sa fille, en mariage, le prince de Conti, le tout pour aboutir à une campagne commune contre Mazarin.

Ces deux femmes étaient : la princesse Palatine, Anne, fille de Charles Ier de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, mariée au prince Palatin et qui vivait à Paris ; l'autre, Mme de Rhodes, nièce de Mme de Chevreuse. Guy Joly raconte que l'idée arrêtée entre elles, elles vinrent en parler rue Saint-Thomas du Louvre. Mlle de Chevreuse, séduite par le projet de mariage avec Conti, acceptait avec empressement. Laigue et Noirmoutier étaient défavorables ; ils redoutaient le caractère altier de Condé et ses vengeances. Au premier abord, Mme de Chevreuse fut un peu hésitante : elle se sentait partagée entre le désir de cette brillante union et ses vieilles rancunes contre les princes. On poursuivit la négociation. Gondi consentait. Ensemble, Mlle de Chevreuse, le coadjuteur et Mme de Rhodes agirent sur la duchesse ; **Mlle de Chevreuse faisait honte à sa mère**, dit Retz, **du balancement qu'elle témoignait pour son établissement**. Ils finirent par l'emporter. Un traité serait signé ; Conti épouserait Mlle de Chevreuse ; le mariage entraînerait l'union avec les princes. Ce n'était pas que Conti, le mari proposé à Mlle de Chevreuse, fut bien séduisant : **il était mal composé**, dit Mme de Motteville, **mais le grand dessein qu'on s'étoit imaginé sur cette liaison**, ajoute-t-elle, **faisait que l'affaire étant tournée par le beau côté qu'on pouvoit lui donner, devenoit à Mme de Chevreuse une chose d'une grande conséquence**. La duchesse suivit. Mazarin ignorait ce qui se tramait. Les événements allaient se précipiter avec une dramatique complication.

Discutant en présence des envoyés des princes les clauses du traité qu'on élaborait, Mme de Chevreuse avait hardiment posé ses conditions : Mazarin serait chassé, disait-elle, Châteauneuf mis à sa place comme principal ministre ; le prince de Conti, qui devait épouser sa fille, aurait le gouvernement de la Provence ; Condé celui de la Guyenne ; Gondi serait fait cardinal. Elle réglait souverainement les affaires. Que ne pouvait-elle espérer ? C'était l'union de toutes les Frondes qui se préparait ; le duc d'Orléans était complice ; la cour allait se trouver à la merci des conjurés et Mazarin obligé de capituler !

Enfin mis au courant, le cardinal fut décontenancé ! Cette fois la partie était sérieuse. Il essaya de négocier, d'abord avec le duc d'Orléans, mais le prince, guidé par Mme de Chevreuse et le coadjuteur, posait comme condition que le mariage Chevreuse-Conti fût tout d'abord approuvé de la reine et les princes relâchés. Entre temps, tellement était extraordinaire l'esprit d'intrigue et de fausseté de tout ce monde, la Palatine, sous main, proposait à Mazarin de traiter directement avec les princes ! On voit dans ses carnets que le cardinal, désespéré devant tant de complications, demeurait perplexe, attendant, cherchant ; cette incertitude le perdit.

Ses ennemis, le voyant irrésolu, achevèrent leur union. Le projet de traité fut dressé, le 30 janvier 1651, et signé dans l'hôtel de la princesse Palatine. Les conditions de Mme de Chevreuse étaient acceptées ; la liberté serait rendue aux princes, le cardinal renvoyé, le duc d'Orléans aurait voix prépondérante dans le gouvernement pour le choix des membres du Conseil. Des contrats particuliers garantissaient les intérêts divers des participants : le duc d'Enghien, fils de Condé, épouserait une des filles de Gaston ; Conti, Mlle de Chevreuse ; la duchesse de Montbazou et les siens auraient de l'argent ; Châteauneuf serait

nommé principal ministre ; Paul de Gondi cardinal. Au nom des princes absents stipulait la princesse Palatine : Nous, princesse Palatine, promettons, au nom et en vertu du pouvoir que nous avons de MM. les princes et de Mme de Longueville, et engageons la foi et l'honneur de M. le prince de Conti que, sitôt qu'il sera remis en liberté, il passera les articles qui seront trouvés raisonnables entre lui et Mlle de Chevreuse et l'épousera en face de notre mère Sainte Église.

Sur quoi les conjurés agirent avec décision. Le coadjuteur fit demander au Parlement, par Gaston, la mise en liberté immédiate des princes. C'était audacieux. Il y eut une scène vive, au Palais Royal, entre Mazarin et le duc d'Orléans : à la suite, Gaston refusa de retourner à la cour. Le 4 février, sur la requête de Monsieur, le Parlement demandait la destitution de Mazarin, puis, les bourgeois de Paris, commandés par Gaston, à titre de lieutenant général du royaume, prenaient les armes, barraient les rues, occupaient les portes : la situation devenait critique.

Désarmé, menacé d'être pris, Mazarin se vit contraint de céder et de fuir : dans la nuit du 6 au 7 février 1651, après une longue conversation avec Anne d'Autriche dans laquelle il avait convenu de tout ce qu'il faudrait faire, il partait précipitamment. Le 9, le Parlement rendait un arrêt aux termes duquel le cardinal était expulsé du royaume et la liberté des princes exigée de la régente. Anne d'Autriche se trouvait débordée. Elle voulut fuir à son tour avec le roi ; Châteauneuf prévint à temps Mme de Chevreuse qui se hâta d'avertir le duc d'Orléans et le coadjuteur : aussitôt les bourgeois armés entourèrent le Palais Royal ; la reine était prisonnière et le gouvernement vaincu ; le 10, la cour capitulait et la reine signait l'ordre de mise en liberté des princes.

Alors Mazarin, qui attendait les événements à Lillebonne, en Normandie, profitant des circonstances, courait au Havre, entra dans la citadelle, botté, en costume de voyage, annonçait lui-même aux princes qu'ils étaient libres et, leur demandant en retour leur amitié, ouvrait les portes. Les princes, trompés, promirent. Mazarin parla longtemps ; il mit Condé en garde contre ses ennemis, l'éclaira sur la duplicité des uns et des autres ; Condé l'assura de son dévouement. Cela fait, Mazarin gagna Dieppe, Doullens, Péronne, Bar-le-Duc et, passant la frontière, se réfugia à Cologne. En relâchant les princes il savait bien ce qu'il faisait : il les avait jetés au milieu des frondeurs pour que tous les alliés se brouillassent entre eux !

Au dire de Mme de Motteville, ce serait Mme de Chevreuse qui aurait conseillé à Mazarin et à la régente le départ du cardinal, au moins pour quelque temps, afin, disait-elle, de laisser passer l'orage : la duchesse promettoit à la reine qu'elle travaillerait à le raccommoier avec le duc d'Orléans et qu'ensuite il seroit facile d'engager ce prince à consentir à son retour. Peut-être, ajoute Mme de Motteville, l'auroit-elle fait pour y chercher le plaisir de l'intrigue et de la nouveauté. Par contre, la duchesse de Nemours estime que Mme de Chevreuse avoit toujours soutenu dans le conseil de la Fronde qu'il n'y avoit qu'à éloigner le cardinal de la reine et que le connaissant comme elle faisoit, elle étoit assurée que sitôt que Sa Majesté ne le verroit plus, elle l'oublieroit. Pour Retz, enfin, c'est Mme de Chevreuse qui, aidée de Châteauneuf, a provoqué la fuite du cardinal : Grand coup de politique, juge-t-il, ménagé par Mme de Chevreuse et par le garde des sceaux afin de perdre le cardinal par lui-même ! S'ils avoient eu des illusions au sujet de la fidélité de la duchesse, Mazarin et Anne d'Autriche savaient maintenant à quoi s'en tenir.

Du château de Brühl, près de Cologne, où il s'était retiré, Mazarin exhala sa colère contre Mme de Chevreuse. Elle a mis tout en pièces, disait-il dans une lettre d'avril 1651, et tout en œuvre, pour débaucher les uns et les autres contre le service du roi, pour surprendre des places, pour faire soulever les Huguenots, pour les établir (avec l'aide d'Espagne), à la Rochelle ; elle a toujours été pensionnaire des Espagnols qui lui payoient les services qu'elle leur rendoit ! Elle a fait tout son possible pour l'avantage des Espagnols et du duc de Lorraine aux dépens de la France, pour perdre la reine et renverser l'État !

Mais si Mme de Chevreuse avait abouti, si ses intrigues avaient ainsi amené le départ du cardinal et le triomphe des frondeurs ; si elle-même gagnait à l'aventure un brillant mariage pour sa fille, la suite n'allait pas répondre à d'aussi brillantes prémisses !

Le prince de Condé, — le grand Condé — qui sortait de prison, avait alors trente ans. C'était un homme hautain et peu scrupuleux. A peine arrivé à Paris, il alla voir Mme de Chevreuse : il savait ce que la princesse Palatine avait stipulé pour lui et comme quoi il était engagé au mariage du prince de Conti son frère. L'entrevue fut cordiale. La duchesse de Nemours raconte que le prince remercia Mme de Chevreuse de ce qu'elle avait fait, l'assurant que c'était à elle qu'il devait sa liberté ; conformément à la parole qui avait été donnée, il lui demandait la main de sa fille pour Conti ; Conti était présent. Mme de Chevreuse répondit qu'elle tenait cette démarche à grand honneur pour elle et sa famille, mais que des engagements pris dans une prison pouvant ne pas paraître libres, elle désirait que le prince reprît sa parole et agît ensuite en toute sincérité. Condé répondit qu'il maintenait sa demande. Mme de Chevreuse accepta. Conti prit sans tarder son rôle de soupirant.

On commença, séance tenante, les préparatifs du mariage. L'hôtel de Chevreuse fut garni de tapisseries qui avaient appartenu à Mazarin : On me donne avis de Paris, mandait le cardinal le 1er avril, que l'on pare superbement l'hôtel de Chevreuse pour la solennité du mariage et que l'on y a tendu trois tapisseries qui sont à moi, à savoir : le Scipion, celle de Paris y et une de verdure relevée d'or qui font partie de celles qui étaient en gages entre les mains d'Herwart. Pour tranquilliser Mazarin, Colbert lui apprenait que la duchesse et Laigue avaient acheté ces tapisseries 300.000 livres de plus qu'elles ne valaient. Sur ces entrefaites arriva à Paris, de Stenay où elle était allée arranger des affaires, Mme de Longueville, la fière et ardente sœur de Condé.

Mme de Chevreuse alla la voir la première. Au cours de la conversation, Mme de Longueville ne fit aucune allusion au mariage de Conti. Ce silence était de mauvais augure. En effet, Mme de Longueville revenait à Paris décidée à rompre à tout prix le projet. Elle avait gardé contre Mme de Chevreuse sa vieille haine d'autrefois. Elle ne pouvait pas oublier que c'était chez Mme de Chevreuse, où on avait tant détesté les siens, que quelques années auparavant avait été complotée et résolue l'arrestation des princes de sa famille. Elle ne pouvait se faire à l'idée que Châteauneuf, le meurtrier du duc Henry de Montmorency, son oncle, fût récompensé de son crime par des grandeurs. Puis, devenue princesse de Conti, Mme de Chevreuse n'aurait-elle pas la préséance sur elle à la cour ? Chez les Condé eux-mêmes, Mme de Longueville ne devrait-elle pas s'effacer devant une princesse plus jeune, plus entourée, et celle-ci ne finirait-elle pas par la supplanter auprès du prince sur lequel elle avait encore tant de crédit ?

Elle se décida à agir sans tarder. Elle commença par émettre publiquement des doutes au sujet de la moralité de Mlle de Chevreuse ; elle répéta ouvertement que la fiancée de Conti était la **maîtresse du coadjuteur**, qu'elle avait eu des amants. Tout le monde s'attendait à cette objection : **Je ne puis comprendre**, écrivait Mazarin à Lionne le 21 mars 1651, **comment Mme de Longueville et La Rochefoucauld qui possèdent entièrement l'esprit de M. le prince de Condé seroient capables de donner jamais la main [à ce mariage]. Comme c'est une chose assez publique dans Paris, il est impossible que les personnes intéressées à dégoûter le prince de Conti ne sachent pas que le coadjuteur voit tous les soirs en particulier Mlle de Chevreuse et qu'il est en meilleure intelligence avec elle que ne le devrait souhaiter une personne qui la va épouser.**

D'autre part, dès la première heure, Anne d'Autriche avait manifesté une vive opposition contre le projet. Mazarin, par ses lettres, la confirmait dans ce sentiment. Le gouvernement était unanime à penser de même. On expliquait à Condé, instruit des impressions de la cour, les dangers que faisait courir à sa maison Mme de Chevreuse, **une femme de ce caractère et de cet esprit**, dont chacun connaissait **la dangereuse habileté et toute la conduite !** Les ministres insistaient. Lionne et Servien s'entremettaient ; la régente faisait même des avances, offrant à Condé des gouvernements. Sous la pression de Mme de Longueville, le prince prêta l'oreille à ces suggestions. Dès le début d'avril, il était décidé à rompre le mariage : c'était la brouille des deux frondes et le rapprochement des princes avec Anne d'Autriche qui se préparait.

Sur les conseils de Mazarin, écrivant de Brühl, le gouvernement essaya de profiter de la situation. Par un coup de main, il mesurerait le degré de sa puissance. Ce coup était de chasser Châteauneuf : le 3 avril, Brienne réclamait les sceaux à l'ami de Mme de Chevreuse. On annonça la nouvelle à la duchesse et à sa fille en ajoutant qu'il était question de les exiler toutes deux. Les deux femmes, dit Guy Joly, **passèrent une nuit sans se déshabiller, ayant leurs bijoux dans une cassette que Mlle de Chevreuse tenoit sous son bras. Le coadjuteur et quelques-uns des frondeurs demeurèrent aussi toute la nuit à l'hôtel de Chevreuse, prenant des mesures pour se venger dans les occasions, mais la lettre de cachet n'étant point venue, chacun se retira chez soi avec un peu moins de crainte.**

Le lendemain, tous se retrouvaient chez le duc d'Orléans au Luxembourg. Ils étaient excités au plus haut point. Ils agitèrent des partis extrêmes : il fut question de soulever le peuple, de marcher sur le Palais Royal, de tuer le nouveau garde des sceaux, de jeter les ministres par les fenêtres et d'enlever le roi. Ces exagérations étaient le signe d'une faiblesse virtuelle. Le prince de Condé ne suivait pas. Depuis le début d'avril, il cessait de venir à l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre. Quelque degré de parenté ayant été découvert entre Conti et Mlle de Chevreuse, une dispense de Rome avait été jugée nécessaire : on attendait cette dispense ; le mariage avait été ajourné. Mme de Chevreuse commençait à s'inquiéter. Conti, à qui Condé avait répété tout ce qu'on disait des mœurs de Mlle de Chevreuse, espaçait maintenant ses visites rue Saint-Thomas du Louvre. Condé était décidé à reprendre sa parole ; restait à trouver le moyen ; Anne d'Autriche le suggéra : comme chef de la famille, le roi interdirait à Conti le mariage ; le procédé fut accepté.

Le 15 avril au matin, Anne d'Autriche, au nom de Louis XIV, fit connaître à Condé le désir qu'elle avait de le voir renoncer au projet d'union convenu : **Ce mariage**, disait-elle, **n'étoit nullement de saison.** Les princes s'inclinèrent. Il fallait notifier

la décision à Mme de Chevreuse. Le président de Viole fut chargé de ce soin. Retz conte la scène à laquelle il assista. Viole parut à l'hôtel de Chevreuse ; il semblait embarrassé. Il protesta, en expliquant à demi l'objet de sa visite, que [l'affaire n'étoit que différée sans être rompue](#), que les princes éprouvaient un grand déplaisir et qu'ils espéraient, avec le temps, obtenir de la reine l'agrément qu'elle refusait à ce moment. Mme de Chevreuse, qui s'attendait à la nouvelle, répondit avec calme et courtoisie : sa fille [qui s'habilloit auprès du feu, se mit à rire !](#)

Cinq jours après, le 20 avril, Mme de Chevreuse, hors d'elle, écrivait à Noirmoutier alors à Charleville, dont il était gouverneur, de prévenir immédiatement Mazarin, qu'après l'humiliation qu'on venait de lui faire subir, elle était tout à la disposition du cardinal. Mazarin mandait à Lionne, au reçu de cette lettre : [J'ai reconnu que tout ce que Mme de Chevreuse et tous ces gens-là pourront faire imaginablement pour se venger de M. le Prince, ils le feront](#). Le cardinal conseilla à la reine d'opposer les deux partis l'un à l'autre, d'empêcher leur réconciliation et d'attendre.

Alors les frondeurs, à l'instigation de Mme de Chevreuse et du coadjuteur, se mirent en campagne. Ils décrièrent Condé, le représentant comme un homme sans foi, sans conscience, sans honneur : le populaire suivait. On répandait contre les princes toutes sortes de calomnies. Suivant Guy Joly, Mme de Chevreuse serait allée jusqu'à demander à Mazarin une nouvelle arrestation du prince. De la cour on répondait en posant comme condition préalable le retour à Paris du cardinal ; des négociations s'engageaient ; il s'agissait pour le gouvernement d'user les partis. En mai et juin, Mme de Chevreuse et le coadjuteur virent plusieurs fois Anne d'Autriche ; la duchesse apportait à se venger une âpreté ardente réclamant l'arrestation de Condé même dans la rue, au risque de le tuer. La reine semblait acquiescer. Averti par des intermédiaires des périls dont il était menacé, Condé, le 6 juillet, quitta Paris et s'enfuit brusquement à Saint-Maur : la place était libre.

Alors la reine conclut un arrangement avec les frondeurs : Gondi aurait le cardinalat si souvent promis ; Mlle de Chevreuse épouserait un neveu de Mazarin qui aurait le duché de Rethelois et des gouvernements ; les frondeurs acceptaient le retour de Mazarin.

Sur quoi, le 7 septembre 1651, Louis XIV était proclamé majeur ! Cet événement, en apparence tout formaliste, considérable en fait, fortifiait singulièrement le pouvoir et permettait de hâter la rentrée de Mazarin. Condé, décidément révolté, organisait la résistance en province, levait des troupes, commençait la guerre. Mazarin, sur l'ordre du roi, se rapprocha de la frontière. Il s'avançait doucement pendant qu'on se battait en Saintonge contre Condé. Après des péripéties diverses, des résistances violentes du Parlement, il arrivait à Sedan le 24 décembre, de là, rejoignait la cour à Poitiers, le 29 janvier 1652 ; Mme de Chevreuse se mettait à ses côtés : [Je vis hier Mme de Chevreuse, écrivait le 21 janvier Pennacors au cardinal, elle me témoigna que vous deviez faire un état assuré d'elle et de ses amis et sa fille est dans les mêmes sentiments](#). Mazarin répondait par des sentiments pareils. Les deux personnages, de nouveau unis, s'assuraient réciproquement de leur fidélité. Dans la guerre contre Condé, durant l'année 1652, Mme de Chevreuse rendait des services au ministre : elle s'interposait en juin auprès du duc de Lorraine lequel arrivait avec 5 à 6.000 soldats au secours des princes ; elle le gagnait à la reine et lui faisait éloigner ses troupes.

Pour la peine, elle réclamait et obtenait en faveur de ses amis : Gondi, enfin, était nommé cardinal en février 1652 ; il recevait la barrette des mains de Louis XIV le 11 septembre suivant, à Compiègne ; Mlle de Chevreuse épouserait prochainement Mancini, le neveu de Mazarin. La duchesse était en faveur, une fois encore elle paraissait toute-puissante, que ne pouvait-elle espérer ? C'était le dernier éclat de sa vie politique. La majorité de Louis XIV avait changé la face des choses. Mme de Chevreuse terminait sur une scène brillante et heureuse !

Elle avait cinquante-deux ans ; elle était épaissie, fatiguée ; son entrain d'autrefois avait disparu. Le jeune roi grandissait qui déjà, par quelques mots brefs et impérieux, annonçait un maître de demain peu endurant. Des personnes comme Mme de Chevreuse n'avaient pas place dans le régime qui se préparait. Par surcroît, des humiliations et des peines cruelles avertissaient la duchesse que son temps était fini.

Au cours des événements qui avaient rempli l'année 1652 : campagne de Condé contre les troupes royales, combats de Bléneau et de la porte Saint-Antoine, second départ de Mazarin, rentrée du roi à Paris, Mme de Chevreuse, sauf l'épisode du duc de Lorraine, avait été tenue relativement à l'écart. Elle était en trop mauvais termes avec le prince de Condé pour qu'on pût redouter qu'elle s'entendît avec lui : ne la craignant plus, à la cour, on la négligeait. Vers la fin d'avril, des négociations avaient eu lieu entre Mazarin et Condé ; Mme de Chevreuse et les siens avaient été laissés de côté : **Nous sommes f... !** s'était écrié, le 27, le cardinal de Retz parlant à un de ses amis qu'il rencontrait ; **l'accommodement est fait et sans nous, car ni Mme de Chevreuse, ni M. de Châteauneuf, ni moi n'y avons eu aucune part !** La duchesse de Chevreuse, ajoute Conrart, ayant demandé un passeport du roi pour aller à Saint-Germain, où était la cour, on le lui avait refusé, **ce qui confirmait la pensée que l'accord étoit conclu secrètement.** L'accord n'était pas conclu ; il n'était pas près de l'être, mais ces circonstances témoignaient que Mme de Chevreuse ne comptait pas autant qu'elle se l'imaginait : elle en fut très affectée.

Là-dessus, le 7 novembre, au matin, après quelques heures à peine de maladie, Mlle de Chevreuse, Charlotte, sa fille, expirait brusquement entre ses bras ! Ce fut un coup affreux ! **Cette mort surprit tout le monde,** écrivait Guy Joly ; **on remarqua que son visage et son corps devinrent tout noirs, de sorte que le bruit courut que c'étoit un effet du poison qu'elle avoit pris elle-même ou que madame sa mère lui avoit donné pour des raisons secrètes,** insinuations inadmissibles ! Mme de Chevreuse éprouva une profonde douleur ! Sa fille était pour elle une amie, un conseil. Caustique, ardente, pleine d'élan et d'entrain, Charlotte de Chevreuse, qui par tant de côtés ressemblait à sa mère, avait partagé toutes les passions de la duchesse. Celle-ci se retrouvait en sa fille ; elle fut accablée ! Cette peine, jointe aux autres, acheva de la décourager : elle prit la résolution de renoncer au monde et de vivre désormais loin de la cour.

Déjà, en avril de cette année 1652, elle y avait pensé. **Se voyant assez hors d'œuvre à Paris,** écrivait Retz, **elle avoit pris le parti d'en sortir et de s'en aller à Dampierre.** Il était difficile qu'elle renonçât si vite à l'action et en octobre elle était revenue, cherchant à reprendre contact. Laigue était allé faire des visites. Le résultat n'avait pas été celui qu'attendait la duchesse : **Elle n'avoit pas trouvé à la cour,** ajoute Retz, **ni la considération, ni la confiance qu'elle en avoit espéré.** La mort de sa fille la détermina. Lassée, déprimée, Mme de Chevreuse quitta Paris et se rendit à Dampierre.

CHAPITRE X. — LA RETRAITE ET LA MORT.

RETIRÉE à Dampierre, dans cette vallée fraîche et riante de Chevreuse, la duchesse a résolu de ne plus se mêler des événements politiques. Le 19 décembre 1652, le cardinal de Retz, son ami, auquel Mazarin, n'a jamais pardonné et ne pardonnera jamais ses intrigues, a été arrêté : la duchesse n'a pas bougé. Mme de Chevreuse, écrit Guy Joly le 3 février 1653, *ne se mêle plus des affaires du Cardinal de Retz*. Mazarin est revenu triomphant à Paris : Mme de Chevreuse, comme tout le monde, l'a accepté. Par politique ou par tempérament, Mazarin, qui préfère oublier les trahisons que de prendre la peine de les punir, multiplie à chacun les amabilités : *J'ai vu les personnes que votre Éminence m'a ordonné de voir*, lui écrit Colbert ; *Mme de Chevreuse m'a témoigné être fort obligée à Votre Éminence de l'honneur de son souvenir*. Et la duchesse assure Mazarin de sa sympathie. *Ce m'est une satisfaction extrême*, lui écrit-elle, *de voir que vous êtes persuadé du plaisir que je prends à vous rendre tous les services dont je suis capable et je vous proteste que je continuerai dans toutes les occasions où vous aurez intérêt à vous témoigner qu'ils me sont chers au point qu'ils doivent*. Je vous souhaite toutes sortes de prospérités, étant, plus que personne du monde, votre très humble et très obéissante servante. On ne saurait être plus déférente.

Le cardinal peut désormais avoir confiance en elle. Il lui a demandé de fléchir Noirmoutier, encore réfractaire, et de le ramener à lui : elle y a consenti. Mazarin ne tarit pas de compliments à son adresse : *J'ai reçu, Madame*, lui écrit-il le 16 octobre 1653, *deux de vos lettres les plus obligeantes du monde et M. de Laigue m'a dit tant de choses de votre part pour me faire connaître que vous avez la bonté de m'honorer toujours de vos bonnes grâces que je vous avoue*. Madame, ne savoir pas vous en témoigner mes ressentiments au point que je voudrais. C'est pourquoi j'ai prié Monsieur l'abbé Fouquet, qui aura l'honneur de vous rendre cette lettre, de le faire de ma part et dans les termes les plus expressifs qu'il pourra. Les deux personnages aiment mieux se complimenter que de se faire la guerre.

Si, d'ailleurs, Mme de Chevreuse tentait de s'occuper des affaires de l'État, le gouvernement, que conduit Mazarin et qui ne dépend plus de la faible Anne d'Autriche mais du jeune prince volontaire qu'est Louis XIV majeur, saurait bien l'en empêcher. Mme de Chevreuse se le tient pour dit. Tout au plus interviendra-t-elle en faveur du duc de Lorraine son parent qui, à la suite des guerres entre la France et l'Empire a perdu ses États, et vient à la Cour de France où pendant un an, en 1660, il suppliera qu'on lui rende son bien. A la longue, Louis XIV et Mazarin céderont, en partie grâce aux instances de Mme de Chevreuse.

Elle interviendra encore en faveur des jansénistes. M. du Hamel, curé de Saint-Merry, ami de Port-Royal, ayant été exilé pour avoir défendu la cause de Retz, priera Mme de Chevreuse d'obtenir du cardinal l'autorisation d'aller aux eaux ; Mme de Chevreuse transmettra la demande en l'appuyant et Mazarin répondra le 14 août 1655 : *Pour la permission que le sieur du Hamel demande, je me trouve un peu embarrassé, car le roi et la reine sont fort mal satisfaits de son procédé et en effet il s'est très mal conduit depuis son départ de Paris, ce qui a été cause de sa relégation en Bretagne ; néanmoins si vous ne voulez pas me dispenser de supplier leurs Majestés à lui accorder la permission d'aller aux eaux, je le ferai*

pour vous obéir et j'attendrai cependant vos ordres là-dessus. Et Mme de Chevreuse ayant insisté : Je vous envoie la permission que vous avez demandée pour le sieur du Hamel, ayant supplié le roi de l'accorder pour déferer aveuglément à ce qu'il vous a plu me commander.

En 1656, Arnauld d'Andilly s'étant adressé à elle ainsi qu'à sa belle-sœur, Mme de Guéméné, afin que par leurs bons offices il ne soit pas chassé de Port-Royal-des-Champs d'où le gouvernement veut renvoyer les solitaires, — ses amis, qui partageaient sa solitude, ont déjà quitté la place, — Mme de Chevreuse répondra qu'elle a vu Anne d'Autriche et Mazarin, que le gouvernement exige le départ, au moins pour un certain temps, de M. Andilly ; et Andilly sera obligé de s'en aller à Pomponne : la démarche de la duchesse ici n'a réussi qu'à moitié.

C'est à peine si deux fois encore, malgré ses bonnes résolutions, Mme de Chevreuse tentera, indirectement, de s'immiscer dans des questions plus graves telles que celle du choix ou du changement d'un ministre. En 1652, sur le bruit qui court de la disgrâce de Le Tellier, Laigue s'est mis en tête de faire nommer à sa place un de ses amis, Jérôme de Nouveau, seigneur de Fromont, qui a rendu des services à Mme de Chevreuse et à Mazarin. M. de Fromont paierait sa charge à beaux deniers comptants, sur lesquels Laigue toucherait 100.000 livres : voilà l'explication du zèle de celui-ci ! Mme de Chevreuse demande à Retz — qui n'est pas encore emprisonné — de lui prêter assistance. Je me mis à sourire, écrit le coadjuteur, et à dire que je pensois qu'on me croyoit fou : qu'on savoit bien que je savois mieux que personne que nous n'étions pas en état de faire des secrétaires d'État et que, de plus, si nous étions en cet état, ce ne seroit pas pour M. de Nouveau que nous travaillerions ! M. Le Tellier se défendra : l'affaire n'aura pas de suite.

La seconde circonstance sera la disgrâce de Fouquet. Neuf ans après, vers la fin de juin 1661, Anne d'Autriche voulant s'acquitter d'une promesse qu'elle a faite à Mme de Chevreuse d'aller la voir à Dampierre est venue passer deux ou trois jours chez la duchesse. Elle a emmené avec elle Henriette d'Angleterre, Madame, sa belle-fille, qui a dix-sept ans : Louis XIV, qui a vingt-trois ans, tourne beaucoup trop autour de la jeune femme : c'est pour la soustraire à ces inquiétantes assiduités que la reine, ennuyée, a fait le voyage de Dampierre. Laigue a suggéré à Mme de Chevreuse d'attaquer le surintendant des finances Fouquet. Quel intérêt a-t-il à cette intrigue ? On ne le sait pas. Dans les longues conversations des deux princesses, la question est abordée. Anne d'Autriche aime Fouquet. Elle est affligée de ces attaques ; mais, depuis longtemps, le roi son fils, outré des exactions du surintendant, a manifesté son intention de se défaire de lui et de le frapper. Mme de Chevreuse a invoqué le bien public : les suites ont pu lui faire penser qu'elle avait réussi ; il n'est pas croyable, cependant, comme le dit Mme de Motteville, que ce voyage à Dampierre, dans lequel on traita d'une grande affaire, servit en particulier à décider de la destinée d'un ministre qui alors paroisoit dans un grand crédit. La partie était gagnée d'avance et ailleurs. Louis XIV n'eut pas admis l'intervention de Mme de Chevreuse en pareille matière, ni en nulle autre.

A mesure, en effet, qu'il avance en âge, le jeune roi fait de plus en plus sentir à sa cour, d'une manière dominatrice, un caractère entier et absolu. Sa haute mine, sévère, imposante, son grand air majestueux et hautain, l'habitude qu'il a de très peu parler mais avec une concision glaçante, intimide chacun. On le redoute. De moins en moins Mme de Chevreuse pourra imaginer un retour quelconque à ces rêves d'influence d'autrefois.

Et elle en prend son parti. Seuls le mauvais temps persistant ou les nombreux procès qu'elle a à suivre la contraindront d'aller à Paris : elle demeure à Dampierre ; elle y reçoit : [Monsieur](#), écrit-elle au duc d'Épernon en octobre 1657, [après avoir rendu mille grâces de votre souvenir, il faut que je vous témoigne par ces lignes le déplaisir que j'ai de ne pouvoir avoir l'honneur de vous voir à Dampierre cette année : le mauvais temps m'en chasse à Paris où je vous supplie de me mander quand je le puis espérer.](#)

Du moment qu'elle consent à vivre sans cabaler, le roi, qui doit ménager en elle, comme a été obligé de le faire son père, une princesse à demi étrangère, veut bien ne lui manifester aucune animosité. Mme de Chevreuse peut venir à la cour si bon lui semble : sans y être honorée de l'intimité du souverain, elle a le droit d'y tenir son rang de duchesse. Exceptionnellement on l'y verra parfois. En 1671, la cour allant visiter les fortifications des villes du Nord dans un de ces fastueux voyages où Louis XIV déploie la pompe qu'il aime, Mme de Chevreuse accompagnera Mlle de Montpensier.

A Paris, elle vit librement. La grande Mademoiselle rapporte comment on la rencontre se promenant au bras du Laigue ou de Noirmoutier. Ainsi, une fois, [J'allais voir Monceau](#), écrit-elle, [parce que l'on disoit que l'on vouloit vendre cette maison : j'appris à mon retour que Mme de Chevreuse et Noirmoutier y avoient été.](#) Mme de Chevreuse avait-elle l'intention d'acheter ce domaine ? Il semblerait. Et cependant ses moyens ne le lui permettaient guère. Toute sa vie, en effet, maintenant, est absorbée par les difficultés sans nombre auxquelles donnent lieu l'état embrouillé de ses affaires et les suites ou conséquences des deuils successifs qui viennent la frapper.

Le 16 octobre 1654, en effet, est mort son vieux père, le duc de Montbazon. Il n'avait guère tenu de place dans son existence ! Retiré en Touraine, à Couzières, il y avait vieilli doucement jusqu'à quatre-vingt-six ans, s'occupant peu des siens, insouciant de sa famille et de son patrimoine. Il y avait quatre ans, Anne d'Autriche lui avait fait vendre sa charge de gouverneur de Paris dont il ne pouvait plus s'acquitter en raison de son grand âge. M. de Montbazon s'était exécuté sans rien dire. Il ne disait rien non plus des multiples procès que lui faisaient ses enfants en raison de la manière désordonnée dont il avait géré sa fortune.

Son fils, le prince de Guéméné avait obtenu contre lui deux arrêts du Parlement de Paris, en 1634 et en 1638, contraignant M. de Montbazon à lui rendre compte de sa tutelle, à lui restituer 90.000 livres dues au sujet d'une certaine terre de Briolay et à solder les arrérages de la rente annuelle de 3.000 livres que le duc avait promis de payer à son fils lors de son mariage. M. de Montbazon n'avait pas répondu. Guéméné s'était adressé au Conseil du roi qui, par trois arrêts, en 1639, 1640 et 1654, avait renvoyé l'ensemble des démêlés du père et du fils à la cinquième chambre des enquêtes du Parlement : sur quoi, le fils avait saisi le château de Rochefort-en-Yveline, propriété de son père.

Alors, à l'imitation de son frère, Mme de Chevreuse, elle aussi, avait réclamé au vieux duc la dot stipulée par son contrat de mariage et qui n'avait jamais été payée, 200.000 livres, plus la rente de 10.000 livres à valoir sur la succession de sa mère Lenoncourt et de sa grand-mère Laval. Si son père, disait-elle, consentait à lui délivrer les 200.000 livres comptant en avancement d'hoirie sur sa succession future, elle le tenait quitte du compte de la tutelle. M. de

Montbazon avait accepté. Pour la succession de la mère et de la grand-mère, laquelle s'était trouvée en fait ne fournir guère plus de 8000 livres de rente, une sentence arbitrale de décembre 1647 avait condamné le père à parfaire les 10.000 livres en question. M. de Montbazon n'avait payé à sa fille ni les 10.000 livres de rente, ni les 200.000 livres convenues. Mme de Chevreuse s'était de nouveau adressée à la justice. Par sentence des requêtes du Palais de 1651, le père avait été condamné à fournir la rente due, puis à payer, principal et intérêts des 200.000 livres auxquels s'ajoutaient divers articles, 600.000 livres. Montbazon ayant appelé de cette sentence, une transaction était intervenue, le 20 février 1654, aux termes de laquelle le père désintéressait provisoirement sa fille en lui abandonnant diverses terres en Anjou, en Touraine, autour de Montbazon ; Couzières et l'hôtel de Montbazon à Paris. Lorsque Mme de Chevreuse avait voulu prendre possession de ces biens, elle les avait trouvés saisis par des créanciers. Les procédures s'étaient multipliées, à la joie des hommes d'affaires : priorité de la créance de Marie de Rohan, mainlevée de la saisie, mises en adjudication des biens, arrêts, etc. M. de Montbazon était mort sans que toutes ces inextricables contestations eussent été terminées.

De son second mariage avec la belle Mme de Montbazon, le duc avait eu trois enfants qui devaient hériter conjointement avec Mme de Chevreuse et Guéméné. Lorsqu'après sa mort on fit l'inventaire de ses biens, il se trouva que le duché de Montbazon était saisi par des créanciers, le comté de Rochefort par Guéméné, l'hôtel de Montbazon à Paris par d'autres ; Couzières et les terres d'Anjou étaient entre les mains de Mme de Chevreuse : le tout valait à peine à 200.000 livres. Il n'y avait pas d'argent comptant : 45.000 écus, restes de la somme payée naguère à M. de Montbazon comme remboursement de sa charge de gouverneur de Paris, bijoux, vaisselle d'argent, tout avait disparu ; la famille accusait Mme de Montbazon de ce vol : il avait fallu vendre les meubles pour payer les frais des funérailles, de l'apposition des scellés et de l'inventaire.

Chacun des héritiers, le prince de Guéméné, la duchesse de Chevreuse, Mme de Montbazon, les trois enfants, plus quatre-vingts à cent créanciers, présentèrent leurs titres de créance : le tout s'élevait à 1.600.000 livres dont 200.000 pour la centaine de créanciers : le passif était supérieur à l'actif.

On se retourna vers Mme de Montbazon : c'était elle qui avait gaspillé la fortune de son mari ; il fallait qu'elle donnât un état au vrai de toutes les dettes depuis son mariage et qu'elle représentât de bonne foi tous les titres, papiers, meubles précieux, bijoux, vaisselle d'argent et les 45.000 écus de la vente du gouvernement de Paris qu'elle avait divertis ! Le prince de Guéméné réclamait son compte de tutelle depuis 1602 ; Mme de Chevreuse s'en tenait à la transaction conclue avec son père, à condition qu'on lui payât les dédommagements promis. Les complications n'allaient pas s'arrêter là.

M. de Montbazon avait fait un testament en vertu duquel il prescrivait au prince de Guéméné, son fils, de payer aux enfants issus de son second mariage 200.000 livres imputables sur la valeur des charges que M. de Montbazon avait eues du roi et qu'il avait cédées par démission à Guéméné : le gouvernement de Nantes, qui valait 200.000 livres, celui de l'Île de France, 85.000 écus ; la place de grand veneur, 100.000 écus ; ensemble près de 800.000 livres. Mme de Chevreuse, s'apercevant que l'actif de la succession de son père ne lui fournirait jamais les 200.000 livres et la rente auxquelles elle avait droit, s'empressa de se retourner du côté de ces 800.000 livres, et de demander au Parlement que ses créances, à elle, fussent aussi gagées sur la somme en question. Elle entra en

procès avec son frère. Guéméné en appela au roi. Par arrêt du Conseil, le roi répondra qu'il n'entendait pas qu'on fit état dans les successions des particuliers des charges honorifiques octroyées par lui bénévolement, *de peur, disait-il, que le partage des bienfaits n'en diminuât la gratitude.* Mme de Chevreuse était déboutée. Mais, outré du tour que lui jouait sa sœur, Guéméné allait se venger d'elle autrement.

Lorsque Mme de Chevreuse avait réclamé à son père la rente convenue sur la succession de sa mère et de sa grand'mère, plus la somme promise par son contrat de mariage, une transaction était intervenue le 20 février 1654 aux termes de laquelle tout serait liquidé moyennant le paiement d'une somme fixe de 440.000 livres effectué par M. de Montbazon à sa fille. Mme de Chevreuse s'était empressée de prendre hypothèque de cette somme sur les biens de son père. A l'ouverture de la succession paternelle, elle exigea la priorité comme créancière. Ses procureurs agirent. Elle entendit être intégralement payée sur l'actif avant tout le monde.

Alors Guéméné prétendant que lui aussi avait à retirer *sa légitime* de l'actif du duc avant tout le monde, et que mieux même, comme aîné, il pouvait l'exiger *sur ce qui avoit été donné à la dite dame duchesse de Chevreuse,* un procès fut engagé. Mme de Chevreuse répliquait que le prince son frère ayant reçu de leur père des charges dont la valeur représentait 800.000 livres, devait retrouver sa légitime sur cette somme. *Si la valeur des dites charges et gouvernements n'estoit suffisante,* ajoutait-elle, *le surplus se prendroit sur les donations faites aux enfants du second lit du dit sieur duc de Montbazon.* Mais alors ce fut aux enfants du second lit à se fâcher. Par exploit du 23 mars 1655, ils exigèrent de Guéméné les 200.000 livres que leur octroyait le testament de leur père à prendre sur les 800.000 livres des charges laissées par M. de Montbazon. Nous avons dit que Guéméné fit intervenir le roi lequel ne permit pas qu'on fît entrer en ligne de compte dans une succession la valeur de charges accordées par sa faveur. Mme de Chevreuse allait continuer les procédures devant toutes les juridictions et les procès se compliquer à l'infini.

Entre temps était morte Mme de Montbazon. Elle avait disparu un peu brusquement, en avril 1657, d'une rougeole rentrée, après deux jours à peine de maladie, à quarante-sept ans. Jusqu'à la fin de sa vie, son succès avait été vif. On sait l'histoire, d'ailleurs controuvée, de M. de Rancé, son dernier ami, trouvant la tête de la duchesse séparée du tronc, parce qu'on n'avait pas pu introduire le corps entier de la défunte dans le cercueil, et si impressionné de ce spectacle inattendu, qu'il se serait fait moine, d'où la fondation de la Trappe. Mme de Montbazon laissait une fille de dix-sept ans, Anne de Rohan, charmante enfant, que Mme de Chevreuse aimait, qu'elle recueillit : elle l'avait élevée à peu près elle-même. L'enfant voudra se faire religieuse et elle entrera au noviciat.

La mort de Mme de Montbazon apportait des difficultés nouvelles. Mais pour Mme de Chevreuse les affaires s'étaient déjà bien autrement compliquées du fait de la disparition de son mari le vieux duc de Chevreuse, enlevé subitement par une attaque d'apoplexie trois mois auparavant, le 24 janvier 1657.

Malgré ses quatre-vingts ans, M. de Chevreuse, jusque-là, s'était assez bien porté. Il avait éprouvé une première attaque dont il était sorti indemne, *aussi gaillard,* disait-il, *qu'à vingt-cinq ans.* Il mangeait bien, aimait la bonne chère, et, assure Tallemant, avait toujours un faible pour les dames. On le jugeait un peu

léger. Devenu de plus en plus sourd, affligé en société de certaines faiblesses qui faisaient rire les jeunes gens, il menait une existence gaie, et **ne songeait qu'à ses plaisirs**, assure Monglat. Les gens racontaient qu'à soixante-dix ans il faisait encore venir au château de Dampierre **des mignonnes** et qu'il fréquentait le soir, après souper, chez **je ne sais quelle créature** du quartier Saint-Thomas du Louvre, On l'enterra aux Carmes déchaussés. N'ayant pas tenu beaucoup de place dans sa vie, il ne laissait pas un très grand vide après sa mort.

Si la conduite de sa femme l'avait insuffisamment scandalisé, Mme de Chevreuse, elle, avait éprouvé beaucoup d'ennuis du fait des habitudes de désordre de son mari. M. de Chevreuse ne comptait jamais. Sa dissipation était proverbiale. Il tenait à ce que sa maison fût toujours bien tenue, sa table abondante, ses écuries garnies de beaux chevaux, sans se préoccuper s'il avait de quoi payer la dépense. Puis il lui prenait des fantaisies ruineuses telles que celle de faire faire quinze carrosses à la fois afin de pouvoir choisir celui qui serait le plus doux.

Le résultat de sa dissipation fut qu'il se trouva couvert de dettes de bonne heure. Il a passé son existence à se débattre avec ses créanciers. Les procès qu'il a eu à subir ont été innombrables : on le saisit vingt fois ; il manqua perpétuellement d'argent. Alors il empruntait ; il vendait n'importe quoi, à n'importe quel prix, pour vivre. Du Dorât écrivait à Boispillé le 9 juillet 1638 : **Vous saurez que Monseigneur le duc se porte bien et présentement est plus avant dans l'argent comptant que quand vous êtes parti, car il a vendu deux chevaux à Mme de Choisy. Il est bien vrai que ce n'est pas une nouvelle de le voir vendeur mais le miracle est de savoir que Mme de Choisy a donné six cents livres comptant de deux mauvaises bêtes, et une chose inouïe qu'une femme de la Place Royale ait donné de l'argent à M. de Chevreuse ! Cela me fait juger qu'à votre retour vous le trouverez bien changé !**

Terres, pensions, bénéfices, les huissiers prirent tout ! M. de Chevreuse s'adressait alors à Richelieu ; il suppliait le cardinal d'obtenir pour lui du Parlement, par l'intermédiaire du chancelier, des jugements favorables de mainlevée : **Monsieur**, écrivait-il au ministre en 1641, **ayant su que M. le Chancelier estoit à Rueil, j'ai pris ce temps pour venir supplier votre Éminence de vous souvenir de ma très humble supplication. Je suis contraint de me rendre importun estant extrêmement pressé. Je vous supplie d'avoir pitié de moi !** Mais Richelieu répondait à M. de Chevreuse qu'il n'avait qu'à payer ce qu'il devait ! Lorsqu'en 1640, le duc se proposant d'aller chercher sa femme en Angleterre, avait demandé comme récompense au gouvernement la mainlevée de ses pensions saisies, il avait assuré les secrétaires d'État que le Cardinal, parlant à lui-même et à Boispillé, lui avait promis satisfaction. **Je n'ai pas dit un seul mot à M. de Chevreuse ni à ses gens de la mainlevée pour ses pensions, répondait vertement Richelieu irrité à Chavigny, le 19 avril ; ains, au contraire, j'ai toujours dit que le roi entendoit bien qu'il les touchât, mais les réparations [paiement des dettes] préalablement faites. S'il veut tromper comme sa femme, il le peut faire, mais je ne suis point d'avis qu'on lui donne autre chose jusqu'à ce qu'il ait fait son voyage. Je vous conseille de parler sec à Boispillé ensuite de quoi ils feront ce qu'ils voudront, c'est-à-dire ils iront ou n'iront pas, comme bon leur semblera.**

M. de Chevreuse en fut réduit à vivre d'avances. Dans une humble supplique qu'il envoyait à Richelieu en 1640, il expliquait tristement que depuis six années on lui avait fait opposition sur plus de 80.000 livres de ses rentes ! Il en était **extrêmement incommodé et nécessairement**, avouait-il. **Son bien saisi réellement, il**

avait fallu qu'il vécût sous crédit et emprunts la plupart du temps. Et il sollicitait une avance de dix ou douze mille écus sur les revenus de ses offices ! Il était misérable !

Il était si misérable que Mme de Chevreuse, exaspérée, se décida à demander la séparation de biens ! M. de Chevreuse, qui accusait sa femme de gaspiller autant que lui, manifesta une grande fureur. C'est dans le courant de l'année 1637 que fut introduite l'instance de séparation. Mme de Chevreuse était en exil à Couzières ; elle avait chargé du soin de ses affaires, M. Georges Catinat, le lieutenant général de Tours ; elle correspondait avec Paris, à ce sujet, au moyen d'un certain Mazelle. Mazelle ne venoit à Paris qu'en cachette, avouait la Porte dans un de ses interrogatoires, à cause que M. de Chevreuse le vouloit battre pour ce qu'il se mêloit de poursuivre les procès que Mme de Chevreuse avait intentés contre lui. La Porte ajoutait que Mazelle avait reçu mission de la duchesse d'obtenir l'appui de la reine pour décider les juges à rendre un arrêt qui lui fût favorable. Anne d'Autriche avait prié en effet du Dorât de faire en son nom les démarches nécessaires.

Les discussions furent vives. Mme de Chevreuse demandait que son mari payât intégralement toutes les dettes du ménage. Celles-ci étaient des plus variées ; le duc et la duchesse devaient partout : pour avances faites et gages non payés, à leurs anciens intendants Clercelier et Fosse, lesquels en avaient été réduits à accepter une rente à la place de ce qu'on leur devait ; — une rente également annuelle au pourvoyeur Prou, aussi comme intérêt de sommes qu'il avait avancées : — 30.000 livres à un M. Morant ; 14508 livres à un M. de Montmort ; 40.000 livres à MM. le Lièvre et Lhuillier ; 500 livres de rente à M. Ménardeau ; et bien d'autres ! En outre, Mme de Chevreuse réclamait pour elle une liste assez longue de sommes s'élevant à un total de près de 500.000 livres et en plus deux pensions annuelles, l'une de 10.000 livres en son nom, une autre de 6000 livres pour l'entretien de sa fille. Elle entendait garder l'hôtel de Chevreuse. M. de Chevreuse multiplia les factums, se débattit contre ces exigences, expliqua.

L'arrêt fut rendu vers la fin de l'été 1637. Le Parlement accordait à Mme de Chevreuse une pension annuelle de 8.000 livres pour ses aliments, 5.000 livres pour l'entretien de sa fille, plus l'hôtel de Chevreuse, moyennant un remboursement équitable payé au mari en raison des dépenses faites par lui pour l'agrandissement et l'embellissement de la demeure. En ce qui concernait les dettes, la cour, estimant que la duchesse était aussi responsable que le duc du désordre qui régnait dans le ménage, la déclarait solidairement obligée avec M. de Chevreuse, à payer ce qui était dû. La charge était forte : elle allait être la source de difficultés interminables ! Pour les capitaux, le Parlement donnait à la duchesse ce qu'elle demandait, 500.000 livres.

Sans se troubler, M. de Chevreuse continua à habiter paisiblement l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre ; — sa femme était en Angleterre ; — il ne payait aucun loyer : il avait gagné à la séparation de n'être plus responsable des frais d'entretien. Il ne versa à la duchesse ni les 500.000 livres qu'il devait, ni les 8.000 livres de pension, ni les 5.000 nécessaires à l'entretien de sa fille. Seulement il était enchanté, parce que, lorsque des créanciers venaient lui réclamer de l'argent, il les renvoyait à sa femme.

Et alors tomba sur Mme de Chevreuse la nuée geignante des créanciers du ménage. La duchesse ne pouvait pas plus payer que son mari ; elle essaya de donner des acomptes afin de calmer les impatientes, ii 540 livres à un M. de

Boissise, rachat à M. Ménardeau de ses 500 livres de rente. C'étaient des palliatifs. Tous se coalisèrent. Mme de Chevreuse fut saisie.

Et ainsi ils vécurent des années dans le désordre le plus complet, on ne sait de quoi, Mme de Chevreuse le plus souvent en exil, hors de France, subsistant d'emprunts, de secours que lui donnait l'Espagne ; M. de Chevreuse, de quelques restes de ses revenus : duché de Chevreuse, — lequel expliquait-il lui-même, rapportait peu à cause des non-valeurs, des diminutions de revenus causées par les guerres, des grandes dépenses qu'occasionnaient les réparations de bâtiments, les gages des officiers et le lourd entretien de Dampierre ; — d'une pension de 40000 livres sur les cinq grosses fermes, de quelques parties de bénéfices données par le roi sur les abbayes de Corbie, de Saint-Rémy de Reims, de Saint-Denis, revenus précaires, rentrant irrégulièrement et incomplètement, le tout, par surcroît, le plus souvent saisi.

Lorsque Mme de Chevreuse revint à Paris, le ménage décida, en 1652, de réviser un peu ses affaires. On ne savait pas comment vivre. La situation n'était plus tenable. Elle donnait lieu, les fournisseurs refusant tout, à des scènes violentes au cours desquelles M. de Chevreuse ne se possédait plus et menaçait sa femme. On écrivait à Mazarin, le 7 février 1652 : *Jamais la duchesse de Chevreuse ne fut si embarrassée des bourrasques de son mari qui devient furieux. Il a d'horribles requêtes toutes prêtes contre elle, prétendant la faire arrêter, si bon lui semble, par l'autorité du sacrement !* Après de longs débats, un accord était conclu au mois de mars. Mme de Chevreuse, *pour accommoder les choses par les voies de douceur et de bienséance, et jouir du repos dans la maison,* disait l'acte, consentait à réduire à 400.000 livres le chiffre de 500.000 qu'elle réclamait à son mari ; elle renonçait même à être payée de cette somme du vivant du duc ; elle, ou ses héritiers, attendraient le décès de M. de Chevreuse. En retour, M. de Chevreuse donnerait à sa femme une pension annuelle de 20.000 livres, gagée sur les 40.000 livres des cinq grosses fermes ; il consentait à se charger de toutes les dettes du ménage y compris celles *créées conjointement depuis leur séparation.*

M. de Chevreuse n'observa pas plus cette convention que les autres. Il ne donna rien, tout au plus quelques billets qui demeurèrent impayés. Deux ans après, Mme de Chevreuse, une fois de plus saisie, s'adressait au Parlement : avec les avances faites par elle à des créanciers, disait-elle, la pension qui lui était due, les annuités de celle de sa fille, son mari lui devait 71.540 livres. Dans sa requête, et afin de ménager les susceptibilités de M. de Chevreuse, elle feignait de mettre en cause quelque sous-ordre mal intentionné : *Voyant, disait-elle, que les affaires du duc demeuroient dans une confusion à ne pouvoir éclaircir les dettes ni l'emploi des revenus par la dangereuse conduite de celui qui en avoit la direction et qui, abusant de la facilité de mon dit sieur de Chevreuse, avoit toujours éloigné le paiement de toutes les dettes, elle n'avoit pu souffrir davantage l'embarras auquel on la laissoit pour le fait de mon dit sieur de Chevreuse sans employer les voies de justice pour l'obliger à une exécution sincère de la dite transaction.* Elle annonçait son intention de faire saisir le duché de Chevreuse !

Alors M. de Chevreuse ripostait vivement. Lorsque la transaction de 1652 avait été conclue, disait-il, déjà ses revenus des cinq grosses fermes de l'année, sur lesquelles devaient se prendre les 20.000 livres de pension de la duchesse, étaient distribués à des créanciers. Pour 1653, il avait donné à sa femme des billets sur les cinq grosses fermes de l'année 1654. A cette heure — début de

juillet 1654 — Mme de Chevreuse avait pu toucher deux quartiers de ses pensions ; elle toucherait le troisième le 15 et le dernier en son temps, en octobre. La pension de 1654 serait encore réglée avec des billets sur l'année 1655. Que Mme de Chevreuse observât, ajoutait le duc en gémissant, que le dit seigneur lui donnoit et à ses créanciers, le plus clair de son revenu, le reste n'étant que ses pensions de bénéfices dont il y avait plus de huit ans qu'elles ne lui avoient donné aucune chose. Quant aux produits du duché de Chevreuse, on savait ce qu'il en revenait, presque rien. Toutes ces raisons, concluait M. de Chevreuse, faisaient qu'il était dans l'impossibilité de payer autrement la pension de 1654.

Puis il énumérait les créanciers qui le traquaient, disait ce qu'il avait fait pour les calmer, annonçait ce qu'il comptait faire afin de leur donner satisfaction. Et voilà, finissait le rédacteur du factum, l'état au vrai des prétentions de ma dite dame et les raisons de Monseigneur, après lesquelles il n'y a pas apparence de porter les choses à telle extrémité que de vouloir dépouiller Monseigneur de son duché, et, le poursuivant par la saisie réelle, faire procéder par bail judiciaire pour le peu de bien duquel à présent il peut jouir pour subsister dans ses dépenses, puisque les pensions des bénéfices diminuent continuellement, ses rentes des cinq grosses fermes, la dite dame en prend la moitié et le surplus est à ses créanciers.

Prise ainsi entre sa propre détresse et celle de son mari, Mme de Chevreuse ne savait plus que résoudre. Elle s'adressa au chancelier Séguier. En novembre de cette même année 1654, elle lui envoyait un mémoire circonstancié, montrant sa pénurie, sa misère, racontant comme quoi, en guise de la pension que lui devait son mari, elle avait reçu des billets à échéances lointaines. Il fallait vivre ! Elle en était réduite à emprunter aux marchands, aux pourvoyeurs, à leur faire elle-même des billets payables sur les cinq grosses fermes ! Elle parlait des créanciers qui venaient s'adresser à elle, la tourmenter, la saisir. Pouvait-on concevoir situation plus pitoyable ! Et elle suppliait le chancelier de venir à son secours à cause, disait-elle, de la nécessité où elle étoit réduite, n'ayant aucun bien qui lui rapportât du revenu que les 400.000 livres que lui devait M. de Chevreuse !

Alors une idée vint aux hommes d'affaires qui conseillaient la duchesse. Pourquoi M. de Chevreuse ne vendrait-il pas son duché à sa femme ? Dans la transaction, toutes les difficultés s'arrangeraient : le duc serait dégagé des engagements qu'il avait contractés à l'égard de la duchesse ; il pourrait, si bon lui semblait, continuer à jouir de Dampierre, comme il jouissait de l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre ; les causes de troubles disparaîtraient. De quelle façon, il est vrai, Mme de Chevreuse, qui n'avait pas un écu vaillant, paierait-elle le duché ? Ceci était une question qu'on finirait peut-être par résoudre en empruntant. Mme de Chevreuse accepta. Après avoir longuement réfléchi, M. de Chevreuse se décida : le duché de Chevreuse était vendu à Marie de Rohan.

L'acte fut dressé devant les notaires Ogier et Gallois, le 15 octobre 1655, en l'hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre, où habitait toujours le ménage. Les conseillers de Mme de Chevreuse avaient adroitement ménagé les intérêts de leur cliente ; ceux du duc s'étaient défendus avec habileté.

Par cet acte, M. de Chevreuse céda à sa femme la pleine propriété du duché de Chevreuse, à l'exception de 550 arpents de bois vendus à M. de Montmort et de la châtellenie de Châteaufort, fiefs et dépendances, plus la ferme d'Oinwilliers et 34 arpents de bois cédés à un M. de Montrouillon. Le duc de Chevreuse se réservait le titre de duc et pair jusqu'à sa mort et le droit de faire exercer la

justice dans l'étendue du duché en son nom. Après sa disparition, Mme de Chevreuse aurait la faculté de demander au roi des lettres patentes soit de continuation, soit de nouvelle érection de la duché-pairie en faveur de son fils, le duc de Luynes, ou du fils de celui-ci, le marquis d'Albert.

M. de Chevreuse cédait à sa femme Dampierre et tout son mobilier, sauf la vaisselle d'argent : il se réservait toutefois jusqu'à la fin de sa vie la jouissance du château, **bâtimens, basses-cour, édifices, jardins, canaux, fontaines, étangs et parcs du dit lieu**. Il entretiendrait le tout à ses frais, y compris les murs de clôture.

Pour prix de cette vente des conditions complexes étaient imposées à Mme de Chevreuse. D'abord elle paierait à son mari 1.030.000 livres ; elle prendrait ensuite à son compte diverses charges : telles que celle de rembourser à une demoiselle Boisset le prix du greffe et du tabellionné de Chevreuse ; de payer les gages des gruyers, lieutenant, gardes-bois, bailli et procureur fiscal du duché ; d'assurer des rentes de 200 livres aux Augustins de Paris, ou aux dames des Hautes-Bruyères de Port-Royal, de 495 livres au curé et à l'église de Dampierre ; de donner tous les ans au prieur de Chevreuse trois muids, trois setiers de grains, à MM. de Montmort et de Méridon le produit de la coupe de sept arpents de bois, etc. M. de Chevreuse était quitte à l'égard de sa femme de toutes les obligations que par son contrat de mariage ou des stipulations postérieures il avait pu contracter.

Ensuite, du million de livres à payer au duc, les hommes d'affaires de Mme de Chevreuse faisaient défalquer les sommes suivantes : d'abord les 400.000 livres que devait M. de Chevreuse à sa femme par la convention du 7 mars 1652 ; puis 20000 livres montant des intérêts de ces 400.000 livres pour l'année 1654 ; divers comptes en outre payés par Mme de Chevreuse aux créanciers de son mari ; 8.720 livres à MM. Gratien et Ménardeau, 1.500 livres à Mme le Coigneux, 60 livres au notaire Rémond, 514 livres de taxes d'épices et intérêts. Cela réduisait le chiffre initial à 600.000 livres. Sur ces 600.000 livres, Mme de Chevreuse verserait à son mari dans les huit jours, 280.000 livres, mais afin d'être tranquillisée du côté des créanciers du ménage, elle exigeait que cette somme fût **employée à l'instant même, ainsi que Monseigneur le duc promettoit et s'obligeoit de faire en la présence de ma dite dame ou de telle personne qu'elle voudroit nommer, au paiement et acquit des dettes auxquelles il étoit obligé, telle que mon dit seigneur aviseroit ; auxquelles ma dite dame étoit obligée solidairement avec le dit seigneur**. Resteraient enfin 320.000 livres : jusqu'au parfait paiement de cette somme, renvoyé à des temps meilleurs, Mme de Chevreuse en donnerait annuellement l'intérêt au denier vingt. Tout compte fait, M. de Chevreuse ne toucherait pas un écu de la vente.

Mais l'affaire, en définitive, n'était trop mauvaise ni pour l'un, ni pour l'autre. M. de Chevreuse gardait son titre ducal ; il conservait Dampierre ; il était débarrassé des contestations avec sa femme à laquelle il ne devait plus rien : il pouvait jouir paisiblement de ses 40.000 livres des cinq grosses fermes sans être obligé d'en abandonner une partie à la duchesse. De son côté, Mme de Chevreuse acquérait à assez bon compte un immense domaine. Ils furent satisfaits.

Il y avait à trouver les 280.000 livres que la duchesse s'était engagée à payer comptant. Avec un gage comme le duché, les prêteurs, sans doute, seraient faciles à déterminer. Les conseillers de la duchesse et son fils, le duc de Luynes, se mirent en campagne. Sept prêteurs consentirent, moyennant constitution de

rentes et hypothèques, à avancer l'argent. — M. de Luynes s'engageait solidairement avec sa mère et assurait l'intérêt des sommes prêtées au denier vingt. — Parmi ces prêteurs figuraient Port-Royal et ses amis : [les dames, abbesse, et religieuses de Port-Royal](#) pour 40.000 livres ; Simon Arnauld de Pomponne, second fils d'Arnauld d'Andilly, pour 40.000 livres ; Jean Hamelin, contrôleur général des ponts et chaussées en la généralité de Paris, qui cacha Arnauld et Nicole chez lui, pour 60000 livres ; puis un M. Léger Meunier, ancien maître des comptes, 28.000 livres ; Mme Antoinette de Beaucler, veuve de M. François de Rochechouart, 18.000 livres ; enfin [la maison d'institution de l'Oratoire de Jésus-Christ, Notre-Seigneur, fondée par M, Pinette, faubourg Saint-Michel](#), 22.000 livres. Le tout ne faisait que 248000 livres. La différence jusqu'à 280.000 livres, soit 32000 livres, était retenue par Mme de Chevreuse comme paiements d'intérêts et de notes diverses. Le 22 novembre 1655, au nom de M. de Chevreuse, son secrétaire, Jean Moron, muni d'une procuration du duc, recevait les 248.000 livres en question ; il en donnait quittance à l'hôtel de Chevreuse devant les notaires Ogier et Gallois contre promesse, consignée dans l'acte, que cette somme serait immédiatement remployée au paiement des dettes de son maître. Quatre mois après, conformément au droit du temps, le 11 mars 1656, Mme de Chevreuse prêtait foi et hommage au roi entre les mains du chancelier Séguier, [pour raison du duché de Chevreuse, ses appartenances et dépendances, circonstant et annexées, tenues et mouvant de nous, disait Louis XIV dans les lettres patentes, à cause de la grosse tour de notre château du Louvre](#). Les difficultés financières étaient terminées avec le mari. Le ménage n'avait plus qu'à jouir paisiblement de la tranquillité si péniblement acquise ; il ne devait pas en jouir longtemps : l'année suivante, M. de Chevreuse était mort !

Veuve, Mme de Chevreuse se trouva dans une situation des plus embarrassée. Son train de maison était trop lourd pour elle, ses habitudes d'existence trop larges et fastueuses. Il fallait se restreindre. Tenant à garder Dampierre, elle se décida à vendre l'hôtel de Chevreuse à Paris : ce fut une pénible résolution. Elle le vendit en 1657 au duc de Candale, pour son père le duc d'Épernon, moyennant la somme de 400.000 livres. M. de Luynes avait acheté la demeure 175.000 livres ; il y avait réuni une maison de 24.000 livres étendant les jardins jusqu'aux remparts, grâce à un don de terrain que lui avait fait Louis XIII. Mme de Chevreuse avait une première fois revendu l'hôtel au duc de Chevreuse, son second mari, pour 180.000 livres, en 1622 : après les embellissements apportés par celui-ci elle en obtenait maintenant plus du double ! A partir de ce moment, elle errera, incapable, semble-t-il, de trouver un gîte, à Paris, où elle puisse reposer sa tête. On la trouve : en 1658, rue de l'Université, paroisse Saint-Sulpice ; en 1660, rue Gît-le-Cœur, paroisse Saint-André-des-Arts ; en 1663, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice. L'âge, les ennuis, la gêne, allaient l'accabler de plus en plus.

Cependant on lui avait laissé les 40000 livres de rente que son mari prenait sur les cinq grosses fermes ! Ce revenu ne lui suffisait pas. Le roi, par lettres patentes du 19 mars 1658, avait consenti à lui accorder la jouissance du comté de Charolais et de la baronnie du Mont-Saint-Vincent, moulins et étangs, avec les circonstances et dépendances — lesquelles appartenaient au roi d'Espagne — en dédommagement de la confiscation faite par les Espagnols de certaines terres qu'elle avait achetées jadis, étant en Flandre, à Karpen et à Lommerein : cela était encore insuffisant.

Alors elle essaya des spéculations : elle rêva d'acheter une île des Antilles, la Martinique ! Dans un mémoire au roi, elle expliquait qu'une compagnie française

s'étant formée vers 1626 pour peupler les Antilles, Saint-Christophe, la Martinique, la Guadeloupe, et le roi Louis XIII lui ayant accordé les seigneurie et propriété de ces pays, la compagnie avait échoué ; elle avait vendu la Guadeloupe à un M. Houel, gouverneur de l'île, la Martinique à un M. Duparquet et Saint-Christophe à l'ordre de Malte. Désirant acheter la Martinique aux héritiers de M. Duparquet, Mme de Chevreuse demandait à Sa Majesté de lui donner les mêmes privilèges octroyés aux gens de Malte sur Saint-Christophe, c'est-à-dire les droits royaux, sauf hommage et redevance d'une couronne d'or à chaque avènement de roi. Louis XIV avait refusé : l'affaire n'eut pas de suite.

Mme de Chevreuse possédait toujours son duché de Chevreuse ! Mais combien la charge était lourde pour elle ! Il fallait concilier l'obligation de tenir son rang avec celle d'entretenir un aussi considérable domaine ! La duchesse était de nouveau couverte de dettes. Les créanciers la harcelaient. Alors elle eut la pensée de vendre Chevreuse et Dampierre, *de se décharger*, comme elle le disait, *des soins que la possession des grandes terres apportent et pourvoir aussi au paiement de ce qu'elle doit pour vivre dorénavant avec plus de quiétude*. Comment se défaire de cette demeure à laquelle elle tenait tant, où elle avait vécu plus de quarante années et qui lui rappelait tant de souvenirs !

Elle imagina de faire don pur et simple de Chevreuse et Dampierre à son fils le duc de Luynes. En retour, M. de Luynes acquitterait ses dettes, lui paierait une pension annuelle de 20.000 livres ; mais, comme feu M. de Chevreuse, la duchesse continuerait à jouir de Dampierre. Le duc de Luynes accepta. L'acte, passé le 1er mars 1663 devant les notaires Le Carron et Gallois, stipulait que la donation était faite en avancement d'hoirie pour valoir à dater de la Saint-Jean-Baptiste suivant : Mme de Chevreuse se réservait, à Dampierre, *le logement pour elle et son train, quand il lui plairait d'y aller, et l'usage de ses meubles*.

Quatre mois après, le 9 septembre 1663, par donation entre vifs, M. de Luynes transmettait à son propre fils, Charles-Honoré d'Albert, le titre et la terre de Chevreuse. Et lui aussi, comme son père, comme sa mère, il se réservait également, sa vie durant, la jouissance par usufruit des *château, basses-cours et autres logements, avec les jardins, parterres, canaux, étangs et tout ce qui étoit enfermé dans l'étendue du parc de Dampierre*, tellement la famille entière tenait à ce coin si cher ! Il entretiendrait le tout : plantations, fontaines, canaux, murs de clôture. Au petit-fils, le marquis d'Albert, en revanche, incomberait le devoir d'acquitter les dettes de la grand'mère — le duc de Luynes en avait déjà payé 49.000 livres — et de fournir à Mme de Chevreuse la pension annuelle de 20.000 livres.

Aux termes de lettres patentes de 1612, le duc de Chevreuse défunt n'ayant pas eu d'enfant mâle, la pairie, à sa mort, devait être éteinte, le duché seul étant transmissible, sauf le bon plaisir du roi. Louis XIV ratifia la donation du duché de Chevreuse en maintenant le titre ducal : il ne releva pas la pairie.

Et c'est ainsi que sur ses vieux jours la lignée de ses enfants de Luynes — la seule descendance masculine qu'elle eut eue — assurait à Mme de Chevreuse, le repos et la tranquillité. Combien elle était fière de cette lignée, au moins de son petit-fils, dans lequel elle voyait revivre les brillantes qualités guerrières des ancêtres du siècle précédent !

De son fils, elle avait eu moins à se louer. Ami fervent des jansénistes, marié à une Séguier très pieuse, et, elle aussi, ardente pour Port-Royal, M. de Luynes

avait été jugé par sa mère trop dévot et **furieusement dégénéré**. Il s'était fait bâtir, à deux pas du monastère de Port-Royal-des-Champs, à Vaumurier, un petit château où il se retirait près des religieuses, avec sa femme, dans la retraite et le silence, se levant toutes les nuits, disant l'office, donnant son bien aux pauvres. **Les jansénistes faisoient tout chez lui**, disait Tallemant. On appelait M. de Luynes le **connétable** des moniales. Puis, de santé pélicate, Mme de Luynes était morte, le 13 septembre 1651, à vingt-sept ans, laissant quatre enfants. M. de Luynes était revenu dans le monde. Six ans après, il s'était amouraché de sa petite tante, Anne de Rohan, la fille de Mme de Montbazon, recueillie par Mme de Chevreuse : il avait trente-cinq ans, la jeune fille dix-sept. La mère était très contrariée, Anne de Rohan voulant se faire religieuse et se trouvant dans un noviciat. **Mme de Chevreuse, qui craignoit le retour de son fils dans la retraite de Vaumurier, écrit Saint-Simon, avoit eu tant de peur que le désespoir de ne pouvoir obtenir l'objet de sa passion ne le précipitât de nouveau dans la solitude, qu'elle avoit pressé sa petite sœur de quitter le voile blanc et qu'avec de l'argent, qui fait tout à Rome, elle avoit eu dispense pour le mariage qu'elle fit en 1661 et qui fut fort heureux.** Les deux époux devaient avoir sept enfants. Lorsqu'Anne mourra, en 1684, à quarante-quatre ans, M. de Luynes se remariera une troisième fois avec Marguerite d'Aligre. C'était, comme dit Sainte-Beuve, un *vir uxorius* : il aimait le mariage. Bussy-Rabutin raconte que lorsqu'il eût épousé Anne de Rohan, **Mme de Chevreuse, dont la personne, dit-il, étoit le tombeau des plaisirs après en avoir été le temple, ne pouvant plus rien pour elle-même, produisit Mme de Luynes, qui est une des belles femmes de France, afin de lui faire supplanter Mlle de la Vallière dans le cœur de Louis XIV !** L'origine de l'information rend celle-ci suspecte. Si elle était exacte, elle attesterait la médiocre estime qu'avait Mme de Chevreuse pour son fils.

Comme elle aimait bien plus son petit-fils ! Quoiqu'il eût été l'élève de Port-Royal et particulièrement de Lancelot — la Logique de Port-Royal avait été faite pour lui — le marquis d'Albert s'était plus détaché des jansénistes que son père. Homme d'action, — les armes l'attiraient, — il s'était brillamment signalé dans les campagnes de Flandre où il avait été blessé : sa grand'mère retrouvait en lui ses propres qualités actives, le besoin de se produire, de paraître, de parvenir. Il allait combler les vœux de la duchesse en contractant un profitable et magnifique mariage avec la fille de Colbert.

Dès le courant de l'année 1666, il avait été question de ce mariage. **On parle ici d'un nouveau mariage à la cour**, écrivait Guy Patin le 29 décembre, **savoir de la fille de M. Colbert, qui est aujourd'hui *τά πάντα Cæsaris*, avec M, le duc de Chevreuse qui est fils de M. de Luynes et petit-fils du connétable.** M. Colbert, fils de marchand, est devenu grand seigneur et gouverne sous main toute l'Europe : au moins est-il comme le maître de la France ! Dans une lettre au duc de Chaulnes — grand oncle de Charles-Honoré d'Albert — Colbert disait, pour excuser que l'héritier d'un fabricant de draps mariât sa fille avec un duc, petit-fils de connétable : **que le roi, qui étoit bien plus le père de ses enfants que lui-même, avait daigné penser à cette union.** Mme de Chevreuse, ajoutait-il, avait été également une des premières à y songer. Il terminait : **Je vous assure que je m'attache, par ce moyen, aux intérêts de votre maison pour laquelle vous me trouverez toujours dans des sentiments très sincères et très passionnés.** C'était précisément, en même temps qu'une grosse dot, ce que cherchaient et Mme de Chevreuse et son petit-fils.

Contrairement à l'affirmation de Colbert, il semble que Louis XIV, au dire de Lefèvre d'Ormesson, se soit plutôt montré hostile à ce mariage. En même temps

en effet qu'il jetait son dévolu, pour sa fille aînée Marie, sur le duc de Chevreuse, Colbert, songeait, pour la seconde, Henriette-Louise, à Paul de Beauvilliers, fils du duc de Saint-Aignan. C'était beaucoup de prétentions à la fois ! Cependant, le roi n'avait pas insisté : il avait même parlé le premier à Luynes, [ce qui marquoit](#), avouait d'Ormesson, [le crédit de M. Colbert](#).

Les cérémonies eurent lieu le 1er février 1667. L'archevêque de Paris bénit le mariage dans la chapelle de l'hôtel de Colbert. Un festin suivit où il y avait trois tables de 45 convives. [Le parallèle étoit plaisant](#), écrivait le même Ormesson, [de toute la famille de M. de Luynes d'un côté et de celle de M. Colbert de l'autre. M. Le Brun me dit les magnificences des noces ; M. le chancelier y avoit assisté et au souper](#). Et déjà le public énumérait les fructueux avantages que la famille de Luynes allait retirer de cette union : M. de Luynes serait nommé gouverneur de Paris ou de Guyenne, le duc de Chevreuse grand maître de l'artillerie, à la place du duc de Mazarin, le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne. Si la famille tenait le présent et l'avenir, c'est que Mme de Chevreuse s'était habilement occupée d'assurer la fortune de son petit-fils !

Elle s'était beaucoup moins tourmenté du sort de ses filles. Elle en avait eu quatre : une de M. de Luynes, trois de M. de Chevreuse : Anne-Marie, Henriette et Charlotte. Au cours de sa vie agitée et vagabonde, elle n'avait guère trouvé d'autre moyen de se débarrasser d'elles que de les confier à sa belle-sœur, l'abbesse de Jouarre, Dans les embarras financiers de la famille, pensait-elle, le mieux que ces enfants pussent espérer était de demeurer dans un cloître, d'y avoir la vocation et de se faire religieuses. Malheureusement, en 1638, Mme de Jouarre était morte, les enfants ayant entre sept et vingt ans. Il avait fallu les placer ailleurs. Mme de Chevreuse avait voulu les mettre à l'abbaye de Saint-Antoine, près de Paris : elle avait écrit à Richelieu afin de solliciter l'autorisation royale. Ne se souciant pas de voir les filles de Mme de Chevreuse venir habiter si près de la cour, Richelieu avait refusé : la supérieure, disait-il, ne serait plus maîtresse chez elle ; ces enfants — que le cardinal supposait aussi turbulents que leur mère — [seroient capables de débaucher quantité d'esprits qui sont dans Saint-Antoine et d'y attirer une si grande quantité de visites que ce seroient des processions continuelles](#). Alors Mme de Chevreuse avait abandonné ses filles à son mari. M. de Chevreuse n'avait su qu'en faire. Il les avait provisoirement casées, avec les religieuses de Jouarre qui les accompagnaient, à Issy. Mais là c'était l'archevêque de Paris qui avait suscité des difficultés : [Monsieur](#), écrivait Chevreuse à Chavigny, le 17 août 1640, [je suis en telle peine de mes enfants, qu'il a fallu, pour la violence de M. de Paris, que je fasse sortir Mlle de Luynes et mes filles d'Issy et les ai envoyées à Dampierre attendant qu'il plaise à Son Éminence d'ordonner ce qu'il veut qu'il en soit fait : s'il lui plaisoit qu'elles demeurassent encore à Issy, attendant sa volonté, ce me seroit une grande faveur. Faites-moi l'honneur de lui en vouloir parler et d'obtenir une lettre de lui pour M. de Paris et pour les religieuses de Jouarre qu'elles ont avec elles. Mais M. de Chevreuse ne pouvait indéfiniment conserver ses filles à Dampierre. Il maudissait la mère, cause de ses ennuis. Deux, au moins, de ces enfants manifestaient quelque velléité de se faire religieuses. M. de Chevreuse apprenant que la supérieure de l'abbaye de Remiremont, en Lorraine, était très âgée, eut l'idée d'envoyer l'une d'elles prendre le voile dans le monastère, en obtenant de Richelieu la promesse de la succession future. Le cardinal avait accepté. \[Ah ! lui écrivait le duc, vous soulagez un père chargé de filles dont je suis bien empêché. Votre Éminence en sait les raisons et les ingratitude de la mère, les pertes et maux qu'elle m'a causés !\]\(#\)](#)

L'affaire de Remiremont ne devait pas aboutir. Seulement l'aînée, Anne-Marie, se fera en effet religieuse et deviendra abbesse de Pont-aux-Dames où elle mourra jeune, à vingt-sept ans, en 1652 ; une autre, Henriette, se fera aussi religieuse et sera abbesse de Jouarre, comme sa grand'tante : elle vivra longtemps, jusqu'en 1693, et aura des contestations avec Bossuet ; la dernière, enfin, Charlotte, d'esprit si peu monastique, reviendra auprès de sa mère pour ne plus la quitter et jouer près d'elle le rôle que l'on sait. Quant à Mlle de Luynes, elle était morte en septembre 1646, à vingt-huit ans, de la petite vérole.

Ainsi débarrassée de ses dettes, de ses soucis, de son mari et de ses enfants, Mme de Chevreuse n'avait plus qu'à se laisser vivre doucement à sa guise. Elle avait toujours Laigue avec elle. [Ce petit gentilhomme de Limoges de 5.000 livres de rente](#), comme l'appelait dédaigneusement Mazarin, esclave de la duchesse qui exerçait sur lui un empire auquel il n'essayait pas de se soustraire, ne la quittait plus, par habitude. Mme de Chevreuse n'était guère belle cependant : alourdie, épaissie, la figure empâtée et ridée, les cheveux blanchissants, elle n'offrait plus d'attrait ! Dans sa Carte géographique de la cour parue en 1668, Bussy-Rabutin faisait d'elle un portrait un peu dur, mais, semble-t-il, assez véridique : [Chevreuse](#), disait-il — la duchesse avait soixante-huit ans — [est une grande place fort ancienne, pour le présent toute délabrée, dont les logements sont tout découverts ; elle est néanmoins assez forte du dehors, mais de dedans mal gardée ; elle a été autrefois très fameuse et fort marchande ; elle trafiquoit en plusieurs royaumes et maintenant la citadelle est toute ruinée par la quantité de sièges qu'on y a faits pour la prendre. On dit qu'elle s'est souvent rendue à discrétion. Le peuple y est d'une humeur fort changeante et fort incommode. Elle a eu plusieurs gouverneurs. Elle en est mal pourvue à présent, car celui qui est en charge n'est bon à rien ! Laigue, dont on disait qu'il n'était plus bon à rien avait cinquante-quatre ans.](#)

Sa vie était si confondue avec celle de Mme de Chevreuse, à Paris où à Dampierre, qu'on répétait partout que les deux personnages étaient unis entre eux par un de ces mariages dits de conscience, secrets, mais non clandestins, fréquents, assure-t-on, à cette époque. Saint-Simon s'est fait l'écho de ce bruit. Il fallait qu'il fût exact, ou du moins que les relations des deux personnages fussent devenues tout à fait irréprochables, car, sans cela, on ne s'expliquerait pas que les sévères Messieurs de Port-Royal eussent accepté Laigue et Mme de Chevreuse au nombre de leurs amis. Laigue fréquentait beaucoup les Jansénistes ; il était mêlé activement à leurs affaires. Dans une conversation avec Saint-Évremond, rapportée par celui-ci, Stuart d'Aubigny, familier de Port-Royal, racontait qu'en tête des [meneurs politiques](#) travaillant pour la cause, était Laigue. Laigue comptait parmi les intimes de M. d'Andilly. M. d'Andilly, accusé devant le roi d'avoir fomenté des troubles, pria Laigue et Mme de Chevreuse de prendre sa défense à la cour. Laigue et la duchesse parlaient à Louis XIV. Les pieux sentiments de Laigue, à l'égard de Port-Royal, se manifesteront par son testament, — rédigé au château de Dampierre le 30 juillet 1658 et conservé aujourd'hui dans le minutier d'un notaire de Chevreuse. — Laigue y demandait à être inhumé à Port-Royal, dans l'église des religieuses, laissant au monastère 3.600 livres de rente, et des legs à la duchesse de Chevreuse, à MM. d'Andilly père et fils. Il serait difficile de croire qu'un si dévot gentilhomme eût vécu en état public d'inconduite et daté cet édifiant testament d'un logis où sa présence constituait un scandale !

Mme de Chevreuse et Laigue ne devaient plus se quitter. Ce fut lui qui partit le premier, le 19 mai 1674 : il avait soixante ans ; on l'enterra non à Port-Royal, les circonstances ne le permettaient plus, mais dans l'église des Jacobins de Paris, où un monument lui fut élevé qui devait être détruit à la Révolution.

La mort de son ami causa à la duchesse une très grande affliction. Elle avait soixante-quatorze ans. La vie n'avait plus d'intérêt pour elle. Survivante d'un âge disparu, si différent de celui dans lequel elle vivait, maintenant délaissée, oubliée, n'ayant rien à espérer, ou à prévoir, il ne lui restait qu'à se retirer dans une solitude encore plus complète, pour consacrer ce qui lui resterait de jours à se préparer à son heure dernière. Elle était devenue très pieuse. La religion lui apportait les consolations que réclament les âmes fatiguées finissantes. Elle fit choix, pour lieu de sa retraite définitive, d'un prieuré bénédictin qui ne contenait plus de moines, situé à Gagny, à trois lieues et demie de Paris, près de Chelles, dont des amis de Port-Royal, les Akakia, avaient été prieurs depuis le début du siècle, et qu'on appelait le prieuré de Saint-Fiacre ou la Maison rouge. Le village, tranquille, peuplé de deux à trois cents habitants, était ramassé autour de sa vieille église. Ce fut là qu'elle vint terminer son existence agitée, ne sortant plus, priant Dieu, attendant la fin. Elle devait l'attendre, dans le silence et la solitude, cinq ans : le 12 août 1679, elle s'éteignait !

Sur sa demande, on l'enterra simplement. Il n'y eut à ses funérailles ni oraison funèbre, ni apparat. Son corps fut déposé dans l'église de Gagny, près de la chapelle de la Vierge, le long de l'aile méridionale. Elle avait désiré que son épitaphe, brève et modeste, ne l'appelât ni [princesse](#), ni [très haute et très puissante dame](#), que les titres de son mari ne fussent pas rappelés : [Ci-gît, disait l'inscription, Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazou. L'humilité ayant fait mourir depuis longtemps dans son cœur toute la grandeur du siècle, elle défendit que l'on fît revivre à sa mort la moindre marque de cette grandeur qu'elle voulut achever d'ensevelir sous la simplicité de cette tombe.](#)

C'est là qu'elle a reposé jusque vers le milieu du XIXe siècle. Depuis, l'église a été démolie, ainsi que le prieuré de la Maison rouge, les cendres de Mme de Chevreuse ont été dispersées : l'épitaphe, seule, dernière épave de la vie de la duchesse, a été retrouvée : elle est aujourd'hui pieusement conservée au château de Dampierre !

FIN DE L'OUVRAGE